

N°9 | janvier 2014

Les **Cahiers**
de la **SFSiC**

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

N°9 | janvier 2014

Les **Cahiers**
de la **SFSiC**

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

Directeur de la publication : Christian Le Moëne

Rédacteur en chef : Brigitte Chapelain

Secrétaire de rédaction : Gino Gramaccia

Comité de rédaction : Mélanie Bourdaa, Aurelia Lamy

Correspondants étrangers

Olivier Arifon ULB Belgique, Sandor Kalai université de Debrecen Hongrie, Mélanie Kohnen, Georgia Tech, USA, JM Noguera UCAM Espagne , Francesca Pasquali Università degli studi di Bergamo Italie, Geoffroy Patriarche ULB Belgique, Carmen Rico de Sotelo UQUAM Canada, Louisa Stein Middelbury college USA

Réalisation couverture et intérieur : Atelier Congard (www.atelier-congard.fr)

Impression : Imprimerie Centrale, Université Bordeaux 1

Dépôt légal : janvier 2014 - ISSN : 1959-6227

ÉDITORIAL

Les 4, 5 et 6 juin 2014 à l'Université de Toulon, la SFSIC vous convie à son XIX^e Congrès, moment clé d'expression et d'échanges au sein de notre communauté. La réflexion portera sur « Penser les techniques et les technologies. Apports des Sciences de l'Information et de la Communication et perspectives de recherches. » La SFSIC a décidé d'éclairer l'identité de notre discipline par une mise en valeur et en débat des problématiques et des recherches sur les pratiques sociales dans le contexte des dispositifs techniques et technologiques, qu'il s'agisse des dispositifs numériques ou de ceux, plus anciens, qui sont confrontés à l'émergence de cette nouvelle « filière technique ». Il s'agit de mettre en évidence à la fois les recherches sur les techné et sur les praxis, sur les relations aux outils et sur les savoir-faire pratiques.

Ce sera également le moment pour les membres de l'association de se réunir en Assemblée Générale, et de voter le renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration. Pour poser sa candidature une lettre/mail d'intention et un CV suffisent à condition qu'ils soient envoyés à presidence@sfsic.org un mois avant le congrès, soit au plus tard le 4 mai. Bien sûr il faut être à jour de sa cotisation à la SFSIC.

Le quatrième numéro de la revue française des sciences de l'information et de la communication (RFSIC) vient d'être mis en ligne. Il est consacré principalement aux recherches au féminin en sciences de l'information et de la communication et au genre dans la communication et les médias.

Dans ce numéro le laboratoire DICEN-IDF (Dispositifs d'information et de communication à l'Ère du numérique, Paris Île de France) nous présente dans un dossier intitulé « Figures de la participation numérique : coopération, contribution, collaboration » une douzaine d'articles sur les travaux « d'un certain nombre de chercheurs du laboratoire qui, à

un titre ou à un autre, envisagent les enjeux de la participation dans un contexte numérique. ».

Des articles très variés montrent la diversité des travaux et de la réflexion que développent les chercheurs de notre discipline sur la question du corps. À l'époque où à Radio France et à France Télévisions la politique éditoriale relève du domaine masculin six chercheurs nous donnent leurs éclairages et leurs réflexions sur la question du genre et des médias.

La rubrique Formation et Monde professionnel nous offre trois articles faisant le point sur les formations en SIC en apprentissage et montre l'engagement et le travail fait par certains collègues.

Nous souhaitons que la lecture de ce numéro 9 vous soit agréable et qu'elle suscite des propositions d'articles. Nous remercions les auteurs de ce numéro qui permettent aux Cahiers de la SFSIC, grâce à leur contribution, d'exister.

Brigitte Chapelain
brichap@club-internet.fr

Christian Le Moëne
presidence@sfsic.org

SOMMAIRE

Éditorial	5
MÉMOIRE, TÉMOIGNAGES _____	
Hommage à Michel Crozier : quel apport aux SIC? Christian Le Moëne	11
DANS L'ACTUALITÉ _____	
Les études médiatiques au prisme du genre <i>Dossier coordonné par Mélanie Bourdaa & Laetitia Biscarra</i>	15
Les études médiatiques au prisme du genre Marlène Coulomb-Gully	18
Place des femmes dans les organisations médiatiques et politiques d'égalité professionnelle Cégolène Frisque	25
Genre et presse féminine : un vaste chantier encore peu exploré Claire Blandin & Bibia Pavard	33
Articuler les études médiatiques et le genre au terrain sportif Sandy Montañola	39
Au-delà des binarismes Nelly Quemener	45
Penser la représentation des identités médiatisées au-delà du genre Marion Dalibert	51
La construction du genre dans les sites de rencontre par affinités culturelles et de loisirs : la piste de l'intersectionnalité Virginie Julliard	57
QUESTIONS DE RECHERCHE _____	
Corps et SIC _____	
Quel corps pour les sciences de l'information et de la communication ? Fabienne Martin-Juchat	63
Corps maltraités : l'impossible communication ? Vincent Meyer	70

Le rapport au corps Patrick Baudry	77
Homme augmenté, homme-interfacé : l'humain face à l'être informationnel Edouard Kleinpeter & Franck Renucci	84
Homme-trace, corps, signes-traces et anthropologie de la communication Béatrice Galinon-Méléneç	91
L'écoute flottante : la place du corps dans l'action collective Béatrice Vacher	99
La recherche en SIC sur le sacré et le religieux David Douyère	107
Sciences, techniques, technosciences et technologie, un essai de définition anthropologique Paul Rasse	117
La culture de l'information numérique en bibliothèque au service de la valorisation du patrimoine culturel Agnieszka Tona	126
DOSSIER FIGURES DE LA PARTICIPATION NUMERIQUE : COOPERATION, CONTRIBUTION, COLLABORATION (DICEN-IDF) _____	
Introduction Manuel Zacklad	135
AXE 1 Cultures numériques et actions collectives _____	
Sémio-politiques des collectifs numériques en organisation Maryse Carmes*	142
La documentarisation participative au service de la patrimonialisation des collections naturalistes Manuel Zacklad, Lisa Chupin, Gilles Bertin & Cécile Payeur	147
Réutilisation de données publiques : un exemple de participation numérique Gabriella Salzano	155
Approches croisées de la confiance et de la collaboration Claire Scopsi, Marie-Anne Chabin, Haud gueguen & Claudie Meyer	160
L'action collective selon la sémiotique des transactions coopératives (STC) Manuel Zacklad	170
AXE 2 Publication, communication et accès aux savoirs _____	
Participer, coopérer et collaborer en milieu scientifique... Évelyne Broudoux	178
Appropriation des médias sociaux par les chercheurs Emma Bester	182

Économie de la connaissance, <i>open access</i> et coopération ? Ghislaine Chartron	186
Participation, contribution de l'auteur dans les archives ouvertes : d'une position militante à la prescription institutionnelle Annaïg Mahé & Camille Prime-Claverie	191
AXE 3 TIC et innovations de service, intelligence économique et territoriale _____	
L'intelligence économique comme catalyseur de nouvelles dynamiques de coopération Christian Bourret & Amos David	196
La collaboration au sein des <i>think tanks</i> et leur participation aux débats et processus décisionnels politiques à l'ère du 2.0. Lucile Desmoulin	201
Le travail collaboratif en question : l'exemple des espaces de <i>coworking</i> Claudie Meyer & Ingrid Fassauher	208
Le paradoxe actuel des technologies ou la tragédie des managers François Silva	214
AXE 4 TRAÇABILITÉ, IDENTITÉS ET MÉMOIRES NUMÉRIQUES _____	
Les traces numériques, entre contribution effrénée et manque de coopération Marie-Anne Chabin	220
La révolution annoncée du journalisme participatif et citoyen n'a pas eu lieu Lionel Barbe	223
Les modalités de l'interdisciplinarité : conventions terminologiques Jacques Perriault	228
Entre événement et document : vers l'environnement-support Louise Merzeau	230
Du pinceau de la contribution à l'échelle de la participation Olivier Ertzscheid	234
Nouvelles sources numériques et logiques d'open corpus : l'intérêt d'archiver et partager des courriers électroniques Camille Paloque-Berges & Gérald Kembellec	239
FORMATION & MONDE PROFESSIONNEL _____	
L'apprentissage à l'université : une voie de professionnalisation en SIC ? Patrice de la Broise	245
Les formations en apprentissage à l'université : enjeux et tendances Frédéric Sauvage	251
Les formations en alternance : en réflexion et en pratiques dans le champ des sciences de l'information-communication Valérie Lépine	259

La création du master médiation culturelle, patrimoine et numérique :
la pluridisciplinarité à l'œuvre 266

Bernadette Dufrene

EXPÉRIENCES, ENQUÊTES

Méli-mélo éditions, une maison d'édition-école 271

Florence Rio

Les blogs du vin 276

Marie-Isabelle Bardon

Pour une épistémologie de l'entretien filmé en sciences
de l'information et de la communication 282

Yannick Lebtahi & Tiphaine Zetlaoui

CARTE BLANCHE AUX JEUNES CHERCHEURS

La position du doctorant en question 287

Laurent Di Filippo

Les laboratoires de recherche : lieux d'accueil, de formation
et de socialisation pour les doctorants 292

Marion Dalibert

HOMMAGE À MICHEL CROZIER : QUEL APPORT AUX SIC ?

CHRISTIAN LE MOËNNE*

Le décès récent de Michel Crozier, a donné lieu, à juste titre, à de nombreux hommages qui ont, notamment, souligné son apport aux sciences humaines et sociales en France par la création du courant de recherches sur la sociologie des organisations, en s'inspirant, à la fin des années cinquante, des théories américaines des organisations, notamment de celles de Herbert Simon. Il consacra ses travaux de l'époque lors d'un long séjour aux États Unis sur invitation de la Fondation Ford, à l'analyse des syndicats américains, dont il tira un ouvrage qui eut un retentissement mondial, « Le phénomène bureaucratique » paru en 1964¹. Il développa ensuite, lors de son retour en France toute une série de recherches empiriques dans quelques grandes administrations, recherches dont il tira notamment, en collaboration avec Erhard Friedberg, un ouvrage qui connut également une bonne notoriété et peut sans doute être considéré comme l'une des références théoriques majeures de la sociologie des organisations françaises, « l'acteur et le système » publié en 1977². Fondateur du Centre de Sociologie des Organisations, (fondé en 1962 et actuellement intégré à Sciences Po Paris), il fut à bien des égards le diffuseur en France à la fois des problématiques de recherches-actions américaines, mais également d'une conception, très anglo-saxonne à l'époque, de la recherche opérationnelle, qui visait à rompre avec la séparation entre chercheurs et experts-consultants. De fait, Michel Crozier eut, dans ses années de jeunesse et de formation, un parcours relativement atypique pour l'époque, qui explique sans doute pour une part ses évolutions et préoccupations théoriques. Ce parcours est notamment analysé dans cette perspective par un travail passionnant sur « la genèse d'une sociologie des organisations en France »³.

Michel Crozier fut d'abord proche de Michel Guérin et de la revue « Socialisme ou barbarie », fondée par Cornélius Castoriadis et Claude Lefort, revue néo-marxiste, préoccupée notamment par l'analyse de la bureaucratie soviétique, derrière notamment les publications de

* Université européenne de Bretagne- Rennes 2, PREFICS. Courriel : Christian.lemoenne@univ-rennes2.fr

Rizzi sur « La bureaucratisation du monde »⁴. C'est dans ce contexte que, à l'issue de son premier voyage aux États-Unis, Michel Crozier publiera dans « Les temps modernes », un article extrêmement critique qui eut un réel retentissement, sur les « nouvelles techniques humaines » du big-business américain⁵. Dans cet article, il expose aux lecteurs français les méthodes et techniques de la psychologie sociale américaine et de ce qu'il appelle le « culturalisme » ; il y présente également les usages de ces problématiques comme dispositifs de manipulation par les sondages d'opinion, et notamment le fait que ces sondages opèrent une distinction entre l'appartenance professionnelle en situation et l'appartenance sociale, en interrogeant par exemple les sondés, non en tant qu'ouvriers, mais en tant que citoyens « américains » attachés à l'« american way of life ». Ceci détermine des dissonances dans les logiques de communication et de construction identitaire, et détermine une « démocratie statistique » qui constitue une perversion de la démocratie. Ce tableau passionnant et critique de la société américaine et de l'usage des sciences sociales pour la gestion politique des masses eut évidemment, dans le contexte du plan Marshall, un écho particulier dans les sphères intellectuelles de l'époque et donna à Michel Crozier, selon sa propre analyse dans ses mémoires, une légitimité qu'il ne pouvait revendiquer ni de la résistance, ni de l'appartenance au Parti communiste Français, ni d'un passage par l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm⁶. D'emblée donc, il se situait dans une recherche de légitimité et revendiquait avoir fondé celle-ci sur sa connaissance des sciences humaines et sociales américaines et des chercheurs et réseaux américains. Ceci explique son itinéraire ultérieur. Après un bref passage aux « Temps moderne », il rompt avec la critique marxiste et rejoint la revue « Esprit » et les cercles réformistes qui l'entourent, tout en intégrant le CNRS. Il se situe alors progressivement dans une autre conception de l'intervention critique des intellectuels et des chercheurs, revendiquant compétence scientifique et expertise technique⁷, posture qu'il avait au fond critiquée dans son article de 1951. Cet itinéraire, depuis une extrême gauche libertaire jusqu'à un centre droit libéral critique de la bureaucratie et de l'inefficacité des logiques administratives d'état⁸, l'amènera d'ailleurs à produire, pour la commission trilatérale et en collaboration notamment avec Samuel Huntington, l'auteur du « conflit des civilisations », un rapport sur la « crise des démocraties » dans le contexte des années soixante-dix⁹.

Si les premières techniques de recherches mises en œuvre par Michel Crozier popularisaient au fond les méthodes d'entretiens et d'observation en situation des psycho-sociologues et sociologues anglo-saxons de l'époque, il radicalisa l'individualisme méthodologique dans la prééminence de l'immersion en contexte organisationnel afin

d'observer les logiques d'actions concrètes et d'en tirer des schèmes conceptuels selon une logique inductive. Ses travaux sur les administrations furent essentiellement centrées d'abord sur l'observation des logiques de système qui déterminent les stratégies des acteurs et sur la mise en évidence de l'étroite relation entre ces stratégies individuelles et les logiques de pouvoir et de résistance aux pouvoirs qui caractérisent, selon cette approche, les interactions organisées. Ces différentes observations lui permettront d'élaborer une série d'hypothèses concernant le caractère stratégique du contrôle de l'information dont il tirera un modèle et une méthode : « l'analyse stratégique » des « systèmes d'actions concrets ». L'ouvrage de synthèse théorique le plus intéressant pour les chercheurs en sciences de l'information est sans doute « L'acteur et le système ». Crozier et Friedberg s'efforcent d'identifier les sources de pouvoir dans les logiques organisationnelles (en objectivant d'ailleurs les « organisations » d'une façon assez caractéristique de l'époque¹⁰) et pointent la maîtrise de l'information et de la communication comme l'une de ces sources, dans une logique, il faut bien le dire assez mécaniste, dans laquelle ce sont les « réseaux de communication » qui contrôlent les flux d'information et constituent donc des enjeux stratégiques pour le contrôle de la dynamique organisationnelle. Au fond, cette perspective n'est guère éloignée de l'analyse du taylorisme-fordisme qui fleurira à la même époque, dans le contexte de crise des grandes organisations d'entreprises industrielles. La communication est donc à la fois source de pouvoir et de résistance à ce même pouvoir, dans une logique assez fonctionnaliste finalement, mais dans laquelle la production et l'usage des règles, conventions procédures permettant une certaine stabilité et adaptabilité des formes organisationnelles, n'est pas analysée comme relevant de la communication, mais d'enjeux de pouvoirs, ce qui au demeurant ne saurait être nié.

Crozier et Friedberg considèrent que l'organisation, comme système, produit des effets qui, pour une large part échappent à la compréhension et à l'action volontaire des acteurs. Cette rationalité limitée, empruntée à March et Simon, mais également peut-être aux théoriciens de l'ordre spontané de société, explique la perspective d'analyse de la résistance individuelle au changement, comme le refus d'un déterminisme des contextes organisationnels. La question des limites de rationalité des décisions en contexte de complexité des logiques d'actions collectives, est sans doute au fondement du scepticisme de Michel Crozier face aux logiques des systèmes bureaucratiques. Au demeurant, il aura fortement insisté sur l'instabilité de ces derniers, comme sur celle des frontières entre organisations et environnements. Les travaux de recherches qui vont se déployer à partir de la fin des années quatre-vingt sur les informations et les communications

organisationnelles, qu'il s'agisse des travaux critiques qui s'inscrivent dans la même perspective que le « premier Crozier », ou des travaux critiques qui s'inscrivent dans des logiques plus fonctionnalistes, doivent certainement beaucoup au travail précurseur de Michel Crozier et du centre de sociologie des organisations, même si une bonne part de l'effort théorique de constitution d'un champ de recherche sur ces processus a consisté à tenter de s'en démarquer.

Notes

1. Crozier Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.
2. Crozier Michel et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 445 p.
3. Paulange-Mirovic Alexandre, *Genèse d'une sociologie des organisations en France. L'importation des savoir-faire de la psychologie sociale américaine par Michel Crozier (années 1950)*, in Martine Kaluszynski, Renaud Payre (dir.), *Savoirs de gouvernement. Circulation(s), traduction(s), réception(s)*, Paris, Economica, 2013, pp. 86-101].
4. Rizzi Bruno, *La bureaucratisation du monde – 1*, Paris, Champs libres, 1976, 107 p.
5. Crozier Michel, *Human engineering – Les nouvelles techniques « humaines » du big business américain*, Paris, Les temps modernes, n° 69, juillet 1951.
6. Voir Crozier Michel, *Ma belle époque. Mémoires, 1947-1969*, Paris, Fayard, 2002.
7. Voir Paulange-Mirovic Alexandre, Op.Cit.
8. Voir notamment Crozier Michel, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1970, 240 p., et *On ne change pas la société par décret*, Paris Grasset, 1979, 278 p., *Etat modeste, état moderne – Stratégies pour un autre changement*, Paris, Fayard, 1986.
9. Crozier M., Huntington S. et Watanuki J., *The crisis of democracies- Report on the governability of democracies*, New York, Trilateral Commission, 1975.
10. Par exemple ce passage de « L'acteur et le système » : « L'organisation créée du pouvoir simplement par la façon dont elle organise la communication et les flux d'information entre ses unités et entre ses membres » *op.cit.* p. 74.

LES ÉTUDES MÉDIATIQUES AU PRISME DU GENRE

Dossier coordonné par
MÉLANIE BOURDAA* & LAETITIA BISCARRA**

Dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, l'année 2009 a été marquée par la parution de deux numéros thématiques de revues consacrés respectivement aux femmes et aux études de genre en communication. D'une part, Claire Blandin et Cécile Méadel coordonnaient le dossier « La cause des femmes » publié dans *Le temps des médias* (n° 12). Partant de l'hypothèse que les médias sont à la fois prescripteurs d'une *doxa* et un espace d'expression de revendications, le dossier effectuait un retour historique sur le rôle des médias dans l'émancipation des femmes. D'autre part, la revue *Questions de communication* (n° 15) publiait un dossier intitulé « Penser le genre en Sciences de l'Information et de la Communication et au-delà » sous la direction de Béatrice Fleury et Jacques Walter. Les contributions interrogeaient la discrétion des Sciences de l'Information et de la Communication face aux études de genre au regard de la discipline, de l'ancrage universitaire et sociopolitique mais aussi des objets de recherche, notamment dans le champ des études médiatiques. Quatre ans plus tard, ce dossier thématique des *Cahiers de la SFSIC* participe de la reconnaissance scientifique et institutionnelle de la problématique « Genre et Médias » en Sciences de l'Information et de la Communication. Il s'inscrit en regard de deux productions centrales : d'une part, le dossier « Genre et médias : vers un état des lieux », dirigé par Marlène Coulomb-Gully dans *Sciences de la société* (2011); d'autre part le dossier « Le genre dans la communication et les médias », coordonné par Virginie Julliard et Nelly Quemener pour la *Revue française des Sciences de l'Information et de la Communication* (2013).

* Université de Bordeaux
3, MICA. Courriel : melaniebourdaa@yahoo.fr

** Université Jean
Monnet- St Étienne,
MICA. Courriel : laetitia-
biscarra@hotmail.com

Autour des contributrices réunies dans ce dossier, *Les Cahiers de la SFSIC* se proposent de participer de l'état des lieux de la recherche française à l'articulation des études médiatiques et des études de genre. Dans un premier temps, Marlène Coulomb-Gully revient sur les différentes étapes qui ont jalonné l'introduction puis l'appropriation

de l'opérateur Genre par le champ des Études Médiatiques. Elle procède à une cartographie du champ scientifique et pose une série de préconisations. Parce que le terme générique « Médias » renvoie à une multiplicité de réalités, nous nous attachons ici à prendre en compte les différentes étapes du processus de communication médiatique. Aussi Cégolène Frisque s'intéresse-t-elle aux instances de production. Elle interroge la place des femmes dans les organisations médiatiques en lien avec les politiques d'égalité professionnelle. L'enjeu est central, tant du point de vue de l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle que des catégorisations genrées véhiculées par les représentations.

Claire Blandin et Bibia Pavard partagent ce constat. Leur contribution s'attache à un objet de presse trop souvent perçu comme « illégitime » et propice aux analyses genrées, la presse féminine. Les auteures dressent une archéologie des recherches menées sur cet objet. Elles soulignent la pertinence de la catégorie d'analyse genre, tant du point de vue des représentations que de la réception et de la production. Sur ce point, elles soulignent la nécessité d'une sociohistoire des journalistes de presse féminine dans l'analyse de la fabrique médiatique du genre. Sandy Montañola met quant à elle en exergue les enjeux scientifiques d'un autre objet de recherche qui fut également longtemps désigné comme « illégitime », le sport. L'articulation entre sport, genre et médias est en effet centrale, tant du point de vue de la socialisation des pratiques sportives que de la construction des identités. L'auteure effectue un état des lieux des travaux sur la médiatisation du sport sous l'angle du genre : ceux-ci portent sur les logiques éditoriales, les représentations et des lectorats.

La transversalité du genre fait de cet opérateur une ressource précieuse pour les multiples terrains et objets de recherche du champ communicationnel et médiatique. L'article de Nelly Quemener est à ce titre éclairant. Elle stipule que la construction des savoirs au prisme du genre dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication prend toute sa pertinence dès lors qu'on appréhende la dimension performative des médias en termes de genre. Afin d'analyser au plus près la polyphonie des dispositifs énonciatifs, Nelly Quemener plaide pour une approche du genre comme performativité et performance : s'ils sont porteurs d'un sexisme systémique et hétéronormé, les dispositifs médiatiques véhiculent également, dans leurs interstices, des reformulations - potentiellement - subversives des modèles hégémoniques. Marion Dalibert insiste également sur la nécessité de dépasser le binarisme de genre afin d'analyser au plus près l'accès à la visibilité des groupes sociaux minoritaires. Elle revendique une approche intersectionnelle qui prenne en compte les

différents attributs catégoriels qui concourent à la construction discursive de ces identités dans la sphère publique et médiatique. Enfin, Virginie Julliard se saisit également de cette piste intersectionnelle. L'analyse des pratiques culturelles numériques des usagers de sites de rencontres amicales et amoureuses met au jour les différentes négociations des normes de genre qui opèrent, à l'intersection des logiques éditoriales et des pratiques des internautes. Les résultats soulignent par ailleurs l'étroite articulation entre les normes de genre et les autres rapports de pouvoir (âge, classe sociale, catégorie ethnoraciale).

La diversité des approches et objets de recherche présentés dans ces articles témoigne de la richesse et la fécondité des approches genrées dans le champ des Études médiatiques. L'inscription de la notion de genre à l'agenda des Sciences de l'Information et de la Communication, démarche dans laquelle s'inscrit ce dossier, est ainsi caractéristique des enjeux scientifiques de notre interdiscipline. L'usage du genre comme catégorie d'analyse transversale incite en effet à repenser les implicites qui sous-tendent nos pratiques de recherche. Cette démarche s'inscrit pleinement et légitimement au cœur d'un champ disciplinaire qui ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur les dispositifs et discours qui le structurent.

Bibliographie

- BLANDIN C. et MEADEL C. (coord.), « La cause des femmes », *Le Temps des Médias*, n° 12, 2009.
- COULOMB-GULLY M. (dir.), « Genre et médias: vers un état des lieux », *Sciences de la Société*, n° 83, 2011.
- FLEURY B. et WALTER J. (dir.), « Penser le genre en sciences de l'information et de la communication et au-delà », *Questions de communication*, rubrique Échanges, n° 15, 2009.
- JULLIARD V. et QUEMENER N. (coord.), « Le genre dans la communication et les médias », *Revue française des Sciences de l'Information et de la Communication*, rubrique Émergences, n° 4, 2013 (à paraître).

LES ÉTUDES MÉDIATIQUES AU PRISME DU GENRE

MARLÈNE COULOMB-GULLY*

NDLA : La réflexion ici menée sur la question des relations entre Genre et médias reprend en partie des développements proposés dans le cadre des trois articles suivants : « Les SIC : une discipline *Gender blind*? » (Coulomb-Gully, 2009); « Féminin-Masculin : Question(s) pour les SIC » (Coulomb-Gully, 2010); « Genre et médias : vers un état des lieux » (Coulomb-Gully, 2011).

« Les SIC : une discipline *gender-blind*? » : tel était le titre, explicite, d'un article que j'avais rédigé à la fin de la décennie précédente, à la demande de la revue *Questions de communication*² (Coulomb-Gully, 2009). Quelques années plus tard, où en est-on? Des thèses et des HDR de plus en plus nombreuses sont soutenues dans le cadre de la problématique « Genre et médias », un séminaire portée par deux chercheuses de la discipline et axé spécifiquement sur le lien entre Genre, médias et communication est lancé au printemps 2013³ et cette initiative des *Cahiers de la SFSIC*, comme une publication à venir de la *Revue française des SIC* confirment qu'une étape a été franchie. « Enfin », pourrait-on dire. En effet, si le caractère tardif de la rencontre entre SIC et Genre est aisément explicable quoique regrettable, la centralité et l'opérativité du concept de Genre dans les processus de communication comme dans la construction des savoirs rendaient cette rencontre indispensable; le programme de travail désormais entamé est cependant encore largement devant nous.

SIC, Genre et Médias : une rencontre tardive

Alors que bien des disciplines universitaires (histoire, sciences politiques, sociologie, etc.) ont opéré leur « gender turn » au siècle précédent, les Sciences de l'Information et de la Communication sont jusqu'à il y a peu, restées en marge de ce vaste mouvement. Ce n'est pas un hasard si certaines de ces disciplines comptent parmi les plus anciennes et les plus légitimes, et nous avons fait l'hypothèse

* Université de Toulouse
2, LERASS/LCP. Courriel :
marlene.coulomb@
univ-tlse2.fr

(Coulomb-Gully, 2009) que la gémellité profonde des études de Genre et des SIC avait fonctionné comme un repoussoir pour ces dernières, en quête de reconnaissance institutionnelle. En effet, bien des griefs formulés par le monde académique français à l'encontre des études de Genre rappellent ceux qui ont été opposés aux SIC dans leur combat pour la légitimité scientifique. Les deux disciplines, nées dans la foulée de Mai 68 et du vaste mouvement de remise en cause qui a alors traversé la société française, entretiennent une parenté étroite avec le monde anglo-saxon ; cette origine est suspecte pour une partie de l'Université française très marquée par la tradition marxiste et par conséquent méfiante par rapport à tout ce qui provenait des États-Unis. Cette origine anglo-saxonne explique également l'importance de l'approche empirique et la prégnance du terrain dans les études de Genre comme en communication ; or celles-ci sont peu conformes à notre tradition universitaire hexagonale qui a tendance à privilégier le culte du concept et la mystique de l'intellectuel. L'engagement militant des féministes et l'expertise des communicants leur ont également valu des soupçons quant aux exigences de scientificité des disciplines universitaires. Leur statut épistémologique et leur métissage revendiqué (s'agit-il de disciplines ou d'inter-disciplines?) ont renforcé la méfiance à leur égard.

La marginalisation dans la recherche française des *Cultural Studies* a également contribué à tenir à distance les *Gender Studies* qui en procèdent (Mattelart et Neveu, 2003 ; *MEI* 24-25 ; 2007 ; Glévarec et al., 2008). Les SIC se sont ainsi privées des outils leur permettant de déconstruire le rapport au savoir, en dépassant la pseudo objectivité de la science comme la neutralité prétendue du chercheur (Harding, 1991), qui ont longtemps fait obstacle à la reconnaissance du Genre comme discipline scientifique et à son extraordinaire potentiel explicatif. Engagées dans la foulée des *Cultural Studies* ou dans des espaces plus réceptifs à la pensée et à l'action féministes, les recherches sur « Genre et médias » sont de ce fait largement développées dans les pays scandinaves, dans le monde anglo-saxon et dans certaines régions d'Amérique latine, alors qu'aucune synthèse sur ce thème n'existe à ce jour en français.

Revenant au calendrier de cette rencontre manquée, notons enfin le caractère politique de l'agenda scientifique. Marie-Joseph Bertini note avec justesse que la France s'est tenue à l'écart du *Gender Mainstream*, qui préconise une approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes et la reconnaissance du Genre comme dimension structurante de la société comme des savoirs (Bertini, 2009). À cette posture générale, ajoutons une frilosité particulièrement marquée des gouvernements de droite à l'égard de cette question. Le gouvernement

socialiste récemment arrivé au pouvoir semble faire de l'égalité entre les sexes une priorité: l'agenda politique pourrait favoriser la prise de conscience générale de l'importance de ces questions et contribuer ainsi à l'intégration du Genre dans l'ensemble des problématiques scientifiques⁴.

Centralité et opérativité du concept Genre pour penser les médias

À l'instar des tribunaux ou des écoles, les médias relèvent des « technologies du pouvoir » dont parle Foucault, et participent plus que jamais des processus de socialisation genrée. Prolongeant la réflexion de Foucault, Teresa de Lauretis parle à leur propos de « technologies de genre »: « Le genre, comme la sexualité, n'est pas la propriété des corps ou quelque chose qui existe originellement chez les humains, mais (...) il est 'un ensemble d'effets produits dans les corps, les comportements et les relations sociales', pour reprendre Foucault, et ce grâce au déploiement d' 'une technologie politique complexe' » écrite-elle (de Lauretis, 2007 : 41).

Pour l'auteure, si le Genre est (une) représentation, la représentation du Genre est sa construction. Pour illustrer sa thèse, elle propose l'exemple suivant : quand on coche un F sur un formulaire administratif, « alors que nous pensons que nous étions en train de cocher le F sur le formulaire, n'était-ce pas en fait ce F qui imposait sa marque sur nous ? » (de Lauretis : 62). « Nous collant à la peau comme une robe en soie mouillée », écrit-elle par ailleurs. Comprendre comment la représentation du Genre est construite par une technologie donnée est alors considéré comme une étape prioritaire du programme de recherche établi par la chercheuse, les médias étant au cœur de ce processus.

Les féministes ne s'y sont pas trompées qui dès les années soixante, ont montré du doigt les magazines féminins et la publicité, dénonçant leur conservatisme et pointant leur responsabilité dans le maintien des femmes dans des jeux de rôle convenus confortant la domination masculine et la société patriarcale (Sullerot, 1966; Dardigna, 1974 et 1978 et, aux États-Unis, Friedan, 1964). Dans la continuité du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, elles rappellent qu'« on ne naît pas femme » mais qu'« on le devient » et soulignent l'importance des instances de socialisation dans ce travail de formatage, au premier rang desquelles les médias.

Cinquante ans plus tard, où en est-on? Si l'état des assignations genrées s'est desserré - en témoignent une plus grande égalité entre

hommes et femmes, tout au moins en Occident, et une redéfinition plus large des sexualités -, la place et le rôle des médias dans la société se sont accrues, rendant leur analyse plus que jamais nécessaire.

Par ailleurs, la focale resserrée sur les seules femmes dans les travaux que l'on vient d'évoquer s'est élargie. Il s'agit désormais de prendre en compte la représentation des femmes et des hommes dans les médias, mais aussi d'interroger plus largement *l'articulation du masculin et du féminin*. Le bénéfice par rapport à la formulation initiale est double. D'une part, l'intégration des hommes dans les travaux sur le Genre a permis de révéler la fausse neutralité qui tendait à faire croire que seul le féminin était construit, et à considérer les femmes comme « spécifiques » quand les hommes étaient la norme. D'autre part, l'utilisation des notions de « masculin » et de « féminin » désarrimées du binôme hommes/femmes - le féminin n'étant pas plus l'exclusivité des femmes que le masculin n'est celui des hommes - a permis d'intégrer l'ensemble des sexualités (« LGBT » : *lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres*) dans la réflexion. L'emploi du mot « Genre » rend compte de ces mutations.

Rappelons en effet les trois principes au fondement de ce concept (Bérini *et al.*, 2008) : la dénaturalisation du social, corollaire de la perspective anti-essentialiste qui préside à la définition des sexes ; l'approche relationnelle des sexes et le dépassement de la binarité hommes-femmes ; et l'inscription du Genre dans un ensemble complexe de rapports de pouvoir (race, classe, âge...).

Genre et médias : esquisse cartographique et perspectives de recherches

Nous avons jusqu'ici employé le mot « médias » comme un terme générique. Cette facilité de langage est trompeuse : « les médias » - c'est un truisme de le rappeler - n'existent pas. François Jost, que nous suivrons ici, propose de distinguer entre les modes informatif (« c'est pour de vrai »), ludique (« c'est pour rire ») ou fictif (« c'est pour de faux »), selon la stratégie discursive privilégiée par l'énonciateur (Jost, 1997).

Le discours d'information (« c'est pour de vrai ») a suscité de nombreux travaux et l'on comprend pourquoi : le caractère médiatiquement construit du Genre apparaît d'autant mieux que l'on a affaire à des discours revendiquant un « dire vrai » et qui se donnent communément comme le reflet de la réalité. Le « Global Media Monitoring Project » qui depuis 1995 analyse les médias d'information sous l'angle des sexo-spécificités pointe avec constance le « gender gap »

entre la réalité et sa représentation médiatique (<http://www.whomakesthenews.com>). Ces travaux dénoncent l'enfermement catégoriel qui tend à assigner hommes et femmes à des jeux de rôles convenus alors même que la réalité du terrain est plus mouvante et diversifiée. Ce travail d'analyse doit être systématisé et le baromètre des évolutions dans la représentation du Genre par les médias doit être perfectionné (Coulomb-Méadel, 2012).

L'humour (« c'est pour rire ») constitue plus que jamais une modalité d'expression privilégiée du monde médiatique contemporain et un lieu de production particulièrement intéressant des stéréotypes de Genre. Malgré une reconfiguration importante des scènes humoristiques et des performances de Genre qu'elles permettent (Quemener, 2013), le lien entre humour et misogynie reste puissant, de même qu'y est souvent privilégiée la construction d'une virilité ostentatoire et méprisante pour d'autres formes de masculinités (« Les grandes gueules » sur RMC, « Les grosses têtes » sur RTL, etc.) En outre, cet humour apparaît comme une tradition française à laquelle il est d'autant plus malvenu de s'opposer qu'on paraîtra « manquer d'humour », précisément. L'étude de ces discours s'impose, en lien avec la ligne éditoriale de leurs « supports » et leurs audiences.

Les fictions (« c'est pour de faux ») produites en particulier dans le cadre des médiacultures (Maigret et Macé, 2005) dont l'audience est importante, illustrent également la polyphonie constitutive du discours des médias. Les fictions diffusées sur TF1 ne privilégient pas les mêmes représentations du Genre que celles de Canal Plus ou d'Arte, par exemple, comme le montre très bien Laetitia Biscarrat dans sa thèse sur les représentations du couple à la télévision (Biscarrat, 2012).

Une prise en compte fine de la polyphonie constitutive des médias permet d'observer le dépassement de certains stéréotypes, et l'ouverture d'espaces de visibilité fondés sur une reconfiguration des assignations de Genre. C'est ce travail d'analyse, sensible aux tensions et aux logiques contradictoires qui traversent ce vaste ensemble « des » médias qu'il faut désormais approfondir.

Les travaux sur les usages et la réception doivent aussi être développés et le caractère genré des conditions de production être plus systématiquement intégré à la réflexion. Ainsi des logiques à l'œuvre au niveau des professionnels des médias, avec la double ségrégation verticale - qui relègue les femmes en bas de la hiérarchie - et horizontale - qui les affecte à des thèmes spécifiques comme le *care* -. Or des mutations sont en cours⁵ qu'il est nécessaire d'analyser finement, dans la foulée des travaux existant sur le monde journalistique

(Damian-Gaillard *et al.*, 2010), qui doivent être développés et étendus aux animateurs comme aux propriétaires des entreprises médiatiques et être mis en lien avec l'ensemble du processus médiatique.

En aval, il faut développer les recherches sur les usages et les pratiques de réception, qu'il s'agisse par exemple des usages de l'Internet (Jouët, 2003), des jeux vidéo ou de la réception des quotidiens (Debras, 2003) et autres journaux. La dimension genrée de la sociologie des usages ou plus exactement du « paradigme des usages » doit être largement approfondie.

Enfin, trop souvent focalisées sur les seules femmes, les recherches doivent travailler à une meilleure articulation du masculin et du féminin, dans un dépassement de la binarité hommes/femmes (Espineira, 2012) et prendre en compte les rapports de domination dans toute leur complexité (genrée, sociale et raciale en particulier - Dalibert 2012-).

Comme elle reconfigure notre rapport au monde, la radicalité de l'approche par le Genre bouleverse l'ensemble des savoirs disciplinaires. Dans le champ d'investigation ici esquissé et encore largement à construire du Genre et des médias, les objets d'étude sont divers et les méthodes d'analyse mises en œuvres variées, la seule exigence incontournable étant celle de déconstruction critique des impensés, qui est au fondement de l'interrogation de Genre, et rejoint en cela l'objectif heuristique inhérent à toute quête de savoir.

Bibliographie complète à la demande ---

BISCARRAT L., *Les représentations télévisuelles du couple homme-femme: une approche par le genre*, Thèse sous la direction d'André Vitalis, Université Bordeaux 3, 2012.

COULOMB-GULLY M. et MEADEL C., « Plombières et jardinières. Résultats d'enquêtes et considérations méthodologiques sur la représentation du Genre dans les médias », *Sciences de la Société*, n° 83, 2012, pp.14-35.

COULOMB-GULLY M., « Genre et médias: vers un état des lieux », *Sciences de la Société*, n° 83, 2011, pp.3-13.

COULOMB-GULLY M., « Féminin-Masculin: Question(s) pour les SIC », *Questions de communication*, n° 17, 2010, pp.169-174.

COULOMB-GULLY M., « Les SIC: une discipline Gender blind? » *Questions de communication*, n° 15, 2009, pp.129-153.

DALIBERT M., *Accès à l'espace public des minorités ethno-raciales et 'blanchité'*, Thèse sous la direction de Jacques Noyer, Université de Lille 3, 2012.

DAMIAN-GAILLARD B., FRISQUE C. et SAITTA E. (dir.), *Le journalisme au féminin : assignations, inventions, stratégies*, Rennes, PUR, 2010.

Notes

1. La réflexion ici menée sur la question des relations entre Genre et médias reprend en partie des développements proposés dans le cadre des trois articles suivants: « Les SIC : une discipline *Gender blind*? » (Coulomb-Gully, 2009); « Féminin-Masculin : Question(s) pour les SIC » (Coulomb-Gully, 2010); « Genre et médias : vers un état des lieux » (Coulomb-Gully, 2011). Nous convenons d'orthographier « Genre » avec une majuscule lorsque le terme est employé comme synonyme de « rapports sociaux de sexe », pour le distinguer de ses autres usages (le genre grammatical ou littéraire par exemple).

2. *Questions de Communication* 15/2009 « Penser le Genre ».

3. Il s'agit du séminaire porté par Virginie Julliard, MCF à l'Université de Compiègne et Nelly Quemener, MCF à l'Université de Paris 3. En-dehors des SIC, un autre séminaire portant sur « Genre et Médias » est lancé à la même période dans le cadre d'Efigies (association d'étudiant-e-s, doctorant-e-s et jeunes chercheur-e-s en Études Féministes, Genre et Sexualités).

4. Rappelons que l'arrivée de la gauche au pouvoir dans les années 80 s'est traduite par un relatif développement des études de Genre en France, même si ce soutien fut erratique (Coulomb-Gully, 2009) À l'heure actuelle, la loi sur le mariage pour tous et l'ensemble des actions paritaires impulsées par le Ministère des Droits des femmes témoignent de cette sensibilité plus marquée à gauche, de même que la nomination, pour la première fois depuis Yvette Roudy en 1981, d'une Ministre des Droits des femmes de plein exercice. On se gardera cependant de conclure trop hâtivement au caractère définitif de ces avancées...

5. En témoigne par exemple la récente nomination d'une femme comme rédactrice en chef du *Monde*; un hebdomadaire comme *Le Canard enchaîné* reste en revanche très masculin. Là encore, la généralisation est impossible.

PLACE DES FEMMES DANS LES ORGANISATIONS MÉDIATIQUES ET POLITIQUES D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

MOBILISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE, USAGES ET RISQUES DE NON-APPROPRIATION.

CÉGOLÈNE FRISQUE*

Si les recherches sur les enjeux de genre liés au contenu des médias se sont multipliées depuis quelques années, celles portant sur la place des hommes et des femmes parmi les acteurs de la profession sont un peu moins nombreuses. L'intérêt scientifique tend à se focaliser sur les produits médiatiques et les représentations qu'ils véhiculent, tandis que l'analyse des producteurs est soit laissée de côté, soit mobilisée comme variable explicative, mais rarement appréhendée de manière autonome comme objet même de l'enquête. Par ailleurs, le niveau micro est souvent privilégié, pour approfondir des études de cas portant sur des terrains restreints, tandis que le niveau macro est en grande partie délaissé, a fortiori en ce qui concerne les approches quantitatives, rares ces dernières années.

D'un autre côté, l'intérêt administratif et politique pour cette question s'est renforcé, d'abord en lien avec la question des représentations des hommes et des femmes dans les médias, puis avec celle de l'égalité professionnelle, qui impose la production d'indicateurs et la mise en place de négociations collectives. Comment comprendre ces mesures politico-administratives et les approches qui les sous-tendent? Quels sont les usages que l'on peut observer et les effets que l'on peut anticiper?

Les actions politico-administratives: entre place des femmes dans les médias et égalité professionnelle

Une démarche de mesure de la place des femmes dans les médias

Depuis 2007, plusieurs rapports administratifs et parlementaires ont été consacrés à la place des femmes dans les médias, en s'intéressant d'abord aux contenus médiatiques et aux représentations des hommes et des femmes, et en établissant ensuite un lien avec la proportion des uns et des autres dans les rédactions, et notamment aux postes

* Université de Nantes, CRAPE. Courriel: cegolene.frisque@univ-nantes.fr

à responsabilités. Ainsi, à la suite du rapport de Margaret Gallagher et de l'ONG Media Watch, sur le projet mondial de monitoring des médias (Global Media Monitoring Project, GMMP, 2005), un rapport parlementaire de Gisèle Gautier a été déposé au Sénat en 2007, puis un rapport administratif a été rédigé par Michèle Reiser et Brigitte Grésy au nom de la commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias, en 2008. Ces documents s'appuient sur les constats du GMMP d'une minoration des femmes dans le contenu des nouvelles, et établissent un lien avec la sous-représentation des femmes en tant que journalistes dans les rédactions, accentuée au niveau des postes à responsabilités. Pour résumer, si à cette période les femmes représentaient 43 % des journalistes titulaires de la carte de presse, leur part se réduisait à un tiers des chefs de service, à un quart des rédactions en chef, puis à un dixième des dirigeants d'entreprises médiatiques.

Par ailleurs, les travaux de l'observatoire des métiers de la presse¹ donnent régulièrement des données chiffrées sur la proportion d'hommes et de femmes, leur répartition entre secteurs, qualifications, statuts, leurs pyramides des âges, les écarts de salaires... Ainsi, un rapport sur les données de la carte de presse 2009 (délivrée par la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, CCIJP) présentait un grand nombre de tableaux statistiques. Depuis, des synthèses ont été publiées sur les chiffres de la carte 2010 et 2012, mettant régulièrement l'accent sur les inégalités de sexe² et les écarts de salaires³. En outre, deux autres rapports portant sur les données de la caisse de retraite complémentaire de la presse, Audiens, ont également été diffusés, et fournissent également des données plus larges sur les salariés de l'ensemble du secteur, y compris dans les domaines techniques, commerciaux, de la distribution et de l'encadrement.

Une volonté d'action incitative

Depuis quelques années, la commission sur l'image des femmes dans les médias s'est focalisée sur la place et le rôle des hommes et des femmes en tant qu'experts, thème du nouveau rapport de 2011. Un travail de comptage a été effectué, concernant d'abord le nombre d'experts féminins et masculins cités dans cinq journaux et cinq émissions TV, quatre matinales et trois émissions radio, et six magazines de presse hebdomadaires. Les femmes sont à la fois très peu nombreuses parmi les experts cités (entre 15 % pour les magazines, 18 % pour la télévision et 23 % pour la radio), généralement cantonnées à certains thèmes, dits féminins, invitées plus souvent que les hommes en tant que membres d'associations ou journalistes, mais proportionnellement moins fréquemment en tant que dirigeantes, et minorées symboliquement (utilisation du prénom...). Face à cette situation, la commission propose une « autorégulation », avec un « engagement renforcé » de

sa part et une mobilisation des partenaires (écoles de journalisme, producteurs, institutions). Le rôle des entreprises médiatiques apparaît donc quelque peu dilué. L'incitation prend la forme d'une proposition d'un guide de bonnes pratiques et d'une aide à la sensibilisation. Début 2013, un Guide des expertes est publié, comme ressource pour les rédactions. Depuis, les missions de ce groupe ont été transférées à la commission « lutte contre les stéréotypes et la répartition des rôles sociaux » du « Haut conseil à l'égalité », créé le 3 janvier 2013, qui institutionnalise l'implication gouvernementale sur le sujet, par une instance collégiale associant des élus, des représentants de l'État, des représentants d'associations, des professionnels et des universitaires⁴.

En 2013, une commission a également été constituée au sein du CSA sur les « droits des femmes », présidée par Sylvie Pierre Brossolette, qui a effectué plusieurs interventions publiques sur le sujet. Un avis du CSA de début juillet 2013 affirme sa compétence dans le domaine de la surveillance des droits des femmes et de la promotion de l'égalité dans les programmes, et annonce sa volonté de faire appliquer un seuil de 40 % de femmes au sein du conseil (au titre des collègues des instances administratives indépendantes, où ce seuil s'applique). Ici aussi, la question de la présence des femmes dans les instances de décisions est indirectement reliée à celle de l'image des femmes dans les médias, sans d'ailleurs que le lien entre les deux ne soit ni explicité ni interrogé.

La politique générale d'égalité professionnelle

L'autre volet de l'action politico-administrative, portant sur la place des femmes au sein même des rédactions, en tant que productrices d'information, a progressivement été intégré à la politique générale en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Cette politique a débouché sur une obligation de production d'indicateurs et de négociation sur l'égalité professionnelle (décrets du 7 juillet 2011 et du 18 décembre 2012). Le rapport de situation comparée (RCS) est obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés, des négociations doivent être entamées et fixer des objectifs chiffrés de progression. Toute une série d'indicateurs doit être renseignée et communiquée, notamment sur les embauches et les répartitions hommes/femmes selon les qualifications, sur les promotions et accès aux responsabilités, sur les salaires, sur l'utilisation des congés, temps partiels, dispositifs de formation, et plus qualitativement, sur les actions en faveur de la « conciliation » vie familiale-vie professionnelle. Selon la taille des entreprises, trois ou quatre de ces domaines doivent faire l'objet d'un accord fixant des seuils à atteindre (au lieu de deux ou trois dans le premier décret d'application), avec des pénalités financières prévues en cas de non-respect de cette obligation de négociation. Par ailleurs, l'obtention du label « égalité

professionnelle » est présentée comme nécessaire pour être candidat à certains marchés publics.

Dans ce cadre, des données sur les spécialisations professionnelles, les écarts de salaires et l'accès aux positions de pouvoir au sein des entreprises médiatiques pourront être construites au sein des entreprises médiatiques, mais elles concerneront alors l'ensemble des salariés et non spécifiquement les journalistes, ce qui peut permettre de resituer utilement ces derniers dans l'ensemble des organisations médiatiques, mais empêcher aussi l'affinement du constat sur cette catégorie qui joue un rôle particulier dans la production de l'information. En outre, l'accessibilité de ces données, même si elle est exigée par les circulaires, ne sera pas nécessairement aisée. Plus généralement, tout dépend de l'usage qui sera fait de ces dispositifs, de leur appropriation par les acteurs sur le terrain.

Usages et (non-)appropriations par les partenaires sociaux et dans les organisations médiatiques

Un faible nombre d'accords sur l'égalité professionnelle

Un rapport de l'Association pour l'emploi des cadres de 2012 chiffrait globalement le nombre de salariés couverts par des accords de branche à 56 %, par des accords d'entreprises à 35 %, et les deux à la fois 26 %. Les nouvelles mesures visent à augmenter ces ratios, mais leur effectivité n'est pas encore perceptible. Dans les médias, les branches couvrent soit un support, croisé au statut (public, privé, associatif pour les radios et TV), soit un secteur précis (lié à la périodicité et au type de diffusion des titres pour la presse), fractionnant ainsi les négociations. Dans la presse écrite, toutes les branches ne sont pas couvertes. La presse quotidienne régionale a signé un accord général d'égalité professionnelle (février 2010), qui fixe comme objectifs l'accès des femmes aux métiers techniques et à la profession de journaliste, et celui des hommes aux emplois à dominante commerciale, marketing, RH et de secrétariat, l'amélioration de l'accès des femmes aux postes à responsabilités, de leurs évolutions de carrière et de rémunération. La presse magazine et d'information a aussi signé un accord (avril 2010), mais ses objectifs sont encore plus flous, et portent sur l'accès à la formation et le « développement de l'égalité des chances et de traitement ».

Dans certaines entreprises, des accords spécifiques ont été signés, que ce soit dans le cadre d'un accord de branche plus large (Ouest-France) ou en dehors (Radio-France)... Mais ces accords ne sont pas publics, il est difficile de les répertorier, et a fortiori d'en identifier le contenu. Plus largement, on peut se demander dans quelle mesure

les acteurs se l'approprient et quelles sont la signification et l'effectivité d'une politique impulsée par le haut.

La faible mobilisation des partenaires sociaux

Les syndicats d'employeurs des médias, organisés par secteurs de la même manière que les branches où s'effectuent les négociations collectives, sont peu mobilisés sur la question de l'égalité professionnelle, considérée comme un problème sociétal plus large qui ne relève pas de leur action spécifique. Par exemple, le syndicat de la presse quotidienne régionale ne mentionne aucune action dans ce domaine (alors même qu'un accord a été signé), se centrant essentiellement sur la promotion de son système de commercialisation des espaces publicitaires couplés sur l'ensemble des titres. Seul le syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM), issu de la fusion du syndicat de la presse magazine d'information (SPMI) et du Syndicat professionnel de la presse magazine et d'opinion (SPPMO), mentionne cette politique d'égalité professionnelle, en douzième position des dossiers concernant le « social » (deuxième page, peu facile d'accès), un des seize domaines d'intervention répertoriés. Plus généralement, les syndicats d'employeurs de presse sont surtout centrés sur la question des modèles économiques de l'internet, des droits d'auteurs, des aides à la presse et des messageries. Les questions sociales viennent bien en retrait, et celle de l'égalité professionnelle homme/femme est encore subalterne dans ce secteur, la profession étant perçue comme peu problématique sur ce plan.

Au niveau des syndicats de journalistes, c'est surtout au niveau européen que les actions sont menées, autour de la fédération internationale des journalistes, qui a lancé des campagnes sur l'égalité dans les rédactions, l'égalité salariale (*gender pay gap*), les représentations genrées dans l'information, le harcèlement sexuel, et la place des femmes dans les syndicats mêmes de journalistes, avec des rapports sur ces différents sujets. Les syndicats de journalistes français sont associés à ce réseau européen et diffusent ses actions, mais ils semblent généralement peu se les approprier. En effet, le SNJ, l'USJ-CFDT, le SNJ-CGT et le SGJ-FO, dans leurs sites Internet respectifs (consultés le 8 juillet 2013) ne font nulle apparaître la question de l'égalité professionnelle ou des enjeux du genre, et même dans les pages consacrées la FIJ/FEJ, ne mentionnent pas ses actions sur les questions d'égalité professionnelle ou de genre (par exemple dans le glossaire du SGJ-FO, la notion même d'égalité professionnelle ne figure pas).

Une organisation intervient traditionnellement dans ce domaine, l'association des femmes journalistes (AFJ), qui est notamment régulièrement associée à l'enquête récurrente GMMP. Ses responsables

interviennent dans diverses instances à ce titre, et parfois dans des conférences ou dans les médias. Cependant, l'activité collective de l'association semble relativement faible, comme sa capacité de mobilisation. Elle privilégie donc en quelque sorte une action de lobbying, sans réel impact sur le milieu même des journalistes.

Le risque d'une renaturalisation paradoxale des inégalités

Au final, que signifie « obliger » les partenaires sociaux à négocier sur un sujet qui ne les préoccupe pas ? Ne risque-t-on pas soit l'échec, avec un faible nombre d'accords conclus, soit l'évidement de cette politique, avec des protocoles purement formels qui ne portent pas réellement d'objectifs quantitatifs ? L'égalité professionnelle peut-elle être impulsée d'en haut ? Ne risque-t-elle pas alors d'être perçue comme un « gadget », d'être vidée de son sens et désappropriée par les acteurs ?

La difficulté est que l'État a souhaité impulser une politique volontariste en fixant un cadre procédural contraignant, mais sans vouloir décider du contenu même des mesures à prendre. La démarche d'égalité professionnelle fait alors figure d'obligation, mais sans contenu. C'est aux partenaires sociaux de décider de ce contenu, d'en fixer les indicateurs et les objectifs. On peut se demander si en l'absence de mobilisation de ceux-ci, cette politique ne risque pas de se transformer en coquille vide.

Et le fait même de détailler les critères, les niveaux d'analyse, et les mesures prises peut avoir pour effet paradoxal de renaturaliser les inégalités de genre. Par exemple, si les écarts globaux de salaires entre hommes et femmes sont importants, dès que l'on passe à une comparaison à niveau de qualification « égal », et surtout en équivalent temps plein, on constate des écarts plus faibles. Par exemple au niveau national, l'écart global entre les salaires médians des hommes et des femmes est de 25 %, réduit à 18 % environ si l'on élimine les effets des temps partiels, puis à une quinzaine de pourcent si l'on prend les écarts au sein de la même CSP, et même une dizaine de pourcent pour le même niveau de qualification. On pourrait alors même estimer que ce « résidu » correspondrait à l'investissement différentiel des hommes et des femmes dans leur carrière professionnelle. Mais tous ces raisonnements fonctionnent « toutes choses égales par ailleurs », or rien n'est véritablement égal, et c'est alors les règles masculines de fonctionnement du marché du travail et des organisations qui sont universalisées et naturalisées. Ainsi, dans les entreprises ou dans les branches, la tentation peut être grande, au lieu de chercher constater et corriger les inégalités, de leur trouver des explications « rationnelles ». Par exemple en matière salariale, on peut expliquer les écarts de salaires par la moindre ancienneté différentielle des femmes, leur plus faible

niveau hiérarchique, leur moindre promotion... Ce qui devrait faire l'objet de l'action deviendrait ainsi une justification des écarts...

De même, dans la lutte contre le « plafond de verre » et pour « l'accès des femmes aux responsabilités », si l'on ne remet jamais en question le fonctionnement des organisations et les modes de gestion de l'encadrement, et que les femmes continuent à être moins nombreuses que les hommes à vouloir jouer ce jeu de la promotion et de la compétition, alors le risque est grand de les renvoyer à leur « responsabilité », leur « choix ».

De même, la question de la « conciliation » vie professionnelle/vie privée peut s'avérer un piège. Car si des mesures sont mises en place pour favoriser cette conciliation (crèches d'entreprises, accès au temps partiel choisi...) et que ce sont les femmes qui les utilisent le plus (même si la promotion de ces mesures chez les hommes est éventuellement prévue), qu'y faire ? C'est alors leur choix qui sera mis en avant.

Pour finir, on observe un décalage entre la mobilisation politico-administrative sur la question de la place des femmes dans les organisations médiatiques, et les milieux académiques d'un côté – peu sensibles à ce sujet et plus intéressés par le problème des représentations des hommes et des femmes dans les médias –, et les acteurs de l'espace professionnel de l'autre – pour lesquels les enjeux de genre ne semblent pas prioritaires. Et si cette problématique a débouché sur une double mobilisation administrative sur les représentations genrées dans les médias, et sur la question de l'égalité professionnelle, qui s'applique alors aux médias comme aux autres secteurs, l'appropriation de ces deux politiques par les acteurs de l'espace médiatique semble faible. Le paradoxe pourrait alors être que cela débouche sur une banalisation de cette politique perçue comme une coquille vide, voire sur des formes de renaturalisation des inégalités.

Bibliographie complète à la demande _____

BARRÉ V. *et al.*, *Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias*, Association des femmes journalistes, Paris, CFD, 1999.

BOSSHART L., *Femmes et médias*, Fribourg, Université de Fribourg, 1991.

BRIÈRE C. et LAUFER D., *Femmes journalistes, ambitions et réalités*, Editions AFJ, 1986.

COULOMB-GULLY M., « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *Questions de communication*, « Penser le genre », n° 15, 2009, pp.111-260.

COULOMB-GULLY M., « Genre et médias : vers un état des lieux »,

Sciences de la société, « Médias: la fabrique du genre », n° 83, 2011, pp.3-14.

DAMIAN-GAILLARD B., FRISQUE C., SAITTA E. (dir.), *Le journalisme au féminin: assignations, inventions, stratégies*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

DAMIAN-GAILLARD B., FRISQUE C., SAITTA E., « Le journalisme au prisme du genre: une problématique féconde », *Questions de communication*, n° 15, 2009, pp.175-201.

Notes

1. Aujourd'hui intégré à l'observatoire des métiers de l'ensemble de l'AFDAS, organisme paritaire de formation professionnelle du secteur du spectacle, des médias, de l'audiovisuel et de l'animation.

2. Tandis que la CCIJP elle-même n'accorde que peu d'importance à cette dimension. Elle se cantonne en grande partie à son rôle d'enregistrement, mais ses responsables interviennent néanmoins dans certains débats professionnels sur d'autres sujets.

3. Dans les données CCIJP 2011, 13,4 % d'écart entre les journalistes en CDI hommes et femmes, et respectivement 6,8 et 6,2 % pour les journalistes pigistes et en CDD.

4. Concernant les médias, on y trouve Isabelle Germain en tant que fondatrice du site d'information *Les nouvelles news*, mais qui est surtout ancienne présidente de l'association des femmes journalistes, Frédéric Taddei, journaliste, animateur de télévision et de radio, et Marlène Coullomb-Gully, professeure en sciences de la communication.

GENRE ET PRESSE FÉMININE : UN VASTE CHANTIER ENCORE PEU EXPLORÉ

CLAIRE BLANDIN* ET BIBIA PAVARD**

La presse féminine est un objet de recherche paradoxal : alors que les magazines féminins constituent le secteur le plus dynamique d'une presse magazine en développement au cours du second vingtième siècle, les chercheur-e-s s'y sont très peu intéressé-e-s. Si elle est longtemps restée dans l'ombre de la recherche, c'est qu'elle était perçue, non pas seulement comme un objet illégitime, parce que trop futile par rapport à une presse d'information sérieuse, mais aussi comme un instrument de la corruption des mœurs féminines, de l'oppression capitaliste et plus tard de la domination masculine.

Le manque de légitimité de la presse magazine en tant qu'objet de recherche est l'héritage de son illégitimité comme objet médiatique. Parce qu'elle diffuse une littérature de distraction à destination des femmes, cette presse est attaquée, comme les romans, par les directeurs de conscience catholiques, comme l'abbé Bethléem, au début du XX^e siècle (Mollier, 2002)¹. Au même moment, ces journaux sont, pour les penseurs socialistes, un danger, car ils détournent de l'engagement politique. Pendant cette première partie du XX^e siècle, l'histoire des journaux qui connaît ses balbutiements ne s'intéresse qu'aux titres politiques. Il faut attendre les lendemains de la Libération pour percevoir une évolution. Au milieu des années 1950, Roland Barthes examine, dans *Mythologies*, les fiches cuisine de *Elle* comme un des symboles de la nouvelle société. Quelques années plus tard, une sociologue s'empare de l'objet. Dans *La Presse féminine* (1963), Evelyne Sullerot décrit l'histoire d'une démocratisation en trois étapes : la dame, la femme, la ménagère. Puis elle étudie les conditions de financement, d'édition et de distribution de la presse féminine du début des années 1960. Trois ans plus tard, elle réinterroge les mêmes objets en tenant de cerner les modalités d'engagement politique des titres (Sullerot, 1966). Ces recherches ne sont considérées que comme marginales dans les entreprises de synthèse scientifique de l'époque².

* UPEC, CRHEC. Courriel : blandin@u-pec.fr

** Centre d'histoire de Sciences Po. Courriel : bibiapavard@gmail.com

Avec le développement de la deuxième vague du féminisme, la presse féminine est dénoncée comme faisant partie des agents de la domination masculine. Pour Anne-Marie Dardigna (1975), les magazines participent à l'aliénation des femmes dont ils vantent et vendent les corps sur papier glacé. Les magazines féminins deviennent des cibles pour les féministes. En 1970, les militantes du Mouvement de libération des femmes (MLF) choisissent de chahuter les États généraux de la femme organisés par le magazine *Elle*. En détournant le questionnaire transmis aux lectrices, elles en font un manifeste contre l'oppression véhiculée par le discours du journal (MLF, 2009).

Dans les années 1980, c'est à nouveau de la sémiologie qu'émerge un nouvel intérêt pour l'objet presse féminine. Publié pour la première fois en 1986, la synthèse de Samra-Martine Bonvoisin et Michèle Maignien (1986) témoigne d'une demande sociale sur cette question. Paradoxalement, alors qu'il s'agit aujourd'hui d'une presse fractionnée en de nombreux sous-secteurs, et que la presse féminine est le domaine de presse magazine qui réalise les ventes les plus importantes (Sonnac, 2010), les études restent peu nombreuses. Il n'existe par exemple aucune monographie scientifique sur les journaux les plus importants : *Elle*, *Marie Claire*, *Femme actuelle*³. C'est d'autant plus paradoxal que c'est un sujet très populaire chez les masterant-e-s qui réalisent de très nombreux travaux⁴. Malheureusement non valorisés, ils restent souvent méconnus.

Depuis une quinzaine d'années seulement, la recherche en sciences humaines se penche sur ces objets illégitimes. Venue des études littéraires, Sylvette Giet a été pionnière en s'intéressant à la presse du cœur (Giet, 1997). Jamil Dakhli (2010) a, depuis, montré la filiation entre ce secteur et la presse *people* contemporaine. Aujourd'hui considérés par les historiens comme des acteurs sociaux au cœur des mutations du second vingtième siècle, les magazines féminins deviennent la source d'études des mutations des rapports sociaux de sexe (Pavard, 2012 et Blandin, 2012). Dans cette perspective, la presse féminine, dans la diversité de ses discours, est une fenêtre ouverte sur l'étude des relations intra-familiales. Ainsi, alors que le courrier des lecteurs réactive les normes conjugales, la publicité encourage l'accomplissement personnel de chaque membre de la famille (Blandin, 2012).

A priori la presse féminine est en effet un terrain privilégié pour les études de genre. Le genre, compris, comme une « catégorie utile de l'analyse » est « un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur la différence perçue entre les sexes ; il est une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott, 1988 : 141). Si l'on part du principe que ce qui est défini comme féminin relève d'une construction

sociale, alors étudier la presse féminine est un excellent moyen pour comprendre les acteurs et les vecteurs de cette construction. Entre vie réelle et vie rêvée, le succès de la presse féminine tient à la richesse des rêves qu'elle propose à ses lectrices. L'expression de soi, de ses sentiments, crée un lien entre la vie de la lectrice et ce contenu rédactionnel (Devillard, 2010).

Les travaux sur la presse féminine, bien avant le développement des études de genre, ont mis l'accent sur les stéréotypes qu'elle véhicule et la manière dont elle participe à l'intériorisation des rôles féminins. Des recherches récentes tendent à proposer une lecture plus complexe de la production et la réception de ces stéréotypes de genre. C'est le cas de la thèse de Justine Marillonnet (2010) sur les images de mode à travers trois magazines (*Cosmopolitan*, *Elle* et *Femme actuelle*) qui invite à penser les représentations offertes par la presse féminine en relation avec les transformations sociales ayant touché les femmes au cours du second XX^e siècle. Dépassant le constat que les images de mode présentent des stéréotypes de genre, elle propose d'attirer au contraire l'attention sur les espaces de négociation. Elle met ainsi l'accent sur la réception et s'appuyant sur les travaux de Joan Rivière et d'Erving Goffman et argue que les pages modes des magazines féminins proposent une identité féminine morcelée qui traduit non pas seulement une « parade de genre subie » mais une « mascarade stratégique ».

Les travaux récents mettent également l'accent sur les injonctions contradictoires qui caractérisent les magazines féminins. Cela est particulièrement visible en ce qui concerne la diffusion d'un discours sur la sexualité dans la culture de masse à partir des années 1960. La presse féminine en fait une stratégie commerciale à un moment qui correspond à la fin de l'âge d'or et à une diminution du lectorat. Le sexe modernise l'image et doit attirer des lectrices plus jeunes. Mais pour certaines journalistes, il s'agit aussi d'une stratégie politique : permettre aux femmes de gagner en liberté. La sexualité est introduite de façon progressive, d'abord sous forme de débats, de sondages où l'avis des lectrices est convoqué puis par l'ouverture aux discours des expert-e-s en particulier les gynécologues, les sexologues et les psychologues (Pavard, 2009). À partir des années 1990, la sexualité est omniprésente dans les magazines féminins et devient l'apanage de journalistes spécialisé-e-s. Une enquête effectuée de janvier à octobre 2004, par le groupe Axel Springer sur neuf magazines (*Bien dans ma vie*, *Cosmopolitan*, *Biba*, *Glamour*, *Avantages*, *Prima*, *Vivre au féminin*, *Top Santé*, *Psychologies*) montre que la sexualité représente 20 % des titres en couverture (Reiser et Grésy 2008 : 70). Si bien que la presse féminine a contribué, comme d'autres médias

de masse à véhiculer à la fois un « droit au plaisir » et un « devoir d'orgasme » (Cardon, 2003). La sexualité libérée est désormais une nouvelle contrainte qui se décline selon les normes de genre : les hommes sont incités à la performance, les femmes sont invitées à jouir sans néanmoins tomber dans la vulgarité. En outre, il est particulièrement intéressant d'avoir une approche intersectionnelle en croisant les identités de genre avec d'autres identités pour envisager la sexualité dans les magazines féminins. La double injonction est ainsi encore plus affirmée dans la presse pour adolescentes. Comme le montre une étude de Patricia Legouge « *Jeune & Jolie* a intégré et de fait relaie l'idée qu'une femme qui affirmerait son appétence sexuelle s'exposerait à être assimilée à une prostituée » (Legouge, 2010 : 147). Le magazine « circonscrit systématiquement la sexualité dans le cadre du couple et érige le sentiment amoureux comme un impératif » (Legouge, 2010 : 150). Le croisement des identités de genre et de race est aussi parlant. Le magazine *Amina*, magazine destiné aux femmes noires francophones, étudié par Virginie Sassoon, met au jour « deux figures féminines stéréotypées : d'une part, la mère dévouée, l'épouse respectée (à qui le magazine donne la parole), et d'autre part, la séductrice, convoitée et dangereuse (condamnée par la première et qui n'est pas interviewée). [...] Alors que la presse féminine généraliste française cherche à les concilier, *Amina* tend à les opposer » (Sassoon, 2012 : 151). Virginie Sassoon note pourtant à quel point cette « vision androcentrée » des relations amoureuses est en décalage avec la vie et même l'opinion de ses lectrices.

Ces injonctions contradictoires auxquelles il faut ajouter les différents registres présentés par les rubriques variées ne doivent pas pour autant masquer les profondes évolutions de la presse féminine au cours du second XXe siècle. Mesurer la manière dont les magazines féminins ont accompagné les transformations sociales, culturelles et politiques touchant les rapports de genre n'est cependant pas simple. Comment mesurer, par exemple, la part de féminisme – qui est un discours spécifique sur le genre – exprimée dans cette presse ? Les années 1960 et 1970 marquent indéniablement un tournant dans la mesure où le féminisme devient à la fois un sujet et une ligne éditoriale, en particulier autour d'un certain nombre de sujets clés : la contraception et l'avortement, la place des femmes en politique, la vie professionnelle. Le renouveau du mouvement féministe dans la société semble trouver un écho dans les principaux titres de la presse féminine en particulier grâce à une nouvelle génération de femmes journalistes sensibles aux arguments du Mouvement de libération des femmes. Cela donne lieu à un certain nombre d'expérimentations éditoriales à la croisée de la presse féministe *underground* et de la culture de masse. Une presse féministe destinée à un large public émerge ainsi aux États-Unis en

1972 avec *Ms Magazine* et en France, de façon beaucoup plus éphémère de janvier 1978 à février 1982, avec *F Magazine* lancé par le groupe Expansion. Il s'agit alors de proposer une alternative aux journaux féminins en proposant un discours plus politique et ancré dans les réalités sociales afin de véhiculer des rôles de femmes plus diversifiés. Parallèlement le journal *Marie-Claire* propose un « cahier femme » qui constitue une sorte d'encart féministe dans le journal. Néanmoins, il n'existe pas encore d'étude systématique de ces innovations éditoriales qui permette de tirer des conclusions plus définitives sur leur impact quant aux normes de genre dans la presse féminine. S'agit-il d'une transformation durable ou d'une parenthèse ? Le travail d'Alice Lepetit sur *Madame Figaro* laisse à penser que la décennie 1980 est le théâtre d'un *backlash*, comme le suggère le sondage publié dans le premier numéro en mai 1980 et intitulé « Féminisme ? Il n'y a plus que les hommes pour y croire ! » (Lepetit, 2009 : 84).

La presse féminine est donc un objet de recherche encore sous exploré, que les études de genre peuvent dynamiser. L'analyse des stéréotypes et des normes est une piste particulièrement heuristique. Tout comme la publicité (Kunert, 2010) ou la télévision (Biscarrat, 2012), la presse féminine est une « technologie de genre », pour reprendre l'expression de Teresa de Lauretis (2007) : c'est une façon de représenter et de se représenter la relation des sexes qui, par l'itération, produit le genre de façon performative. Des études en réception permettent néanmoins de percevoir les négociations à l'œuvre. En outre, comme Stéphanie Kunert l'a fait pour la publicité, on ne peut analyser le discours des journaux féminins sans les mettre en relation avec les discours critiques sur ce média, discours critiques qui sont interprétés et adaptés par les journaux féminins en retour. À ce titre, une inconnue demeure pour nuancer une vision trop figée de ce média : les journalistes. Une sociohistoire de ce segment de la profession serait particulièrement éclairante pour comprendre comment, très concrètement, le genre se fabrique.

Bibliographie complète à la demande ---

- BISCARRAT L., « Une approche du média télévisuel par le genre », in *Problématisation et méthodologie de recherche. Actes des Journées doctorales 2011. Bordeaux, 30-31 mars 2011*, Société française des Sciences de l'Information et de la Communication, 2012, pp.31-41.
- BLANDIN C., *Représentations de la famille dans la presse magazine (1964-1974)*, mémoire en vue de l'habilitation à diriger des recherches en histoire, Sciences Po, 27 novembre 2012.
- BONVOISIN S.-M. et MAIGNIEN M., *La Presse féminine*, Paris, Le Seuil, coll. « Que sais-je ? », 1986.

CARDON D., « Droit au plaisir et devoir d'orgasme dans l'émission de Mémie Grégoire », *Le Temps des Médias*, n° 1, 2003, pp.77-94.
DAKHLIA J., *Mythologie de la peopolisation*, Paris, Le Cavalier bleu, 2010.
DARDIGNA A.-M., *Femmes-femmes sur papier glacé*, Paris, Maspero, 1974.

Notes

1. Abbé Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, Cambrai, O. Masson, 1904 étudié par Jean-Yves Mollier, « Du bon et du mauvais usage des 'bons' et des 'mauvais' livres en France, des Lumières à internet », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 2002, vol. 54, pp.347-359.

2. Dans le tome 5 de *L'Histoire générale de la presse française*, qui porte sur la période contemporaine (publié en 1976 aux PUF), le travail d'Evelyne Sullerot n'est cité que dans les études monographiques traitant des « aspects particuliers » de l'histoire de la presse.

3. Les ouvrages dont nous disposons sont signés de journalistes ou d'anciens professionnels du secteur. Certains sont très utiles au chercheur comme celui de Vincent Soulier, *Presse féminine : la puissance frivole*, Paris, L'Archipel, 2008.

4. On consultera avec profit les répertoires des mémoires soutenus à l'IFP, à l'ENSSIB et au CHCSC de l'UVSQ.

ARTICULER LES ÉTUDES MÉDIATIVES ET LE GENRE AU TERRAIN SPORTIF

SANDY MONTAÑOLA*

Auparavant « au bas de l'échelle de la légitimité culturelle » (Bonnet et Boure, 2007 : 3), le sport est, aujourd'hui, un objet de recherche développé en sciences humaines et sociales. Malgré le développement de cet intérêt scientifique, les SIC ont peu investi le terrain et les recherches sont encore, en majorité, menées en Staps. Étudié au travers des liens qu'il entretient avec des domaines aussi divers que la politique ou l'économie, « (...) le sport est à considérer comme un fait social total qui nous renseigne sur le fonctionnement global de nos sociétés contemporaines » (Bodin et Héas, 2002 : 12). Ainsi, en Staps, l'étude du genre s'est développée à partir des années 1970 (Terret, 2006) mettant au jour la résistance historique (médicale et esthétique) rencontrée par les femmes dans la pratique sportive, leur plus faible présence en sport de haut niveau et aux postes d'encadrement, les distinctions selon les sports, le poids des politiques sportives ou encore la nécessité d'intégrer l'âge, l'origine sociale et la trajectoire à l'étude du genre¹.

Si ces recherches sont rarement centrées sur la médiatisation, toutes la qualifient d'influente, sur la socialisation des pratiques sportives, comme sur la construction des identités sexuées. Parallèlement, il est intéressant de constater l'importance accordée aux médias par les acteurs œuvrant à l'égalité dans le sport, à la fois comme responsables des discriminations et comme outil de changement. Le CIO (Comité International Olympique) les envisage, ainsi, comme un moyen pour augmenter le nombre de femmes dans la pratique sportive et aux postes à responsabilité². Le Parlement européen demande, lui, aux médias « de veiller à une couverture équilibrée du sport féminin et masculin ainsi qu'à une représentation non-discriminante des femmes dans le sport ». La thématique mêlant sport, genre et médias s'est développée aux États-Unis et au Canada. En France, si les travaux sur le genre et les médias se sont récemment amplifiés (Bertini, 2007; Coulomb-Gully, 2009), l'articulation entre sport, genre et médias est quasi-absente. Nous proposons, dans cet article, d'aborder l'enjeu scientifique de cette articulation.

* Université Rennes 1,
Centre de recherches
sur l'action politique
en Europe (CRAPE).
Courriel : montanolas@
yahoo.fr

Au cœur des variables sportives, éditoriales... la sous-médiatisation

Une première approche de l'objet, par étude de corpus, consiste à établir un état des lieux chiffrés de la visibilité des sportives. Selon Mediawatch, le sport est « une caricature » de la sous-médiatisation générale des femmes. De fait, le sport féminin, représenté, en moyenne, 25 % du volume global des pages sportives. Il en est de même dans la presse américaine (23 fois plus d'articles masculins que féminins - Duncan et Messner, 1991; Bishop, 2003); belge (les articles féminins représentent 13 % des articles en communauté française - De Waele, 2000) et espagnole (Consejo Superior de Deportes, 2011).

Plusieurs variables influencent cette médiatisation comme le sport disputé, la nationalité des athlètes, le niveau de l'événement sportif, le résultat (médaille, record...). Elles permettent de dépasser l'équation qui consiste à expliquer la sous-médiatisation des femmes par un nombre moins important de compétitrices, de disciplines disputées ou de médailles remportées (les chiffres ne sont pas corrélés. Le pourcentage de sports médiatisés, par rapport au nombre de sports disputés, est moins diversifié pour les femmes que pour les hommes - Montañola, 2008). Mais, d'autres variables comme le type de médias, la ligne éditoriale, les contraintes économiques et organisationnelles, ou encore les profils des journalistes³ sont autant de pistes à questionner pour mieux comprendre la différenciation construite entre pratique féminine et masculine. Par exemple, l'étude de genre journalistique corrélée aux variables sportives sur la médiatisation des Jeux Olympiques met au jour la construction historique de la bi-catégorisation sexuée dans les années 1960, avec la baisse du nombre d'articles mixtes et la disparition des articles organisés par disciplines au profit d'articles centrés sur les athlètes, ce qui contredit l'idée d'une médiatisation de plus en plus égalitaire (Montañola, 2008). L'étude de l'expertise peut également ouvrir des pistes : « Tous médias confondus, 81 % des experts invités à intervenir dans les médias sont des hommes »⁴. Plusieurs médias et associations proposent d'ailleurs des annuaires féminins, comme *France Télévisions* ou la *BBC* en 2013 avec l'« *Expert Women Database* », pour contribuer à faire évoluer les routines journalistiques. Ainsi, coupler l'étude de la représentation médiatique du sport à celle des locuteurs permettrait de poser la question de l'influence d'une expertise sexuée.

Entre sexe, genre, corps et sport : la complexité des représentations sociales

Le postulat d'un modelage du corps par les représentations culturelles et symboliques remet en question la justification des différences sociales par le corps en tant qu'objet biologique⁵. Le sport est alors un terrain d'étude particulièrement fécond, d'une part, parce qu'il se fonde sur une perspective différentialiste qui consiste à revendiquer des différences physiques entre les sexes, justifiant que les épreuves ne soient pas mixtes. Et, d'autre part, les sports collectifs nés « *du double souci de discipliner l'énergie des jeunes hommes et d'affirmer leurs valeurs viriles, perçues alors comme menacées par la société industrielle et le féminisme* » (Guionnet C. et Neveu E., 2004 : 40) illustrent la place du sport comme vecteur essentiel de socialisation virile⁶.

Une deuxième approche, complémentaire à la première, consiste à interroger les représentations sociales des discours médiatisés. Devenu un objet de recherche en SIC (Martin-Juchat, 2002), le corps sportif médiatisé est révélateur des assignations de genre, comme l'a récemment montré la médiatisation de Caster Semenya, athlète sud-africaine soupçonnée d'être un homme et soumise à des tests de féminité par l'IAAF⁷ ou comme le montre la masculinité définie dans *Sport et Vie* par la force physique, la maîtrise technique, le contrôle de soi, la capacité à supporter la souffrance, etc. (Terret, 2005).

Les recherches s'accordent sur l'existence d'une médiatisation stéréotypée fondée sur la naturalisation des différences entre hommes et femmes. Elle prend trois formes principales (Duncan et Messner, 1998) : une infantilisation (les femmes sont présentées comme fragiles, avec un statut d'enfant), une trivialisation (qui consiste à évoquer leur vie privée au détriment de leurs performances) et une sexualisation (qui se focalise sur les descriptions physiques et la beauté des athlètes)⁸.

Mary Jo Kane et Jo Ann Buysson (2005) évoquent la nécessité d'intégrer la complexité du processus avec ses ambivalences et contradictions. Limitons nous ici à quelques pistes. L'étude des stéréotypes interculturels peut nourrir les identités genrées médiatisées. En effet, Vincent Charlot et Jean-Paul Clément ont observé, dans le sport, la « persistance de processus de naturalisation des différences de race » (Charlot et Clément, 2007 : 112) avec une survalorisation des capacités physiques dites « naturelles » des athlètes noirs. Ces représentations influencent les descriptions médiatiques des corps, comme a pu le montrer Jean-Paul Honoré (2007) au travers de l'infantilisation des joueurs japonais dans *l'Équipe* avec des termes comme « bambins ».

Ainsi, la nationalité du corps médiatisé couplée au genre présume de sa capacité à endurer les coups, comme en boxe anglaise : « c'est du solide... c'est du thaïlandais » ou de sa compétence pour une discipline « elle est taillée pour le fond » (Montañola, 2008).

Les grilles de lecture géopolitiques peuvent également éclairer les enjeux de la médiatisation comme l'étude de *Sporting* (Combeau-Mari et Boulain, 2005), hebdomadaire sportif de la Réunion qui utilise le sport pour promouvoir l'émancipation de la femme, mais également comme solution aux problèmes démographiques ou encore sanitaires. Il en est de même avec la médiatisation des spectatrices de football inscrite dans une stratégie des fédérations de modification de l'image du spectacle vers l'ambiance « bon enfant » qu'apporteraient les femmes (Mennesson, 2008).

Enfin, la comparaison de la médiatisation des deux sexes, dans le cas des championnats du monde d'athlétisme, fait ressortir que la description des corps n'est pas réservée aux femmes, que le look des hommes (bijoux, coiffure) est également présent, tout comme l'évocation de leur vie privée (Montañola, 2012). L'étude de *Sport et Vie* l'a également montré avec la capacité à être un bon chef de famille comme participant de la construction de la masculinité (Terret, 2005). Dès lors, d'autres pistes apparaissent comme le moins grand intérêt des journalistes et du lectorat pour le sport féminin, justifié par une faiblesse technique .

Entre rédaction et réception : la variable du sexe des journalistes et des lecteurs

Considéré comme un « bastion masculin » avec environ 5% de femmes (Callède, 2005), le journalisme sportif est très peu étudié. La médiatisation, plus faible et stéréotypée, des sportives est pourtant souvent rapportée à la plus forte présence de journalistes masculins (De Waele, 2000; Louveau: 1991). Ce qui laisse à entendre que les femmes (lectrices ou journalistes) s'intéresseraient plus que les hommes au sport féminin. En conséquence, des réseaux comme l'Association des Femmes Journalistes et l'Unesco militent pour l'augmentation du nombre de femmes journalistes et pour une représentation plus équilibrée des deux sexes aux postes à responsabilités. La question qui se pose, en creux, est alors celle d'une distinction entre les écrits des journalistes selon leur sexe.

En Staps, la piste d'une production journalistique sexuée a pu être ouverte (Delorme et Raul, 2010), tout comme le recrutement de femmes comme stratégie marketing visant à apporter une sensibilité

dite féminine, pour attirer un nouveau lectorat (Schoch et Ohl, 2010). Pour Erik Neveu (2000), les différences s'expliquent surtout par les rôles sociaux symboliques, la formation, les rubriques, et la conséquence de la « reconquête du lectorat féminin » par les rédactions. Le faible nombre de travaux empiriques sur la question montre pourtant l'intérêt d'ouvrir la sociologie du journalisme sportif au genre en intégrant également le poids des études de lectorat, le lien aux sources ou encore les rapports entre journalistes et communicants. Du côté des lecteurs, Sylvie Debras (2003) a montré que le désintéret de lecture des femmes peut être une réponse face à une conception de l'information masculine, et d'autres recherches ont mis au jour l'influence, dans les goûts sportifs, du poids du sentiment d'incompétence chez les femmes en matière sportive qui les conduirait à s'auto-exclure (Recours et Ferez, 2011). De nouvelles pistes dans l'étude des rédactions et du lectorat s'ouvrent alors avec l'apparition de *pure players* d'informations qui entendent contrecarrer les représentations inégalitaires des médias traditionnels comme *femmes de sport* qui a pour but de « (...) valoriser au maximum le sport féminin français » parce qu'il « (...) n'a pas l'éclairage qu'il mériterait d'obtenir »⁹.

L'inscription en SIC semble pertinente dans l'articulation des études médiatiques, de genre et de sport pour lier la dimension communicationnelle à d'autres (sociales, économiques, etc.). L'étude de la médiatisation du sport sous l'angle du genre fait ressortir une grande complexité, notamment au travers de discours ambivalents, parfois contradictoires. Ainsi, pour dépasser le relevé des discriminations par extraction de corpus et étudier les processus de médiatisation du sport dans leur complexité, plusieurs pistes sont encore peu ou pas explorées comme le contrat de lecture, la corporalité des journalistes¹⁰, les genres journalistiques (les portraits d'athlètes, l'éthos du supporter), la place des consultants (Bonnet, 2007) et de la parole rapportée.

Bibliographie complète à la demande _____

BERTINI M.-J., « Un mode original d'appropriation des *cultural studies* : les études de genre appliquées aux sciences de l'information et de la communication. Concepts, théories, méthodes et enjeux », *MEI*, n° 24-25, 2007, pp.115-124.

BISHOP R., « Missing in action Feature Coverage of women's sports in Sports Illustrated », *Journal of Sport & Social Issues*, n° 2, Vol. 27, 2003, pp.184-194.

BODIN D. et HEAS S., *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Chiron, 2002.

BONNET V. et BOURE R., « Médias et culture sportive. Discours sur

des pratiques et discours des pratiques », *Sciences de la société*, n° 72, 2007, pp.3-8.

BONNET V., « Stéréotypes et éthos dans le commentaire sportif: construction et évolution d'un genre », in BOYER H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp.47-59.

CALEDE J.-P., « Le journalisme de sport en France: une « loi » du genre ? », in TERRET T. (dir.), *Sport et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 187-219.

MARTIN-JUCHAT Fabienne, « Anthropologie du corps communicant », *MEI*, n° 15, 2002, pp.55-66.

Notes

1. Voir T. Terret, C. Mennesson, C. Ottogalli-Mazzacavallo, C. Louveau et A. Bohuon.

2. Résolution, deuxième conférence mondiale du CIO, Femme et Sport, 2000. Et, plus récemment, 5^e Conférence mondiale du CIO sur la femme et le sport, Los Angeles, 2012.

3. Voir les travaux de K. Souanef.

4. <http://www.inaglobal.fr/idees/article/femmes-dans-les-medias-peut-vraiment-mieux-faire> (consulté le 10/4/13).

5. Voir les travaux de D. Gardey, L. Löwy, T. Laqueur et C. Vidal.

6. Voir les travaux de S. Laberge, J. McKay, P. Liotard et C. Mennesson.

7. Journées d'études « L'affaire Semenya »: approches disciplinaires, 11-12 avril 2013, Université Lyon 1 (ELICO, CRAPE, Praxiling).

8. Pour les travaux français, voir C. Brocard, S. Jamain, M. Metoudi, L. Schoch.

9. <http://www.femmesdesport.com>

10. Voir les travaux de R. Ringoot, Y. Rochard.

AU-DELÀ DES BINARISMES L'ANALYSE DU GENRE DANS LES REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES

NELLY QUEMENER*

Récemment apparu et revendiqué comme prisme d'analyse, le genre en Sciences de l'information et de la communication recouvre différentes acceptions. Des travaux qui considèrent le traitement différencié des hommes et des femmes dans les médias (Sellier, 2007), à ceux qui insistent sur les identités de genre dans les dispositifs numériques (Julliard, 2012) ou sur les stéréotypes féminins dans les discours de la presse (Olivesi, 2012), chacun aborde les médias comme un lieu d'expression du genre et de déploiement des normes qui le gouvernent. Dans cet article je souhaite revenir sur la part non plus simplement expressive, mais aussi performative des médias en termes de genre. Je défends ici l'idée que les représentations de la masculinité et de la féminité qui s'y développent participent à la formation discursive du genre et à la constitution des subjectivités (Lauretis, 2007 [1987]). Il s'agit de montrer que si les médias réactivent souvent une conception hégémonique de la différence des sexes, ils sont aussi le lieu où se forment des « résistances locales » et des contre-modèles à même de déplacer cette même conception. Ces résistances se forment aux interstices du langage et du corps, et traduisent les conflits de signification autour du genre et des modes catégorisation qui en découlent. J'évoquerai cette approche du genre au regard du terrain spécifique de l'humour à la télévision, au cœur de mes travaux antérieurs (Quemener, 2011, 2012).

Performance, performativité du genre

Pour aborder le genre dans les représentations médiatiques, il a paru pertinent de s'emparer de la notion de performance. Celle-ci, telle qu'elle a notamment été employée par Judith Butler (2005 [1990]) peut être entendue aussi bien au sens esthétique, de formes et de procédés impliquant le corps, la gestuelle, les mots, qu'au sens d'acte de montrer et de se montrer, de représenter et de se représenter (Schechner, 2006 : 28). Selon la définition qu'en donne Judith

* Université Sorbonne
Nouvelle, CIM, équipe
MCPN. Courriel : nelly-
quemener@gmail.com

Butler, le genre est constitué au travers d'une série d'actes de citation, de répétition des pratiques qui font autorité. Cette performance de genre doit néanmoins aussi être comprise comme une modalité de déplacement des normes qui traversent et constituent les corps : elle est certes une répétition mais *dans la différence*, ce que Derrida appelle une itération (Derrida, 1972 : 13-14). Elle est ainsi, selon Butler, « un faire », une pratique improvisée, qui constitue l'identité de genre plutôt qu'elle ne l'exprime, en se déployant à l'intérieur d'une scène de contrainte, renvoyant ici à une « matrice binaire hétérosexuelle » (2005 [1990] : 96). Suivant cette démarche, on peut considérer que les représentations médiatiques ne donnent pas à voir des identités de genre préconstituées, mais des identités en train de se faire. Elles répètent des chaînes de signification préexistantes et matérialisent sous une forme en partie renouvelée les registres discursifs et répertoires d'action au travers desquelles se forment les modèles normatifs de féminité et masculinité.

Au cœur de la conception du genre comme performance se tient l'enjeu de la catégorisation des corps et les possibles dissonances qui en découlent. Les corps, quoique au cœur de la performance de genre, sont soumis aux normes d'intelligibilité culturelle, qui font du découpage binaire entre hommes et femmes et du rapport de causalité sexe-genre les conditions d'une identité cohérente. Le genre, au sein de ce système binaire, apparaît comme le reflet mimétique du sexe, et implique une analogie entre homme et masculin, femme et féminin (Butler 2005 [1990] : 68). Il est le moyen par lequel le sexe est construit comme un état de nature dont le genre ne serait que la traduction sociale. Par conséquent, tout décrochage dans la chaîne de causalité constituerait une perturbation de l'ordre binaire et de la naturalité des catégories de sexe. Ainsi, si dans les représentations hégémoniques, le genre tend à mobiliser les significations de la « matrice hétérosexuelle », il peut aussi ouvrir à des discordances entre sexe et genre, qui, en tant qu'elles révèlent les modalités de production performative des imaginaires sociaux du genre, nous semblent mériter une attention particulière.

Ces dissonances, lorsqu'elles ont lieu, se situent sur notre terrain à une échelle individuelle : à chaque personnage et à chaque séquence correspondent des versions actualisées du genre. Celles-ci se traduisent par des agencements différenciés du corps et du langage, les deux participant à « faire » le genre. Ces agencements nous amènent à considérer les deux pôles de la performativité. Les actes du langage tels qu'analysés par Austin d'abord, dont la vocation n'est ni constative ni descriptive, mais bien celle d'accomplir ce qu'ils disent (Austin, 1970 [1962]). Ces actes sont au cœur des processus de subjectivation

en tant qu'ils interpellent et de fait, constituent une personne en sujet, soit autorisent, en même temps qu'ils contraignent, ses actions (Butler, 2004 [1997]: 46-50). De telles interpellations recouvrent en creux un procédé d'exclusion: les personnes et les corps non identifiés par le langage appartiennent au domaine de l'« abjection » et de l'inexistant (Butler, 2009 [1993]: 22). Mais si les actes linguistiques sont constitutifs, ils ne sauraient être dissociés des corps qui les énoncent. Or le corps est bien souvent le point aveugle de la parole (Butler, 2004 [1997]: 32): il excède les significations du langage, tout en s'exprimant à travers et dans ce qui est dit. Il n'y a donc pas nécessairement de correspondance entre le « faire » du corps et de la parole, amenant autant de contradictions signifiantes pour l'analyse.

Une telle approche, qui considère la fabrique du genre à l'intersection du corps et du langage, invite à privilégier l'étude de la masculinité et féminité en tant que potentiellement dissociées des corps féminins et masculins qui les performant. D'un point de vue méthodologique, cela implique une analyse en deux temps comprenant d'une part les qualificatifs verbaux et les signes vestimentaires assignant un genre, d'autre part, les attitudes, gestes, expressions faciales ou verbales pouvant signifier un genre concordant ou dissonant. Un exemple tiré de mon travail de thèse est celui du personnage de Michelle joué par l'humoriste Florence Foresti dans l'émission *On a tout essayé* entre 2004 et 2006. La gestuelle de Michelle renvoie à un univers plutôt masculin: points posés sur la table, épaules relevées, dos courbé, gestes amples et tapes sur le genou. Preuve d'inélégance, elle est surtout l'alibi à un ressort du rire basé sur l'impossible qualification du personnage en tant que femme: plusieurs sketches mettent ainsi en scène une contradiction entre l'idéal de féminité auquel aspire Michelle et l'attitude corporelle du personnage plus proche de la « féminité masculine », voire de la masculinité, que de la féminité (Quemener, 2011). Ils révèlent alors la production discursive du sexe et du genre: au corps féminin ne s'adjoint pas uniquement la féminité, mais aussi la masculinité (Quemener, 2012). À la façon des « *female masculinities* » des Drag Kings étudiés par Judith Halberstam (1998), le personnage montre les limites de « l'identification de genre » selon un modèle binaire et l'arbitraire des modes de catégorisation.

Cartographie des dissonances

L'approche par le prisme de la performance de genre n'est cependant pas sans poser problème. À quel moment un « trouble dans le genre », tel que celui identifié chez Michelle, peut-il se voir attribué une signification politique? À cela, il est possible de répondre en se référant à l'analyse de Moya Lloyd (1999) qui tente de faire une distinction entre

performance et performativité en les différenciant selon leur degré d'investissement stratégique. Le terme de performance permet d'englober les actes de représentation qui revêtent une dimension exagérée et théâtrale, par exemple l'évocation de tabous ou l'excès carnavalesque. Parmi ces actes, certains mettent cette théâtralisation au service d'une dénonciation « explicite » des enfermements, des stéréotypes, des modes de catégorisation : ils montrent la construction performative des catégories en signalant leur artificialité. Le terme de performativité ouvrirait quant à lui la voie à la prise en compte des éléments (actes ou signes) qui ne sont pas signalés comme signifiants par la représentation, mais qui n'en revêtent pas moins une dimension perturbatrice. Si la performance semble relever d'une charge politique, en tant qu'elle révèle ouvertement les procédures d'exclusion, la performativité renverrait davantage à des actes implicites, qui n'en présenteraient pas moins un potentiel à se voir érigés en ressource par les récepteurs.

Mais cette distinction entre performance et performativité peut également être entendue au sens d'une territorialisation de la performativité (Cervulle *et al.*, 2013). Parker et Sedgwick (1995) revisitent la performativité austinienne à l'aune d'une réflexion sur la distinction entre la scène de théâtre et la vie de tous les jours. Plutôt que de figer cette dernière, ils proposent de considérer les différentes formes de l'énonciation en fonction des contextes, autrement dit de laisser cours à l'hétérogénéité des situations d'énonciation. On pourrait donner ici l'exemple du récit de soi et de la parole expérientielle, qui quoique se déroulant sur une scène de théâtre et étant portés par un personnage scénique, peut être appréhendé par le spectateur comme doté de la force de l'authenticité. On voit alors que la relation des spectateurs à celui qui énonce et aux mots énoncés ne montrent pas nécessairement d'équivalence – le spectateur peut savoir qu'il s'agit d'un personnage de fiction, mais appréhender les propos énoncés sur un mode documentarisant. Pour rendre compte de cette hétérogénéité de la performativité, il est essentiel de territorialiser les actes : sur quelles scènes, dans quel dispositif, dans quel contexte un acte est-il énoncé ? Le lieu de la performance, s'il ne nous dit rien de la manière dont cette dernière sera appréhendée, permet de mettre à jour les processus de signification de l'acte.

Une telle démarche implique de produire une cartographie des modes d'énonciation du genre en fonction des espaces et des contextes, en ce que chacun d'entre eux produit des formes différentes d'articulation entre corps et langage. La production performative du genre doit ainsi être entendue comme le résultat d'une tension entre des dispositifs contraignants et une certaine capacité d'agir des acteurs sociaux

qui s'y manifestent (Foucault, 2001 : 299). Dans le cadre de l'étude des médias et plus particulièrement des dispositifs télévisuels, cela implique d'une part de prendre en considération l'organisation matérielle et les processus (Flageul, 1999 : 123) qui configurent les activités, les rôles et les relations en fonction de publics « idéaux » (Lochard & Soulages, 2003 : 90). D'autre part, il s'agit de considérer la marge d'action des différents intervenants, celle-ci permettant parfois des agissements au-delà du cadre d'une émission. On pense à ce titre aux apparitions de l'humoriste Axelle Laffont sur le plateau d'*On n'est pas couché* en 2007 : par des incursions intempestives sur le plateau, cette dernière impose sa présence provocatrice et hypersexualisée, multipliant les termes crus et adoptant une attitude castratrice à l'égard des invités masculins (Quemener, 2012). Plus qu'elle ne fait rire, elle s'amuse à brouiller la distinction entre son personnage et elle-même, et à créer un malaise chez des intervenants incapables de qualifier ce moment. Quoique cadrant l'intervention de Laffont, le dispositif de l'émission se trouve mis à mal par la part imprévisible des sketches, celle-ci étant une condition à cette version actualisée et potentiellement perturbatrice de la féminité.

C'est dans les interstices des dispositifs que se situent donc les possibilités d'une reformulation des modèles dominants. Celles-ci se traduisent par des conflits de définition autour des catégories, des normes et des identités. Conflits qui montrent bien que les représentations médiatiques « ne sont pas un réservoir d'idéologies consacrant et reproduisant la supériorité masculine et la subordination féminine » (Maigret, 1995). Au contraire, elles sont le lieu d'ambivalences et de *double speak* (Burch, 2000) qui sont autant de traces de l'incorporation progressive, parfois à des fins hégémoniques, des dissidences. Face à de telles ambivalences, une mise en perspective socio-historique nous paraît essentielle : elle permet notamment, plutôt que de présupposer le caractère subversif des décrochages au système sexe-genre, d'interroger l'univers de discours dans lequel ils opèrent. Toute dissidence peut en effet se révéler soumise à des effets de *backlash* (Faludi, 1991). En Grande-Bretagne, une série de travaux (Attwood, 2009 ; McRobbie, 2009) ont ainsi montré que la promotion dans la culture populaire d'une féminité autonome, sexuellement libérée, émancipée, si elle contredit le modèle d'une féminité prude et passive, réactive également la sexualisation du corps féminin sous le regard masculin. Il en découle que l'incorporation dans les médias de ce qui s'impose comme des contre-modèles de genre à un moment donné se fait parfois au détriment d'une attention portée à la permanence de stéréotypes et d'un sexisme systémique.

Bibliographie complète à la demande

ATTWOOD F., *Mainstreaming sex : the sexualization of Western culture*, London & New York, IB Tauris, 2009.

AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire*, trad. par G. Lane, Paris, Points, 1970 [1962].

BURCH N., « *Double Speak*. De l'ambiguïté tendancielle du cinéma Hollywoodien », *Réseaux*, vol. 18, n° 99, 2000, pp.99-130.

BUTLER J., *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du sexe*, trad. par C. Nordmann, Paris, Amsterdam, 2009 [1993].

BUTLER J., *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*, trad. par C. Nordmann, Paris, Amsterdam, 2004 [1997].

BUTLER J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. par C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005 [1990].

CERVILLE M., ALESSANDRIN A. et RAIBAUD Y., « Territorialiser l'homonationalisme. Vers une géographie *queer*? Entretien avec MAXIME Cerville », in Y. RAIBAUD et A. ALESSANDRIN (eds.), *Géographie des homophobies*, Paris, Armand Colin, 2013, pp.105-118.

PENSER LA REPRÉSENTATION DES IDENTITÉS MÉDIATISÉES AU-DELÀ DU GENRE L'APPROCHE INTERSECTIONNELLE

MARION DALIBERT*

Interroger la variable du genre s'avère particulièrement fécond pour le chercheur ayant comme objet les médias : elle enrichit les questionnements portant sur l'accès à la visibilité sociale des groupes sociaux, sur leur possibilité de participer aux débats publics ou encore sur les enjeux politiques entourant les représentations. Prendre en compte le genre permet en effet de comprendre plus précisément le fonctionnement de la sphère publique ainsi que les rapports de pouvoir qui s'y manifestent et qui sont liés à l'identité sociale (Goffman, 1975) des individus et des groupes. Cependant, les identités sociales ne sont pas seulement genrées. Elles sont constituées par d'autres attributs catégoriels (nationalité, religion, âge, classe sociale, « race »¹, etc.) qui conditionnent l'attribution de la reconnaissance (Butler, 2005 et 2006) et l'inclusion — symbolique — à une communauté nationale (Honneth, 2000). Le genre n'est donc pas le seul attribut à prendre en compte quand on décide d'analyser la médiatisation des femmes et/ou des hommes : les identités socio-discursives doivent être étudiées dans leur « intersectionnalité ».

Cette notion, plutôt mobilisée en sociologie, a été utilisée la première fois en 1994 par la chercheuse américaine Kimberlé W. Crenshaw (1994 et 2005) pour rendre compte de la problématique des groupes qui ont plusieurs attributs catégoriels constituant un stigmat. Crenshaw avance que les femmes noires ont une identité intersectionnelle attendu qu'elles additionnent les rapports de domination en faisant l'expérience d'une double oppression : celle du sexisme en raison de leur genre et du racisme à cause de leur couleur de peau. La position sociale des femmes noires diffère donc de celle des femmes blanches et des hommes noirs. Elle est doublement subordonnée. Même si cet usage de la notion d'intersectionnalité a été critiqué, les rapports de pouvoir liés aux attributs catégoriels stigmatisés ne s'additionnent pas mais se configurant mutuellement (Falquet, 2009 et Kergoat, 2009), Crenshaw a donné à voir l'intérêt que représente

* Université Lille 3,
GERiiCO. Courriel :
marion.dalibert@gmail.
com

l'analyse des identités sociales dans leur globalité, sans isoler, ou privilégier, une variable par rapport à une autre.

Prendre en compte la totalité des attributs catégoriels quand on s'intéresse à la représentation médiatique d'un individu, ou d'un groupe, n'est pas sans poser des problèmes théoriques et méthodologiques : comment adopter une perspective intersectionnelle pour analyser un corpus mettant en scène « des femmes », groupe uniquement défini par le genre ? Comment appréhender les autres attributs catégoriels lorsqu'ils ne sont pas *clairement* signifiés ? Car, généralement, seuls ceux qui constituent un stigmaté sont marqués dans les discours. Contrairement aux femmes, les hommes politiques ne sont pas constamment renvoyés à leur identité de genre dans la presse (Leroux et Sourd, 2005), tout comme les personnes socialement identifiées comme blanches ne sont pas caractérisées par la race. En France (et plus largement en Occident), lorsqu'on utilise le terme « femme », implicitement, il signifie femme « blanche ». À l'inverse, une femme « non-blanche » sera souvent désignée par un syntagme, conjugué au féminin, portant la marque de la race (« *une femme d'origine marocaine* », « *une Martiniquaise* », « *une femme issue de l'immigration* », etc.). La norme est rarement signalée, c'est ce qui s'en éloigne qui est signifié. Pour Wayne Brekhus, « le langage joue un rôle essentiel dans le processus social de marquage : le seul acte consistant à nommer ou à qualifier une catégorie la construit simultanément et la fait ressortir comme catégorie » (Brekhus, 2005 : 247).

Les individus marqués socialement — qui appartiennent alors à un groupe minoritaire, vont être souvent mentionnés, décrits, définis par et en fonction de l'attribut identitaire « problématique ». Ils peuvent d'ailleurs faire l'objet d'un article de presse ou d'un sujet de journal télévisé (JT), ce qui aura pour effet de typifier le groupe auquel ils appartiennent. Lorsque les journalistes ont couvert la Marche des femmes des quartiers pour l'égalité et contre les ghettos, action organisée par Ni putes ni soumises (NPNS) qui a eu lieu du 1^{er} février au 8 mars 2003, ils ont illustré la cause portée par ce mouvement social, l'augmentation du sexisme en banlieue, en valorisant le témoignage d'adolescentes « non-blanches ». Ces jeunes filles interrogées ont été, de ce fait, catégorisées en tant que groupe ayant les mêmes attributs catégoriels (les journalistes ont présenté quasi systématiquement des femmes jeunes, hétérosexuelles, de classe populaire et d'origine nord-africaine), mais aussi les mêmes souffrances, vie quotidienne et rapports avec l'entourage (Dalibert, 2013). Dans le cadre du débat public sur le Mariage pour tous en 2012 et 2013, des discours définitoires ont également été portés sur les gays et lesbiennes, en tant que catégorie. Des familles homoparentales ont été

dépeintes, définies et caractérisées au sein de reportages qui ont, dès lors, contribué à typifier le groupe des « homosexuels » dans l'espace public. L'hétérosexualité constituant une norme (Wittig, 2007), peu d'articles de presse et de sujets de JT sont consacrés à cette préférence sexuelle. Celle-ci est plutôt représentée implicitement, comme dans la médiatisation de NPNS, où les groupes mis en scène ont été construits comme étant hétérosexuels, sans que les journalistes n'aient eu à le préciser.

Les identités sociales sont constituées par la totalité des attributs catégoriels², même si certains vont être socialement marqués et constituer un stigmate, alors que d'autres seront considérés comme génériques. Plus les individus ou les groupes sont dotés d'attributs construits socialement comme étant neutres, plus ils disposent de « capital humain » (Purtschert et Meyer, 2009) et d'avantages structurels au niveau de l'accès aux sphères de pouvoir — dont la sphère publique (Fraser, 2001). Ainsi, les attributs catégoriels marqués et non-marqués doivent ainsi être pris en compte conjointement lorsque l'on étudie la construction médiatique des identités.

En nous intéressant à la médiatisation des minorités ethnoraciales dans les médias d'information généraliste dans le cadre de nos travaux (Dalibert, 2012), nous avons remarqué que, depuis les années 1980, les variables de l'âge, de la nationalité, de l'origine, du genre, de la sexualité, du lieu d'habitation et de la classe sociale entraînent pleinement en compte dans le système de représentations de la race. Les Français « non-blancs » sont toujours mis en scène comme étant de la première génération et proches de la culture du pays d'origine de leurs parents. Deux stéréotypes incarnent effectivement les minorités ethnoraciales de nationalité française. Le « jeune garçon » et la « jeune fille des banlieues », dénommés, dans les années 1980, le « beur » et la « beurette », sont caractérisés par leur jeunesse (ils ont entre 15 et 25 ans), leur origine nord-africaine, leur hétérosexualité, leur appartenance à la classe populaire et à la zone géographique de la banlieue. Les « non-blancs » mis en scène comme étant plus âgés, figurés par les stéréotypes de la « mère » et du « père immigrés », partagent les mêmes attributs catégoriels que leurs enfants, à l'exception de la nationalité : originaires du Maroc ou d'Algérie, ils ne sont pas français. Ces quatre stéréotypes ont été construits en tant que « non-blancs » par la représentation médiatique de leur genre : ils sont mis en scène comme étant déviants des normes blanches de féminité et de masculinité. La « jeune fille des banlieues » et la « mère immigrée » sont dépeintes comme déféminisées et soumises aux hommes de leur entourage qui les violentent, tandis que le « jeune garçon des

banlieues » et le « père immigré » sont construits comme virilistes et intrinsèquement machistes.

Dans la couverture médiatique de NPNS, le « problème public » (Cefaï, 1996) du sexisme a été caractérisé comme étant propre aux « non-blancs » : le coupable et la victime ont tous les deux été marqués par la race. L'ethnoracialisation de l'inégalité entre les femmes et les hommes a également été observée dans la médiatisation des Journées internationales des femmes (JIDF), où les reportages illustrant cet événement marronnier sont centrés sur les pays musulmans (Coulomb-Gully, 2009), ou encore dans l'émission de télé-réalité « Maman cherche l'amour », diffusé sur M6 en 2008 et 2009, au sein de laquelle les femmes « non-blanches » ont été les seules représentées comme subissant des inégalités liées au genre (Biscarrat, 2014).

Des hommes « non-blancs » respectueux des femmes ont été mis en scène dans la médiatisation de NPNS, mais ils ont été décrits comme étant des exceptions (des individus donc) face à un groupe homogène catégorisé par les stéréotypes décrits plus haut, stéréotypes qui sont réactivés régulièrement au sein d'événements médiatiques focalisant l'attention publique (Boyer et Lochard, 1998). Ils ont par exemple été visibles, au début des années 2000, au sein de la médiatisation du phénomène des « tournantes », dans celle des émeutes dans les banlieues de novembre 2005, ou encore dans le cadre du débat public sur le port du voile à l'école en 2003 et 2004.

Parallèlement à la représentation médiatique de ces groupes minoritaires, se dessine en creux un stéréotype invisible attendu qu'il est le résultat d'un processus d'identification et de catégorisation implicite, sorte de *citoyen modèle* possédant des attributs catégoriels neutres ou non marqués. Pour Brekhus, « en élaborant une forme composée pour un type particulier, nous construisons également – certes passivement – un cas normatif ou un type générique par l'absence même de toute qualification linguistique » (Brekhus, 2005 : 247). Ainsi, au regard des stéréotypes incarnant les minorités ethnoraciales dans les médias depuis les années 1980, les « blancs » sont également ethnoracialisés par la représentation du genre, même si ce processus est implicite. Les femmes « blanches » sont définies comme étant féminines, indépendantes et émancipées, et les hommes « blancs » sont mis en scène comme étant masculins — mais pas virils — et comme respectant l'égalité de genre. Dans le cadre de la couverture médiatique de la JIDF de 2004, qui était centrée sur l'interdiction du port du voile à l'école et le désaccord entre les mouvements féministes sur cette question, un stéréotype a été construit comme étant opposé à NPNS : la « féministe blanche ». Celle-ci a été représentée comme

âgée, bourgeoise, anti-hommes et comme portant des revendications désuètes et superficielles. L'égalité entre les femmes « blanches » et les hommes « blancs » est en effet présentée comme étant acquise depuis les luttes féministes des années 1970. À l'inverse, comme la victime et le coupable de sexisme sont marqués par la race dans la sphère publique, les militantes de NPNS — qui représentent les intérêts des femmes « non-blanches » — ont été dépeintes comme étant jeunes, fédératrices et comme portant une cause légitime.

La construction discursive d'une féminité et d'une masculinité hétéro-normative est corrélée à la représentation de la « blanchité » - *whiteness* - (Dyer, 1997). La représentation médiatique du genre et celle de la race s'imbriquent. Ces deux variables — ou ces trois variables si on dissocie genre et sexualité — ne peuvent pas être pensées l'une sans l'autre, car elles se coproduisent mutuellement. Adopter une approche intersectionnelle et considérer *ensemble* le genre, la race, la sexualité, l'âge ou encore la classe — que ces attributs soient marqués ou non — permet d'enrichir les résultats des analyses développées en Sciences de l'Information et de la Communication. La prise en compte systématique des attributs catégoriels des producteurs de discours s'avère effectivement nécessaire pour analyser les dispositifs d'énonciation, puisque tout « contrat de communication » (Charaudeau, 2005 : 52) passé entre les partenaires d'un échange est caractérisé, entre autres, par une « condition d'identité » (*ibid.* : 53). De surcroît, interroger la construction médiatique des attributs implicites comme la blanchité, la masculinité ou encore l'hétérosexualité représente un véritable — mais nécessaire — défi disciplinaire, à la fois méthodologique et théorique, pour comprendre plus précisément les enjeux entourant la représentation des groupes majoritaires et minoritaires, et les rapports sociaux qui se matérialisent au sein de la sphère publique.

Bibliographie complète à la demande _____

BISCARRAT L., « Figure de la mère célibataire dans un programme de télé-réalité : une réassignation de genre sous conditions », in Damian-Gaillard B., Montañola S. et Olivesi A. (dir.), *L'assignation de genre dans les médias. Attentes, Perturbations, Défigements*, Rennes, PUR, 2014 (à paraître).

BOYER H. et LOCHARD G., *Scènes de télévision en banlieues 1950-1994*, Paris, INA/L'Harmattan, 1998.

BREKHUS W., « Une sociologie de l' »invisibilité » : réorienter notre regard », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, pp.243-272.

BUTLER J., *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.

BUTLER J., *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

CEFAÏ D., « La construction des problèmes publics : Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n° 75, 1996, pp.43-66.

CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, INA/De Boeck, 2005.

COULOMB-GULLY M., « Femme à la Une : 20 ans de 20 heures ou « la voix de la France » (1982-2002) », *Le Temps des médias*, n° 12, 2009, pp. 125-140.

Notes

1. Nous utilisons la notion anglo-saxonne de race. La race n'a évidemment pas d'existence biologique, mais certaines caractéristiques physiques sont des signifiants, construits socialement comme tels, qui induisent son existence sociale. Nous préférons cette notion à celle d'« ethnicité », insuffisante pour appréhender la problématique du racisme structurel, car elle fait uniquement référence à la « culture » des individus et des groupes.

2. Ceux qui sont considérés comme intelligibles dans une société socio-historiquement située.

LA CONSTRUCTION DU GENRE DANS LES SITES DE RENCONTRE PAR AFFINITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS : LA PISTE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

VIRGINIE JULLIARD*

Les dispositifs d'écriture numérique, tels que les blogs, les forums ou les réseaux socionumériques (Rsn), offrent de nouveaux moyens d'expression, impliquent de nouvelles modalités de mise en scène de soi et constituent une diversité de lieux d'exploration identitaire. Dans une recherche collective en cours¹, nous nous intéressons à la manière par laquelle les identités de genre se construisent à travers les pratiques culturelles numériques des individus dans une perspective pluridisciplinaire (Bourdelloie et Julliard, 2013). Nous appréhendons l'identité comme un processus articulant singularisation du sujet et inscription sociale. Par ailleurs, nous essayons de tenir ensemble deux conceptions du genre. La première, pose que le genre est la « construction sociale naturalisée » du sexe. À la suite de Simone de Beauvoir (1949), Pierre Bourdieu souligne que le travail de « *socialisation du biologique et de biologisation du social* » (1998 : 9) s'opère à différents niveaux de la vie sociale avec pour conséquence de faire considérer des paramètres historiques et sociaux comme naturels. S'inscrivant dans la généalogie du *Deuxième Sexe*, les féministes françaises matérialistes envisagent le genre comme « sexe social » (Mathieu, 1999) et investiguent les « rapports sociaux de sexe ». Dans ce cadre, le genre désigne un système de relations sociales qui s'exprime diversement dans tous les domaines du social : construction différenciée des corps (Mathieu, 1991), division sexuelle du travail (Kergoat, 2000), hétéronormativité (Wittig, 2001). La seconde conception pose que le genre n'a d'existence qu'en tant qu'il est performé, il est l'effet des normes de genre citées par les individus qui les instaurent tout en les transformant (Butler, 1988). Considérant la continuité sexe-genre-sexualité-désir, qui fonde les normes de genre (Butler, 2005), un terrain de la recherche collective concerne la construction des identités de genre dans des sites de rencontres (amoureuses et amicales) par affinité culturelle et de loisirs. Il s'agit en particulier de comprendre comment les normes de genre sont citées, confortées ou contournées, tant par les concepteurs et

* Université technologique de Compiègne, COSTECH. Courriel : virginie.julliard@gmail.com

l'instance éditoriale que par les internautes dans *On va sortir* (site de rencontres strictement amicales pour les 18-69 ans), *Points communs* (site de rencontres principalement « amoureuses » pour les adultes), et *Quintonic* (site de rencontres avant tout amicales pour les plus de cinquante ans). Nos hypothèses de départ étaient que le type de rencontre recherché, l'âge et les formes de prise de parole offertes aux internautes influencent sur la construction des identités de genre. Cette contribution présente les premiers résultats de l'analyse sémiotique² des trois sites qui ne valident que partiellement ces hypothèses. Dans un premier temps, nous montrerons que le genre structure les discours des instances éditoriales quel que soit le type de rencontres encouragées. Dans un second temps, nous exposerons comment la négociation des normes de genre, que l'on observe dans les espaces d'expression offerts aux internautes³, révèle la manière par laquelle elles interagissent avec des normes issues d'autres rapports de pouvoir tels que l'âge, mais également la classe ou la « race » (Dorlin, 2009).

Premièrement, il ressort de l'analyse que le genre charpente les discours des trois sites du corpus quel que soit le type de rencontre recherché, mais avec quelques nuances cependant. D'abord, la différence des sexes est sursignifiée dans tous les sites étudiés ; cela s'observe en particulier dans les signes calculés par les dispositifs techniques à partir des déclarations des membres. Ainsi, les images de profil proposées par défaut par *Points communs* et *Quintonic* sont-elles différentes selon le sexe indiqué lors de la phase d'inscription, révélant la norme du dimorphisme sexué des corps. Les internautes ayant déclaré être des « femmes » sont désignées par des silhouettes grises ou roses, aux cheveux longs et/ou portant des jupes, ceux ayant déclaré être des « hommes » sont désignés par des silhouettes grises ou bleues, aux cheveux courts et/ou portant des pantalons. Dans *On va sortir*, les internautes ne sont pas tenus de renseigner leur sexe, et il n'y a pas d'image de profil par défaut commune aux « femmes », d'une part, et aux « hommes », d'autre part. Toutefois, la couleur attribuée aux pseudos (fuchsia pour les « femmes », bleu pour les « hommes ») et le classement en deux colonnes (selon le sexe renseigné) des membres connectés cristallise la catégorisation sexuée des individus. Autre élément qui sursignifie la différence des sexes dans *Points communs* : les tops culturels « hommes » et « femmes » suggèrent une sexualité des préférences culturelles, faisant fi des autres variables susceptibles d'intervenir dans de telles préférences (et par exemple le niveau d'étude, la classe sociale ou l'âge, cf. Donnat, 2009). Il importe de souligner qu'en dépit de ce que suggèrent ces tops, hommes et femmes renseignent des préférences comparables. Pour autant, et bien qu'informés du caractère non signifiant d'une telle distinction, les concepteurs ont choisi de ne pas supprimer ces tops (entretien,

23/11/12). Ensuite, l'hétéronormativité est confortée dans les trois sites, comme en témoignent les publicités pour des sites de rencontre entre hétérosexuels (*Celibparis* ou *Amolatino*) dans *On va sortir*, ainsi que les photographies et les contenus éditoriaux publiés dans *Points communs* et *Quintonic*. Enfin, la division sexuelle du travail n'est jamais questionnée, quand bien même les inégalités qui en découlent sont mises au jour. C'est ce que l'on observe notamment dans « Qui sont les travailleurs les plus pauvres ? »⁴, article publié dans la rubrique « Argent » du magazine de *Quintonic*, et dans lequel un élu syndical aborde la question des retraites incomplètes des femmes qui se sont arrêtées pour élever leurs enfants. Dès lors, les choses paraissent aller d'elles-mêmes. Ceci a pour effet, d'une part, d'entretenir une sorte de fatalisme : les femmes subissant seules les conséquences de leurs interruptions de travail (« à l'époque où j'ai élevé mes enfants, on nous encourageait à rester chez soi, pour pouvoir donner du travail à d'autres personnes et aujourd'hui on le paye durement » témoigne Patoucou, 01/05/13); et, d'autre part, de nourrir des récriminations à l'égard d'un tiers qui incarne le pouvoir hypocrite (l'État, le gouvernement). Corrélativement, la maternité comme voie principale de réalisation des femmes, à laquelle elles doivent tout sacrifier⁵, n'est remise en question dans aucun des sites étudiés.

Lorsqu'ils étoffent leurs pages profil ou qu'ils contribuent sur les sites, les internautes ont la possibilité d'interpréter les normes de genre relayées par les instances éditoriales. Les négociations les plus intéressantes ont été observées dans le magazine de *Quintonic*, qui repose sur un blog outillant la publication de contenus et les échanges entre l'instance éditoriale et les internautes, et en particulier dans les commentaires figurant sous les articles de la rubrique « Mode » qui confortent les normes traditionnelles de la féminité.

Deuxièmement, il ressort de l'analyse qu'en matière de féminité et de séduction, les normes de genre s'articulent de manière complexe avec l'âge, la classe sociale et la catégorisation ethno-raciale. D'abord, la féminité semble contrariée par l'âge : aucun mannequin femme figurant sur les photographies publiées dans la rubrique « Mode » ne dépasse la trentaine (en comparaison, la corpulence est plus facilement associée à la féminité⁶), et dans les articles, les *relookeuses* multiplient les conseils aux Quintoniciennes. Toutefois, dans leurs commentaires, les internautes convoquent le bien-être ou l'affirmation de soi pour repousser la discipline des corps censée rendre les femmes plus féminines mais qui devient trop contraignante avec l'âge. « **Mes bourrelets ne me donnent aucun complexes ! [...]** Et voilà qu'on veut nous faire retourner au début du siècle dernier en nous faisant porter des corsets, gâines et autres artifices (soit disant sexys [...]) plus ou moins

sado-machistes [...] je préfère garder ma joie de vivre que souffrir ou être mal à l'aise dans des trucs constricteurs !... »⁷. Cette confiance en soi est associée à la sagesse qui vient avec le temps, ainsi que nous l'observons dans le forum d'*On va sortir*. Sous le fil de discussion « J'ai des rondeurs »⁸, Odessa77 (42 ans) répond à Jennifer (19 ans) qui se déclare complexée par les siennes : « *J'ai mis plusieurs années à assumer mes rondeurs [...] peut-être parce que j'ai vieilli ou peut-être que j'ai plus confiance en moi ou peut-être que j'ai rencontré des gens qui sont devenus mes ami(e)s ou tout simplement un mix de tout* » (24/02/13). Par ailleurs, avec l'âge, la féminité semble ne pouvoir s'exprimer qu'à travers l'élégance (la figure repoussoir de la « mémère » est régulièrement invoquée), qui suppose une certaine aisance financière. Or les retraitées auxquelles s'adresse *Quintonic* ont des difficultés à obéir à ces injonctions contradictoires. C'est la raison pour laquelle elles sont nombreuses à disqualifier les conseils vestimentaires dispensés par la rédaction. Certaines valorisent au contraire l'astuce dont elles savent faire preuve pour être à leur avantage à peu de frais : « *cet article est bien mais avec une retraite tres petite ne dépassant pas les 700e ,dite mois coment faire pour acheter des articles aussi cher, pour ma part je trouve des etement a bas prix et qui me fond une tres belle silouhaite 'apres beaucoup de personne qui me demande comment je fais pour etre eleante et jamais vieu jeu* »⁹. De plus, si la norme de la blancheur n'est jamais formulée explicitement, elle structure les conseils de beauté dispensés dans *Quintonic*¹⁰. Du reste, nous n'avons identifié aucun mannequin noir dans les illustrations publiées sur le site. Néanmoins, cette norme est mise au jour dès lors qu'une internautes noire se compare avec humour à Blanche Neige sous l'article « Tintin, Lucky Luke, Cendrillon... Quel héros aimeriez-vous incarner ? » (rubrique « Membres »). Répondant à la question qui encourage les témoignages des Quintoniciens, Annienicole, dont l'image de profil donne à voir le visage noir, répond : « *Blanche Neige car je suis blanche comme la neige !!!!!!!!!!!!! mdr J'aime sa fragilité, sa douceur, son humanisme !* » (30/01/13). Ce faisant, elle affirme reconnaître la structure d'attente qui voudrait qu'elle choisisse une héroïne lui ressemblant, mais dissocie l'apparence du personnage de fiction des qualités qu'elle lui attribue pour s'en prévaloir. On soulignera que deux de ces trois qualités sont traditionnellement reconnues aux femmes. Certaines internautes, usent du même moyen pour choisir des héros masculins en vertu des qualités qu'elles leur reconnaissent : « *Malgré que je sois une femme , j'aurai adoré etre le personnage de Zorro* » (Livie, 31/01/13); « *Moi aussi j'aimerais être Corto Maltese...mais en femme.... ; -)* » (Loupilou, 05/02/13).

Si les discours publiés dans les trois sites sont structurés par le genre et confortent les normes de genre traditionnelles, on observe

néanmoins que les internautes négocient ces normes dans les espaces d'écriture que leur ouvrent ces sites. Dès lors, la construction du genre est étroitement liée à l'existence de tels espaces. De plus, il est remarquable qu'en matière de féminité, les normes de genre s'articulent étroitement avec des normes découlant d'autres rapports de domination. Pour autant, cette articulation donne aussi aux internautes la possibilité de jouer une norme contre une autre et de déjouer certaines injonctions. Ces résultats nous encouragent à poursuivre l'étude de la construction du genre dans les sites de rencontre par affinités culturelles et de loisirs au prisme de l'intersectionnalité.

Bibliographie complète à la demande ---

- BEAUVOIR (de) S., *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- BOURDELOIE H. et JULLIARD V., « La question du genre et des TNIC au prisme du dialogue de la sociologie et de la sémiotique », *Epistémè*, n° 9, 2013 (à paraître).
- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.
- BUTLER J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005.
- BUTLER J., « Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory », *Theatre Journal*, n° 4, 1988, pp.519-531.
- DONNAT O., *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2005.
- DORLIN E., *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009.

Notes ---

1. Le projet ARPEGE (La reconfiguration des pratiques culturelles et du genre à l'ère du numérique), que je coordonne avec H. Bourdeloie et N. Quemener, est financé par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la culture et de la communication et le labex ICCA (Industries Culturelles et Création Artistique).

2. J'ai esquissé ce que pourrait être une « sémiotique du genre » en SIC dans Julliard, 2013a.

3. Sur les liens entre négociation des normes de genre, construction de l'identité numérique et formes d'expression offertes aux internautes dans les dispositifs d'écriture numérique, voir Julliard, 2013b.

4. <http://tinyurl.com/lpyhayy>

5. Cf. « Veuf du jour au lendemain, j'ai élevé mes enfants tout seul », <http://tinyurl.com/k5rmkug>

6. Cf. la photographie qui illustre l'article « Comment s'habiller quand on est ronde ? » <http://tinyurl.com/n2p2g8w>

7. « Camoufler ses petits bourrelets sans complexe », commentaire de Mamicoco, 15/11/12.

8. <http://tinyurl.com/l3zddgo>

9. « Comment s'habiller quand le bas du corps vous complexe », Madone10, 11/02/13.

10. Cf. « Comment se débarrasser des tâches brunes » : <http://www.quintonic.fr/bien-etre/magazine/beaute/comment-se-debarrasser-des-taches-brunes>; ou « Prolonger son bronzage à la rentrée » : <http://tinyurl.com/kkjsql6>.

Corps et SIC

QUEL CORPS POUR LES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ?

FABIENNE MARTIN-JUCHAT*

Dans la continuité de la proposition de B. Latour (2006) qui invite les sociologues à opérer un tournant, consistant en un dépassement des postures intellectuelles poststructuralistes, notre intention est, en quelques pages, d'inciter les SIC à défendre cette proposition pour l'étude des rapports entre corps et dispositifs de communication. D'ailleurs, cette discipline assume implicitement cette posture depuis son institutionnalisation.

B. Latour dissocie deux types de social nommés par commodité 1 et 2 (2006, p. 17) : le premier refroidi, routinisé, stabilisé dans des objets, des dispositifs et des techniques ; le second celui des associations subjectives, improbables, hétéroclites. Dans la continuité de sa proposition, notre parti-pris sera le suivant : afin d'étudier le rapport entre des objets de recherche engageants comme le corps et le social 2, il est nécessaire de désenfouir le récit d'un soi scientifique observant ce dernier. Ceci implique de se positionner à un niveau sociologique d'étude des pratiques des acteurs des sciences de l'information et de la communication telles que les pratiques des critères de scientificité qui s'appuient, comme précédemment démontré par J. Jouët (2003), sur des stéréotypes ou des croyances genrés de ce que doit être la science, en tant qu'ingénierie sociale engendrée par l'État. Pour saisir le social 2, nous soumettrons au débat les questions suivantes : afin de comprendre une étude sur les pratiques de réception des rapports sociaux entre sexes par exemple, doit-on savoir la manière dont s'est construit le rapport pulsionnel ou plus globalement émotionnel du chercheur à son objet, et donc à son corps ? Le scientifique se doit-il d'interroger en quoi son rapport sexué et genré aux objets a conditionné ou non la construction de sa posture scientifique ? En effet, la science ne constitue pas l'intégralité de la connaissance et les scientifiques sont aussi des acteurs. Selon J. Butler (2007), l'apparition de la conscience mentale de soi se fait dans une relation de pouvoir basée sur la domination, un assujettissement qui permet la naissance d'un dialogue intérieur. Peut-on dire la même chose de la culture scientifique ? Si la réponse est affirmative, quel degré d'exigence est-il

* Université Stendhal
Grenoble 3, Gresec.
Courriel : fabienne.
martin-juchat@u-
grenoble3.fr

possible de construire quant aux implicites de la posture scientifique, en particulier quand l'objet choisi est nécessairement éprouvant, comme l'est la construction sociale des corps par des dispositifs d'assignation du genre que sont les médias ?

Les degrés d'exigence que nous proposerons seront les suivants : il importe de dépasser les stéréotypes d'opposition entre naturalisme et culturalisme, dans la continuité de la proposition de P. Descola (2011). À ce propos, les SIC sont à même d'incarner cette exigence, l'ayant argumenté à propos des TIC et des médias depuis plus de vingt ans. Cette distinction ne renvoie plus qu'à une volonté académique de maintenir des rapports de pouvoir au sein de la science. Étudier le social 1 avec le postulat d'une coupure épistémologique de type durkheimienne est politiquement valorisé en tant que figure masculine d'une scientificité basée sur la quête de l'objectivité. Cette posture perdure, car la recherche à l'Université ne parvient pas à se décoller de l'assignation du genre qui lui est imposée dans la manière de produire, de diffuser et de valoriser la recherche. En particulier en SIC, discipline dont la naissance est le produit d'une demande socio-économique, perdure la culpabilité d'être le fruit d'une commande, valorisant alors des postures à dominante critiques et dualistes dans leurs rapports aux objets. Doit-on y voir également une explication d'une difficulté des chercheurs en SIC à se détacher de perspectives de recherche critiques ou poststructuralistes, dans lesquels le rapport au terrain n'est qu'une illustration préconstruite ? Qu'en est-il de l'engagement, de la résistance des universitaires et des intellectuels quand il s'agit de traiter d'un sujet aussi engageant que la construction sociale des corps par les médias (Rieffel, 2003) et du positionnement des SIC qui, à leurs origines, se sont caractérisées par la prise de risque et la défense de la complexité du rapport entre social et techniques d'information – communication ?

Le social par les SIC

Institutionnalisées en 1974, les SIC sont une discipline qui reste récente au regard de la longue histoire de la pensée en sciences humaines et sociales (SHS). L'élan de la première génération de chercheurs en SIC, confrontée à un académisme dans le choix des objets reconnus comme scientifiques dans les années 70, a permis à cette dernière de faire évoluer les critères de scientificité dans les approches et dans les objets. Grâce aux SIC, la transdisciplinarité est devenue en soi une exigence dans de nombreux courants de recherche, en particulier lorsque se posent des questions relevant de l'information et de la communication, concepts transdisciplinaires. Cependant, la prégnance, l'étendue qu'ont pris les pratiques des TIC et des médias dans la société moderne

ont généré comme hologramme l'idée que les représentations et les pratiques produites par et sur les TIC sont *LE* social.

Les SIC ont alors soutenu la thèse d'une résistance des pratiques sociales au regard des techniques d'information-communication. Les postures déterministes ont alors été au cœur du débat avec comme argument central: la capacité de résistance et donc d'autonomie intellectuelle des individus, invitant prudemment à dépasser ces postures. Cette angoisse du risque déterministe dans la posture scientifique, au-delà d'un discours effectif de la complexité, a produit cependant des recherches occultant la question de l'influence par le biais d'approches uniquement centrées sur les logiques de production des discours et d'analyse des dispositifs. Il est vrai que parallèlement, nourris par la littérature, les sciences du langage et la sémiotique, les premiers auteurs en SIC ont acquis une expertise reconnue dans l'analyse des discours médiatiques. Les SIC se seraient donc repliées sur l'étude du social 1 dans la continuité de la critique de Bruno Latour à propos de la sociologie? L'acteur est alors délaissé quant à son vécu, à son ressenti, à sa capacité à analyser sa pratique, ou encore, au mieux interviewé, mais sans explicitation suffisamment très claire du statut des discours recueillis, lié en particulier au contexte de l'entretien (témoignage, représentation, illustration, etc.). L'observation participante demeure en effet exploitée dans les travaux, car très souvent réduite à la simple idée d'avoir fait un « terrain ». Comme le souligne P. Le Guern (2007) interrogeant le niveau de conscience de l'observateur et de subjectivité dans l'interprétation des entretiens, depuis la publication des travaux de Malinowski, les SIC ont méthodologiquement peu avancé.

Ce resserrement des SIC en termes d'approches s'est également produit au niveau des objets. C'est l'approche dite communicationnelle qui définit les SIC et donc une analyse des processus de médiations et de médiatisation par le biais de pratiques des dispositifs de communication dans différents contextes sociaux. Pourtant, la définition des objets dénote le contraire. Au-delà des approches, les objets considérés comme communicants le sont si le contexte de production – et non pas le contexte de réception - les a considérés comme communicants. Doit-on y voir un argument scientifique ou du protectionnisme disciplinaire (besoin de créer des frontières)? Pourtant, les objets du quotidien (et encore plus depuis le développement des puces RFID), les corps, les villes sont construits comme des dispositifs de médiations symboliques voire comme des médias, et se voient donc soumis aux mêmes logiques sociopolitiques et au même langage de communication: le modèle structural et binaire du code (Martin-Juchat, 2008).

Les SIC, les corps et les dispositifs de communication

Ces positions caricaturales faites de frontières et de coupures par commodité disciplinaire ne sont guère plus tenables en particulier lorsqu'il s'agit de traiter d'objets comme la question du corps ou du genre. Il y a neuf ans déjà, Rémy Rieffel donnait comme explication à la méfiance et à la suspicion à l'égard de ce type d'objet, une raison sociopolitique (2003). Or, si les cultures ont peu évolué, c'est parce que cela relève aussi d'une anthropologie des pratiques scientifiques, domaine sous étudié à ce jour. Ce n'est bien entendu pas un hasard si ce type d'objet ne parvient pas à prendre sa place en France en SHS. Il implique une posture épistémologique que la recherche en SHS commence à questionner et que les SIC, en miroir des arguments précédemment développés, ont les moyens d'assumer, notamment du point de vue de leur outillage intellectuel. Ce que propose Bruno Latour en réponse aux résistances intra disciplinaires propres à la sociologie : les SIC devrait les dépasser au regard de son histoire. Formulé prosaïquement, il n'est plus possible de penser que le social 1 puisse être étudié d'une manière autonome et coupé du social 2 en particulier lorsqu'il s'agit du rapport corps et médias, soit de penser que le social 1 et 2 sont totalement co-influencés.

Ce que propose Philippe Descola, critiquant également l'anthropologie, est de prendre au sérieux les croyances des acteurs comme savoirs légitimes (p. 56) et d'interroger celles du scientifique en particulier celles qui motivent à croire que les acteurs sont « *ignorants de ce qui les pousse à agir* » (p. 57). Ainsi, il est également réducteur de poser par défaut l'argument d'une absence d'influences des dispositifs d'information et de la communication dans la construction des normes d'interactions et dans l'institution de la société et celui d'un manque de conscience des acteurs quant aux raisons qui motivent leur pratique qu'ils ont des médias. L'argument d'une force d'autonomie du sujet, d'un potentiel d'appropriation par détournement, de résistance symbolique peut être pensé en corrélation avec des niveaux d'influences émotionnels, voire sensoriels, des dispositifs au regard de la constitution d'un sujet à la fois sexué et genré. Comme le souligne B. Latour, « *plus il y a d'influences mieux c'est !* » (p. 342).

« *Le problème est que les SHS n'ont jamais osé être empiriques* » (Latour, op. cit., p. 347). L'argument d'une autonomie symbolique s'inscrit dans un paradigme cognitiviste propre aux années 80-90. Les sciences de la culture réhabilitant l'idée somme toute triviale qu'un individu est aussi fait de chair invitent à défendre la thèse que la pensée est charnellement et émotionnellement ancrée dans des situations culturellement marquées, même si elles demeurent

en partie des produits culturels autonomes dans leurs rapports à la nature (Descola, 2011). Aussi, la pensée soumise à des normes, produit d'une éducation basée sur la catégorisation des corps par le sexe, pourrait alors être genrée par habitudes cognitives et culturelles. Ces habitudes seraient le fruit de pratiques sociales basées sur des interactions avec des dispositifs construits à partir d'un modèle de pensée masculin (Jouët, 2003).

Analyser les pratiques : ce que cela implique comme posture scientifique

Le rapport nature - culture relève, non seulement d'une tension scientifique, mais aussi existentielle. Nous nous reconnaissons dans les démonstrations de F. Nietzsche (1994) ou G. Simmel (1988). La civilisation s'est construite par la tragédie : une civilisation est tragique lorsque, par le biais de l'art et d'un système de transcendance, elle est en quête d'une définition de la condition humaine comme d'un arc entre nature et culture. Comme peut-on alors faire progresser la recherche en SHS, sachant qu'il serait également naïf de penser qu'il est possible d'extraire la science du social? Dans les termes de B. Latour, « *l'opposition entre une science détachée, désintéressée et objective, et une action engagée, militante passionnée perd tout son sens dès que l'on considère le formidable pouvoir de collecte de toute discipline scientifique* » (Latour, 2006, p. 366).

Il importerait donc à l'instar de Bernard Andrieu d'interroger la construction scientifique de soi en particulier lorsqu'il s'agit d'étudier des objets politiquement impliquants : la médiatisation ou la publication de l'euthanasie, de l'homosexualité, de la sexualité ou encore de la religion pour exemples. La question est alors de savoir quel statut et quelle place donner à cela dans une thèse. En effet, comment rendre compte des émotions, des impressions, du vécu, des représentations du chercheur qui sont évacués la plupart du temps car considérés comme non valides scientifiquement, mêmes s'ils sont très souvent à l'origine des hypothèses, voire de la passion de départ pour un objet, un sujet? Il est vrai qu'une évaluation d'une démonstration dite scientifique sera plus facilement réalisable si cette dernière s'appuie sur des statistiques, à partir d'échantillonnages représentatifs que sur une analyse qualitative des vécus. La proposition méthodologique des manuels de la recherche en SHS qu'il importe de construire un cadre conceptuel et des hypothèses avant d'aller sur le terrain ne tient plus que par le fantôme du positivisme. Ce paradigme reste acceptable que par une communauté scientifique soumise à l'angoisse des critères gestionnaires d'évaluation (Latour, 1989).

L'anthropologie propose le croisement méthodologique incluant la mise en exergue des conditions ethnographiques d'élaboration de la démarche scientifique, ce qui n'est pas retenu pour l'instant en SIC. Quand les SIC vont-elles opérer un tournant anthropologique afin de se nourrir de ses méthodes d'investigation et de ses modes de restitution, tout en capitalisant les acquis des études des pratiques des dispositifs médiatiques ? En sortant, comme le propose Descola, du dualisme épistémologique dont les deux extrêmes seraient J. Gibson et N. Chomsky, « *il est urgent de remettre sur le métier la question de l'institution et de la stabilisation des formes collectives de l'expérience* » (p. 73). Concernant l'étude du social 2, à savoir les arrangements que font les acteurs quant à leurs pratiques des dispositifs, il importe de rendre explicite l'éthique du scientifique dans son rapport au monde, subjectivement assumé et explicité dans les travaux. Sortons d'une hypocrisie sur la science, celle qui consiste à la voir non genrée, désincarnée, désobjectivée, rationalisée. Comprendre non seulement les arrangements des acteurs, mais aussi ceux des scientifiques, face au paradoxe d'une relation coupable, car faite de dépendances charnelles et émotionnelles aux médias et quête d'autonomie politique et intellectuelle, est un des objectifs que peuvent se donner les SIC. L'enjeu fondamental réside alors dans la méthode. Les anglo-saxons proposent un mode de restitution nommé *practice based research*. Il ne s'agit pas de confondre cela avec une recherche-action, mais de considérer que tout chercheur est aussi un pratiquant et que tout pratiquant est détenteur d'une théorie tacite et implicite. B. Andrieu (2011) s'inspirant des travaux de Gueetz (1984) reprenant par là les travaux d'H. Garfinkel pose la question suivante : qui sont les experts ? Qui détient la connaissance ? Le savoir est dans la pratique et le chercheur en tant que praticien du social possède aussi cette connaissance. En d'autres termes, la connaissance doit être produite avec des acteurs et non pas un simple processus d'observation de ces derniers (Rozier, 2011). Prendre le risque et l'humilité d'une immersion totale dans des situations et construire la connaissance non pas par traduction, mais par coopération, afin de sortir du rapport hiérarchique induit par la posture sujet – objet (Martin-Juchat, 2012 ! Martin-Juchat, Zammouri, 2012).

Cela implique une posture épistémologique renouvelée : interroger la construction scientifique de soi, interroger ses propres arrangements en particulier affectifs, ses contradictions entre un vécu d'acteurs et une tension, une exigence intellectuelle. Pour ce faire, il importe de mettre en œuvre des croisements méthodologiques, afin de rendre compte de la complexité des relations que les humains sexués entretiennent entre eux par le biais de dispositifs qu'ils ont développés. Enfin, la reconnaissance du discours réflexif du scientifique sur sa propre pratique, non pas comme argument d'objectivité mais comme

discours d'acteurs, soumis également à des enjeux socio-politiques et à des systèmes de croyances permettrait de répondre à une impasse méthodologique : celle de considérer que c'est la quantité d'entretiens et donc la statistique qui, seule, peut faire fonction de système de preuve.

Bibliographie complète à la demande _____

- ANDRIEU, B., 2011, *Le corps du chercheur : Une méthodologie immersive*, Nancy, PUN.
- BUTLER, J., 2007, *Le récit de soi*, Paris, PUF.
- DESCOLA, P., 2011, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, Editions Quae.
- GEERTZ, C., 1984, *Bali. Interprétation d'une culture*, Gallimard.
- JOUËT, J., 2003, « Technologie de communication et genre. Des relations en construction », in *Réseau n° 21 Une communication sexuée* : 53-86.
- LATOUR, B., 1988, *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- LATOUR, B., 2006, *Changer de société - Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte (1^{re} ed. en anglais, 2005).
- LE GUERN, P., 2007, « L'observation : méthodes et enjeux » in *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, PUG : 13-33.

CORPS MALTRAITÉS : L'IMPOSSIBLE COMMUNICATION ?

VINCENT MEYER*

Les corps maltraités dont il est question ici sont ceux des enfants. Les communications sont celles qui visent à sensibiliser et à prévenir leurs maltraitances. Les réflexions et travaux menés jusque-là en Lorraine (Meyer, Lepointe, 2003; Meyer, 2004 et 2006) ont surtout montré que ces maltraitances sur les enfants peinent à être détectées/reconnues en l'absence de stigmates physiques, de signes comportementaux spécifiques liés au corps ou quand les enfants ne les verbalisent pas, et/ou lorsqu'elles ne sont pas dénoncées par des tiers. Posé ainsi, on donne le primat aux images de corps souffrants pour « mieux » prévenir. Depuis 2007, s'est posée à nous la question du signalement¹ et, avec elle, celle de la sous-estimation du nombre de cas de maltraitance. Au-delà des images donc c'est la nature même des informations – à la base « préoccupantes » cf. *infra* – à produire et à diffuser pour communiquer sur ce problème de santé publique qualifié de socio-sanitaire (Tursz, Gerbouin-Rérolle, 2008) qu'il faut interroger.

Ainsi cet article reprend-t-il les deux questions au fondement de mes travaux dans ce champ : quels signes distinctifs d'une souffrance peuvent et doivent être montrés dans les campagnes de communication (prévention et sensibilisation) pour « toucher » différents publics ? Comment, sur cette base, aider les acteurs de la lutte contre les maltraitances à concevoir leurs communications, mais aussi à en mesurer l'efficacité ?

Pour produire ces informations et, avec elles, agir en prévention et en sensibilisation, une première possibilité serait de partir de la cause même, comme pour d'autres « fléaux » socio-sanitaires (maladies, addictions, conduites à risque...). Pour le dire autrement, pouvoir identifier des facteurs explicatifs pour bien cibler et diffuser un contenu « adapté ». Une seconde possibilité serait – pour couvrir le plus grand nombre de situations – de trouver des traductions « adaptées » afin d'influer sur les croyances évaluatives de différents publics/spectateurs et, ce faisant aussi, contribuer à l'esthétisation de la cause (Boltanski, 1993); une troisième possibilité serait de se placer

* Université Nice Sophia Antipolis, I3M. Courriel : vincent.meyer@unice.fr

différemment, un temps, du côté du récepteur pour ne s'interdire aucune approche du problème en termes de perception de la personne maltraitée comme de celle qui la maltraite.

Une maltraitance protéiforme : en identifier les causes pour mieux communiquer ?

Sans entrer dans une analyse poussée des causes, il apparaît que malgré les politiques publiques et recherches engagées, associées aux mobilisations associatives (e.g. l'Observatoire national de l'enfance en danger, le Défenseur des droits, *La Voix de l'enfant*), il reste difficile de caractériser finement les facteurs à l'origine de la maltraitance comme, du reste, ses conséquences, et ceci principalement en raison des formes multiples qu'elle revêt. Anne Tursz (2010 : 22) rappelle la définition de l'OMS et une spécificité française qui élargit encore le spectre des possibles : « La maltraitance de l'enfant comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou psychoaffectifs, de sévices sexuels, de négligences ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans un contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir [...] En France, c'est la notion de "danger" et non celle de "maltraitance" qui fonde la protection judiciaire des mineurs prévue à l'article 375 du Code civil, et qui a été réaffirmée comme centrale dans le texte de la loi du 5 mars 2007² réformant la protection de l'enfance. Cette loi condamne en effet la mise en danger de la santé, de la sécurité et de la moralité ».

Enfant en risque, enfant maltraité ou enfant en danger (cette dernière expression englobe aujourd'hui les deux premières) : cette caractérisation protéiforme se complique encore si on y affine les définitions en incluant « l'insatisfaction des besoins psychologiques de l'enfant, les exigences parentales dont le poids excède les capacités infantiles et les pratiques éducatives déviées par le laxisme ou l'autoritarisme, génératrices de grandes souffrances psychiques » (Coslin, Tison, 2010 : XI). Si communiquer sur tous les antécédents potentiels ou facteurs de risque avérés amènerait à « brouiller » le message, ceci permettrait aussi de contrer le lieu commun qui tend à limiter ce problème à certaines violences et, avec elles, à certains milieux dits en précarité et, de la sorte, permettrait de compléter un traitement médiatique par nature trop « désinformant » ou insatisfaisant. C'est le cas lorsqu'une maltraitance devient un « fait divers » avec le décès d'un enfant. De la sorte, comme le mentionne encore Anne Tursz (2010 : 23 et 97) « derrière cet étalage de faits divers³, ce traitement anecdotique d'un grave problème de société [montre aussi que], les lacunes dans la connaissance scientifique sont immenses [...] Les

parents impliqués dans les trois types de violences aboutissant à la mort de leur enfant ont des profils bien différents et, pour chaque catégorie de décès, souvent bien éloignés de l'image qui en est véhiculée, aussi bien par les médias que par les professionnels qui s'expriment sur le sujet (pédiatres, chirurgiens pédiatriques, psychiatres et psychologues principalement) ».

Comment dès lors traduire ces dangers quand on sait aussi que : « Traduire c'est rapporter un énoncé à un autre, une catégorie à une autre. Traduire, c'est référer » (Callon, 2006 : 211). Dans mes travaux, cette traduction se fonde sur différentes croyances évaluatives et sur le degré d'esthétisation du danger, et avec lui d'une souffrance.

Traduire ou (dé)chiffrer les dangers : avec quelles croyances et esthétisations ?

Deux questions se posent toujours concomitamment dans la construction des énoncés pour communiquer sur pareil danger : celle d'une (re)connaissance de ce dernier pour soi-même ou autrui et celle de la mise en œuvre de l'action qui convient pour y répondre (professionnelle, bénévole, intéressée, désintéressée). Pour le dire autrement, nous mobilisons un type d'information – *i.e.* de croyances évaluatives – pour reconnaître un type de risque et nous devons savoir qu'il existe des personnes et/ou des dispositifs pour agir contre (*e.g.* <http://www.allo119.gouv.fr>). Ces croyances évaluatives sont diversement produites et donc présentes tout au long de notre vie avec : des croyances « profanes » liées à une possible expérience personnelle vécue dans son entourage ou relayées par des garants de légitimité (Meyer, 2004). Elles sont à la base des témoignages qui restent une puissante manière de dire une souffrance ; des croyances « expertes » qui permettent de mesurer l'ampleur *i.e.* énoncer ou convoquer des chiffres officiels d'organismes de recherche (*e.g.* Inserm, 2008 : environ 100 000 enfants, soit 1 %, sont maltraités physiquement chaque année en France), bien qu'ils soient toujours en quête des « chiffres réels » *de facto* plus élevés ; des croyances « médiatiques » liées au traitement de l'actualité par les médias dominants dont on a vu *supra* qu'elles sont toujours objet de tension et de controverse, notamment en raison de leur caractère anecdotique ou superficiel.

Ces trois éléments sont très inégalement mobilisés dans la conception et la réalisation des communications, alors qu'ils complètent l'esthétisation de la cause pour la rendre plus « parlante ». Esthétiser ce n'est ni plus ni moins que mettre en scène des individus en danger/souffrance et notamment celui/celle de leurs blessures, handicaps et/ou déficiences visibles physiques/mentales⁴.

Cette « mise en scène » ou « monstration » commande certes quelque exigence éthique (Meyer, 2010), mais doit avant tout susciter des émotions (indignation, colère, compassion...) qui permettent une nouvelle orientation de l'action (notamment la dénonciation) et une (re)codification du rapport à autrui en danger ou souffrant. Elle se réaligne essentiellement *via* des personnes, mais aussi des objets (peluche, poupée...), des lieux communs (chambre à coucher, gymnase, forêt...). « Bien esthétiser » une souffrance (comme d'ailleurs une professionnalité : l'une complète l'autre), c'est aussi la soustraire durablement aux impératifs de la justification et la valider aux yeux de différents publics. L'esthétisation « prend » d'autant mieux que les différents publics ont une perception des dangers ou souffrances contemporaines sans croyances évaluatives stabilisées. Pour certains autres problèmes de société (e.g. dans les souffrances liées à l'exclusion sociale) les sceptiques peuvent demeurer – face à une mise en image d'un corps en souffrance d'une personne sans domicile fixe – plus nombreux que les convertis. Si le repérage et le signalement d'enfants en danger, *via* des campagnes de communication, ont sans doute permis aux services compétents de prendre en charge davantage de situations, les spécialistes de la protection de l'enfance s'accordent aussi à dire que beaucoup de situations échappent encore. Que faire dès lors pour protéger davantage encore les enfants, faire « réagir » et ainsi (re)codifier l'action ? Quelles sont les traductions les plus efficaces ? Jusqu'à quel point peut-on/doit-on informer sur une maltraitance ses victimes voire ses auteurs, lorsqu'on sait déjà que la réception de pareils énoncés, même diversement équipés, est toujours aléatoire. C'est ce que nous avons voulu vérifier *via* la méthode expérimentale.

Objectiver la réception de l'inqualifiable : un recours à la méthode expérimentale ?

Si la vision médiatique de l'enfance en danger et l'importance de la communication entrent bien dans le registre des préoccupations politiques, publiques et savantes, trop rares sont encore les études qui prennent en compte la manière dont différents publics perçoivent et reçoivent les informations textuelles ou iconiques diffusées en la matière. Le recours aux méthodes expérimentales (Bernard, Meyer, 2013), en complément d'autres techniques d'enquête, peut être ici riche d'enseignements, notamment l'utilisation d'un dispositif technique de réponses en temps réel comme l'*Electronic Audio Response System* (Von Pape, Meyer, 2010)⁵. Ce travail, que nous devons encore poursuivre et affiner notamment dans l'analyse des données recueillies, nous a déjà permis : d'une part, d'étalonner pareil dispositif et ainsi contribuer au questionnement sur les usages de la méthode expérimentale en sciences de l'information et de la communication

(apport effectif des données statistiques recueillies en temps réel avec l'utilisation – ici – d'un boîtier, biais méthodologiques, contraintes d'engagement et mobilisation de volontaires dans une expérimentation...); d'autre part, de vérifier que certaines émotions ressenties par un public peuvent influencer ses opinions quant aux actions à entreprendre pour répondre à une situation de danger ou de risque. Ceci nous amène aussi à repenser l'impact des traductions proposées et donc leur « pouvoir d'influence », mais aussi à interroger à nouveaux frais le poids des images mettant en scène les victimes comme les auteurs dont on sait finalement peu de choses.

Cette étude inédite en France, réalisée en 2009, devait nous conduire à objectiver l'impact de différents messages (spots) de prévention diversement « esthétisés » et d'un documentaire regroupant des témoignages profanes et experts. Si on pouvait poser l'hypothèse que les images sélectionnées et les montages proposés provoquent une forte émotion et, avec elle, des expressions de colère, d'indignation, d'empathie et/ou de compassion, il nous a été plus difficile de montrer que des émotions ressenties en situation expérimentale influencent de manière significative les opinions relatives aux actions à entreprendre (e.g. rompre le silence, s'informer sur les lois et les dispositifs en usage, privilégier des lois plus sévères, des sanctions plus dures, des thérapies et/ou des initiatives de prévention spécifique), et avec elles opèrent une réorientation voulue de l'action (meilleure sensibilité ou vigilance à la question, volonté de dénoncer ces actes et leurs auteurs), même si elles provoquent bien et pour l'ensemble des 140 participant(e)s à cette expérimentation, le désir de réagir contre toute forme de violence faite aux enfants avec une plus grande attention aux victimes.

En ce sens, ces travaux ont aussi questionné, dans une maltraitance à multiples visages, l'utilisation d'images chocs (e.g. stigmates, blessures corporelles) au profit d'une explicitation sur le contexte *i.e* les violences en « milieu sécurisé » ou par des personnes « ayant autorité » qui suscitent, elles, une émotion spécifique (12,5 % reviennent *in fine* sur la nature des images dans les dispositifs de prévention avec une sensibilisation qui devrait être plus offensive). Le nombre de victimes fait davantage réagir avec le sentiment que la fréquence et la gravité des maltraitances restent bien sous-évaluées. L'approche/l'information factuelle et experte semble ainsi porter davantage, même si la source est interrogée et les chiffres discutés⁶. Ces deux points montrent l'importance de distinguer dans les débats actuels sur l'enfance en danger les stratégies de sensibilisation aux actes des dispositifs de dénonciation/repérage de ces derniers.

Conclusion

« Se taire, c'est laisser faire », phrase clé des campagnes reprises pour nos travaux, qui symbolise à elle seule l'impossibilité de ne pas communiquer sur ces situations. Si on admet l'importance de ces données factuelles dans les traductions, on doit aussi les confronter avec ce que Anne Tursz nomme la « négation de la maltraitance » (2010 : 299) *i.e.* une moins en moins grande visibilité de la maltraitance dans les chiffres et statistiques actuellement accessibles. Informer davantage sans donner vraiment à voir... C'est sans doute là que se joue cette impossible communication et ses développements. Si les campagnes publiques permettent – comme l'a montré notre analyse de leur réception – de mettre au jour une adhésion face à l'urgence de la situation et une volonté d'engagement des récepteurs, qui se caractérise par une mise en responsabilité forte et argumentée, un devoir de dénoncer ou d'informer davantage (et au plus tôt), elles confirment surtout l'importance d'être au moins aussi attentif à la monstration de l'inqualifiable (les images « chocs ») par les corps que d'interroger l'emploi ou l'usage de tel énoncé expert et/ou de telle donnée chiffrée sur ce grave problème de santé publique.

Bibliographie complète à la demande _____

- Bernard F., Meyer V., 2013, *Méthodes expérimentales en communication*, revue *ESSACHESS*, Vol 6, N° 1(11), <http://www.essachess.com/index.php/jcs/issue/current>
- Boltanski L., 1993, *La souffrance à distance, Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.
- Callon M., 2006, « Quatre modèles pour décrire la dynamique de la science », pp. 201-251, in: Akrich M., Callon Michel et Latour Bruno *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, Paris, Les presses de l'École des mines.
- Coslin P.G., Tison B., dirs, 2010, *Les professionnels face à l'enfance en danger. Lorsque la méconnaissance fait mal*, Paris, Elsevier Masson.
- Meyer V., 2004, *Équipements méthodologiques et émergence d'un espace scientifique et social: les communications d'action et d'utilité publiques*, Mémoire pour l'Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz.
- Meyer V., 2006, « Voir l'urgence : le cas de la maltraitance dans l'espace public », *Communication & Organisation*, 29, pp. 49-62.
- Meyer V., 2010, « Communiquer la souffrance: quelle exigence éthique? », *Les cahiers du littoral, I/N° 7, Centre d'études et de recherche sur les civilisations et les littératures européennes (CERCLE)*, pp. 295-311.

Notes

1. Le signalement est une obligation légale (article 223-6 du Code pénal se rapportant à la non-assistance à personne en danger; articles 434-1 et 3 du nouveau Code pénal concernant la non-dénonciation de crime et de délits).

2. Cette loi introduit aussi dans son article 12 la notion d'« information préoccupante » et fait disparaître celle d'« information signalante ». L'« information préoccupante est tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger, puisse avoir besoin d'aide, et qui doit faire l'objet d'une transmission à une cellule départementale [lieu/dispositif unique dans les départements pour le recueil de ces informations préoccupantes concernant les enfants en danger ou en risque de l'être] pour évaluation et suite à donner ».

3. Elle parle ainsi (*ibid.*) de « l'image brouillée qu'en a le grand public au travers d'une médiatisation qui, du bébé congelé aux enfants élevés dans des caves, ne vise qu'au sensationnel et à l'étrange » (affaire Courjault en 2006, d'Albertville en 2007, des Côtes-d'Armor en 2008...).

4. Pour une illustration en lien avec l'enfance maltraitée cf. la campagne réalisée par l'agence MC Saatchi GAD déployée sur l'ensemble du territoire avec 100 000 affichettes, 4 millions de flyers et un spot TV à partir du 27 octobre 2008 (source : <http://www.enfance-et-partage.org/spip.php?article52>).

5. <http://projetprotection.canalblog.com>.

6. A. Tursz précise sur ce point (*ibid.*) que : « les chiffres dont on dispose actuellement proviennent de sources multiples et sont collectés selon des méthodes différentes. Leur cohérence est faible et les problèmes méthodologiques sont nombreux, tant dans leur recueil que dans leur traitement et leur exploitation » [mais aussi, p. 28] que « le refus de savoir, par le vide scientifique qu'il entraîne, ouvre la porte à toutes les interprétations politiques possibles de notions telles que les facteurs de risque, la dangerosité ou les populations qui doivent faire l'objet d'une attention particulière, dans des domaines où la subjectivité est particulièrement pernicieuse. En effet, le risque encouru est alors de diriger les interventions vers des populations qu'aucune connaissance scientifiquement acquise n'a désignées, mais qui ont plutôt été identifiées selon des critères politiques ».

LE RAPPORT AU CORPS

PATRICK BAUDRY*

Dans le cadre de mes recherches portant sur les conduites dites à risque, les ritualités funéraires, la pornographie, la violence institutionnelle ou le monde urbain, le corps semblerait constituer une sorte de fil conducteur. C'est, pourrais-je dire, en reposant la question du corps que ces différentes études se sont organisées, sans relation apparente entre elles et pourtant liées par une même préoccupation. Mais c'est en fait bien moins le corps, tel qu'il pourrait s'objectiver, qui m'intéresse, que le rapport au corps que j'ai analysé. C'est la relation entre corps et image que j'interroge aussi. C'est à cet endroit, celui du corps comme inévidence, que la sociologie peut rencontrer une question communicationnelle. Le corps n'est pas pour autant un liant, le moyen d'un zapping. Tout ne communique pas. À certains endroits, le corps pourrait sembler un objet commun. Le plus commun dénominateur. À d'autres endroits, plus intéressants, il ne fait absolument pas « communiquer » d'un lieu ou d'un objet à l'autre. Pour le savoir, il suffit de prendre en considération que le corps de l'aïkïdoka ou du danseur n'ont rien à voir. Comme le corps du cycliste ou de la pornstar ne sont pas les mêmes. A-t-on vraiment besoin d'une « théorie » pour le savoir ?

La question du corps

Une « sociologie du corps » ne m'intéresse pas, si elle se fait compatible des représentations diverses qui peuvent s'enregistrer, de la multiplicité des pratiques que l'on peut recenser, des usages que l'on en répertorier. C'est-à-dire si elle se contente de prendre le corps comme corps, organicité, organisation physique, engin déambulatoire dont il faudrait évidemment souligner la construction sociale. Autrement dit, si cette sociologie ne s'amorce pas depuis la mise en question du corps « évident », et si elle ne pose pas le corps comme question. Aussi bien, la sociologie du rapport au corps qui m'intéresse (par exemple, la question est celle-ci : qu'est-ce qui se met en risque dans la conduite dite « à risque » ?) ne se saisit pas du corps comme d'un terrain, mais fait de sa question une ressource méthodologique.

* Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, MICA, LAIOS-CNRS.
Courriel : Patrick.baudry@u-bordeaux3.fr

Maurice Merleau-Ponty : « Il faut que la pensée de science – pensée de survol, pensée de l'objet en général – se replace dans un « il y a » préalable, dans le site, sur le sol du monde sensible et du monde ouvert tels qu'ils sont dans notre vie, pour notre corps, non pas ce corps possible dont il est loisible de soutenir qu'il est une machine à information, mais ce corps actuel que l'appelle mien »¹. Partir du corps, penser le corps, mais aussi penser la pensée du corps, c'est par exemple ce que fait Aurélie Chêne dans une réflexion sur les fabrications d'espace. Le corps est le lieu même du nouage des pratiques et des représentations. Et l'enjeu d'une prise en compte des perceptions « physiques », c'est de donner accès à la parole, à la manière de dire, au récit d'une situation. On peut aussi dire que le corps est alors le moyen de dépasser la binarité qui se pratique entre « théorie » et « terrain ». Cette partition n'a plus aucun sens, lors même qu'elle s'enseigne toujours, comme s'il fallait choisir de « partir » des idées ou des phénomènes. Isabel Matos Dias le dit bien : « l'empirisme et l'intellectualisme représentent un mode de pensée réducteur ou appauvrissant, parce qu'ils se déploient dans une dimension dérivée, déjà constituée perdant ainsi le contact avec l'expérience perceptive sur laquelle ils s'appuient et dont ils sont d'ailleurs les résultantes. »²

Marcel Mauss fait en 1934 une conférence sur les « Techniques du corps »³ dans laquelle lui-même, en tant qu'orateur, se met en scène et implique ses auditeurs. Le corps n'est pas qu'anatomie, ossatures et ligaments. Il n'est pas seulement ce qu'une culture contribue à former en raison de modes alimentaires et vestimentaires. L'affaire n'est pas celle de l'apparence : il ne suffit pas de commenter les pratiques observables d'un engin déambulatoire. Si le corps est « fait social total », c'est parce que son analyse convoque toutes les instances d'une société, et qu'il constitue la conjugaison du biologique, du psychologique et du social. Mais surtout, Mauss vient montrer que la corporéité est culturelle en ce sens que la culture n'est pas qu'environnement mais fondation.

La démonstration de Mauss se situe dans la droite ligne de la leçon durkheimienne : ce que l'individu croit vivre sur un mode naturel ou comme relevant de sa décision propre, provient de sources contraignantes et extérieures. L'incorporation de la culture naturalise la reproduction des manières d'être et de faire⁴. Mais l'interrogation qu'il porte sur « les actes traditionnels efficaces » bouleverse aussi les certitudes du classicisme sociologique. L'enjeu n'est pas d'étendre le territoire d'investigation jusqu'au corps, mais, depuis les manifestations corporelles, d'analyser des rapports au monde. La psychanalyse et la phénoménologie (entre autres) compliquent encore les choses. À la fin quand on veut parler du corps, on sait qu'il ne suffit plus de

distinguer entre des manières culturelles de lacer ses chaussures ou de se moucher. Aussi bien le corps n'est-il pas l'excellente occasion d'une « pluridisciplinarité », comme s'il suffisait d'additionner des savoirs pour faire de mieux en mieux le tour du propriétaire. La question du corps n'est pas faite pour générer des capitalisations consensuelles. Elle signifie, dans l'histoire de disciplines convaincues de maîtriser des objets, l'arrivée d'une interrogation qui est contemporaine de la société de l'image photographique et cinématographique. Le corps (dans lequel nul ne peut croire qu'il y transporte son petit for intérieur) peut inquiéter quand on a cessé de croire qu'il est une donnée biologique ou un agréable véhicule : le banal s'y montre complexe et l'évident obscur.

La question du corps constitue un point limite pour la logique scientifique. Le corps n'est pas un objet « frontière » qui autoriserait tous les passages. Il s'agit d'une boîte noire. Quelque chose y passe qui s'y transforme. Mais la boîte est aussi en mouvement. Elle fait se déplacer ce qui ne peut donc se préciser en savoirs « sur » le corps.

L'imagerie

Je récuserai volontiers le mot d'image, qui fascine et qui donne l'impression d'une unité. Est-ce au corps (comme isolat) que conviendrait l'idée d'image : donc l'idée d'une unité du corps propre et l'idée d'un lien entre toutes les images du corps et des corps ? Mais ce corps isolé existe-t-il ? C'est-à-dire, peut-il s'isoler de son isolation, donc d'un rapport à lui-même ? Bref, il convient de parler de corporéité. Or, avec celle-ci, l'image n'éclate pas comme du verre. Mais elle se modifie radicalement. Elle acquiert tout à la fois du mouvement, du paradoxe, du défaut et une capacité au détail tel qu'il provoque la singularité temporelle de celui qui, traversé par elle, ne saurait alors plus coïncider avec lui-même, ni être pris dans le leurre de sa propre unification. Il ne s'agit pas ici d'images spécifiques qui devaient servir de preuves de soi, mais de rapports aux images, participant avec elles (au lieu d'en dépendre ou de s'y trouver manœuvré) à la forme d'une imagerie. L'image ici n'est plus devant ou dedans. Elle intervient de diverses manières dans le rapport à soi-même. L'imagerie induit cette mise en rapport d'un soi, dont la vérité n'est plus à chercher dans un recollage, et qui n'étant plus à rechercher de quelque façon ne provoque pas nécessairement pour autant un état pathologique.

Le corps n'existe pas en dehors d'une imagerie qui permet que ce corps soit au monde mais cela en interrogeant d'emblée sa propre présence. L'imagerie tient ici d'une mise en intrigue de la corporéité, à la fois expérience de soi et d'une altérité du soi qui ne saurait

elle-même se disposer à côté d'un soi-même, exister comme bon ou mauvais partenaire. Le corps est toujours bien plus intrigant qu'un véhicule dont on ne connaîtrait pas « tout à fait » le fonctionnement.

Quel est le lien entre cette imagerie et une corporéité qui ne se résume donc pas à l'être physique ou à son apparence charnelle? Essentiellement, il s'agit de l'expérience du double, ou du dédoublement. Le monde urbain⁵ qui localise et délocalise n'est-il pas un « terrain » propice pour cette analyse? Ce monde, en effet, fait place à l'intrication du corps et de l'image, et donc nous oblige à ne plus nous satisfaire d'une démarcation entre le « réel » et « l'imaginaire ». Plus encore, le monde urbain fait advenir un rapport composite aux images. Il situe dans une imagerie et c'est alors la corporéité – la complexité du rapport avec son propre corps – qui s'impose dans les manières de faire et de vivre. Au lieu de croire à la solidité et à l'étanchéité de son for intérieur, l'individu contemporain doit composer avec l'instable et l'imprévisible. Ce qui s'éprouve, c'est aussi le sentiment d'une fragilité qui ne relève pas des dangers d'un monde extérieur de plus en plus insécurisant, mais de sa propre capacité à se mouvoir dans des mondes changeants.

On aura beaucoup dit que nous sommes une société « de l'image ». Mais nous sommes surtout une société « par l'image ». Ce qu'il faut souligner, c'est l'intrication de l'image avec le sentiment de soi, ou pour le dire autrement l'intervention de l'image dans l'élaboration d'un rapport à soi-même. C'est notre société, dans sa globalité, qui incite et excite cette présence de l'image dans l'expérience du soi-même. Comprenons que l'image n'est pas ici représentation, répétition ou reproduction de ce que nous serions, mais expérience d'un trouble identitaire. Comprenons que le vécu de ce trouble est ce qui garantit l'urgence de cette expérience, celle-ci étant elle-même un mode de relation à soi.

L'individu, si jamais il le fut, n'est plus le porteur d'une identité une. Mais il est traversé par ce qui se joue de l'intime à travers lui. Il n'est pas cet individu seulement. Mais cet individu en rapport avec lui-même, se demandant ce qu'il veut et qui il est, se dédoublant, se dissociant de lui-même, se vivant en décalage, négociant avec sa propre image un rapport à sa propre altérité. L'image porno est contemporaine d'un mouvement de l'individu hors de soi. On croit toujours qu'il faut, à partir de ce qu'il manifeste, interroger l'intériorité d'une personne ou d'un sujet. Mais le pornographique est le symptôme d'une autre problématique : il s'agit de savoir ce qui, depuis l'intériorité, s'extériorise. L'exhibitionniste pouvait souhaiter que les regards se focalisent sur lui. Il devient celui qui fait des regards qu'ils sollicitent ce qui lui

permet d'être hors de lui. Son besoin n'est pas d'intérioriser autrui, mais d'extérioriser l'autre qui le hante.

Il faut en fait se demander si c'est un « plus » d'image qui se cherche obstinément ou si l'image ne sert pas à intercaler une absence à soi-même. L'image médiatique est fabriquée pour assurée une continuité parfaite. Pas de pause, pas de répit, pas de délai. L'interprétation n'a pas le temps de se glisser dans un interstice : il n'y a tout simplement plus d'interstice. La « communication » suppose la parfaite ouverture : les pièces communiquent, dit-on, à peine un seuil à franchir, surtout pas de porte (même coulissante) qui viendrait en séparation. Mais l'image – celle des téléphones portables, des écrans installés dans les bars, et finalement toute image qui advient depuis une perception qui fait du monde un jeu d'images – qui semble avoir la même fonction (maintenir l'idée d'un flux, assurer la poursuite de l'histoire, poursuivre la projection d'une « glisse » sans arrêt), peut aussi participer d'une discontinuité.

Le corps comme écart

Comment ne pas interroger la volonté lisible dans la société contemporaine d'une communication généralisée, sans obstacle, transparente, pacifiée ? Tout se passant comme si l'arrêt, l'obstacle, la distance étaient autant de freins qu'une meilleure technologie pourrait supprimer. Légende d'une publicité pour des téléphones portables *SFR* : « Plus rien ne pourra vous séparer »... La déploration d'une société « où l'on ne se parle plus », « où la communication s'apauvrit », « où chacun vit dans son coin » traverse nombre d'écrits journalistiques. Le mode d'emploi de la relation devient un genre littéraire à part entière. Les recettes sont aujourd'hui nombreuses qui disent comment écouter, comprendre, éduquer, comme si la pratique de tout lien social devait relever d'un apprentissage et supposait la compétence d'un métier.

Il a pu exister dans le cadre de l'université des enseignements ressemblant aux conseils qui se donnaient autrefois aux jeunes dames bien nées : que faire de ses jambes, comment disposer en salon de son sac à main, faut-il se lever si l'on me dit bonjour ? Ces conseils s'organisaient autour du corps au titre d'un savoir-être et d'un savoir-faire. Il fallait aussi bien organiser son « faire savoir ». Les recommandations pouvaient tenir du propos le plus exigeant : ne pas se toucher les narines, pas de main sur le menton (qui montrerait une hésitation), pas de bras croisés (qui montreraient une opposition). La communication devait « positiver », fluidifier et rentabiliser la passation d'un message pour

que le récepteur en soit le mieux informé. Des étudiants auront eu à subir l'oral du grand expert indigent.

Mais le corps n'est pas l'outil d'une propriété individuelle. En cela que l'individu est toujours pris dans la situation du double. Marcel Gauchet le dit bien : « nous sommes pris en permanence entre *être absent au monde*, ce qui fonde la possibilité d'une objectivité du monde pour nous, en même temps que cela nous signifie notre propre disparition, et *être au centre du monde*, sans quoi nous ne serions pas capable de l'investir d'une signification subjective, sans quoi ce monde ne serait pas pour nous [...]. Nous nous tenons au plus banal, au plus quotidien dans une déchirure entre des pôles « fous », également intenables. Sauf que nous parvenons à les tenir ensemble et à nous tenir tant bien que mal dans l'entre-deux »⁶.

Prenons l'exemple des conduites dites à risque. Il peut sembler que l'individu « décolle » de lui-même, s'abstrait du monde, abandonne les conventions relationnelles. Le plaisir y tiendrait à la possibilité d'être ailleurs, comme hors du monde en commençant par se vivre hors de soi. L'excitation érotique supposerait ici de « se foutre en l'air ». La griserie et le vertige, dans la version esthétisée qu'en produisent des médias, s'associent au thème de l'évasion. Il semblerait que l'omnipotence se réalise dans la possibilité de se « défaire » et, ce faisant, de se défaire de tout lien. Mais l'on peut proposer un autre regard sur ces pratiques. Ne s'agit-il pas, au contraire d'une libération totale, de se souder à soi-même ou de pratiquer intensivement un rapport de soi avec soi, comme si la distanciation du soi-même était intolérable et qu'il faille coller à sa propre identité ou à sa propre image en faisant le lieu de sa propre identification. La dépendance serait moins ici celle qui apparaît de façon spectaculaire, à savoir une dépendance à « l'éclate » ou à l'éparpillement, que, tout à l'inverse, une dépendance à la continuité. La conduite extrême, l'injonction de se dépasser soi, ne serait donc pas une pure sortie ou une extériorisation, mais une tentative, en direction d'une extériorité, de ressouder pour soi la donne identitaire, sauf que cette extériorité serait toujours au-delà du soi-même, incitant alors à la prise augmentée de risque, à la surenchère répétée d'une tentative de coïncidence avec un soi-même qu'on voudrait enfin « savoir ». Les conduites extrêmes peuvent ainsi être comprises comme des conduites « originaires » : mais en ce sens qu'à force de refuser la donne symbolique d'une origine étrangère, on se met en tête de territorialiser l'inconnu, de faire advenir l'invisible comme expérience, au risque de faire de la mort une manière de se sentir enfin exister. Tel serait bien le danger de ces conduites. Telle serait bien la souffrance qui les marque. C'est dans le même temps que s'expérimente l'hyper-présence à soi et la supervision de l'agir.

Il faut pouvoir distinguer entre l'écart que le corps donne immédiatement avec le soi-même, un décalage où se glisse le jeu d'une absence/présence sans cesse au travail d'un devenir, et une dissociation où le sujet, cette fois, ne joue plus mais s'effondre tout en croyant se recomposer. Encore peut-il savoir qu'il ne se recompose pas, puisqu'il voudrait jouer à son propre éclatement, à sa propre dissociation en en supervisant les péripéties, comme s'il pouvait devenir image de lui-même, et s'apercevoir comme sujet qui observerait son propre vertige. Questions difficiles mais qui concernent tous ceux qui ont en charge de s'occuper de personnes prises dans un monde contemporain, et dont le métier est d'en prendre soin.

Bibliographie complète à la demande _____

- BAUDRY Patrick, *Le Corps extrême*, Paris, L'Harmattan, 1991
 BAUDRY Patrick, *La Pornographie et ses images*, Paris, Press-Pocket, 2001
 BROHM Jean-Marie, *Le Corps analyseur*, Paris, Anthropos, 2001
 CHÊNE Aurélie, *Le Corps des free-parties - Une fabrication d'espace*, Paris, L'Harmattan, 2013
 MERLEAU-PONTY Maurice, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964

Notes _____

1. Maurice Merleau-Ponty *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964, p. 12-13.
2. Isabel Matos Dias *Merleau-Ponty: une poétique du sensible*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2001, p. 23.
3. Voir Marcel Mauss *Anthropologie et sociologie*, Paris, PUF, 1950, pp. 369-386.
4. C'est dans cette perspective que s'inscrit le travail de Pierre Bourdieu sur le « schéma corporel », voir notamment *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
5. Voir Patrick Baudry *La Ville, une impression sociale*, Belval, Circé, 2012.
6. Marcel Gauchet, *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002, p. 268 (souligné dans le texte).

HOMME AUGMENTÉ, HOMME-INTERFACÉ : L'HUMAIN FACE À L'ÊTRE INFORMATIONNEL

ÉDOUARD KLEINPETER* & FRANCK RENUCCI**

Le magazine *Time* du 30 septembre 2013 pose sur sa couverture la question provocante « *Can Google solve death?* » (« *Google peut-il résoudre la mort?* »). Derrière ce titre volontairement racoleur, l'article décrit Calico, le dernier projet de la firme de Mountain View, qui projette de travailler sur le vieillissement et les maladies qui lui sont attachées donc, autrement dit, qui ambitionne de repousser les limites de la mort. L'annonce, bien sûr, ne passe pas inaperçue et la plupart des grands journaux mondiaux s'en font l'écho. Mais, au juste, qu'est-ce qui peut bien justifier qu'une entreprise spécialisée dans l'informatique et la manipulation de bases de données puisse s'attaquer à des problèmes de biologie et de médecine ?

La conception informationnelle de l'homme

La réponse, écrit le journaliste du *Time*, consisterait à partir du constat que la médecine est en train de devenir une science de l'information. Les données récoltées sur des cohortes de patients de plus en plus importantes sont mises en commun et les médecins sont à même de dégager des tendances sur les pathologies et les diagnostics. Le corps de l'individu traité, dès lors, devient un cas, un spécimen, qui n'est pas considéré a priori comme singulier (Besnier in. Kleinpeter (dir.), 2013). Notons que la médecine elle-même prend en partie racine dans cette uniformisation et ce, depuis ses origines, les organes des humains étant suffisamment semblables pour dégager des généralités qui, partant, permettent la transmission des bonnes pratiques par la formation. Bien sûr, la subjectivité du patient est prise en compte par la déontologie et l'éthique de la médecine, qui sont également enseignées aux jeunes médecins, mais ces dernières risquent fort de ne pas tenir sous les coups de boutoir de la puissance algorithmique. Car, comme le rappelle le titre du *Time*, la mort est, non plus une fatalité inhérente à la condition humaine, mais bel et bien un *problème* à résoudre qui, si l'on en croit le cofondateur de Google Larry Page, trouvera sa solution dans l'application massive et intelligente du *data mining*. Plus globalement, on observe aujourd'hui une généralisation

* Institut des Sciences de la Communication du CNRS (UPS 3088, CNRS).
Courriel: edouard.kleinpeter@iscc.cnrs.fr

** Université du sud Toulon-Var et Institut des Sciences de la Communication du CNRS (UPS 3088, CNRS), UFR Ingémédia-Laboratoire I3M.
Courriel: franck.renucci@iscc.cnrs.fr

de ce que nous appellerons la « *conception informationnelle* » de l'être humain dans son interaction avec les technologies et, en particulier, les technologies de l'information et de la communication (TIC). Celle-ci prend sa source dans un réductionnisme matérialiste fort et dans le postulat d'une continuité, voire une identité, de nature entre les signaux biologiques et les données informatiques. La dualité cartésienne entre le corps et l'esprit n'a plus lieu d'être. La conscience, en particulier, est réduite à un phénomène émergent de l'interaction entre un grand nombre d'entités simples et, surtout, modélisables informatiquement. La recherche pousse en ce sens, comme en témoignent les sommes colossales investies dans des projets visant à la modélisation du cerveau humain par ordinateur (*Human Brain Project* en Europe, *Synapse* aux États-Unis et *China Brain Project* en Chine). Dès lors, la frontière entre vivant et non-vivant, pensant et non-pensant, s'estompe progressivement. Les « *phones* » deviennent « *smart* », les robots quittent peu à peu les laboratoires pour investir les foyers et on nous promet, via l'intégration croissante entre l'homme et la technologie, l'avènement prochain d'un humain augmenté, voire d'une nouvelle espèce, le post-humain. Cette conception informationnelle s'instancie dans de nombreux champs de recherche fondamentaux et applicatifs (l'informatique, l'ingénierie génétique, la cognitive³, la robotique, la biologie synthétique, l'ergonomie, etc.) et avec une acuité toute particulière dans les travaux associés à ce qu'on appelle l'augmentation humaine.

Du corps résilient au corps plastique

Lorsqu'on parle de l'homme² augmenté, on se réfère le plus souvent à un individu dont on cherche à accroître au-delà de leur extension ordinaire un certain nombre de fonctions physiques (force, motricité, endurance, agilité, longévité, etc.), cognitives (mémoire, concentration, attention, empathie, etc.) ou sensorielles, voire à en développer de nouvelles (vision nocturne, transmission de pensées, etc.) par des moyens technologiques ou chimiques. Or, bien souvent, ces derniers proviennent d'un usage détourné de techniques développées dans des buts médicaux. La frontière entre réparation et augmentation n'est pas claire, notamment car elle repose sur une normativité qui n'est elle-même pas bien définie et qui, de surcroît, dépend fortement de l'environnement. Par exemple, les personnes touchées par une agénésie (absence de formation d'un membre ou d'un organe pendant la vie intra-utérine) peuvent ressentir leur corps comme complet (Walther in. Kleinpeter (dir.), 2013), alors même que, si l'on se réfère à la « normalité », il leur manque bel et bien un membre. Par conséquent, et dans la mesure où ils sont nés ainsi, l'ajout d'une prothèse pour remplacer le membre absent peut être vécue comme une augmentation

par ces personnes, alors que le reste de la société aurait naturellement tendance à l'interpréter comme une réparation. Or, comme le souligne le philosophe Jérôme Goffette, les techniques qui servent à réparer peuvent tout aussi bien servir à augmenter (Goffette 2006 ; Goffette in. Kleinpeter (dir.), 2013). Il forge le concept d'anthropotechnie pour désigner les « arts et techniques de transformation extramédicales de l'être humain par intervention sur son corps » et réfute l'applicabilité de la distinction établie par Canguilhem entre le normal et le pathologique pour lui préférer un axe continu allant de l'ordinaire au modifié. Ce concept trouve une pertinence particulière dans notre époque contemporaine où le corps n'est plus vu comme une entité singulière et indivisible, mais comme un matériau brut dont on peut moduler les différents éléments à sa guise. Entre les années 1990 et 2000 s'est opéré un glissement intéressant du concept dominant de résilience à celui de plasticité (Gayon, 2012). Là où on ne parlait que d'homéostasie, c'est à dire la capacité d'un système (ici, un organisme) à revenir à son état initial après une perturbation, on parle aujourd'hui d'allostase, c'est à dire la capacité de ce système à se modifier, à intégrer les perturbations pour arriver à un *autre* état stable.

Cette plasticité combinée à la conception informationnelle de l'humain conduisent mécaniquement à une acceptation accrue de l'hybridation entre l'homme et la technologie. En particulier, il devient dès lors naturel de s'affranchir de la barrière de la peau pour implanter des éléments techniques dans le corps. Cela n'est pas nouveau, bien sûr, et des dispositifs tels que les pacemakers, implants corticaux (pour les aveugles) et cochléaires (pour les sourds), les pompes à insuline (pour les diabétiques) ou les prothèses de hanche font partie des technologies couramment employées en médecine. Néanmoins, ces dernières ont toujours vocation à suppléer une déficience ou à traiter une pathologie et non à augmenter une fonction corporelle. En 2002, le chercheur britannique Kevin Warwick s'est fait connaître grâce à une expérience spectaculaire qui a consisté à « connecter » son système nerveux à celui de sa femme via des puces implantées dans leurs avant-bras respectifs et capables de communiquer par Internet. Dès que l'un effectuait un mouvement, l'autre pouvait ressentir des impulsions ce qui, selon Warwick, constituait le premier pas vers la communication directe de cerveau à cerveau (Warwick & al., 2004) et, partant, l'abandon d'un langage articulé considéré comme imparfait. La communication, dès lors, est assimilée à un simple échange d'informations entre un émetteur et un récepteur et sa dimension proprement humaine qui repose, en premier lieu, sur la reconnaissance d'une altérité radicale (Ben Amor & al., 2013) s'efface tout naturellement pour laisser la place à une simple transmission de signaux non ambigus.

Pour une éthique de l'homme-interfacé

Selon cette approche, la relation complexe entre le corps et l'esprit, le psychisme et le langage humains sont négligés ou, au mieux, conçus dans l'unique perspective de leur traduction numérique, ce qui soulève un certain nombre de questions éthiques auxquelles il est urgent de répondre. Tout d'abord, les travaux effectués en psychologie sur les patients implantés ou greffés montrent qu'on ne modifie pas impunément le corps sans que cela ait des répercussions sur l'identité et le « corps vécu » de l'individu (Andrieu in. Kleinpeter (dir.), 2013). Toute hybridation implique des reconfigurations identitaires qu'on a encore peine à saisir et dont on ne peut *a priori* postuler l'innocuité. À cet égard, le Groupe européen d'éthique (GEE) des sciences et des nouvelles technologies a produit un rapport (GEE, 2005) qui rappelle notamment les principes constitutionnels d'intégrité du corps humain (article 3 de la Charte des droits fondamentaux) et de dignité humaine (article 1). Le GEE pointe également les risques que font peser les implants sur le respect de la vie privée, en particulier s'ils sont susceptibles de transmettre des informations sans contrôle de l'utilisateur et/ou s'ils peuvent être modifiés par une source externe. De plus, toute implantation nécessitant une intervention chirurgicale plus ou moins invasive, donc potentiellement risquée pour le corps de l'individu, le problème de l'obsolescence technologique se pose de façon aiguë. Qui, en effet, souhaiterait aujourd'hui devoir se faire opérer pour remplacer un implant informatique datant des années 80? D'un point de vue global, le rejet du dualisme cartésien et l'adoption d'un matérialisme radical n'a pas pour unique objectif la « naturalisation » de l'esprit mais s'inscrit plutôt dans un processus d'informatisation de l'humain (Cerqui 2002). Puisque, d'une part, tout est matériel, y compris les processus de haut niveau comme la conscience réflexive, et que, d'autre part, tout ce qui est matériel peut en théorie être converti en données, alors tout est potentiellement susceptible d'être traduit en information et, partant, calculable. La problématique dépasse alors le corps et l'individu pour se poser en termes de choix de société et de conception de la nature humaine.

L'un des aspects de la question posée par l'accès large aux technologies susceptibles d'accroître les capacités humaine est celle de la justice sociale. La mise sur le marché de ce type de dispositifs, dont les dernières versions seront vraisemblablement les plus performantes et les plus coûteuses (du moins si l'on maintient une logique économique de marché), risque de creuser le fossé séparant ceux qui y auront accès de ceux qui n'y auront pas accès. Dans nos sociétés industrialisées, l'amélioration des moyens de production passe par l'amélioration, non plus seulement des corps, mais aussi des cerveaux

(Cerqui, *ibid.*). Les travailleurs devront être capables de traiter de plus en plus d'informations avec une exigence d'efficacité sans cesse croissante, ce qui accentuera la pression sur ceux qui, par inaptitude ou par choix, ne seront pas à même de tirer le meilleur parti de l'hybridation technologique. Si certains transhumanistes³ cherchent à anticiper le problème et parlent de « *transhumanisme démocratique* » ou de « *techno-progressisme* » (Roux in. Kleinpeter (dir.), 2013), il reste que la plupart d'entre eux prônent une utilisation libérale des technologies d'hybridation en arguant d'une liberté absolue de l'individu à disposer de son corps. Mais ne risque-t-on pas, ce faisant, de déplacer la « normalité », générant par là même de nouveaux handicaps dus au décalage entre les « augmentés » et les « non-augmentés » ? Comment redessiner dans ce contexte un système de santé fondé sur la solidarité et la répartition ? Et, plus fondamentalement, quelle éthique mobiliser pour traiter l'augmentation humaine (Gayon, 2012, *op. cit.*) ? Une idéologie postmoderne emblématique, totalitaire et consumériste voit le jour. L'homme cartographié avec un cerveau conçu comme un système de traitement de l'information, voilà ce qui contrôlerait ou éliminerait ce qu'il a de plus encombrant : son désir. Si pendant longtemps on a voulu faire des machines à l'image de l'homme, c'est aujourd'hui l'homme qu'on cherche à faire à l'image des machines. Le rêve de La Mettrie, reformulé par Norbert Wiener en 1948, existe depuis fort longtemps. Il se réalise. Artificiel et vivant convergent notamment à travers la notion de données, de la « convergence NBIC⁴ » et du rapprochement entre biotechnologie et information.

Les questions posées par l'hybridation entre l'homme et les technologies ravivent l'éternelle tension entre liberté et égalité inhérente à toutes les sociétés démocratiques et ce, sur deux plans distincts. Le premier, nous l'avons vu, concerne l'équilibre à trouver entre la liberté individuelle de modifier son corps et l'égalité d'accès au bien être et à la santé⁵ pour tous les êtres humains au sein d'une société transformée sous l'effet de ces modifications. Le second tient au pouvoir uniformisant de la technique via la standardisation des canaux de communication. Si l'on présente généralement l'explosion actuelle de nos capacités communicantes comme une chance, voire une révolution, pour la liberté d'expression, le philosophe Jean-Michel Besnier (Besnier *op.cit.* ; Besnier, 2012) met en garde contre le nivellement qu'impose la technologie. De fait, nos dispositifs et leur « intelligence » nous contraignent à une certaine forme d'interaction (rarement choisie) derrière laquelle l'individu et l'altérité disparaissent. Est-ce radicalement nouveau ? Sans doute pas, mais la prégnance des technologies de l'information et de la communication dans nos vies

et dans nos échanges avec nos semblables nous oblige à une réflexion urgente sur les problèmes soulevés ici.

La question est alors de savoir dans quelle mesure les discussions contemporaines de la définition de l'humain modifient nos points de vue sur sa communication. L'être humain est pris dans le langage. Il est soumis aux malentendus dès ses premiers échanges avec l'autre. C'est un être au caractère néoténique, inachevé. Un homme-diminue. Du fait de son inachèvement, il est dépendant de l'autre. C'est ce qui fera de lui un sujet qui demande, qui communique, qui crée, mais qui ne peut pas tout dire. Or, aujourd'hui, on observe la prédominance d'une pensée qui chercherait à réifier le sujet en déniait toute zone d'opacité. La relation à l'autre pourrait prétendre être sans raté, régulée par un idéal technique. Les différents ancrages épistémologiques des sciences de la communication, confrontés à l'influence qu'ils ont reçue du paradigme computationnel, de la logique binaire et du traitement de l'information, sont vivement réinterrogés en ce début de XXI^e siècle. À travers la notion d'homme-interfacé se pose la question d'une altérité radicale à l'épreuve de l'être informationnel : l'homme-interfacé est celui qui interroge sa singularité au moment où les frontières de l'homme s'estompent avec celles de la technique, de la nature et des animaux. (Ben Amor & al., *op.cit.*). Aujourd'hui, le récepteur, tout comme le sujet serait dissout dans un réseau d'informations et de données. L'altérité et une zone d'opacité, irréductibles pour chaque être parlant et indissociables de la communication humaine, ne seraient alors plus déterminants.

Pour les sciences de la l'information et de la communication, nous proposons pour l'avenir de discuter des rencontres et points de butée de différentes disciplines : sciences de la communication, sciences cognitives, neurosciences, psychanalyse,... Ces derniers portent notamment sur l'irréductibilité de l'altérité du sujet, ses ratés et ce qu'il crée. Les rapports de causalité sont aussi à réinterroger face aux problèmes conceptuels nouveaux que proposent les théories de l'information et de la communication à l'ère de l'être informationnel.

Bibliographie complète à la demande ---

BEN AMOR S., RENUCCI F., ZENOUDA H. – *Aux frontières de l'homme-interfacé, Hypermédias et pratiques numériques*: H2PTM'13, Hermès Science Publications, pp. 345-358 – 2013

BESNIER J-M. – *L'homme simplifié. Le syndrome de la touche étoile*. Fayard – 2012

CERQUI D. – *The future of humankind in the era of human and computer*

hybridization: An anthropological analysis. Ethics and information technology (4), 101-108 – 2002

GAYON J. – *Conclusion du colloque « L'humain augmenté. État des lieux et perspectives critiques »*, Institut des sciences de la communication du CNRS – 14 décembre 2012. Texte accessible en ligne sur la page: <http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1668>

GOFFETTE J. – *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*. Vrin – 2006

GRUPE EUROPEEN D'ETHIQUE DES SCIENCES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES – *Aspects éthiques des implants TIC dans le corps humain* – adopté le 16 mars 2005

KLEINPETER E. (dir.) – *L'Humain augmenté*. Coll. Les Essentiels d'Hermès. CNRS Éditions – 2013

Notes

1. La cognitique est définie comme la « science et technique du traitement automatique de la connaissance ».

2. L'usage a retenu la dénotation masculine, mais l'expression s'applique bien évidemment autant aux femmes qu'aux hommes.

3. On désigne sous cette appellation les personnes se réclamant du transhumanisme, un mouvement intellectuel et culturel promouvant la transformation de la nature humaine par la technologie.

4. Acronyme pour « Nanotechnologies, biotechnologies, sciences de l'information et sciences cognitives », dont on recherche la convergence afin de développer une connaissance intégrée et holistique allant de la manipulation de la matière à l'échelle nanométrique au fonctionnement du cerveau humain.

5. Rappelons à cet égard que l'OMS définit la santé comme « *un état complet de bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

HOMME-TRACE, CORPS, SIGNES-TRACES ET ANTHROPOLOGIE DE LA COMMUNICATION

BÉATRICE GALINON-MÉLÉNEC*

En interrogeant les traces laissées par un corps vivant, naturellement mobile, le paradigme de l'Homme-trace est transversal aux époques et participe à la logique culturelle contemporaine qui s'appuie sur les technologies pour favoriser la communication à distance et la mobilité. Tout corps étant situé dans le temps et l'espace, nous en sommes venue à interroger le *milieu* (Berque, 2009) spatialement et temporellement situé avec lequel il interagit. Au fur et à mesure de nos travaux, les frontières entre sujet et objet, entre espace sensible, sensorialité et cognition se sont amenuisées jusqu'à se placer dans un continuum pluri dimensionnel. Nous présenterons ici un bref historique de l'émergence de ce paradigme, les postulats qu'il présuppose et les théories qui le nourrissent.

Dès notre thèse d'HDR portant sur la communication en situation de recrutement (1998), investir la place du corps dans la communication nous est apparu comme une nécessité. Pendant dix ans, avons continué à enrichir cette thématique; ce qui nous a conduite en 2008 à publier deux ouvrages : *Penser autrement la communication* (Galinon-Méléneq, 2008) et *Le corps communicant. Le XXI^e siècle, siècle du corps ?* (Galinon-Méléneq et Martin-Juchât, 2008). Depuis 2008, nous avons souhaité combler un déficit conceptuel dans le domaine de la communication interne des organisations et nous avons travaillé le paradigme des signes-traces. En élargissant ensuite ce paradigme à celui de l'Homme-trace, nous avons placé le corps dans une vision anthropologique communicationnelle.

Récemment (2012, 2013), nous avons intégré dans nos analyses l'évolution des connaissances en neurosciences. L'imagerie cérébrale, en montrant les connexions entre les réseaux du cerveau, le reste du corps, la sensorialité et l'émotion, pour ne citer que quelques facteurs analysés, nous permet de poser des hypothèses qui constituent des passerelles entre le paradigme de l'Homme-trace et le paradigme des signes-traces. Elles nous conduisent à collaborer à des recherches portant sur les personnes en difficulté psychique et sur les pratiques

* Équipe « Homme trace », UMR CIRTAI/ IDEES UMR 6266 CNRS

à mettre en œuvre pour favoriser leur communication sociale, voire leur insertion en milieu professionnel. C'est ainsi que nous tentons aujourd'hui d'explorer l'impact de la pratique des jeux (traditionnels et numériques) sur le fonctionnement cognitif, l'attention et la mémoire.

Nos analyses reposent sur plusieurs présupposés que nous expliciterons par la suite : le réel est un continuum que le regard humain discrétise et qu'il encapsule dans des mots. Du fait que le langage procède d'une logique de discontinuité, sa capacité à décrire une réalité complexe, continue et entrelacée est fortement limitée,

- la complexité des ordres de grandeurs entrecroisées et interagissant construit une réalité que, dans l'état actuel des connaissances, le cerveau humain ne peut saisir dans sa totalité,
- la relation à l'invisible s'effectue via un raisonnement abductif,
- le rôle de la corporéité est central dans la relation de l'Homme à son milieu et dans toute relation intersubjective,
- toute relation s'inscrit dans des interactions systémiques multi-échelles, humain et non humain,
- l'intuition est supérieure au langage en ce qu'elle est de l'ordre du flux. Elle constitue un signe-trace qui extériorise l'intériorité sans passer ni par le langage ni par la raison (qui en discrétisant le réel, en simplifie la complexité des interrelations).

Le paradigme des signes-traces

Le *paradigme des signes-traces* repose sur l'association de deux mots (signe et trace) polysémiques, ancrés différemment selon les disciplines. Dans l'optique d'une sémiotique ouverte sur les SIC (Boutaud et Berthelot-Guiet, 2013), nous avons proposé une présentation des notions de signe et de trace telles qu'elles sont utilisées dans le paradigme des signes-traces.

Le continuum entre visible et invisible

Le point de départ de nos analyses repose sur la notion de *continuum* entre monde humain et non humain et sur sa dimension multi-échelles, laquelle induit qu'une grande partie est invisible pour les yeux. Il s'en suit un postulat selon lequel il existerait une réalité objective qui dépasse la réalité sensible de l'espèce humaine. C'est à partir de cette hypothèse que de nombreux scientifiques cherchent à aller toujours plus loin pour découvrir ce qui existe au-delà du visible.

Le raisonnement par *abduction* conduit à des hypothèses qui, d'une part, nourrissent notre jugement sur ce que nous percevons et, d'autre part, amène à conduire des « enquêtes » pour accéder à ce qui devrait exister si notre raisonnement était vrai. L'abduction est en ce sens à

l'origine de notre souhait de repousser les limites de l'observation et de déplacer la ligne de démarcation entre le visible et l'invisible.

Ainsi des explorations de plus en plus poussées de l'univers tendent à déplacer en permanence la représentation que l'Homme s'en fait. Ce qui conduit à penser que l'Homme ne distingue qu'une partie de la réalité : nous introduisons de la discontinuité dans le continuum du monde et se faisant, le découpons, à partir de ce que nous percevons.

Le signe comme produit d'une incision dans le continuum du réel

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le terme « signe » français provient du latin *signum* dont l'une des racines est *secare* qui signifie « couper », *signum* étant à l'origine une marque faite par incision². C'est cette origine du terme signe qui nous conduit à lui substituer, dès l'origine, le signe-trace pour signifier en quoi le signe porte la trace de cette incision.

En effet, une partie du réel étant encore inconnue à l'humain, il faut admettre que ce qui lui est connu constitue un périmètre à l'intérieur duquel il discrétise le réel pour le nommer et le penser. Ainsi, les bornes de la raison produisent des discrétisations. Utiles à un cerveau dont la rationalité est jalonnée par des taxinomies, ces discrétisations qui s'accompagnent au cours de l'histoire de l'émergence de la parole, de l'écriture et des mathématiques ont permis de construire la connaissance humaine et les sciences.

Les limites du signe sont les limites de l'Homme

Du fait de ces bornages successifs, le résultat sur la connaissance du réel est nécessairement restreint.

Un autre seuil de la connaissance est du au potentiel d'entendement du conscient. Pour nous, le discernement est construit au sens où il est le résultat d'une discrétisation dans le continuum du monde. En introduisant des conventions qui permettent de mettre des mots sur ce qui a fait l'objet de son découpage, l'Homme renforce son impression de saisir le réel. Or une partie de ce qui se joue dans le réel n'est pas perçue par la raison ce qui n'enlève rien au fait que le contact du corps avec cet existant qu'il ignore influence ses relations à son insu.

Apprendre à voir

Présupposons l'existence d'une 'chose'. Nous faisons l'hypothèse que le fait que cette 'chose' soit vue (ou non vue) dépend du passé des individus ou autrement dit que le fait de voir ou ne pas voir cette 'chose' est un *signe-trace du passé de cet individu* : quand une personne

distingue des signes dans le continuum du réel, cela résulte d'un processus de reconnaissance qui est construit par son histoire de vie (qui est un magma complexe d'informations intériorisées à l'occasion de ses interactions avec son environnement humain et non humain). En ce sens, le fait que le signe devienne un signe-signal pour cette personne se confond avec le fait que c'est un signe-trace de son histoire de vie (Galidon-Méléneq, 2013).

Le fait que le signe devienne signe-signal est indépendant de son existence, au sens où un signe peut devenir signe-signal pour un individu et rester ignoré par un autre. Mais, si l'ouverture à la réception d'un signe transforme celui-ci en signe-signal, il convient de cerner ce qui produit l'ouverture à la réception. De notre point de vue, l'ouverture ou la fermeture à la réception relève du même processus que celui décrit par Pierre Bourdieu à propos de l'*habitus*. Cette influence des dispositions psychiques telles que définies par l'*habitus* signifie, à notre sens, que le *signe-signal* est une information qui peut agir sans passer par le conscient². Il convient donc de distinguer « ce que nous savons de ce que nous voyons » avec « ce que nous percevons », « ce que nous ressentons » et ce que notre corps intériorise à notre insu.

Conclusion 1. Une sémiotique incarnée éclairant la communication interpersonnelle

Le paradigme des signes-traces aboutit à une forme de sémiotique incarnée qui offre l'opportunité au scientifique de clarifier les processus de communication et de comprendre ce qui se joue entre les deux personnes en présence quant aux signes-traces du corps que l'un et l'autre émettent inconsciemment.

Les signes-traces se font écho quand deux humains sont en situation de rencontre, déclenchant des interprétations croisées qui rentrent en résonance (« l'échoïsation des signes-traces »), les interactions entre les humains étant à leur tour source de signes-traces.

Le paradigme de l'Homme-trace

L'Homme et son milieu

Le paradigme de l'Homme-trace suppose que l'Homme :

- est intégré dans des systèmes complexes en interactions,
- n'est pas coupé de l'environnement,
- est dans un ensemble d'interactions multi-échelles (internes et externes) où rien n'est de l'ordre du discontinu.

Définition de l'Homme-trace

L'Homme-trace se définit comme étant à la fois « *producteur de traces* » et « *construit de traces* ». Ces deux dimensions fonctionnent en rétroaction dans des interactions mutuelles et permanentes et constituent un système continu d'interrelations. L'accent n'est ici mis ni du côté de l'émission ni de celui de la réception (et de leurs contextes), mais *au milieu* des interactions.

L'homme comme « construit de traces »

Si la notion d'homme producteur de traces est communément admise, l'homme en tant que construit de traces reste à mieux faire connaître.

Pour nous, poser que L'homme comme *construit de traces* se justifie par le fait que depuis les premiers moments de la gestation jusqu'à la fin de vie, se sont les interactions avec son *milieu* qui construisent son identité et sa cognition du réel et que l'Homme intériorise les traces de ces interactions.

Pour concevoir la face "construit de traces" de l'Homme-trace, nous avons posé en point de départ que, dès la naissance, voire même in utéro, les interactions individu-milieu jouent leur rôle dans les processus, conscients ou non, de réceptions ultérieures des stimuli de l'environnement. Nous avons également admis, à la suite de Ledoux (Ledoux, 2002), que parmi elles, l'émotion et l'affectif alimentent des processus spécifiques qui permettront au cerveau de calculer la valeur d'un stimulus et que tous les processus interactionnels ultérieurs en seront affectés (aux deux sens du terme).

Le rôle des sens

La corporéité induit un rôle spécifique aux canaux sensoriels qui transmettent à l'Homme les informations venues de l'environnement. La sensorialité apparaît alors comme induisant la capacité d'ouverture à la réception physique des informations en provenance du milieu. À la suite de Varela (Varela, 1999), nous posons l'hypothèse que l'espace sensible, lié par des processus « mutuellement corrélés » s'incarne dans la matière corps, dans la chair en y laissant ses traces.

Le rôle de l'histoire individuelle

En initiant, la terminologie *signe-trace du corps*, nous avons transféré la notion d'*habitus* (Bourdieu, 1979) avec sa dimension d'historicisation systémique d'intériorisation de l'extériorité (d'incorporation) et d'extériorisation (par les styles de vie, les pratiques, les jugements sociaux) de l'intériorité.

Pour Pierre Bourdieu, les histoires de vie sont différentes d'un individu à un autre et produisent un habitus individuel différent. Cependant, il existe des dénominateurs communs liés à l'existence de conditions de vie voisines.

Les *habitus sociaux voisins* produisent un accord sur des pratiques communes. Les différences individuelles produisent des *habitus individuels* différents, ce qui de notre point de vue produit une incommunicabilité fondamentale.

Pour nous, ces deux aspects se conjuguent et s'incorporent dans les signes-traces du corps et leurs interactions fondent la relation.

Pierre Bourdieu n'était pas insensible à l'émergence des neurosciences et aux passerelles possibles avec l'habitus (Changeux, 2006). Nous suivons nous-mêmes cette voie et nous observons, par exemple, que les recherches en neuroscience montrent que des « signes-traces »³ d'exposition intolérable au stress existent non seulement dans le cerveau des individus concernés mais aussi dans celui de leurs descendants. Le stress incorporé (in-corps) s'inscrit dans la matière corps et y constitue un signe-trace visible en imagerie cérébrale.

Ainsi, les avancées des différentes sciences confirment que dans l'état actuel de nos connaissances, tout le corps humain, y compris le cerveau, est une matière qui se forme et se transforme en fonction de ses interactions avec son milieu et en porte les signes-traces.

Cette compréhension se nourrit du développement des sciences du vivant. Elle suit de près les avancées des connaissances sur le fonctionnement du cerveau. Celles-ci confirment que la construction interactionniste opère dès la vie *in utero* et qu'elle est porteuse de signes-traces biologiques inscrits dans la mémoire génétique. Ces signes-traces génétiques disposent le cortex à certains modes de développement. De notre point de vue, les interactions avec le milieu vont plus ou moins les activer et les rendre plus ou moins visibles.

Conclusion 2 : L'Homme-trace ouvre les sciences humaines occidentales contemporaines à de nouvelles logiques.

Ainsi l'Homme est non seulement le fruit de son histoire individuelle, sociale biologique mais aussi l'acteur, souvent inconscient, de son évolution.

Le paradigme de l'Homme-trace s'inscrit dans la mouvance de Varela. C'est ainsi que nous considérons que chaque Homme-trace est, en

tant que construit de systèmes de signes-traces en interactions, un nœud de causalités résultant de processus de relations complexes, en perpétuel mouvement.

Ce paradigme rejoint également la pensée anthropologique de Philippe Descola (2005) qui décloisonne nature et culture et celle d'Augustin Berque qui considère que l'écriture japonaise en ne laissant pas de place aux pronoms (je, tu, etc.) reflète mieux l'hypothèse du continuum humain non humain que l'écriture occidentale. Pour lui comme pour nous, le mot « milieu » prend un sens puissant : il veut dire « à la fois une chose (un centre) et son contraire (un entourage) ». Il s'ensuit que le milieu ne peut se définir indépendamment des interactions et des relations entre des existants.

Conclusion : la physioanthropologie⁴ de l'Homme-trace (ichnosanthropos⁵)

Les paradigmes de l'Homme-trace et des signes-traces n'opposent pas nature et culture, vivant et inanimé. Ils invitent à penser la complexité de leurs relations et sollicitent les SIC en leur proposant de revisiter les travaux antérieurs de la discipline à la lumière de la corporéité (ne serait-ce que celle du chercheur) dont le rôle a souvent été ignoré dans l'analyse communicationnelle et informationnelle. C'est dans ce contexte que nous avons pensé « le corps genré », la représentation sociale du genre et leurs conséquences sur les relations intersubjectives (Galinon-Méléneq & Martin-Juchat, 2013).

Nous situons l'oubli du corps dans les recherches en SIC comme un signe-trace culturel du découpage du réel effectué non seulement dans cette discipline, mais aussi généralement dans les SHS françaises. Les deux paradigmes que nous présentons invitent à repérer les coupures artefacts produits par l'histoire de la pensée occidentale depuis Descartes et à s'ouvrir à des recherches qui valorisent d'autres formes de rapports entre corps/esprit, sujet/objet, l'Homme et le monde.

En ce sens le paradigme de l'Homme-trace constitue l'*anthroposcopie* d'un *mesoanthropos* (d'un Homme en interaction avec son milieu) situé dans une perspective d'écologie humaine (Andrieu, 2010) et une approche transdisciplinaire qui décloisonne les cultures occidentales et orientales. Il oblige à imaginer la création de nouveaux lemmes. À la demande des anglophones nous passons par le détour des langues « mortes » pour créer une terminologie qui permette de d'en transmettre le sens sans en réduire la complexité. C'est ainsi que nous en sommes venue à énoncer que la *physioanthropologie de l'Homme-trace (ichnosanthropos)* intègre que l'homme vivant est un

*schizoanthropos*⁶, un *anthroposphone*⁷ et, que vivant ou mort, il est un *somatoanthropos*⁸ dont le corps porte les traces de son histoire⁹.

Bibliographie complète à la demande _____

ANDRIEU B., *Philosophie du corps, Expériences, interactions et écologie corporelle*, Paris, Vrin, 382 p, 2010.

BERQUE A., *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 2000, 2009.

BOURDIEU, P., *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, les Éditions de Minuit, 1979.

CHANGEUX, J.-P., Les bases neuronales de l'*habitus*, in Fussma-mep, 2006, p. 143-158

DESCOLA, Ph., *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard, 2005.

GALINON-MÉLÉNEC, B., « Expérience incarnée, construction cognitive et jugement. Le rôle des *signes-traces du corps* dans la signification », dans Berhelot-Guiet K., Boutaud J.-J., « La vie des signes au sein de la communication : vers une sémiotique communicationnelle », *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, n° 3, 2013.

GALINON-MÉLÉNEC, B., « Des *signes-traces* à l'*Homme-trace*. La production et l'interprétation des traces placées dans une perspective anthropologique », dans Mille A. (dir.), « De la trace à la connaissance à l'ère du Web », *Intellectica*, n° 59, 2013/1.

Notes _____

1. « Signe » in Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006, p 3505.

2. Les travaux sur l'imagerie neuronale montrent que le cerveau s'active alors que l'attention n'est pas consciente (cas du sommeil ou de coma).

3. Il s'agit de notre propre vocabulaire.

4. *Physio* : préfixe grec se référant à la nature.

5. *Ichnos* (grec) = trace.

6. *Schizo* : préfixe grec se référant à la coupure).

7. *-phone* : suffixe se référant au son, à la transmission par la voix, par le langage).

8. *Somato* vient de *soma* (grec) = corps.

9. Un corps - des millénaires après le décès de la personne - permet, grâce à l'examen du squelette, de donner des indications sur l'histoire de vie (sexe, type de travaux et donc de conditions sociales) et sur les causes de la mort cf. la découverte en 2013 près de Marseille d'une tombe de l'époque épigravettienne, entre 20 000 et 10 000 ans avant J.-C.

L'ÉCOUTE FLOTTANTE : LA PLACE DU CORPS DANS L'ACTION COLLECTIVE

BÉATRICE VACHER*

L'écoute flottante est un acte de reconnaissance de capacités mutuelles qui se manifeste par la gratitude. Elle est corporelle et signifie l'existence des sujets, elle produit des découvertes car les interlocuteurs disent ce qu'ils ne savaient pas avant de l'énoncer, elle est discrète selon plusieurs sens, à savoir à la fois peu visible, non noble, mal prise en compte, faisant référence à une logique formelle et récurrente.

Je vais préciser cette définition dans le texte qui suit en me basant sur l'étude comparée de six terrains de recherche dont je ne présente ici que les principaux résultats. J'ai été acteur et chercheur sur ces terrains qui s'étalent sur une vingtaine d'année à partir de 1987 : aide au déménagement d'une entreprise, mise en place d'un mémoire collective, relation entre assurance qualité et qualité de gestion de l'information, performance des fonctions de service, mise en réseau de la documentation d'un laboratoire, mise en service d'une plateforme de travail collaborative.

J'y ai principalement analysé ce que l'on pourrait nommer la vie des papiers dans les organisations. Cela m'a permis de découvrir qu'à partir de nos préoccupations matérielles, il est possible de révéler, petit à petit, les potentiels d'innovation de l'action collective grâce à la façon d'écouter, ce qui est une forme de relation à la fois corporelle et symbolique.

Mes compétences en informatique et en gestion ainsi que mes références théoriques en sciences de l'information et de la communication m'ont permis d'accéder à ces terrains d'investigation privilégiés pour étudier en détail la manutention de l'information et les bricolages organisationnels autour des technologies de l'information et de la communication que j'observais. Pourquoi en effet autant de livres, de cartons, de placards, de salles de réunion, de bibliothèques, de lieux de convivialité, c'est-à-dire de relations corporelles à l'espace et aux autres, alors que tout est censé circuler par les réseaux numériques ?

* École des mines d'Alés,
MICA. Courriel : beatrice-
vacher@gmail.com

Si nous passons une grande partie de notre temps devant nos ordinateurs, connectés aux réseaux, installés, seuls, derrière nos bureaux, j'ai systématiquement observé que nous prenons vie lorsque nos corps s'animent. Est-ce un effet de ma méthodologie? Présente aux côtés de mes interlocuteurs, je me suis assise et levée avec eux pour écouter et noter l'ambiance et leurs commentaires lorsqu'ils rangeaient des dossiers, triaient des documents, classaient du courrier, parlaient avec un collègue, souriaient à un autre ou grognaient contre une nouvelle besogne. C'est à cette place, au plus près de leurs tâches quotidiennes, que j'ai perçu ce qu'ils considéraient comme leur rôle dans l'organisation. Dans cette dernière, chacun agit en mobilisant des connaissances tout en étant soumis au jugement des autres notamment par l'intermédiaire d'instruments de gestion. Ces instruments sont locaux car ils mettent en œuvre des critères d'évaluation de tâches locales. Ils ne rendent jamais compte d'une logique globale qui, elle, dépend des points de vue des protagonistes sur les situations, les cadres et les contextes de l'action collective. Sur les terrains que j'ai étudiés, on constate que les enjeux des uns et des autres peuvent être cohérents quels que soient les objectifs de chacun. Cela se manifeste par l'écoute flottante, c'est-à-dire l'attention portée aux autres dans leurs activités respectives. C'est une reconnaissance, non seulement de ce qui se compte, mais également de ce qui se raconte. Cette écoute flottante prend la forme de gratitude et permet l'interprétation des normes institutionnelles pour favoriser les recadrages et ainsi les changements organisationnels.

Dans ce cas, les normes sont considérées sous leur aspect formel, c'est-à-dire de pure forme et sans lien à des valeurs, pour être modifiée ou détournées si nécessaire. Une loi, plus forte, celle de ne pas détruire l'action collective, permet ces ajustements plus ou moins officiels.

L'écoute flottante est une marque d'attention sur les personnes. Elle ne rentre pas dans le détail des énoncés prononcés, elle focalise sur l'énonciation, corporelle, affective et située. Elle est reconnaissance d'engagement et révélation de la place de chacun au-delà des statuts respectifs. Elle permet l'interprétation de ce qui est en train de se passer.

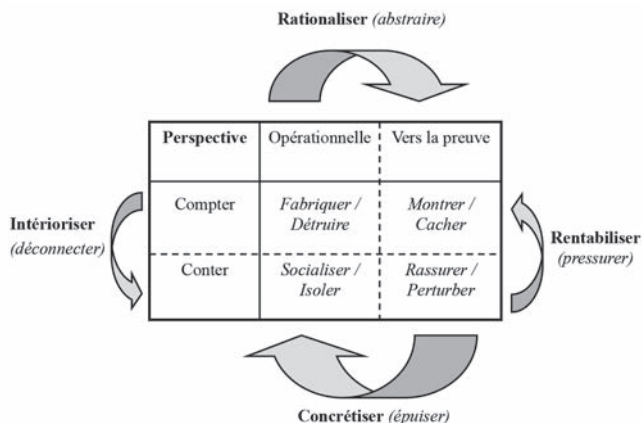
Par exemple, une discussion entre un informaticien et une documentaliste sur un problème lié aux TIC n'a pas le même effet en tête à tête qu'en présence d'un supérieur hiérarchique, dans un espace informel qu'en réunion stratégique. De même l'impression d'assurance de chaque interlocuteur selon sa façon de se situer sur l'agencement se repère dans sa manière de s'exprimer. Les parties prenantes,

en particulier le chercheur, écoutent ces éléments non énoncés. Comment en rendre compte ? Cela est pratiquement impossible. Une part d'opacité est nécessaire à la fluidité de l'action collective.

Toutefois, en insistant sur les activités d'information, il est possible de raconter les points de vue des personnes en présence. En écoutant des intentions sur ces développements technologiques, en participant aux réalisations correspondantes et en recueillant des argumentations *a posteriori*, j'ai mis en valeur les convergences et divergences d'enjeux respectifs. L'écoute flottante est encore ici à l'œuvre : dans l'exemple précédent, on peut observer que la discussion évolue en dispute ou en accord, non pas sur le contenu échangé, mais sur la reconnaissance ou non des capacités mutuelles sur l'objet technique. Cela peut être favorisé par l'intervention d'un tiers : le hiérarchique qui tranche, le collègue qui légitime un avis, le consultant qui tempère ou le chercheur qui interroge. Ces moments méritent justification ou argumentation en deux à deux avec les personnes concernées. En croisant les points de vue sur plusieurs terrains, apparaissent ces potentiels de recadrage grâce à une analyse en plusieurs étapes.

La première étape consiste, pour chaque terrain, à mettre en évidence les ressources, humaines, matérielles et symboliques, de l'action collective. La seconde est de repérer les activités d'information (intentions, réalisations et argumentations *a posteriori*) en choisissant un certain nombre de situations significatives pour interpréter ces propos selon deux angles : tout d'abord, comment est perçue la production de l'action collective, il s'agit du cadrage communicationnel qui met en valeur des rôles plus ou moins tournées vers l'opérationnel ou la preuve, vers les chiffres ou vers les histoires. Le second angle met en évidence comment chacun perçoit les jugements dont il fait l'objet et les rendez-vous matériels et symboliques en jeu. L'ensemble rend compte des capacités et des valeurs des uns et des autres. La troisième étape est une mise en contexte institutionnel et rhétorique permettant de mieux comprendre le poids respectifs des rôles, des capacités et des valeurs selon les statuts des individus pour envisager ou non des recadrages qui sont autant d'évolutions organisationnelles. Le tableau situé à la page suivante résume ces résultats :

Les terrains montrent que l'écoute flottante mutuelle a lieu lorsqu'il y a complémentarité des rôles entre compter/raconter, agir/prouver et cohérence entre les points de vue sur les jugements et les rendez-vous. Si ce n'est pas le cas, les recadrages par les protagonistes concernés peuvent être de rationaliser, rentabiliser, concrétiser ou intérioriser.



La dernière étape consiste en une mise en contexte culturelle et historique. Elle est indispensable pour tenter de comprendre si ces recadrages sont possibles sur du long terme. En effet, l'écoute flottante au cœur de ces évolutions signifie laisser la place à la reconnaissance mutuelle au-delà du respect des normes chiffrées. C'est laisser autrui prendre du pouvoir sur soi. L'écoute flottante est corporelle, elle ne se prédit pas et elle engage. Elle perturbe l'ordre qui se voudrait établi dans une vérité qui serait formalisable comme le laisse croire les approches issues de la cybernétique.

L'histoire de cette dernière est d'ailleurs édifiante car elle montre deux choses essentielles et peu mises en évidence par ailleurs : d'une part, l'accord initial entre physiciens et psychologues (dans les années 40) sur son importance et d'autre part, le fait que ses précurseurs en percevaient les limites sans que celle-ci n'ait été retenue par la suite.

La cybernétique est restée le fondement des approches positivistes, que ce soit en sciences dures, en sciences humaines et dans les modèles largement diffusés du consulting managérial. Les critiques du positivisme n'ont que peu mobilisé les propres arguments de Von Neumann, le créateur des premiers ordinateurs qui montrait à quel point information et connaissance ne pouvaient pas être assimilées. Pour le comprendre, il faut s'intéresser aux travaux des mathématiciens qui cherchaient une preuve de cohérence à leurs théories ainsi qu'à ceux sur l'intelligence artificielle. Il s'agit de prendre au pied de la lettre la logique formelle d'Aristote, parfaitement modélisée dans la machine de Turing et dont les limites confirment le théorème mathématique d'incomplétude : « *La vérité n'est pas formalisable* ». J'ai généralisé ce résultat aux artefacts contemporains, les TIC et les

outils de gestion, qui peuvent être associés à des valeurs, comme on continue encore souvent de le faire, ne serait-ce qu'avec la systématique moderne qui n'a pas disparu. Ils peuvent aussi n'être considérés que de pure forme sans lien aux valeurs. Ils sont alors des éléments du cadre organisationnels que l'on peut faire bouger.

C'est le parti que j'ai choisi en adoptant une approche interprétative. Il s'agit d'écouter les personnes en actes pour révéler leurs points de vue sur les situations dans lesquelles ils se trouvent et notamment la façon dont ils mobilisent ces artefacts. En repérant des divergences de points de vue, il est alors possible d'écouter les arguments et la manière dont chacun y associe des valeurs différentes pour montrer où sont les nœuds de potentiel de changement dans l'action collective. Lorsque les TIC et les outils de gestion restent formels, ils sont susceptibles d'évoluer et, par ricochet, de faire bouger les normes. Ce qui subsiste est une loi, plus puissante que l'accumulation de normes. Cette loi est également formelle et même éphémère.

L'écoute flottante montre ainsi l'importance de préserver l'invisible. Il est nécessaire de cacher ce qui ne doit pas être montré. Sur l'aide au déménagement par exemple, il a été nécessaire d'opérer une double saisie imprévue pour pallier les insuffisances des systèmes d'information disponibles. Cette opération de double saisie est sacrilège au regard d'une norme qui veut que tous les systèmes d'information soient compatibles. Elle a demandé la complicité de l'équipe, elle fut indispensable à la réussite du projet.

Mon approche du projet n'a rien d'économique comme on le trouve dans ce best seller de Christophe Midler, « *L'auto qui n'existait pas* ». Au sein du centre de recherche en gestion où j'ai fait ma thèse, j'ai assisté à la naissance de cet ouvrage qui valorise le projet dans la perspective de la concurrence. Il y manque la chair, l'humain, au-delà de l'efficacité du projet lui-même. Que fait-on des gens que l'on a pressés jusqu'à l'insomnie une fois le projet terminé? Rien sur les effets pervers de l'urgence valorisée et inscrite dans les outils de gestion *ad-hoc*. Cet ouvrage est précurseur de ce que l'on trouve aujourd'hui comme mode de management: autonomie des équipes mais impératifs de rendre des comptes précis. On ne dit plus ce qu'il faut faire, c'est au manager d'inventer son travail et l'avenir de son organisation. Seule contrainte, et non des moindres, les procédures doivent être respectées. Paradoxe.

Une forme de précarité apparaît alors: le manager est interchangeable, l'actionnaire se base sur des résultats chiffrés. À court terme. J'ai donc plutôt été séduite par la communication organisationnelle

et le langage au travail qui valorisent la pragmatique et la place des individus. Je me les suis appropriés pour montrer la puissance, non pas de la parole, mais de l'écoute.

Par ailleurs, les réseaux numériques offrent une plasticité qui marque une nouvelle forme de manifestation de l'écoute flottante.

Je prends l'exemple de mes expériences d'animation culturelle et de gestion de conférence qui combinent le présentiel et le travail à distance, la mobilisation des réseaux sociaux et, toujours, une bonne part de manutention de l'information. Je mobilise toujours l'approche clinique, une combinaison de durée longue d'immersion, de croisement de données spécifiques au terrain avec des recueils de points de vue en situation et de la mise en place du groupe d'échange avec les pairs. J'ai pu mobiliser la grille présentée ici tout en renouvelant le questionnement : les contraintes institutionnelles sont plus complexes à prendre en compte que dans le cas d'une entreprise. Elles existent, c'est l'association ou le lycée, ce sont les tutelles de rattachement et les collectivités locales ainsi que les autres associations impliquées, mais les mandats sont nombreux et hétérogènes. Une autre différence est la présence de bénévoles et la multiplicité des statuts des salariés, en particulier en contexte international. Le mot d'ordre de rassembler, partager, se rencontrer est en revanche plus fort.

Pour assurer ces interactions, les rencontres en présentiel sont rares, mais indispensables, car elles permettent de mieux s'écouter à distance via les outils du réseau numérique. L'implication des individus est forte alors que les contraintes sont nombreuses : à nouveau, plusieurs institutions rentrent en ligne de compte dans la mesure où chacun a une situation officielle par ailleurs et personne n'est à temps complet sur ces projets que l'on pourrait ainsi nommer en « perruque ».

Apparaît alors une figure déjà présente sur les autres terrains mais qui prend toute sa valeur ici, celle du médiateur ou du coordinateur. Il ne s'agit pas d'une seule personne car elle nécessite la combinaison de trois autorités : le hiérarchique, le technique et le relationnel. Dans ces nouveaux terrains, l'autorité hiérarchique n'est pas toujours présente car elle vient de la place officielle qui peut venir contrecarrer le projet. La ruse et l'implication personnelle sont à l'œuvre pour partager un enjeu mutuel malgré des objectifs individuels divergents. Ici encore, l'écoute flottante est présente et tenue par la loi d'aboutir ensemble à un résultat satisfaisant.

En effet, chacun tente de reconnaître les capacités des autres à sa propre mesure, ce qui nécessite de nombreux ajustements. Les

technologies sont alors d'une grande aide grâce à leur combinatoire. Les *mels* et les documents fixent les décisions ou posent des questions au groupe. Les appels téléphoniques ou *skype* permettent des réglages à distance, notamment en cas de malentendus. Les rencontres physiques autorisent les disputes, rassurent sur nos implications respectives, permettent d'aborder d'autres sujets pour mieux revenir au projet. Les périodes de solitude sont plus fortes et peuvent être indispensables pour produire ses propres résultats et négocier ensuite avec les autres ses créations.

L'écoute flottante est d'autant plus mobilisée que nous ne sommes pas obligés de travailler ensemble. C'est un choix, compliqué par la distance, qui exige de nous reconnaître, de nous accepter tels que nous sommes. La promesse joue ici un rôle majeur. Elle est un acte de langage qui se renouvelle en permanence pour que la précarité subie du projet se transforme en précarité sublimée où chacun valorise la créativité des autres.

Finalement, l'écoute flottante qui se manifeste par une posture corporelle de gratitude provient du poids d'une loi qui proscriit, plus forte qu'une multiplication de normes qui prescrivent. L'interdiction a ceci d'intéressant par rapport à une énumération de droits et de devoirs : elle est à la fois un cadre structurant pour se préserver de l'arbitraire de l'autre et une incitation à inventer les actions positives.

L'écoute flottante est-elle pour autant universelle ? Ce que je crois est qu'elle est le fondement pour que soient acceptés ruses et bricolages qu'avaient déjà mis en valeur Détienne et Vernant avec la *métis* des Grecs qui conte des récits datant de plus de 2 500 ans. Ce n'est pas récent. Toutefois, elle ne prend de valeur que si on la repère et on l'étudie. C'est là, l'importance de l'approche interprétative qui, elle, est récente et en évolution permanente. Elle s'intéresse aux intentions et aux argumentations en relation aux contextes institutionnels, rhétoriques et culturels. C'est un choix complexe que j'ai fait et qui est lié à la méthodologie clinique que je mobilise.

Bibliographie complète à la demande ---

ANDONOVA Y., VACHER B. (2009), « Visibilité et reconnaissance de l'individu au travail », *Revue Communication et Organisation* n° 36, décembre, p. 136-147.

BORZEIX A., FRAENKEL B. (dir.) (2001), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, éditions CNRS.

- BOUZON A., MEYER V. (dir.) (2008), *La communication des organisations. Entre recherche et action*, L'Harmattan, Paris, 194 p.
- Gramaccia G. (2001), *Les actes de langage dans les organisations*, L'Harmattan, Paris, 287 p.
- HONNETH A. (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Éd. La Découverte, Paris, 349 p.
- MARTIN-JUCHAT F. (2008a), *Le corps et les médias. La chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, éditions De Boeck Université, Bruxelles, 150 p.
- VACHER B. (2009), « Articulation entre communication, information et organisation en SIC », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, mis en ligne le 29 octobre.

LA RECHERCHE EN SIC SUR LE SACRÉ ET LE RELIGIEUX

DAVID DOUYÈRE*

La mobilisation de la communication par les religions – qui sans doute n'existent que par celle-ci – est patente ces derniers mois, quand une vidéo caricaturale incite à des repréailles saintes, que la prière chrétienne s'exhibe dans les rues pour imposer la prétendue naturalité du mariage hétérosexuel, que les chaînes d'information internationales évoquent une fillette qui aurait déchiré une page d'un livre saint, qu'un nouveau pape catholique, qu'un geste ou un mot suffisent à dire « simple », entre au Vatican... La communication publique religieuse change aussi de forme, jouant de la provocation et du côté décalé (figure de Frigide Barjot), ou, s'appropriant les Tic : sur l'internet les *blogs* et les portails d'information se développent, autant que la présence sur les applications dites de réseaux sociaux numériques, tandis que la presse se montre attentive aux religieux présents sur l'internet (des *tweets* du pape aux communautés religieuses présentes en ligne), voyant là un paradoxe, entre tradition et modernité. Le religieux se re-saisit donc de la communication, et réciproquement.

Si la sociologie et l'anthropologie, l'histoire et les sciences politiques ont su aborder le religieux, les sciences de l'information et de la communication, en France, commencent à aborder de nouveau ces sujets, qui demandent des connaissances spécifiques (rites, signes, théologies, pratiques...), et, certainement, d'entrer quelque peu dans la « logique » de représentations du monde (foi, spiritualité et croyances) qui ne se confondent pas toujours avec la supposée construction rationaliste académique. La recherche dans ce domaine peut paraître aborder des questions très éloignées de la réalité (et sembler dès lors inutile, passéiste ou dérisoire), ou touchant à des formes traditionnelles de structuration sociale, alors qu'elle porte sur des questions qui sont en réalité très présentes dans la réalité sociale contemporaine et la construction ou la mise en visibilité médiatiques. Les phénomènes religieux croisent qui plus est l'ensemble des actions communicationnelles, du port d'un signe ou d'un vêtement à la publication de *posts* sur *Tweeter* ou *Facebook*. Ils touchent à des fondamentaux de la vie humaine, l'alliance conjugale ou amoureuse, la mort, la

* Université Paris 13,
Labsic. Courriel : david.
douyere@gmail.com

souffrance, sur lesquels ils viennent apporter des récits, des raisons, et *communiquer* – qu'ils métamorphosent, donc. Les aborder, et déjà les identifier en recherche, c'est relier la communication tant à l'humanité expressive qu'à la contemporanéité sociale et politique.

S'il y a une histoire et un surgissement progressif des questions analysées et étudiées en sciences de l'information et de la communication, alors la question de la dimension communicationnelle du religieux apparaît sans doute tard. Toutefois, elle était présente parmi les travaux de précurseurs des Sic, comme Roland Barthes (la recherche sur les *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola l'atteste). Si cette question a intéressé quelques chercheurs qui s'y sont consacrés, le plus souvent à côté de leur travail, comme Jean Devèze (avec la généalogie chrétienne de la notion de « communication sociale », ou une histoire de l'Église catholique comme organisation), Jacques Perriault (sur les sens médiévaux de la lumière, la projection lumineuse), ou de façon plus centrale dans leur recherche, notamment, Odile Riondet, Annie Lenoble-Bart, sur l'Afrique, le cinéma et la mission (2013), Corinne Abensour sur l'image (2001), la question de la dimension communicationnelle du religieux est restée un peu inexplorée par les Sic en France, soit qu'elle ait paru réglée rapidement par le qualificatif d'idéologique, soit que l'accent ait été porté ailleurs sur les techniques de communication, soit que l'on ait pu penser qu'étudier la presse religieuse suffisait, soit que son abord ait été compliqué du fait notamment qu'elle ne se pose pas directement comme communicationnelle, mais reçue d'une parole divine ou prophétique. Elle est abordée néanmoins par Bernard Miège dans *La Société conquise par la communication* (1989), étudiée par Daniel Bounoux dans plusieurs articles, et notamment dans son recueil *Sciences de l'information et de la communication* (1993), analysée par Roger Bautier dans *De la rhétorique à la communication* (1994), et, bien entendu, abordée de façon majeure par Régis Debray (*Critique de la raison politique ou l'inconscient religieux*, 1981; *Cours de médiologie générale*, 1991; *Transmettre*, 1997; *Croire, voir, faire*, 1999; *Jeunesse du sacré*, 2012) et les médiologues, qui cependant, l'ont un peu emportée avec eux dans une scission toute religieuse avec les Sic. La question de la religion a donc été abordée, en Sic, par les schismatiques... Donc à la fois traitée, et intraitable : peut-être ce travail novateur et radical est-il d'ailleurs la cause du fait que cette question a été peu abordée ensuite en Sic ? Régis Debray est parti avec le suaire. Que faire, donc, ensuite ? Reprendre, recommencer. Un peu différemment, mais en mesurant l'apport.

Aujourd'hui et depuis quelques années, plusieurs chercheurs et équipes travaillent discrètement, en France, sur ces questions. S'ils

ne dialoguent pas forcément entre eux, il semble qu'écrire ces positions peut aider à comprendre qu'un champ d'échange et de réflexion possiblement constituable existe. Essayons d'en proposer une carte indicative. Des choses certainement nous sont inconnues, et nous nous en excusons, tout comme du risque de trahir quelque peu ces approches en nous efforçant de les résumer en quelques lignes.

Des axes de recherche différenciés

On peut distinguer aujourd'hui, nous semble-t-il, huit approches principales du religieux en Sic en France : 1) l'approche sémiotique du sacré, développée à Dijon (Université de Bourgogne, Ciméos/3S) ; 2) l'approche du « symbolique », développée à Toulouse et à Montpellier (Iarsic) ; 3) l'approche anthropologique du rite, développée à Dijon (Ciméos/3S) et à Nice (I3M) ; 4) l'approche du lien entre la communication, le religieux, et l'anthropologie, mais aussi de la spiritualité et de la théologie chrétienne face à l'espace public, développée à Lyon (Odile Riondet) ; 5) l'étude historique des techniques de communication visuelle mobilisées par les religions, et notamment par le christianisme (Jacques Perriault, ISCC) ; 6) l'approche des structures, de la sociologie et de l'histoire des groupes religieux (Jean-Pierre Bacot ; Denis Maréchal, Cécile Méadel et Isabelle Veyrat-Masson) ; 7) l'étude de la visibilité médiatique des phénomènes de croyance et de prière (F. Lambert, Carism) ; 8) l'approche des pratiques et des théorisations communicationnelles du religieux (David Douyère, Labsic). D'autres approches ponctuelles existent naturellement, comme le travail mené depuis plusieurs années par Agnès Bernard, sur le pèlerinage et les vierges noires (2011, 2013), à Clermont-Ferrand (Communication et solidarité), celui mené par Yves Chevalier (Prefics), par Stéphane Caro (Mica), à Bordeaux, ou ce que peuvent apporter les travaux de plusieurs doctorants dont les thèses sont en cours. Après un rapide panorama de ces huit approches, forcément lacunaire et simplificateur, ce dont on voudra bien encore une fois nous excuser, en considérant la difficulté de la constitution d'une telle cartographie, suivi, pour chacune, de quelques éléments de discussion, nous évoquerons l'exigence épistémologique spécifique de ce champ de recherche, avant de présenter le réseau de recherche « Relicom », Communication et espaces du religieux.

1. Polymorphie du sacré

L'approche sémio-anthropologique du sacré développée à l'Université de Bourgogne (Ciméos/3S) à Dijon s'inscrit notamment dans un regard sémiotique porté sur le sensible. Le sacré, entendu dans un sens très large, applicable aussi bien à une boutique Apple (Lardellier, 2013) ou Séphora qu'à une église, ou au champagne, ou à la table, est

perçu dans sa production sémiotique qui crée un mode d'existence particulier, qui sépare autant qu'il attire. Le travail de Jean-Jacques Boutaud est ici fondateur. Ces travaux se sont intéressés à la sémiologie communicationnelle des formes et supports de l'Église catholique et à la requalification culturelle du religieux (Stéphane Dufour, 2003), mais aussi à l'étude des figurations du sacré en entreprise (Pascal Lardellier, Richard Delaye, 2012). Cette approche, approfondie récemment par Stéphane Dufour (2013, avec Boutaud), entend s'appuyer sur une anthropologie du sacré, qui renvoie à Julien Ries (2007), Rudolf Otto (1917) et Mircea Eliade, pour, faisant du sacré quelque chose de transversal à l'expérience humaine, en analyser les formes communicationnelles dans une perspective sémiologique, et parfois sociale (Lardellier, 2002). La continuité des formes sémiologiques sacrales est ici posée. Un dossier de la revue *Questions de communication* (n° 23, coordonné par Stéphane Dufour et Jean-Jacques Boutaud) consacré aux « Figures du sacré » est paru en 2013 dans cette perspective. On pourrait reprocher à ce courant de s'intéresser au sacré mais pas à la sacralisation, dans une perspective critique, en tant que processus instituant pourvu d'une fonction sociale et politique, ou de ne pas saisir la spécificité religieuse (dont il convient à ses yeux d'*extraire* le sacré), et de se tenir à l'écart du social, mais là n'est pas, précisément son choix de recherche.

2. *Déclinaisons du symbolique*

L'approche du symbolique développée à Toulouse (Lerass) et Montpellier (Iarsic), mais aussi à Nice (I3M), entend là aussi ouvrir une perspective plus large qui inclut le religieux sans s'y réduire, bien que ce dernier ait donné naissance à ce courant, par les travaux fondateurs mais relativement méconnus de Stefan Bratosin sur les hymnes adventistes roumaines (*La Nouthésie par la poésie, médiations des croyances chrétiennes*, 2004), et notamment sur la notion de « nouthésie ». Par ce « placer dans l'esprit » évoqué par Paul de Tarse (dit saint Paul), Stefan Bratosin entend une pratique d'imprégnation spirituelle dans laquelle un dispositif communicationnel (l'hymne, le chant) joue un rôle central. Il a étendu son approche du symbolique, fondée notamment sur la philosophie des formes symboliques d'Ernst Cassirer (1875-1945), à d'autres domaines, et ouvert un champ de recherche qui travaille aujourd'hui sur l'internet et le religieux (Mihaela Tudor, S. Bratosin, 2010), la franc-maçonnerie comme système de formes symboliques à ancrage corporel ritualisé (Céline Bryon-Portet, 2010), l'organisation (Claudine Batazzi, 2013) notamment. Cette approche du symbolique, qui appelle une herméneutique, conduit ces chercheurs à élaborer parallèlement une épistémologie de la communication (Tudor ; Bratosin, Bryon-Portet, Tudor, 2012) ce qui est significatif de la portée de ces questions, et de ce à quoi mène

l'étude du religieux – *i.e.* à redéfinir la communication. Un numéro de la revue *Essachess* (2011), un colloque organisé par ces trois chercheurs, *Communication du symbolique et symbolique de la communication dans les sociétés modernes et postmodernes* (actes coordonnés par S. Bratosin et M.A. Tudor, Institutul European, Roumanie, 2013), ont été consacrés à ces questions. Dans ces approches du symbolique, les religions ont un statut marginal, et les enjeux sociaux se trouvent quelque peu écartés.

3. Présence structurante du rite

L'approche du rite développée par Pascal Lardellier (Ciméos/3S, Université de Bourgogne, Dijon) et Claudine Battazi (I3M, Université de Nice Sophia Antipolis), notamment, est une forme d'investigation du symbolique en acte, qui s'intéresse à une dimension transversale de la production du sacré, notamment en lien avec le politique, dans une perspective historique ou contemporaine. Le rite, pensé comme une réalité anthropologique, est perçu comme reliant et ouvrant, entre communauté et dépassement de l'horizontalité sociale. Il est investigué notamment dans sa dimension organisationnelle (Lardellier, Delaye, 2012; Batazzi, 2013), comme signe et constituant du sacré. Le travail mené par Céline Bryon-Portet (2011, 2013), à Toulouse, interroge également la récurrence et la signification du rite dans diverses organisations (armée de l'air, et surtout franc-maçonnerie, qu'elle a, la première, investiguée de façon communicationnelle). Ces travaux mettent l'accent sur des formes communicationnelles parfois négligées. Si la religion n'est pas l'objet central de ces approches, qui portent sur des formes laïques, elles peuvent en retour servir à éclairer le religieux.

4. Anthropologie, spiritualité et théologie chrétienne dans l'espace public

L'approche développée par Odile Riondet (Ciméos/3S) du lien entre la communication, le religieux et l'anthropologie, a conduit cette chercheuse pionnière en Sic sur ces questions à étudier aussi bien l'anthropologie qui lui paraît sous-jacente à la doctrine sociale de l'Église catholique que la dimension religieuse du communicationnel (« La célébration communicationnelle », 2008), et inversement, à s'intéresser à la signification et la portée pour l'action des hymnes chrétiennes (*in* Lardellier, Delaye, 2012), ainsi qu'aux conceptions de la place du religieux dans l'espace public, notamment en étudiant Habermas et en le confrontant à des théologiens chrétiens. Il s'agit pour cette approche, nourrie de théologie, de dépasser le clivage religieux/laïc, de l'intérieur, et de confronter les Sic à leur anthropologie sous-jacente, en montrant que l'anthropologie chrétienne, qui s'est trouvée renouvelée, a son existence et sa valeur propre, au titre

notamment des « contenus cognitifs non taris » qu'évoque le dernier Habermas à propos des religions. Le religieux est pris ici en considération en tant que tel, par des travaux qui portent essentiellement sur le christianisme, et auxquels s'associe, là aussi, une forte réflexion épistémologique. Les terrains de croyance et les représentations médiatiques ne sont pas tant pris en considération ici que les élaborations théoriques, entre Sic, philosophie et théologie chrétienne.

5. Arts et techniques de communication visuelle d'une religion

L'approche de Jacques Perriault (ISCC) des techniques de communication développées par des religieux chrétiens, mobilisant l'image et le son, déjà ancienne, se poursuit et se prolonge. Il a notamment insisté, dans de nombreux travaux consacrés à ces questions (depuis *Mémoires de l'ombre et du son : une archéologie de l'audiovisuel*, 1981), sur le rôle de la projection d'images animées (lanterne magique) développée par le jésuite Athanase Kircher (1602-1680) et sur l'archéo-cinéma jésuite, mobilisation du visuel dynamique comme soutien à la prédication, et s'intéresse, plus largement, à la conception et à la mobilisation de dispositifs techniques dans une perspective communicationnelle. En lien avec ces pratiques pensées, il a analysé notamment les conceptions théologiques de la lumière (« *Lux & Lumen* », 2000) en lien avec l'image et l'espace de l'église chrétienne. La technique est ici reliée au théologique, et inversement, et la créativité technologique du religieux soulignée. Les pratiques sociales ne sont pas, en tant que telles, investiguées ; l'approche historique des conceptions de la technique est privilégiée.

6. Structures religieuses : sociologie et histoire

Le travail de Jean-Pierre Bacot (Labsic, Université Paris 13) vise notamment à tracer une carte historique des mouvements religieux ou parareligieux, et à mesurer leur apport social et politique, à suivre leur régression ou leur progrès. Initialement – pour ce qui relève du champ ici considéré – consacrée aux sociétés fraternelles (2007), cette recherche s'est élargie à la place du religieux dans les relations internationales (France-Québec), à l'étude de l'histoire de la franc-maçonnerie, notamment quant à la place des femmes au sein de cet ordre, puis au déclin numérique du christianisme et des religions en Europe (*Une Europe sans religion dans un monde religieux*, 2013). L'approche est ici plus historique et sociologique, quantitative et chiffrée, que communicationnelle, sauf quand les médias (les magazines, par exemple) sont étudiés dans la perspective que les conceptions théologiques donnent ou non à la mobilisation de l'image, dans le prolongement d'une recherche menée initialement sur Édouard Charton (1807-1890) et la presse illustrée (2005).

D'une façon un peu différente, le numéro 17 (2011) de la revue *Le Temps des médias*, dirigé par Denis Maréchal, Cécile Méadel et Isabelle Veyrat-Masson, et consacré au thème « Communiquer le sacré » s'inscrit dans cette perspective d'une analyse historique des productions ou des théorisations communicationnelles religieuses. Ce numéro réunit les travaux de plusieurs chercheurs en Sic (Julie Deramond, Agnès Bernard, Benoît Lafon, David Douyère).

7. Croyance et visibilité médiatique de la prière

Le travail mené par Frédéric Lambert (Carism, IFP, Université Paris 2), venu de la sémiologie de l'image et des médias, s'intéresse à la fois à la catégorie anthropologique de la croyance – perçue comme un « je sais bien mais quand même... », déni et irréalité provisoirement consentie – et à ses enjeux communicationnels (*Je sais bien mais quand même, essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, éditions Non Standard, 2013), qu'à la représentation médiatique de la prière et du recueillement des communautés de croyance, ainsi qu'à leur sens politique et social (*Prières et Propagandes : études sur la prière dans les arènes publiques, suivi du livre I de La Prière de Marcel Mauss*, dir., 2013, à paraître). Il poursuit une interrogation des formes du religieux diluées dans l'espace public, qu'il traite dans leur dimension sémio-communicationnelle, y compris dans ses formes les plus triviales, comme lorsqu'il étudie, avec Katharina Niemeyer (Carism), les circulations médiatiques et détournements ludiques du Christ de Borja (cette œuvre d'Elias Garcia Martinez mal restaurée par une octogénaire dans une église espagnole en 2012) dans les réseaux socio-numériques (2014, à paraître). Cette approche saisit le religieux dans sa dimension communicationnelle dans le contemporain, sans le couper de ses dimensions sociales et politiques, mais sans considérer les religions en elles-mêmes, ou le théologique qui les anime, à distance desquels elle se tient.

8. Pratiques et théorisations communicationnelles du christianisme

L'approche que je développe pour ma part (Labsic, Université Paris 13) s'intéresse aux supports, aux pratiques et aux théorisations communicationnelles effectuées par le christianisme catholique. Il s'agit de penser, par une approche compréhensive et de restitution des « croyances » et investissements sémantiques possibles, dans une démarche d'analyse de documents, de théories, mais aussi par des études de terrain, la démarche de communication chrétienne catholique. Cette recherche m'a conduit à travailler sur la « prière assistée par ordinateur » proposée par des *powerpoints* chrétiens (2011), sur les images de piété numérique, sur le dialogue mystique de sainte Catherine de Sienne avec Dieu (2012), autant que sur l'élaboration

théorique de Thomas d'Aquin à propos du langage des anges, sur les théorisations de la communication présentes dans la notion de « communication sociale » (*Inter mirifica*, 1963, concile Vatican II) ou dans la théologie de l'Incarnation (2013), ou sur les théologies de la communication de l'ancien rédacteur en chef de *La Croix* Émile Gabel (1908-1968) et du théologien brésilien (et historien de la communication chrétienne) dominicain Carlos Josaphat Pinto de Oliveira (à paraître, 2014)... Il s'agit de montrer, par conjonction de recherches, comment le christianisme catholique a mobilisé la communication, se constituant de celle-ci. Cette approche s'intéresse aussi à la reprise artistique et sociale d'une iconographie et d'une spiritualité chrétienne, par exemple celle effectuée par le *Piss Christ* d'Andres Serrano (1987), cette œuvre représentant un crucifix plongé dans l'urine, vandalisée en 2011 par des catholiques intégristes en Avignon (avec S. Dufour et G. Salatko; 2014, à paraître). L'ensemble de cette recherche amène, comme c'est le cas pour d'autres chercheurs travaillant sur ces objets, à penser une épistémologie de la communication.

Les travaux commencent donc à croître et à converger des collègues et des doctorants qui s'intéressent à ces questions, soit prenant le religieux directement pour objet (4, 6, 8), soit l'étudiant dans son reflet médiatique (7) ou dans sa dimension technique (5), soit le diluant, nous semble-t-il (1, 2, 3), volontairement et sciemment dans une perspective plus vaste (le symbolique, le sacré, le rite), plus académiquement acceptable aussi, en contexte de laïcité. Un problème de légitimité scientifique de la démarche comme de l'objet de recherche se pose en effet dans notre communauté scientifique, comme en sociologie des religions, malgré le travail effectué par l'Association française de sociologie des religions (AFSR), et notamment le Centre d'études interdisciplinaire des faits religieux (CEIFR), au sein du labex Hastec, et le Centre d'anthropologie religieuse européenne (Care) de l'EHESS, et alors même que cet objet a été fondateur pour ces disciplines.

Implication du chercheur et distance vis-à-vis de l'objet étudié

Dans ce champ de recherche, l'objet porte immédiatement interrogation sur le chercheur. La suspicion d'appartenance (parfois réelle) à un courant religieux ou spirituel, la mise en question de la neutralité du chercheur sont en effet souvent de mise, et parfois tout à fait légitimement, mais empêchent de considérer pleinement ces travaux dans leur dimension de recherche. Il est vrai que la mobilisation des sciences humaines est aussi une des stratégies de légitimation du religieux. Peut-être une conception échaudée de la laïcité joue-t-elle ici un rôle de mise à distance...

Si, comme tout chercheur, les chercheurs qui travaillent sur le religieux ont certainement une raison intime qui motive leur intérêt, et une forme de lien avec leur objet, passé ou actuel, il n'est peut-être pas celui qu'on croit (et peut-être moins investi, par exemple, que celui d'un chercheur qui travaille sur les réseaux socio-numériques ou le jeu vidéo, par exemple, et en est lui-même un adepte...). Il reste que la question de la clarté vis à vis des présupposés religieux (ou anti-religieux) est importante, et qu'une recherche scientifique de qualité en Sic ne peut, à notre sens, se constituer que si les chercheurs éclairent publiquement leur position à cet égard, et s'inscrivent dans une démarche réflexive et distanciée, ou s'efforcent de déjouer les implications qu'elle peut avoir sur leur recherche – ce qui n'est pas toujours le cas.

Le réseau Relicom

Créé en 2010, le réseau de recherche « Relicom », Communication et espaces du religieux (<http://relicom.jimdo.com>, <http://relicom.hypotheses.org>), animé par Stéphane Dufour, Odile Riondet et moi-même, a pour but de permettre aux chercheurs d'échanger sur leurs perspectives de recherche, de partager leurs références et leurs interrogations, dans des perspectives de recherches très différents, qui traversent l'ensemble des champs, sur les dimensions communicationnelles du religieux. Une journée d'études a été organisée en 2012 à l'Université Paris 13, un séminaire (Paris, Lyon, Dijon), un numéro de la revue *MEI* (38, « Religion & communication », à paraître en 2014), un ouvrage, un colloque sont en préparation.

Des travaux s'amorcent, en France, sur les Tic et les religions (Douyère, 2011; Bryon-Portet, 2012; Bratosin & Tudor, 2010). De nombreux travaux sont toutefois encore à mener, en Sic, sur les pratiques informationnelles et communicationnelles, dans le judaïsme, l'islam, le christianisme, les traditions bouddhistes, notamment. Les religions, que l'on avait pu croire reléguées dans un enchantement du monde désuet, réapparaissent en effet avec vigueur dans l'espace public et médiatique. Leurs théorisations de la communication et des médias, parfois anciennes, sont à étudier, ainsi que les formes qu'elles mettent en circulation, et qu'elles suscitent. Car il se pourrait que, dans le domaine communicationnel, les religions aient beaucoup d'avance, en ce qu'elles savent depuis longtemps, par la communication, instituer une forme de réalité qui acquiert une présence sociale structurante.

Bibliographie complète à la demande _____

BRYON-PORTET, Céline, COMAN, Mihai (dir.), *Essachess, Journal for Communication Studies*, 4, 2(8), 2011 : « La communication et le sacré ».

DOUYÈRE, David, « L'Incarnation comme communication, ou l'auto-communication de Dieu en régime chrétien », *Questions de communication*, n° 23, 2013, p. 31-55.

DUFOUR, Stéphane, BOUTAUD Jean-Jacques, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n° 23, « Figures du sacré », 2013, p. 7-29.

LAMBERT, Frédéric (dir.), *Prières et Propagandes. Études sur la prière dans les arènes publiques. Suivi du livre I de La Prière de Marcel Mauss*, Paris, Éditions Hermann, 2013.

MARÉCHAL, Denis, MÉADEL, Cécile, VEYRAT-MASSON, Isabelle (dir.), *Le Temps des Médias*, n° 17, 2011 : « Communiquer le sacré ».

SCIENCES, TECHNIQUES, TECHNOSCIENCES ET TECHNOLOGIE, UN ESSAI DE DÉFINITION ANTHROPOLOGIQUE

PAUL RASSE*

Aujourd'hui, « le style entrepreneurial du monde des affaires pénètre le monde libre de la connaissance » (Bensaude-Vincent 2009, p. 13); recherche et industrie entretiennent des relations désormais si étroites que les experts préfèrent les mots de technosciences pour évoquer le monde de la recherche et de technologie, pour nommer les applications techniques utilisées dans la vie quotidienne, même si des logiques de développement spécifiques subsistent pour la technique comme pour la science (Lévy-Leblond 2004 et 1986, p. 25; Rasse, 2002, p. 68).

L'anthropologie historique au sens où l'entend Wulf travaille dans les perspectives ouvertes par l'École des Annales notamment par Bloch, Febvre et Braudel (Wulf 2013, p. 17, Rasse 2006 p. 19). Là, les événements de la grande histoire sont absents, ou n'interviennent qu'à la marge, ou comme des accidents qui brisent le cours des choses, avant que les mouvements longs, plus puissants et surtout plus prégnants, ne reprennent le dessus. Ainsi, les découvertes scientifiques ou techniques, les innovations ne concernent vraiment cette histoire, qu'à partir du moment où elles modifient les sociétés en profondeur, soit qu'elles les bousculent et annoncent la fin d'une époque, soit qu'elles se diffusent suffisamment pour dynamiser et transformer les complexes économiques et sociaux en place. Nous nous contenterons ici de défendre que pendant des siècles la science et la technique se sont, chacune, développées dans des univers extrêmement différents, pour répondre à des contingences radicalement opposées qui pendant des siècles feront leur spécificité. Le regard éloigné de l'anthropologie peut nous permettre de penser leur dynamique spécifique et d'entrevoir pourquoi leur rencontre est si fertile, à en juger par la façon dont l'une et l'autre transforment nos existences, pour le meilleurs et pour le pire, maintenant qu'elles se conjuguent dans les technosciences et les technologies.

* Université de Nice -
Sophia Antipolis, 13M.
Courriel : rasse@unice.fr

Des histoires très différentes

La science ne commence véritablement à se développer qu'à partir du moment où les sociétés ont acquis une certaine maturité politique, économique et sociale. Une minorité peut alors se dégager des contingences matérielles, de la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son front pour se consacrer à des activités qui n'ont pas d'utilité immédiate, voire pas d'utilité du tout, mais qui contribuent au plaisir et au prestige des aristocraties au pouvoir. Car à ses débuts la science est, avec les arts auxquels elle est profondément liée, l'apanage des classes sociales dominantes qu'elle distingue du peuple ignare, asservi et laborieux, en même temps qu'elle les cimente entre elles et les fait rayonner auprès des autres élites.

À l'inverse, depuis la nuit des temps, la technique vient du peuple écrasé par sa condition, en lutte pour sa survie. Depuis que le premier homme s'est emparé d'un caillou pour sauver sa peau et que, sans doute quelque part en Afrique orientale il y a 2,7 millions d'années, il a dépassé les performances du chimpanzé en apprenant à fabriquer des outils à l'aide d'autres outils. Depuis l'Âge de la pierre taillée, puis polie en passant par celui du bronze, du fer, de la roue et de la force animale, des moulins, puis de la machine à vapeur, et maintenant de la connectique, la technique jalonne les grandes étapes de l'humanité.

La technique vient du peuple, produite par l'homme aux prises avec la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son front, de se nourrir chaque jour, de se défendre, d'élever ses enfants, de s'acharner à perdurer dans des conditions toujours précaires, tenues aux limites du possible par la pression démographique et le poids des classes dirigeantes qu'il faut assumer, toujours à la merci des aléas de la nature ou des événements politiques. Et cette condition, si elle le pousse forcément à innover, l'enferme, le rend incapable de mettre à distance le contexte dans lequel il est pris, avec lequel il doit jouer au mieux pour assurer sa survie. Prisonnier qu'il est des apparences sensibles il ne peut – c'est déjà en filigrane dans la pensée hellénistique – découvrir les mobiles de l'univers, les véritables causes qui agissent sur la nature.

À l'inverse, depuis l'Antiquité, les arts libéraux distinguent les hommes libres des autres, ceux qui doivent travailler. Tels qu'ils s'affirment et se codifient à partir du Moyen-Âge, ils sont au nombre de sept, répartis en deux grands registres. Le *trivium* qui comprend la grammaire, la rhétorique et la dialectique, affirme le rôle prépondérant de la parole et surtout de la discussion; viennent ensuite les disciplines du *quadrivium*: la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique (les sciences numériques et harmoniques). Au XVII^e siècle encore, comme

le rappelle le fameux dictionnaire de Furetières (1690), les arts libéraux sont « les arts nobles et *honest* comme la poésie, la musique et la peinture, là où l'intelligence a la plus grande part ». Ils s'opposent aux techniques que l'on appelle alors dans leurs formes les plus évoluées « les arts mécaniques » dont Furetières dit « qu'ils font plus travailler la main et le corps que l'esprit et fournissent les nécessités de la vie, comme celui des horlogers, tourneurs, charpentiers, fondeurs, boulangers, cordonniers » (Furetières, 1690).

De fait, la technique est méprisée par les élites qui cultivent les arts et la science. Dans son *Didascalicon*, Hugues de Saint Victor tenta vainement au début du XII^e siècle d'introduire les arts mécaniques pour les faire reconnaître comme disciplines scientifiques. Encore précise-t-il qu'il ne peut s'agir que d'une science « adultérine », inférieure, qu'elle ne devra traiter que de la conception, car la réalisation appartient aux artisans. Les grands architectes de la Renaissance, et notamment le plus célèbre d'entre eux Brunelleschi, auteur du fameux dôme de la cathédrale de Florence, hésitent. Doit-on reconnaître leur art comme partie des arts libéraux ou bien sont-ils seulement des ingénieurs à l'articulation des techniques de construction ? Finalement, ils optent pour la première solution, plus prestigieuse, tout comme Michel Ange et les grands artistes de l'époque qui ne veulent plus être classés parmi les artisans⁵.

Si bien qu'au Siècle des Lumières, il faut une intervention du roi de France pour imposer à l'Académie des sciences Vaucanson, un génial inventeur qui l'a séduit par ses automates prodigieux et a fait ses preuves en modernisant les filatures du royaume. Et pourtant, ce dernier de noter, amer, dans ses Mémoires : « Celui qui a inventé le rouet à filer la laine ou le lin ne serait regardé par les académiciens de nos jours, que comme un artiste et serait méprisé comme un faiseur de machines. Il y aurait cependant de quoi humilier ces messieurs, s'ils faisaient réflexion que ce seul mécanicien a procuré plus de bien aux hommes que n'auront procuré tous les géomètres et tous les physiciens qui ont existé dans leur compagnie » (Jacomy, 1990, p. 241). Un état de fait que l'Abbé Grégoire dénonce lui aussi devant la Convention « dans tous les pays où il y a une cour, les arts mécaniques sont avilis, car il existe une classe dont l'immoralité privilégiée croirait se déshonorer en les cultivant... » (Ferriot, 1999, p. 84). Lui propose de créer des conservatoires des arts et métiers où seront réunies, montrées, et données à étudier, des collections de machines les plus innovantes, à la manière des grands musées d'art et de science qui se développent un peu partout dans la France et l'Europe du XIX^e, pour réunir, mettre en ordre et faire progresser les savoirs existants dans leur domaine. Mais l'expérience, dans ces formes les plus dynamiques, sera rapidement

abandonnée, comme les quelques tentatives de création de musées techniques tour à tour fermés ou transformés en musées de beaux-arts appliqués (Desvallées, 1992). Aujourd'hui encore, comme le souligne Perriault, et à quelques exceptions prêtes, la technique continue de susciter la répulsion chez les élites intellectuelles (Perriault, 1998, pp.197-214). Et Latour d'ajouter que cette position empêche finalement de penser la technique. « Nous n'hésitons pas à dire de la plus humble machine pleine de puces qu'elle est une « technologie », mais nous n'attendons d'elle aucune leçon ; à un « technologue » nous demandons seulement qu'il vienne réparer la dite machine mais pas qu'il nous en offre une connaissance. Qu'en ferions-nous ? Il n'y a rien à penser dans la technique. Ce n'est qu'un tas de moyens compliqués. Tout le monde le sait » (Latour, 2010, p. 20).

Et pourtant, en dépit des résistances culturelles, aristocratiques, de l'inertie suscitée par les origines si différentes de la science et de la technique, la rencontre entre l'une et l'autre va se faire progressivement à partir du XIX^e siècle. Déjà dans la seconde moitié du XVIII^e, Diderot et d'Alembert en ont l'intuition. Dans leur Encyclopédie, ils font la part belle aux techniques en leur consacrant plusieurs volumes. Mais il faut véritablement attendre que les enjeux deviennent très importants, car le monde industriel a besoin des sciences, moins de leur contenu que du dispositif d'intelligence collective qu'elles forment, pour faire progresser les techniques, notamment pour les faire communiquer entre elles, de façon à accumuler, comparer, unifier et améliorer les savoirs qu'elles représentent.

Des intérêts convergents

Pour que la science contribue au prestige de ses auteurs, des grands mécènes qui les financent et des puissantes civilisations qui les rendent possibles, les découvertes scientifiques doivent être écrites, diffusées, traduites, exportées. La science est virale, elle se transmet ou elle meurt, écrit Bounoux (Bounoux, 1993, p. 571). Une vérité qui n'est pas reprise reste une lubie enfermée dans la tête de son locuteur. Pour exister, elle doit se faire savoir, dit Latour, elle doit se partager, emporter la conviction des pairs, être reprise, discutée, critiquée, confrontée à d'autres dans un processus qui la conforte et la renforce (Latour, 1995, p. 48 et suivantes). Et d'ajouter que l'histoire des sciences pourrait se résumer aux ruses de l'humanité pour coucher les savoirs sur une feuille de papier de façon à en assurer la publication et la conservation (Latour Bruno, 1993). Cela contribue à son universalisme : Les connaissances savantes doivent toujours pouvoir être exportées, comprises, reprises et discutées par d'autres, en d'autres lieux.

À l'inverse, la technique est habitée par la culture du secret. D'abord pour son utilité : quand une corporation maîtrise telle ou telle innovation et en tire un avantage concurrentiel, elle n'a aucun intérêt à ce que sa découverte soit divulguée et tombe dans le domaine public. Ensuite, parce que les techniques ne sont pas théorisées et écrites, ni même décrites. Elles ne s'enseignent pas de façon magistrale comme les sciences, mais se transmettent dans le secret des corporations, et surtout dans le partage d'une même expérience professionnelle qui lie l'apprenti au maître. L'apprentissage du métier se fait par la pratique, dans le travail au quotidien qui permet à l'élève d'observer, d'imiter, d'acquérir progressivement les habiletés nécessaires, jusqu'à devenir lui-même, au fil des années, un artisan confirmé. Si bien qu'il sait faire, sans cependant pouvoir expliquer ni comment, ni pourquoi il effectue tel ou tel geste, intuitif mais efficace, approprié à la situation parce qu'il mobilise pour son expérience antérieure acquise dans des situations similaires. L'apprentissage d'une technique se fait dans un contexte donné auquel elle est adaptée en fonction, par exemple, des matières premières disponibles à proximité du lieu de fabrication, ce qui rend les savoir-faire peu exportables et difficilement applicables à d'autres contextes.

« À la disette de mots, avait déclaré l'abbé Grégoire devant la Convention, s'ajoute la diversité des façons de désigner les choses, si bien que d'une région à l'autre on ne s'entend pas » (Ferriot, 1989, p. 98). Au final, les savoirs techniques s'accumulent difficilement, se conservent rarement et voyagent lentement. Ainsi, il faut mille ans pour que la fabrication du papier, inventée en Chine au Ve siècle ap. J.-C., parvienne jusqu'en Europe ! Ailleurs, l'opacité qui entoure les innovations techniques facilite leur dégradation en magie et en sorcellerie. Tandis que la difficulté de les confronter entre elles freine le progrès et maintient le pouvoir des petits potentats qui n'ont pas intérêt à ce que la situation évolue.

Le grand apport de la science à la technique sera de lui imposer, partout où elle le peut et autant que possible, de fonctionner à son image, comme un dispositif d'intelligence collective. Il s'agit d'une part d'extirper le savoir-faire de sa gangue vernaculaire, du contexte local, pour tendre vers l'universel et d'autre part, de rendre les connaissances communicables, de façon à pouvoir les stocker, les confronter, les discuter et les diffuser, permettant ainsi à la technique de faire un bond prodigieux. Le pas décisif est sans doute l'invention du « mètre étalon » à la Révolution française. Jusque-là, les mesures étaient attachées à l'expérience humaine de chaque collectivité, d'où cette propension à lier les différents systèmes en référence au corps et au travail. Selon les professions, les régions, les pays, on mesurait

en pied, en pouce, en doigt, en empan (distance entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt), en aune ou aulne (égale à la longueur entre deux bras tendus), en coudée (distance entre le coude et l'extrémité du majeur). Dans les campagnes, on évaluait les surfaces selon la superficie qu'un homme peut bêcher en un jour (l'hommée ou l'œuvrée), ou faucher dans le même temps (la fauchée). L'arpent valait 12 hommées, tandis que la charrée équivalait au temps nécessaire pour charger une charrette (Guedj, 2010, p.p. 176 et suiv). Et bien

sûr, toutes variaient d'un métier ou d'une région à l'autre². Ces façons de procéder n'étaient pas plus mauvaises ou plus fausses, ni plus arbitraires, elles étaient seulement dépendantes de contextes spécifiques qui les avaient fait naître (Denis Guedj, p. 82); mais au plan de la connaissance, elles empêchaient les comparaisons et freinaient la circulation des savoirs.

Pour créer un mètre-étalon universel, les savants de la Révolution se lancent dans une entreprise symbolique de grande ampleur, dont personne ne pourra plus contester la légitimité. Ils vont déterminer la longueur d'un quart de méridien terrestre, en mesurant soigneusement par triangulation géométrique la distance entre Dunkerque et Barcelone, de façon à en tirer la millionième partie, qui servira de mètre-étalon. De là sera décalqué l'ensemble du système décimétrique universel. Cette première expérience de normalisation, ici élémentaire, sera suivie de bien d'autres dans tous les domaines, pour développer les comparaisons de choses qui jusque-là ne pouvaient l'être, pour rassembler les expériences isolées, les confronter, les accumuler. Armand Mattelart, dans *L'Invention de la communication*, décrit ce lent et long processus de formalisation des connaissances, de standardisation des technologies (Mattelart, 1994, pp. 59 et suiv). Et la science, descendue de son piédestal où l'avaient installée les aristocraties, jouera sur ce point un rôle décisif. Elle, plus que les autres, par son statut, son histoire, ses ambitions universelles, était en mesure d'imposer à tous de s'entendre, et pour cela d'adopter les mêmes méthodes et d'utiliser les mêmes concepts. Le processus aura au plan de la technique le même effet dynamique que l'adoption de monnaies communes. Comme les sciences, les savoirs faire techniques vont progressivement pouvoir se rencontrer se confronter, s'accumuler, se théoriser et se transmettre à une échelle de plus en plus grande. À l'échelle de l'humanité, ils y gagnent une efficacité prodigieuse qui bouleversera le monde. Pour les travailleurs, expropriés de leurs savoir-faire traditionnel, réduits, comme le prédisait Marx, à n'être plus que l'appendice des machines, c'est une autre affaire.

Après l'unification des mesures viendra progressivement celles des termes techniques, tandis que les mathématiques facilitent, quand cela est possible, la mise en place et l'autorité d'un langage universel, comme la formulation de théories générales. Le corps des ingénieurs, en plein essor au XIX^e siècle, va assumer pour l'essentiel cette mutation. Leur solide formation scientifique les pousse à en appliquer les méthodes à la diversité des terrains et des problèmes auxquels ils sont confrontés (Baudet, 2004). En même temps, comme l'explique bien Jean-Marc Lévy-Leblond, la technique a contribué au progrès de la science non seulement en lui fournissant des appareils d'observation, d'enregistrement, de calcul, indispensables à son développement, mais encore en lui posant de nouveaux problèmes qu'elle contribuera à théoriser (Lévy-Leblond, 1986, p. 25). Ainsi par exemple, les machines à vapeur existaient bien avant la thermodynamique; les travaux des théoriciens comme Sadi Carnot repris par Émile Clapeyron ont surtout permis à la communauté dispersée des faiseurs de machines, de comprendre les raisons pour lesquelles les chaudières explosaient et d'en améliorer le rendement (Baudet, 2004, p. 88 et suiv).

La science trouve dans la rencontre avec la technique une puissance, des moyens, une ampleur qui lui faisaient défaut tant qu'il s'agissait seulement d'éclairer et de distinguer une toute petite élite, fût-elle l'élite au pouvoir. Quand la science se faisait grâce au soutien des grands mécènes qui avaient tant de choses encore à soutenir dans le domaine des arts et de la bienfaisance, quand elle se faisait sur fonds propres dans les cabinets de curiosité ou de physique de quelques aristocrates ou grands bourgeois, quand, plus rarement encore, elle se développait dans les grandes institutions comme les muséums qui appointaient au mieux un ou deux conservateurs et quelques aides, à l'Académie des sciences, au Collège de France où l'on recrute dans le meilleur des cas un ou deux éminents chercheurs, tous les deux ou trois ans, alors le monde des scientifiques se résumait à quelques centaines, voire sur la planète à quelques milliers de permanents.

La rencontre avec la technique a permis à la science de changer d'échelle, car les enjeux deviennent colossaux. La technoscience occupe désormais une place prépondérante, stratégique, dans la compétition des grandes nations pour la maîtrise du monde. L'essor des empires, les deux guerres mondiales, la guerre froide, la société industrielle de consommation de masse et maintenant l'hyper modernité, mobilisent des forces considérables. D'où la croissance exponentielle du nombre de chercheurs, mais aussi d'ingénieurs et de techniciens employés par les grands pays industrialisés, un mouvement qui s'accélère encore depuis la fin du XX^e siècle avec la

désindustrialisation de ces mêmes pays pour lesquels la recherche et l'innovation technologique deviennent la condition *sine qua non* du maintien de leur position. La recherche occupe une place prépondérante au sein des grandes multinationales, mais aussi dans bien des PME qui travaillent dans le secteur effervescent des nouvelles technologies, du design et de la création (Moulier Boutang, 2008).

Où finit la science et où commence la technique ? Où finit la recherche fondamentale et où commence la recherche appliquée au développement industriel ? Les unes et les autres sont tellement imbriquées qu'il est préférable désormais parler de technosciences ou de technologies. Même si dans les représentations collectives la science continue de profiter de son prestige pour occuper une place dominante, comme si la technique n'était que l'application pratique de découvertes scientifiques. Et pourtant défend Latour : « réduites au cycle de Carnot les locomotives s'arrêtaient aussitôt; limités à la physique de la portance, les avions s'écrasaient au sol; ramenée au dogme central de la biologie, l'industrie biotechnologique tout entière suspendait ses cultures de cellules. En s'envolant, les invisibles de la technique - détour, dédale, astuces, trouvailles - auraient réduits à néant l'effort des sciences. » (Latour, 2010, p. 29). Aussi faut-il penser l'une et l'autre dans leurs interactions, mais aussi dans leurs relations avec le sociale et l'économique. C'est bien là sans doute l'un des grands défis auquel sont confrontées les sciences de l'information et de la communication.

Il reste à repérer de beaux terrains pour la recherche, des lieux habités ou des réseaux virtuels, là où s'inventent, se développent et s'imposent les TIC; des tribus éphémères, des groupes solidaires, des utilisateurs solitaires qui les subissent ou les détournent et leur inventent des usages. Il reste à mener des études ethnographiques, qui fassent toute leur place au rôle des nouvelles technologies sur les configurations sociales, en évitant d'en faire l'apologie, en s'efforçant d'étudier comment, une fois dépassé l'engouement et les mirages qu'elles suscitent, elles modifient néanmoins notre rapport aux autres et au monde, subrepticement, souvent là où on ne les attend pas. L'approche anthropologique, à partir de matériaux accumulés sur l'histoire des civilisations, peut permettre de saisir le mouvement, et par référence au passé, mettre en évidence ses conséquences. Là, une ethnographie rigoureuse de terrain rencontre une anthropologie qui se souvient des mondes éteints, qui utilise le matériel rassemblé sur une multitude de sociétés disparues, pour penser les mutations, leur donner du relief, prendre la mesure de ce qui change, de ce qui se perd, de ce qui s'invente, et par comparaison, peut s'interpréter à la lumière de pratiques séculaires aujourd'hui abandonnées.

Bibliographie complète à la demande

- DESVALLÉES André, Musées scientifiques, musées techniques, musées industriels, in Desvallées André, (sous la dir. de), *Vagues : Une anthologie de la nouvelle muséologie*, éd. W/MNES, 1992.
- GUEDJ Denis, *Le Mètre du monde*, Paris, Seuil, 2000.
- JACOMY Bruno, *Une histoire des techniques*, Paris, Seuil, 1990.
- LATOURE Bruno, *La science en action*, Folio Essais, 1995.
- LATOURE Bruno, Prendre le pli des techniques, revue *Réseaux* (sld LICOPPE Christian), Aout-Septembre, Vol. 28 n°163, 2010.
- LÉVY-LEBLOND Jean-Marc, *La science en mal de culture*, éd. Futuribles, 2004.
- PERRIAULT Jacques, *La Logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989.
- RASSE Paul, DENIS Guedj, 1940 2010, *Le Mètre du monde, Hermès N°58*, 2010.
- RASSE Paul, *Les musées à la lumière de l'espace public - histoire, évolution, enjeux*, Éd. L'Harmattan, 1999.

Notes

1. Pevsner cite une lettre de Michel-Ange sermonnant son neveu pour lui avoir écrit au nom de Michelangelo *scultore*, « *Ici, peste-t-il, je suis Michelangelo Buonarroti, car je n'ai jamais été un peintre ou un sculpteur comme ceux qui en font profession.* » Pour lui, comme pour Léonard de Vinci à *l'accademia di San Luca*, l'art n'est plus une habileté manuelle, mais une expression de l'esprit. L'artiste ne saurait être universellement reconnu et l'égal du roi, commente Pevsner, s'il ne se définit que par son habileté à manier le pinceau, la brosse et les ciseaux. À la Renaissance, la science de l'art constitue le fond de l'enseignement académique, qui inclue la géométrie, la perspective, la mythologie, l'anatomie et bien sûr l'histoire de l'art et de la philosophie. (Pevsner 1999, p. 5)

2. En Lorraine, le jour était de 20,44 ares, alors qu'en Haute-Marne, de nombreux champs étaient divisés en parcelles de 20,85 ares en fonction du vieux journal, tandis que dans la Sarthe, cette mesure correspondait à 33 ares, et dans les Landes, plus subtilement encore, à 42 ares si la terre était pauvre, ou à 35 si elle était riche. L'aune du tisserand mesurait 1,188 m à Paris, 1,307 m à Grenoble, 1,34 m à Voiron ou 1,486 m à Mens (Weber, 1998, p. 56).

LA CULTURE DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE AU SERVICE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

AGNIESZKA TONA*

NDLA : Cet article faisait partie du dossier du laboratoire GERIICO sur la culture de l'information numérique présenté dans le numéro 8, mais il a été oublié dans le montage. Nous le publions donc dans ce numéro 9.

La culture de l'information constitue depuis quelques années un champ de recherche largement investi par les Sciences de l'Information et de la Communication. À preuve, l'abondance des publications scientifiques qui y sont dédiées¹ et l'apparition des premières études bibliométriques qui y sont consacrées². En témoigne également la variété de contributions dans ce dossier thématique faisant un tour d'horizon de cette question dans les travaux des chercheurs de l'équipe SID.

La notion de culture de l'information – malgré la diversité de ses acceptions terminologiques³ – est généralement articulée, dans les travaux qui l'évoquent, autour d'une idée de socle commun : celle d'un ensemble de connaissances et de compétences nécessaires à un individu ou à un groupe d'individus pour faire usage de l'information⁴. Dans sa présentation de la notion de culture de l'information, Michel Menou, résume cette approche, tout en la critiquant, de la manière suivante : « *si l'information n'est pas utilisée ou mal exploitée, c'est parce que les utilisateurs n'ont pas une culture de l'information convenable* »⁵. En effet, cette façon d'appréhender la culture de l'information par l'usage, borne considérablement la conception même de culture. Ainsi définie, la culture, et plus particulièrement la culture de l'information, se limiterait essentiellement, si on la confronte au cycle de vie de l'information, à l'étape de réception et de consommation de l'information.

Cette observation m'invite à poser un autre regard sur cette notion. Dans les lignes qui suivent, je m'intéresse à la culture de l'information lorsqu'elle est mobilisée dans la création et la production de services

* Université de Lille 3,
GERIICO. Courriel :
Agnieszka.tona@univ-
lyon1.fr

et de produits d'information qui contribuent à transmettre et à préserver notre patrimoine. Le périmètre de mes travaux de recherche définit le terrain sur lequel je propose d'aborder ce sujet: les bibliothèques publiques⁶ et leurs activités créatives de valorisation du patrimoine culturel dans l'univers numérique. Une telle réflexion devient sans doute pertinente aujourd'hui, à une époque où le rôle assumé traditionnellement par ces institutions se trouve profondément bouleversé⁷. En effet, la bibliothèque, comme le remarque très justement Emmanuèle Payen, est « *en passe de faire sa petite révolution: de pourvoyeuse de contenus (...) elle relèverait actuellement le défi de devenir une productrice de contenus* »⁸.

Pratiques créatives et valorisation des collections en bibliothèques

Pour bien faire comprendre au lecteur ce phénomène récent, je me propose de le présenter ici en partant des deux principales missions de la bibliothèque: la conservation de notre patrimoine culturel et sa valorisation auprès du public. Traditionnellement, les activités de la bibliothèque qui répondent à ces missions, positionnent cette institution essentiellement du côté de la diffusion des savoirs. Or, cette situation évolue progressivement à l'ère numérique. Aujourd'hui, les bibliothécaires sont amenés, dans le cadre de leurs activités, à produire des ressources numériques destinées directement au public. Il peut s'agir de ressources nativement numériques, des productions éditoriales originales fondées sur des collections existantes, mais aussi de ressources retro-numérisées, issues de la numérisation de documents patrimoniaux. Ce faisant, la bibliothèque crée des nouveaux contenus, et donc des nouveaux biens culturels qui participent au maintien et au développement de notre culture. Et elle devient ainsi producteur culturel, au même titre que d'autres acteurs des « industries culturelles » tels que l'édition, la production audiovisuelle et multimédia, etc.

Les activités qui conduisent les bibliothécaires à produire des services et produits d'information numériques sont nombreuses et diverses. On citera en premier lieu celles qui relèvent de l'action culturelle de la bibliothèque⁹. Heure du conte, séance de présentation d'ouvrage, lecture à haute voix, rencontre avec l'écrivain, débat, exposition, conférence, projections de films documentaires, atelier, concert, spectacle, etc., ne sont pas nouvelles en bibliothèques. Ce qui change en revanche aujourd'hui, est que ces activités, par nature éphémères, sont de plus en plus souvent accompagnées de documents, textuels ou multimédia, destinés à être diffusés sur le site Internet de la bibliothèque, qui cristallisent et conservent leur mémoire au-delà

de l'événement lui-même. Dans ce registre, un exemple particulièrement probant est celui du site des expositions virtuelles de la BnF²⁰, dont les réalisations transposent, accompagnent, prolongent et, au final, pérennisent dans le monde virtuel, les expositions temporaires organisées dans les murs de cette prestigieuse institution²¹.

À cela il faut ajouter la pratique, ô combien prolifique et foisonnante en bibliothèques, de retro-numérisation et de mise en ligne de fonds patrimoniaux. Les actions qui soutiennent cette pratique répondent généralement à un double objectif. Il s'agit dans un premier temps, de numériser les documents originaux – souvent précieux, fragiles et difficilement accessibles – pour les préserver des affres du temps. Et, dans un deuxième temps, de les rendre accessibles en ligne pour les valoriser davantage auprès du public. Or, comme je l'ai déjà souligné à maintes reprises, la transposition du document patrimonial dans le monde numérique dépasse de loin le simple domaine de la publication sur support numérique (Smolczewska & al, 2008). Il s'agit – à mon sens – d'un vrai travail éditorial²² qui, certes, consiste à mettre en valeur des contenus publiés auparavant, mais qui produit également ses propres contenus, formes et objets médiatiques. Et c'est sur ces médias culturels conçus par les bibliothécaires dans le cadre de la retro-numérisation de collections patrimoniales, que je souhaite centrer mes propos dans la suite de cette contribution.

Objets de la numérisation du patrimoine : des nouveaux objets éditoriaux

Car à y regarder de près, ces objets qui assurent la médiation entre le document original et son lecteur dans l'univers numérique, contrairement à ce qui est souvent revendiqué par des programmes de réédition numérique du patrimoine documentaire, sont rarement des reproductions exactes du document papier, dans le trivial rapport de la copie à l'original²³.

À commencer par le document retro-numérisé destiné à être affiché à l'écran. Il s'agit plutôt d'un grossier *simulacrum*, ou plus précisément, d'une certaine représentation d'un ensemble de caractéristiques pertinentes du document original. Le choix et la définition de telles caractéristiques dépendent fortement des objectifs et des usages visés. L'exemple de la carte postale me servira ici pour illustrer brièvement ce propos : si une copie numérique de la carte postale doit alimenter une base d'images, la photographie qui occupe son verso suffit pour représenter ce document. En revanche, si la même carte postale est vue comme un document épistolaire, son recto s'avère aussi indispensables que son verso pour la représenter.

Ce dernier exemple m'amène à parler de l'architecture du document retro-numérisé. La conversion numérique du document redéfinit généralement sa structure : en l'amputant de « nombreux éléments qui la caractérisent (...) sous le régime imprimé »¹⁴ d'un côté, et en l'enrichissant de l'autre, par d'autres caractéristiques nouvelles. Les exemples de documents patrimoniaux qui subissent cette double redéfinition de leur structure dans le monde numérique ne manquent pas, à commencer par celui des journaux et revues anciens, objets d'étude de plusieurs de mes travaux¹⁵. Tel est aussi et notamment le cas de la carte postale qui nous sert ici d'exemple. Il n'est pas rare que sa restitution à l'écran en tant que document épistolaire donne à voir simultanément la vue de son recto et de son verso. Or, cette vue synoptique qui permet de saisir d'un seul regard l'intégralité d'un tel document est difficile, voire impossible, pour une carte postale traditionnelle. Cette dernière observation m'amène à dire que l'édition numérique du document patrimonial se traduit fréquemment en une nouvelle architecture du document retro-numérisé.

Ce qui retient également mon attention dans un tel environnement, est tout cet appareillage intellectuel et éditorial conçu par les bibliothécaires autour du document en ligne. Pour être accessible et donc exposé au regard du lecteur, le document numérique doit être inmanquablement accompagné par d'autres informations, d'autres connaissances, d'autres documents. Dans ce registre, signalons d'abord l'un des instruments de base de la gestion documentaire : les métadonnées. Dans l'environnement numérique, les métadonnées associées au document numérique (à la différence de celles associées au document traditionnel) ne servent pas uniquement à son signalement intellectuel et physique : elles permettent aussi de le reconstruire et de le structurer à partir de ses divers contenus stockés dans la mémoire de l'ordinateur. En ce domaine, les professionnels de la bibliothèque s'avèrent très créatifs et prolifiques : nombreuses normes en matière des métadonnées pour les collections de ressources numériques qui coexistent actuellement en bibliothèque sont là pour nous le prouver. Dans le même registre, il ne faut pas oublier d'autres productions éditoriales proposées par les bibliothécaires afin de rendre intellectuellement accessible le document du passé au lecteur d'aujourd'hui, de le mettre en perspective et de le contextualiser. Sommaires, résumés, bibliographies, dossiers thématiques, etc., en sont les exemples les plus couramment rencontrés.

Ces quelques exemples¹⁶ d'objets résultant de la rétro-numérisation et de la réédition numérique de collections patrimoniales montrent que les professionnels des bibliothèques disposent aujourd'hui d'un vaste ensemble de savoirs, compétences et techniques, alimenté par

presque deux décennies d'expérience, dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel par les technologies numériques. Il reste à savoir dans quelle mesure cette offre patrimoniale et culturelle, avec sa palette de nouveaux contenus, objets et outils d'organisation de savoirs, participe chez le lecteur de la bibliothèque à la formation et l'évolution de l'aptitude à découvrir et à expérimenter des médias dans l'environnement numérique : la culture de l'information numérique ?

Notes

1. Béguin, A. (dir.). Rapport final ERTé Culture informationnelle et curriculum documentaire, Lille 3, décembre 2010.

2. Serres, A., « Quelques observations bibliométriques sur la culture informationnelle ». Prépublication de l'URFIST de Rennes [en ligne]. Format PDF. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1877>>, Consulté le 10 septembre 2012.

3. Ces diverses acceptions : maîtrise de l'information, culture informationnelle, *information literacy*, etc., et les débats terminologiques qu'elles suscitent semblent montrer que la notion elle-même est encore en cours de définition.

4. Tel que reconnaître et faire émerger un besoin d'information, identifier et trouver l'information adéquate, l'évaluer, l'exploiter par rapport à une situation donnée, etc.

5. Menou, M.J., « Culture de l'information », Dans Serge Cacaly et Yves-François Le Coadic (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : Nathan, 2004, p. 54.

6. C'est-à-dire les bibliothèques des collectivités territoriales : celles des départements et des communes. Pour plus de précisions, voir Bertrand, Anne-Marie, « Les bibliothèques », Collection Repères culture communication, Paris : La Découverte, 2011.

7. Bien que mes propos ici portent sur la bibliothèque, lieu privilégié de mes recherches, ils s'appliquent également à d'autres institutions patrimoniales et culturelles, telles que les musées et les archives.

8. Payen, E., « Action culturelle et production de contenus ». BBF, 2011, n° 1, p. 20-25 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/>, Consulté le 10 septembre 2012, p. 2.

9. Huchet, Bernard & Payen, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008, 319 p.

10. Bibliothèque nationale de France.

11. BnF. Expositions virtuelles [en ligne]. Disponible sur : <<http://expositions.bnf.fr/>>. (09/09/2012)

12. Smolczewska, A et Lallich-Boidin, G. « De l'édition traditionnelle à l'édition numérique : le cas de la collection », Dans Actes de

la Conférence « Document numérique et Société ». Cnam, Paris, France, 17-18 novembre 2008, p. 299-316.

13. Smolczewska, A., Landron, P.-Y., & Lallich-Boidin, G., « Revue illustrée numérisée: un nouvel objet polymorphe et dynamique ». *Dans Actes de la Conférence of the Canadian Association for Information Science - CAIS/ACSI 2008*. Vancouver, Canada, 5-7 juin 2008.

14. Vandendorpe, Christian, « Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture ». La Découverte, 1999, p. 99.

15. Smolczewska, A., Landron, P.-Y., & Lallich-Boidin, G., « Recontextualiser des fonds patrimoniaux numérisés de la presse régionale à travers la valorisation des dimensions temporelles ». *Dans Actes du Colloque Internationale SFSIC'08*. Tunis, Tunisie, 2008, p. 405-416.

16. Il s'agit bien de quelques exemples, et non d'une liste exhaustive.

Dossier

Figures de la participation numérique : coopération, contribution, collaboration (DICEN-IDF)

Dossier coordonné par :

Manuel ZACKLAD, directeur du DICEN idt et responsable de l'axe 1
« Cultures numériques et actions collectives »

Ghislaine CHARTRON, responsable de l'axe 2 « Publication,
communication et accès aux savoirs »

Christian BOURRET, responsable de l'axe 3 « TIC et innovation de
services, intelligence économique »

Louise MERZEAU, responsable de l'axe 4 « Traçabilités, identités et
mémoires collectives »

INTRODUCTION

DIVERSITÉ DES PARADIGMES DE RECHERCHE SUR L'ACTION COLLECTIVE MÉDIATISÉE

MANUEL ZACKLAD*

Ce dossier rassemble les contributions d'un certain nombre de chercheurs du laboratoire DICEN-IDF qui, à un titre ou à un autre, envisagent les enjeux de la participation dans un contexte numérique. DICEN-IDF est une unité de recherche qui regroupe des chercheurs de trois établissements, le CNAM, Paris Est-Marne-la-Vallée et Paris Ouest-Nanterre, porteurs de traditions de recherche différentes et complémentaires dont la diversité et la richesse apparaissent bien dans les contributions de ce dossier. Il est inscrit sous le signe de la participation qui est le terme qui a été le plus utilisé pour décrire les pratiques associées au Web 2.0 puisqu'il a même été désigné par le vocable de « web participatif ». Mais comme on le voit dans les différents textes de ce dossier le terme de participation est souvent mis en balance avec d'autres termes qui véhiculent d'autres connotations.

Selon Joelle Zask (2011), dont les recherches s'inscrivent plutôt dans ce que nous proposons de décrire par paradigme altruiste (cf. infra) la participation peut s'entendre selon trois acceptions correspondant à des degrés croissants d'individuation. La participation consiste d'abord à *prendre part* au collectif à expérimenter activement la socialité. Elle consiste ensuite à *donner une part*, c'est-à-dire à *contribuer* à l'action du collectif. Elle consiste enfin à *prendre une part*, à s'approprier une partie des *biens communs* produits par le collectif. Mais la terminologie utilisée par les chercheurs en SIC et dans d'autres disciplines intéressées par la coopération est loin d'être stabilisée et les références théoriques sont parfois absentes ou hétérogènes. Notre dossier ne fait pas exception à la règle : pour Olivier Ertzscheid (dans ce dossier), la contribution correspond à une forme d'engagement plus élevée que la participation tandis que pour Evelyne Broudoux (dans ce dossier) la participation est moins intense que la coopération et la collaboration. Elle considère par ailleurs que la collaboration est plus intense que la coopération qui véhicule pour elle l'idée

* CNAM, directeur du
DICEN EA 4420

« d'organisation hiérarchique de l'activité et de non remise ne cause des objectifs communs ».

Mais dans la plupart des travaux scientifiques en sciences humaines et sociales et en sciences de l'ingénieur, notamment en CSCW (Computer Supported Cooperative Work), le concept central pour rendre compte de l'action collective est celui de coopération. La participation, la contribution et les modalités de coordination associées correspondent finalement à des acceptions variées de la coopération inspirées de l'étude de situations d'activité spécifiques et elles-mêmes inscrites dans des traditions de recherche distinctes et qui bien souvent s'ignorent. Dans ce texte introductif, nous avons précisément choisi de mettre en exergue les différents paradigmes de la coopération qui ont un rôle clef dans l'introduction des infrastructures numériques collaboratives aujourd'hui associées au web social ou 2.0 sans le plus souvent, dialoguer de manière constructive les uns avec les autres.

Trois paradigmes de la coopération

Ces trois paradigmes sont le paradigme productif, ancré dans la tradition économique et dans les sciences du travail, le paradigme altruiste, ancré dans l'anthropologie et la sociologie politique et le paradigme interactionniste ancré dans les sciences du langage, la psychologie sociale et les sciences de la communication.

Le **paradigme productif** a une importance particulière parce qu'il est celui qui domine la recherche scientifique européenne dans le domaine du CSCW dans le sillage des travaux de K. Schmidt & Simone (1996), qui se revendiquent clairement de cette approche et des origines « marxistes » de la notion de coopération. Chez Schmidt, la coopération est définie de manière comme correspondant à la production collective et coordonnée de produits tangibles: « Le travail coopératif émerge quand plusieurs acteurs engagés dans la réalisation d'une tâche commune, sont mutuellement dépendants dans leur travail et doivent se coordonner et rassembler leurs productions individuelles pour être en mesure d'effectuer la tâche qui leur a été confiée » (K. Schmidt & Simone, 1996). Pour cet auteur, toute considération qui ferait référence aux « motivations » des acteurs et notamment à de possibles motivations altruistes devrait être écartée de l'analyse. Si K. Schmidt revendique une approche ethnographique dans l'analyse détaillée qu'il réalise des situations de travail, il écarte également le recours aux perspectives interactionnistes. Les interactions sont essentiellement prises en charge par des « mécanismes de coordination » plus ou moins explicites pour les acteurs dans le contexte de l'analyse de situations de travail assez fortement

standardisées. On trouve des représentants importants de ce paradigme dans le domaine de l'ergonomie et notamment quand elle est inspirée par la théorie de l'activité. Nous avons-nous même été dans nos premiers travaux un tenant de cette approche comme l'ont été la plupart des théories d'inspiration cognitive ou marxiste (cognition distribuée, théorie de l'activité).

Le **paradigme altruiste** se réclame souvent d'une autre tradition issue de l'anthropologie et notamment de la référence à la théorie du don contre-don de Mauss auquel font référence certaines théories économiques hétérodoxes comme la socio-économie des conventions. Ce paradigme a aussi des relations avec la sociologie politique, en lien avec le domaine de l'économie sociale et solidaire. En France, il est bien incarné dans le domaine du management par les travaux de N. Alter (2009). Il a connu un renouveau important avec la généralisation du web social ou web 2.0 (Benkler 2006). Les références à la participation et à la contribution y sont centrales, comme la notion de communauté, un concept qui permet d'établir un lien avec certaines approches se réclamant de la théorie de l'activité plutôt liée au paradigme productif. Les travaux de socio-économistes et de philosophes comme Benkler (2006) ou Stiegler (2009) font aussi le lien entre paradigme altruiste et paradigme productif en insistant sur la notion de contribution.

Dans le **paradigme interactionniste**, le concept de coopération est moins central mais les notions de de groupe restreint et de conversation occupent une place déterminante et ont eu des effets de performance essentiels sur le développement des offres de groupware et leur déploiement dans les entreprises comme sur certaines recherches en CSCW. Ce paradigme se divise lui-même en deux courants : un courant issu de la psychologie sociale qui inclut, par exemple, des travaux expérimentaux sur les groupes restreints et un courant issu des sciences du langage et particulièrement du champ des interactions conversationnelles, avec des extensions dans le domaine des sciences de la communication ou des sciences cognitives. À la différence des deux autres approches, l'action collective est analysée à partir d'interactions situées sans référence aux valeurs, principes, discours qui engagent les participants.

Alors que les travaux sur les groupes restreints mettent, par exemple, l'accent sur les relations entre structure des communications, structure sociale et performance qui émergent dans la réalisation de tâches, comportement étudiés à l'aide de méthodes souvent expérimentales et behavioristes, les travaux sur les interactions langagières insistent sur la synchronisation et l'intercompréhension

comme moteur de l'action collective et de la coopération en insistant, par exemple, sur les notions de cadre interactionnel (setting, Goffman) et de conscience mutuelle (mutual awareness). La théorie de la cognition située et l'ethnométhodologie peuvent être considérées comme se situant dans ce paradigme.

Certaines théories qui ne conceptualisent pas la coopération mais qui thématisent l'activité collective se situent à l'intersection de ces paradigmes. C'est le cas de la théorie de l'acteur réseau (Akrich et al. 2006), qui traite de manière symétrique les artefacts et les acteurs humains comme des nœuds d'un réseau en empruntant à la fois à la vision matérielle que l'on trouve parfois dans le paradigme productif et à une vision communicationnelle qui souligne l'importance de la circulation des informations et des engagements entre les nœuds du réseau par un travail de « traduction » et « d'intéressement ». À ce titre, elle pourrait présenter des similitudes de point de vue avec le paradigme interactionniste tant la référence implicite au travail langagier est omniprésente (notion de traduction, d'actant, de performance). Mais la théorie de l'acteur réseau ne s'intéresse pas aux interactions langagières en situation (Licoppe 2008) la langue étant en quelque sorte son « point aveugle » malgré ses emprunts constants et souvent dissimulés à la linguistique et à la sémiotique.

Conclusion

Les théories de référence, même partiellement implicites sont essentielles dans le cadrage des projets qui impliquent les TIC et le 2.0. Comme le soulignent de nombreux auteurs, les discours ont un rôle de performance qui se décline selon différentes dimensions : performance théorico-doxique, machinique, expérimentale, expérientielle et désirante chez M. Carmes (2010). Par ailleurs ces effets de performance sont présents dans les entreprises utilisatrices comme chez les éditeurs où ils interviennent dans les processus de conception. Les chercheurs engagés dans l'intervention sont bien sur partie prenantes de cette performance. En effet, selon la vision pragmatiste dont nous nous réclamons, toute action envisagée comme une transaction transforme simultanément les personnes et leur environnement, la performance étant ainsi une propriété intrinsèque de l'action. C'est dans cette optique que nous proposons de mettre en évidence les trois principaux paradigmes de la coopération qui nous semblent présents dans les recherches en sciences humaines et sociales.

Bibliographie complète à la demande

AKRICH, M., LATOUR, M. & CALLON M. eds, (2006), *Sociologie de la traduction: textes fondateurs*, Paris, Mines Paris, les Presses, « Sciences sociales ».

ALTER, N., (2009), *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.

BENKLER, Y. (2006), *La Richesse des réseaux*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009, 603 p.

CARMES, M. (2010), *L'innovation organisationnelle sous les tensions performatives: Propositions pour l'analyse d'une co-construction conflictuelle des politiques et pratiques numériques*, in *Piloter l'entreprise numérique, Les Cahiers du Numérique*, n° 4/2010, p. 15-36

SCHMIDT, K., SIMONE, C. (1996). *Coordination mechanisms: Towards a conceptual foundation of CSCW systems design*, *Journal of Computer Supported Cooperative Work*, vol. 5, n° 2-3.

LICOPPE, C. (2008), *Dans le « carré de l'activité » : perspectives internationales sur le travail et l'activité*, *Sociologie du travail*, 50 (2008), p. 287 – 302.

STIEGLER, B. (2009), *Pour une nouvelle critique de l'économie politique*, Galilée.

Axe 1

**Cultures numériques
et actions collectives**

SÉMIO-POLITIQUES DES COLLECTIFS NUMÉRIQUES EN ORGANISATION

MARYSE CARMES*

Dans le champ managérial, l'obsession d'un « devenir indoor » est permanente alors même que, dans un univers complexe et concurrentiel, la relation (sa maîtrise) entreprise-environnement est plus que jamais fondamentale. La profusion des exercices performatifs et des narrations (l'entreprise n'est plus un lieu disciplinaire ou d'enfermement, un lieu de fixation de la main-d'œuvre, un lieu de captation de la force de travail, mais une constellation de communautés de collaborateurs) s'associe à une extension continue des interfaces informatiques qui contribuent elles aussi, à la mise en œuvre d'une solidarité projective : le design des pages d'accueil des portails intranet ou encore des plates-formes « réseau social interne » en sont des exemples parmi d'autres. Comme le souligne Sloterdijk : « la solidarité élémentaire du foyer, si l'on peut l'appeler ainsi, est une strate fondamentale de la capacité à dire Nous », et ce pronom, « n'est pas la désignation d'un objet de groupe, mais l'évocation performative d'un collectif qui se constitue par le biais de l'auto-excitation et de l'auto-spatialisation. »¹ Ainsi, ces processus de territorialisations numériques (au sein des organisations comme ailleurs) impliquent - au moins - deux choses. Premièrement, de considérer la construction des politiques et dispositifs numériques comme la négociation de rapports de force entre processus performatifs². Construire un monde à l'image d'une théorie ou d'une doxa managériale, concevoir les problèmes organisationnels et leurs solutions selon le prisme de modèles issus de l'agrégation d'une multiplicité de projets et de leur ingénierie, élaborer des scripts stratégiques à partir de l'évaluation des expériences numériques des salariés ou des contraintes techniques... tout cela, oblige à prendre la mesure des divers types de performation en lutte à l'occasion de ce procès que l'on nomme innovation, ou encore, à l'occasion de l'instauration d'agencements organisationnels et de collectifs de travail.

Deuxièmement, il convient d'analyser la montée en puissance des sémiotiques non exclusivement linguistiques, non signifiantes, qui affectent les processus de territorialisation numérique. Cette dernière signifie pour nous : création d'un vaste territoire de type topologique

* CNAM, Laboratoire DICEN. Courriel : carmes.cnam@orange.fr

et rhéologique, constitué d'actants très hétérogènes dont, pour aller à l'essentiel, des documents et des ensembles de documents, des liens et des nœuds, des mémoires, des bases de données plus ou moins complexes, des logiciels, des traces laissées par les acteurs de ce territoire, c'est-à-dire ceux qui interagissent à travers lui; création d'un agencement dont chaque individu, chaque document, chaque page web, chaque donnée, chaque nœud, chaque lien, chaque activation, chaque application et ses lignes de code etc. constitue une dimension, un actant; création d'un ensemble d'interfaces à partir desquelles sont rendus possibles les parcours sur et entre ces différents territoires à partir desquels s'opèrent les emboîtements, associations, navigations dans cette vaste strate anthropologique ou à partir d'elle; création incessante de graphes-cartes hybrides mêlant tout à la fois les objets et les lieux, les corps et leurs déplacements, les dates et les rythmes, les individus et leurs comportements, les récits et les opinions, les expériences et les savoirs; création de rapports de force entre les entités impliqués, entre processus de performance, pour la maîtrise et la relance d'autres territorialisations possibles dans le cadre d'une politique générale des interfaces.

Pour ce qui est des espaces numériques organisationnels, l'objectif est donc de penser une sémio-politique des interfaces – une sémio-politique de « l'agir collectif » - et de mettre en évidence les rapports entre les sémiotiques signifiantes et a-signifiantes³. Ces dernières relèvent d'un processus non représentationnel, de programmes informatiques en charge (notamment) de l'activation des relations (sociales et documentaires). En suivant cette perspective, nous interrogeons par exemple la construction des réseaux socionumériques d'entreprises (« réseau social interne ») et les nouvelles micropolitiques qui les accompagnent, en appui d'une extension du « social engineering » et du « data management ». Les dispositifs mis en œuvre se déploient et se singularisent selon trois types de régime: un régime de signes qui devient un régime de « capture » et d'encodage intensif des processus relationnels; un régime de connectivité qui définit les règles d'association et de coupures; un régime de réflexivité à partir duquel se définissent les champs de visibilité (opacité/transparence) et la maîtrise des échelles. Se révèle, une fois de plus, la nature fondamentalement politique des agencements numériques: sous des incarnations nouvelles et des affrontements inédits, le politique est au cœur des processus de conception des dispositifs, des recompositions des pratiques de travail, de la définition de nouveaux « territoires existentiels ».⁴

Les capacités d'association deviennent donc une dimension centrale des modes d'existence au travail. L'argument « social » de ces

nouvelles plates-formes d'interactions invite à penser les salariés comme « nexus », à penser l'organisation à partir d'éthologies relationnelles. Le focus sur les « profils » des membres, sur l'équipement sémiotique de ces derniers, en est une illustration frappante. Les sémiotiques signifiantes nourrissent ici une économie performative « des identités », des autorités, du capital social et symbolique dont le présumé est que la « création de valeur » peut être tirée du nombre de contacts attachés à un membre ou de sa position dans le classement des contributeurs les plus actifs. L'injonction à prendre soin de sa « e-réputation » interne n'est jamais très loin. Mais, la composante majeure de la sémio-politique des réseaux socio-numériques s'appuient sur les sémiotiques a-signifiantes, notamment sur des moteurs (de recherche et de recommandations) et des processus génératifs de graphes-cartes issus du crawl, de l'indexation, des algorithmes; sur des programmes qui se distinguent selon la manipulation des données qu'ils effectuent, selon la restitution faite à l'utilisateur d'une activation de fonctionnalité, selon la capacité à associer des données avec d'autres, une base avec une autre (Ged, Base RH, serveur messagerie etc.), etc.

Sous les conditions d'une prolifération incessante des descripteurs et des données au sein des entreprises, la sémio-politique définit les modes de relations entre différentes composantes, qui, de manière simplifiée, peuvent se décrire ainsi: 1) les « *composantes identifiantes* »: pour un individu, son identité, ses coordonnées, ses compétences, le poste occupé, son rôle et ses droits dans la plate-forme...; pour une communauté: son titre, la date de création, le nombre de contributeurs, le nombre d'abonnés ou encore de visiteurs... 2) les « *composantes narratives* »: écritures et documents produits par les membres quelle qu'en soit la forme (conversations, rapports, etc.) 3) les « *composantes évaluatives* » des textes-documents (qualification et évaluation par des tags (y compris, « j'aime/j'aime pas », par des notes utilisées dans le « scoring-rating » d'individus ou d'informations) 4) les « *composantes expérientielles* »: elles se rapportent à des traces de pratiques, souvent décrites par des événements (« Mr X a taggué tel membre du réseau, a mis à jour tel document, s'est inscrit dans tel groupe... »; information publique sur la mise jour d'un profil avec précision d'une date; information sur l'activité d'une communauté comme le dernier document publié...) ou reposent sur des activations fonctionnelles (« être averti sur les dernières activités du groupe »; « suivre les activités de tel membre »; « activer mon mur »; « demander une mise en relation » etc.).

Les différentes classes de composantes peuvent s'associer à bien d'autres informations issues d'applications et de systèmes

d'information divers. Certes, l'objectif d'un tel dispositif peut être l'enrichissement des interactions internes et le soutien à de nouvelles dynamiques de participation et de socialisation (ce à quoi, il peut contribuer). Néanmoins, à rebours de ce qu'énoncent certains commentateurs, le Système d'Information Organisationnel reste toujours (et plus que jamais) un agencement des processus de création/prélèvement/capture des données/actualisation. À notre sens, nous n'assistons pas au passage d'un « SI centré données » à un « SI Social », mais à l'expansion des technologies relationnelles (d'écritures des relations entre documents, pratiques, individus), à une « grammatisation » sur-déterminante de ces relations. Les associations automatiques opérées entre les composantes identificatrices/narratives/évaluatrices/expérientielles sont elles aussi à appréhender dans le cadre général d'une économie politique des interfaces et des connaissances. Quels sont les pré-supposés et limites d'une similarité sociale et cognitive posée comme principe dominant du calcul de la « pertinence » des recommandations, comme modèle incitatif et performatif ? Les combinatoires proposées (le *matching* entre données) tendant ainsi à évacuer tous les processus socio-cognitifs qui reposent sur la différenciation des êtres, la singularité d'un thème, le surgissement de relations entre « mondes » *a priori* discontinus

Le devenir-graphe de toute entreprise, de tout collectif, est donc en marche. Il peut s'alimenter de tout type de données mais ce ne sont pas les graphes inhérents à une exploration réflexive des prises de décisions et de la construction de connaissances en organisation qui sont privilégiés. Ce qui est actuellement visé est une représentation du portefeuille de compétences, voire - plus simplement - une représentation de la distribution géographique des membres interagissant (ces cartes géolocalisent et indiquent les distances kilométriques entre membres d'un réseau). La fouille de données (datamining) appliquée à l'entreprise rencontre ici des opportunités de terrains et d'analyses aux fins multiples. Parmi celles-ci, il y a le dessein possible d'une veille organisationnelle enrichie allant d'un « panopticon hérité », d'une « révélation de l'informel », à une redistribution des réseaux de savoirs. Force est de constater que, pour l'instant, en termes d'analyses des réseaux, l'organisation, ainsi mise en équation, reste focalisée sur des indicateurs simples (les fameuses métriques) mais le désir d'une algorithmique organisationnelle généralisée s'exprime de plus en plus avec force.

Pour la recherche, ces empiries numériques ouvrent la possibilité d'une compréhension des dynamiques sociales, de la morphogenèse des réseaux ainsi toujours couplée à une technogenèse et aux processus multiples de performance technique. Ces sémiotiques portées

par les applications ne cessent de travailler cette hybridation entre des devenirs polycentriques et des règles immanentes aux processus organisationnels, de relancer ce mélange du « lisse » (un espace qui ne connaît ni sujet, ni métrique, mais seulement des flux et des événements) et du « strié » (un espace hiérarchisé, surcodé, ordonné et fini)⁵. Cette complication entre différents modes, sa fécondité même, se situe justement dans les possibilités offertes par des cartes dynamiques des réseaux de savoirs (des réseaux socio-sémantiques), qui en étant redistribuées de manière très large, ouvertes à des actualisations multiples (bottom-up), pourraient être un levier majeur d'innovation. Ce partage de la réflexivité est, à notre sens, une des conditions de la transformation des écologies socio-politiques.

Bibliographie complète à la demande

Notes

1. SLOTERDIJK, P., 2006, *Le palais de cristal, À l'intérieur du capitalisme planétaire*, Maren Sell Editeur (2005, trad.)

2. CARMES, M., 2010, « L'innovation organisationnelle sous les tensions performatives », in Debos F. (dir), *Piloter l'entreprise numérique*, Les Cahiers du Numérique, Hermès-Lavoisier, n° 4/2010, p. 15-36

3. LAZZARATO, M. (2006) Le « pluralisme sémiotique » et le nouveau gouvernement des signes Hommage à Félix Guattari

4. LATOUR, B. (2012), *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte

5. DELEUZE G., GUATTARI F., *1000 Plateaux*, Édition de Minituit, 1980.

LA DOCUMENTARISATION PARTICIPATIVE AU SERVICE DE LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS NATURALISTES

MANUEL ZACKLAD*, LISA CHUPIN**,
GILLES BERTIN*** & CÉCILE PAYEUR****

Le projet e-Recolnat vise à constituer une collection en ligne à partir de la numérisation des herbiers de plusieurs institutions françaises, à commencer par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Différents objectifs sont poursuivis. À la mission de conservation de spécimens pour les besoins scientifiques s'ajoute un double enjeu patrimonial : les herbiers constituent des témoignages de la biodiversité et de son évolution, mais aussi de l'histoire de la botanique. Ce projet encourage également les pratiques de sciences citoyennes dans un contexte où les outils du Web 2.0 donnent un nouveau souffle aux réseaux d'amateurs, dont la participation à la collecte et à la documentarisation de spécimens est ancienne. Ces différentes finalités supposent d'élaborer un dispositif de redocumentarisation numérique de la collection capable de les articuler. Les principes choisis pour le développer traduisent une certaine conception de la collection que cet article voudrait contribuer à cerner. Une originalité du dispositif est de faire participer le public à la constitution et à la valorisation de la collection grâce à un site internet collaboratif. Sans présumer des usages auxquels il donnera lieu à mesure de son développement, on peut déjà se demander quelles conceptions de la collection numérique, de son rôle et *du statut des documents qui la composent émergent de ce projet. Revenir à ses finalités, et à la façon dont elles sont mises en œuvre, permet d'en comprendre les enjeux pour la recherche en sciences de l'information et de la communication*¹.

Une réponse aux enjeux financiers, scientifiques et citoyens de la redocumentarisation : la patrimonialisation contributive

Depuis 350 ans, des spécimens botaniques récoltés dans le monde entier enrichissent les collections des herbiers publics en France. Si,

* CNAM, DICEN idt

** CNAM, DICEN idt

*** CNAM idt

****Paris-Ouest

Nanterre la Défense,
DICEN idt.

avec 9 millions de planches, l'herbier du MNHN à Paris est un des plus riches du monde, il en existe des centaines sur tout le territoire métropolitain et ultramarin disposant de collections bien moins volumineuses (56 000 plantes pour l'herbier Vilmorin) mais offrant un intérêt scientifique certain. L'objectif de l'infrastructure nationale numérique e-Recolnat est d'offrir un accès libre et gratuit à l'ensemble des spécimens de ces herbiers, à l'issu d'un processus de numérisation. Au-delà, c'est l'ensemble des collections naturalistes qui sont concernées. Mais la numérisation implique non seulement de scanner les images mais également d'être en mesure de traiter les données qui y sont associées, écrites à la main en abrégé le plus souvent, sur des étiquettes collées à côté des spécimens naturels. Ces inscriptions échappent au processus de reconnaissance optique de caractères (OCR) mais sont indispensables pour permettre l'exploitation de la collection numérique dans un contexte où les inventaires informatisés des planches d'herbier disponibles sont très peu nombreux. Le recours aux amateurs apparaît donc comme une opportunité de premier plan pour effectuer ce travail d'inventaire qui est aujourd'hui hors de portée financière pour la quasi-totalité des herbiers.

Mais la réduction des coûts n'est pas uniquement liée au travail d'inventaire et de redocumentarisation. La numérisation permettra également aux gestionnaires de collections de satisfaire les scientifiques souhaitant accéder à une partie des spécimens en évitant les manipulations et les envois également forts onéreux. Cette fonction est déjà en partie opérationnelle pour une toute petite partie des collections : le MNHN dispose déjà d'un inventaire partiel de son fonds, dont la consultation requiert la maîtrise du vocabulaire technique propre à la discipline, ce qui en réserve l'accès aux spécialistes. Au-delà des aspects financiers, la facilitation des échanges à travers le numérique, même si elle ne vise pas à se substituer entièrement à l'examen physique des spécimens, devrait faciliter le travail scientifique de systématique dans les domaines couverts par les collections. Dans cette direction, nous envisageons par exemple, de développer également des fonctionnalités de type « collaboratoire » permettant aux chercheurs de partager leurs annotations sur les spécimens qu'ils étudient et d'enrichir la documentation des raisonnements scientifiques.

Enfin, la numérisation de l'herbier qui permettra à terme une consultation par le grand public jusqu'alors peu concerné par ces collections va également transformer leur statut, et ce d'autant plus que celui est mis à contribution dans leur valorisation. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'implication du public dans la valorisation d'une collection scientifique contribue à la patrimonialiser selon une modalité originale propre au mouvement des sciences citoyennes, qu'on qualifiera

de « *patrimonialisation contributive* ». En effet, la participation des amateurs au développement des sciences dans différentes disciplines (par la collecte de données sur les populations d'oiseaux comme sur la situation des galaxies par exemple) profite des facilités offertes par les sites participatifs du Web 2.0 pour mettre en commun des données : la voie est ouverte pour une remise en question du paradigme d'une « science confinée »² construite dans l'isolement des laboratoires et à la séparation entre le savant et le citoyen ordinaire. L'herbier numérisé trouve sa place dans le développement de la botanique comme « science de plein air »³ qui associe la parole des profanes à celle des experts, sur le modèle des contributions citoyennes apportées aux controverses scientifiques, notamment dans le domaine de l'environnement et de la santé.

Dans le cas de l'implication du public à la gestion des collections naturalistes, la patrimonialisation contributive intervient selon deux directions : il s'agit de préserver et valoriser un patrimoine naturel, mais aussi des ressources culturelles dans une dimension à la fois historique et ethnographique. Selon la première direction, les herbiers accessibles en ligne pourront venir enrichir les démarches de collecte de données relatives à la flore permettant de mieux connaître la biodiversité sur différents territoires. Selon la deuxième seront valorisés leurs qualités esthétiques ainsi que leur statut de document historique lié au passé et à la culture des territoires et des expéditions scientifiques d'où ont été rapportés les spécimens.

Un dispositif de redocumentarisation participative

Au sein du projet e-Recolnat, l'utilisation d'espaces documentaires participatifs s'inscrivant dans l'optique du web 2.0 vise donc à redocumentariser les collections botaniques en commençant par les herbiers. Ce projet induit un changement du statut de la collection, des documents et objets qui la composent à différents niveaux. En extrayant les planches de l'herbier des casiers et autres classeurs dans lesquels elles étaient rangées, le processus de numérisation commence par séparer le spécimen de la collection à laquelle le relie un ensemble de données (étiquette liant le spécimen à une espèce, une récolte, un récolteur, un propriétaire de collection...) qui conditionne la possibilité de le retrouver et de l'exploiter selon différentes perspectives. À l'issue de ce processus, l'accès aux spécimens, qui passe désormais par l'intermédiaire de leurs images et d'un dispositif de navigation hypertextuelle, est ouvert au grand public.

Ces changements entraînent d'autres, qui visent à pallier certains effets des premiers, et à éviter qu'ils n'aboutissent à une perte

d'informations et d'intérêt pour la collection. Outre le contrôle de la qualité des images (netteté, luminosité, cadrage...), dont dépendent autant la richesse esthétique de la collection que sa valeur pour les observations scientifiques, le système de classement et d'étiquetage des spécimens doit être adapté. Il faut non seulement traduire sur un support numérique les informations de l'étiquette associée initialement à chaque spécimen, mais aussi adapter le dispositif de médiation documentaire à ses publics en évitant que des obstacles cognitifs ne se substituent aux contraintes physiques restreignant l'accès à l'herbier. Dans les termes de la théorie du document (p. ex. Zacklad 2004)⁴, si la documentarisation vise à équiper un support d'attributs (métadonnées) facilitant l'articulation interne et externe des fragments qui le composent pour le mémoriser et le retrouver plus aisément (Zacklad 2004), la redocumentarisation consiste à « documentariser à nouveau un document ou une collection en permettant à un bénéficiaire de réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages à la fois selon la dimension interne (extraction de morceaux musicaux pour les réagencer avec d'autres, ou annotations en marge d'un livre suggérant des parcours de lecture différents...) ou externe (organisation d'une collection, d'une archive, d'un catalogue privé croisant les ressources de différents éditeurs selon une nouvelle logique d'association). » (Zacklad 2007)⁵.

Dans l'optique de notre projet, le travail la redocumentarisation pourra impliquer trois types d'opérations de nature différentes: (1) une redocumentarisation « littérale », dans laquelle les amateurs vont essentiellement procéder à une retranscription d'informations scripturales dans un format alphanumérique, (2) une redocumentarisation « inférentielle » dans laquelle ils actualiseront les informations en fonction du contexte actuel – en fournissant par exemple le nom moderne d'une localité à partir de sa dénomination historique, et enfin (3) une redocumentarisation créative, correspondant à une documentarisation inédite des planches selon des points de vue associés à des savoirs vernaculaires absents de la planche initiale. Il nous semble nécessaire de rendre possible cette troisième forme de redocumentarisation pour faciliter les processus de patrimonialisation contributive et l'appropriation des collections par les « amateurs ».

Ces différentes opérations de redocumentarisation des collections demandent des ressources de temps et d'attention importantes, afin que soient respectées les techniques de classification et de conservation des objets, qui conditionnent la possibilité d'en faire un outil scientifique de qualité. Pour alléger les coûts afférents, l'idée est d'utiliser les apports des technologies de l'information et de la communication numérique en réseau, les mêmes qui sont à l'origine du projet

de valorisation de la collection. Le choix a été fait de recourir à une organisation socialement distribuée des opérations de redocumentarisation, les pratiques amateurs de botanique pouvant intervenir dans la réalisation du projet et rendre ses coûts soutenables.

Dans cette perspective a été créé un site internet contributif, intitulé « Les Herbonautes »⁶. Dans la version actuelle des Herbonautes qui évoluera tout au long du projet, la consultation des planches de l'herbier virtuel inscrites dans la mission est associée à la proposition de remplir certains champs du catalogue de la collection, à partir de l'observation attentive de l'étiquette de l'échantillon numérisé et d'une éventuelle recherche d'informations complémentaires. Des « quiz » didactiques ponctuent le travail, amenant progressivement aux contributeurs des connaissances grâce auxquelles ils seront capables d'analyser davantage d'informations et de « passer au niveau supérieur ». Les modalités de soutien de leur motivation et de l'incitation à la participation sont bien sûr centrales, et nous avons hésité entre deux registres d'engagement, l'un basé sur l'ethos militant, l'autre sur le plaisir du jeu et de l'apprentissage. Le premier risquait de s'adresser à un public restreint, constitué principalement de botanistes passionnés liés par une volonté commune de construction des connaissances. Le choix a donc été fait de recourir à une forme de « gamification » en proposant des missions thématiques sous une forme ludique et en associant les bonnes réponses à des récompenses symboliques.

En outre, le projet de valorisation de la collection dans une logique de participation du public prévoit la constitution d'un portail associant la visite virtuelle de la collection et l'enrichissement des données associées aux spécimens en fonction des intérêts des visiteurs, dans la logique de la redocumentarisation créative déjà évoquée. Le site pourrait, par exemple, proposer des informations relatives à l'ethnobotanique, sur les usages, traditions et récits liés aux plantes en fonction des terroirs, ou apporter une aide à la réalisation manuelle d'herbiers... La visite virtuelle serait basée sur la construction de parcours dans les collections, amenant les scientifiques comme les amateurs, à travers la gestion de différents niveaux d'accès, à venir visiter un herbier, et éventuellement pour les plus compétents, à rajouter des annotations scientifiques. Une réflexion s'imposera sur l'articulation entre l'espace numérique de stockage des données (espace virtuel) et l'espace physique de classement des planches d'herbier sur support papier, qui sont intrinsèquement liés – la détermination scientifique ayant une répercussion sur le réagencement et le classement des herbiers physiques par exemple. Concernant le statut de la collection, quels changements attendre de la mise en place d'un tel dispositif de redocumentarisation participative ? Et notamment, quel est le statut

des contributions du public, en comparaison de celui des professionnels qui sont responsables de l'herbier ?

Qualité et organisation des connaissances dans une collection participative

La redocumentarisation participative pose la question de la qualité des informations dont l'herbier virtuel sera le support et celle des formes que prendra de validation des différents « niveaux de connaissance » en fonction des profils des utilisateurs. Les difficultés liées au contrôle de la documentarisation réalisée par des non experts de la documentation scientifique ou de la botanique ont été résolues à partir d'une intégration au site participatif de modules permettant de confronter les informations données par différents contributeurs en cas de désaccord. D'autres méthodes permettant d'accroître la confiance dans la qualité des informations produites par les amateurs dans un cadre socialement distribué pourront être expérimentées. Il n'empêche que le projet demande d'intégrer des savoirs citoyens et scientifiques au sein d'un même espace documentaire et requiert donc l'élaboration de critères de pertinence permettant d'évaluer les informations apportées dans l'herbier numérique sur la base de croyances populaires et de représentations culturelles associées aux végétaux.

La réalisation de ces projets reposera sur un système d'organisation des connaissances à facettes, inspiré du SOC Hypertagging⁷, dont la spécificité est de mettre le principe de la classification à facettes au service d'« une perspective de classification documentaire participative »⁸. Il offrira aux utilisateurs la possibilité de compléter une partie de la documentation d'un spécimen en fonction de leurs centres d'intérêts et permettra d'organiser les données produites par différents contributeurs, professionnels ou non, envisageant chacun le même objet dans des contextes variés. Le design du site adossé à la conception d'un modèle d'organisation des connaissances articulant différents registres, scientifique et vernaculaire, devra rendre possible un dialogue entre ces connaissances au statut épistémique hétérogène. L'observation du développement du site mettra en évidence d'éventuelles logiques antagonistes propres aux deux types de savoirs, mais sera aussi attentive à toutes les formes d'organisation des documents ou de collaboration permettant de les mettre en rapport.

Le projet pose la question de la possibilité d'une « amplification »⁹ de la valeur de la collection sur la base des informations apportées par des contributeurs non professionnels. Cette interrogation appelle une recherche sur les pratiques et les productions auxquelles le dispositif

donne lieu. En effet, la valeur de l'herbier collaboratif peut être mesurée à l'aune d'autres critères que ceux de la science institutionnalisée pour mettre en évidence ce que le dispositif apporte à la collecte de représentations sociales et aux connaissances vernaculaires associées aux plantes. La collection scientifique numérique pourrait mettre en relation non seulement des objets documentarisés, mais des personnes ou des cultures différentes – notamment si les collections numérisées sont étendues aux collections d'autres institutions à l'échelle internationale comme à des contributeurs internationaux. Les collections prendraient une nouvelle valeur dans leur capacité à fédérer des pratiques amateurs, à susciter des rencontres, ou même à apporter la satisfaction de participer à la constitution d'un bien commun.

Sur un plan éducatif, la participation à la documentarisation des objets de la collection est susceptible de renforcer l'intérêt du public à son égard, dans une logique d'appropriation de celle-ci, entendue comme usage répété et créatif, permettant à l'usager de reconfigurer l'objet en fonction de ses références et de sa culture personnelles, pour lui donner plus de sens (définition inspirée des critères utilisés par Serge Proulx pour juger de l'appropriation d'un dispositif de communication¹⁰). Le projet vise d'ailleurs à favoriser l'appropriation de la collection par le public en promouvant le dispositif participatif de redocumentarisation par diverses stratégies de communication (presse, réseaux sociaux, etc.). C'est notamment l'objet du partenariat établi avec l'association Tela Botanica qui œuvre pour le développement de science citoyenne et participative dans le domaine de la botanique et de la biodiversité.

Malgré ces efforts, il reste possible que le dispositif participatif de redocumentarisation n'atteigne pas complètement ses objectifs. L'herbier numérique doit être, selon nous, au fur et à mesure de son développement, un espace d'expérimentation des usages dans un projet qui n'en est encore qu'à son tout début et dont nous ne pouvons présumer à l'heure actuelle du succès.

Bibliographie complète à la demande.

Notes

1. Ces réflexions doivent également beaucoup aux échanges avec Marc Pignal (MNHN), responsable de l'infrastructure e-Recolnat et Philippe Laroche directeur de la société Agoralogie.

2. Licoppe, Christian. *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*. Paris, La Découverte, 1996.

3. Callon, Michel; Lascoumes, Pierre; Barthe, Yannick. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil, 2001.

4. Zacklad, Manuel. Processus de documentarisation dans les Documents pour l'Action (DopA). in *Le numérique : Impact sur le cycle de vie du document pour une analyse interdisciplinaire*, 13-15 Octobre 2004, Montréal (Québec). Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2004.

5. Zacklad, Manuel. Réseaux et communautés d'imaginaire documentariées. in Skare, Roswitha; Vårheim, Andreas; Lund, Niels Windfeld (eds.). *A Document (Re)turn*. Francfort, Peter Lang, 2007. pp. 279-297.

6. Musée National d'Histoire Naturelle. Les Herbonautes. [en ligne] Musée National d'Histoire Naturelle. 2013. consultation septembre 2013 <<http://lesherbonautes.mnhn.fr/contents/herbierparis>>

7. Zacklad, Manuel et al., Miipa-Doc: gestion de l'hétérogénéité des classifications documentaires en entreprise, in *Hypermédiat et pratiques numériques H2PTM'11*, Hermes Science, 2011, pp. 223-243.

8. Salzano, Gabriella et al. Apports du SOC d'entreprise Hypertagging aux activités de veille. *Document numérique*, 2013/1, vol. 16, pp. 31-53.

9. Latour, Bruno. Ces réseaux que la raison ignore: laboratoires, bibliothèques collection. in Jacob, Christian et Baratin, Marc (dir.). *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*. Paris, Albin Michel, 1996. pp. 23-46.

10. Proulx, Serge. Penser les usages des TIC aujourd'hui: enjeux, modèles, tendances. in Vieira, Lise et Pinède, Nathalie. *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels*, T. 1. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 7-20.

RÉUTILISATION DE DONNÉES PUBLIQUES : UN EXEMPLE DE PARTICIPATION NUMÉRIQUE

GABRIELLA SALZANO*

Introduction

Les données publiques (DP) sont des données libres d'accès, collectées par des organismes publics pour accomplir leurs missions en toute transparence. Très variées (données statistiques, sociales, économiques, environnementales, documents d'archives, collections d'ouvrages...) et a priori gratuites, les DP sont intéressantes par leur ouverture et fiabilité. Elles bénéficient de cadres réglementaires favorables, se déployant dans plusieurs pays ainsi qu'en Europe, afin d'ouvrir des nouveaux marchés aux développeurs, favoriser la croissance et augmenter la transparence du secteur public.

L'analyse de la dynamique générée par la mise à disposition des DP est un vaste thème de recherche, traité sous différents aspects au sein de l'équipe DICEN-IDF. L'objectif de ce papier est de faire état de recherches récentes et en cours sur la réutilisation des DP, indicateurs essentiels de la *participation* des acteurs à cette dynamique. En analysant la réutilisation des DP issues des sites institutionnels de quatre pays, nous faisons émerger le rôle de ces acteurs, ainsi que des freins et leviers à une plus forte réutilisation des DP. Les institutions et les utilisateurs sont les co-créateurs de la valeur ajoutée des DP. Les premiers, arbitres de la diffusion de ces données, opèrent des choix stratégiques, d'organisation et d'orientation technologique; les deuxièmes, citoyens, chercheurs, journalistes et développeurs d'applications, interviennent à différents niveaux selon leurs profils: *contribution* dans l'évaluation et l'indexation des données, *coopération* dans la définition d'objectifs communs, *collaboration* à des processus de conception et de développement.

Démarche

Ces recherches s'inscrivent dans le contexte scientifique de l'Observatoire de Recherche sur les données publiques [Salzano, 2012], qui comporte des analyses empiriques et des analyses dirigées par des

* UPMLV, DICEN-IDF EA
4420, CNAM. Courriel :
gabriella.salzano@
univ-mlv.fr

approches d'Ingénierie des SI. Les premières se révèlent pertinentes pour analyser un objet d'étude aussi contemporain et en rapide progression [Yin, 2009], tandis que les deuxièmes couvrent des aspects stratégiques, organisationnels et technologiques, en liaison avec la qualité des systèmes d'information [Comyn-Wattiau & al., 2010]. Les difficultés de cette démarche sont liées à l'hétérogénéité des plateformes (ancienneté, organisation...) et des modes de collecte d'informations. Elle conduit à recueillir et élaborer des éléments quantitatifs et qualitatifs concernant les données diffusées, les outils associés, métadonnées et moteurs de recherche, ainsi que la réutilisation de ces données. Elle amène à identifier des verrous ainsi que des leviers à la dynamique de la mise à disposition et de la réutilisation des DP.

Pour comparer des dispositifs de réutilisation de DP, Salzano [2013] analyse l'offre d'applications recensées par les sites institutionnels de quatre pays. Ces applications transforment plusieurs données brutes en informations accessibles par le public, à l'aide de *mashups* et d'outils de visualisation sur PC, tablettes ou téléphones. Le panel de plateformes choisies comprend deux sites pionniers, data.gov (US) et data.gov.uk (UK), deux sites plus récents, data.gouv.fr (FR) et dati.gov.it (IT), et des portails à couverture plus restreinte, développés par exemple par les collectivités territoriales en France et Italie.

La réutilisation des données publiques : comparaison entre quatre pays

La réutilisation des DP apparaît comme un processus clairement mais différemment enclenché dans les pays étudiés. Les sites data.gov (US) et data.gov.uk (UK) présentent des catalogues très riches d'applications, structurés et décrits via des métadonnées très détaillées. Des métadonnées renseignent sur les tags et appréciations fournies par les utilisateurs. La plateforme italienne, démarrée au même temps que l'analogie en France, présente un vaste portefeuille d'applications, structuré selon les dimensions thématiques, économiques et de couverture géographique. En France et en Italie plusieurs collectivités territoriales développent des plateformes publiant des DP et des applications.

Les thématiques prioritaires sont les transports, la santé et les loisirs. En France, par exemple, l'application gratuite Handimap.org, présente dans les deux portails de Rennes Métropole et de Montpellier Territoire Numérique, permet de calculer des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'afficher différents points d'intérêts liés à l'accessibilité. La Rochelle publie une application gratuite pour Smartphones et tablettes (Android), concernant les

déplacements des personnes à mobilité réduite, qui a valu à la ville un trophée Ville citoyenne 2012.

Freins et leviers à la réutilisation des données publiques

Actuellement, les applications publiées par les plateformes étudiées n'exploitent pas tout le potentiel des données institutionnelles, car elles utilisent très majoritairement un seul jeu de données, plutôt que plusieurs. Les applications à couverture internationale munies d'interfaces multilingues sont très peu nombreuses (OMS, Eurostat).

Les principaux freins, stratégiques et organisationnels, se manifestent par la prolifération de catalogues hétérogènes de ressources potentiellement partageables (données et applications). Les recherches automatiques de données et leur réutilisation dans des contextes variés sont difficiles.

Les technologies facilitant des développements rapides sont désormais largement diffusées. Ainsi les leviers plus discriminants pour la réutilisation des DP se situent au niveau stratégique. Les pays établissent des accords de collaborations dans des secteurs prioritaires, comme les politiques publiques territoriales, et tous les portails lancent de nombreux concours pour inciter des développeurs à participer de la communauté Open Data. Nous analysons plus en détail des leviers spécifiques.

Les sites anglo-saxons data.gov et data.gov.uk

Au sein de data.gov, les *citizen-developed apps* (230), sélectionnées à l'issue de concours internationaux, sont utilisées pour des prises de décisions dans des domaines aussi divers que l'analyse du marché du travail, aux niveaux locaux, régionaux ou des états, ou la planification d'activités en fonction de la qualité de l'air actualisée en temps réel. Cependant, comme ces applications ne sont pas rattachées au gouvernement fédéral, data.gov ne peut pas être garant des implications de leurs utilisations ni de la qualité de l'information diffusée. Le *Developers' Corner* incite les développeurs à rejoindre la communauté de l'*Open Data* pour corréler des données institutionnelles à l'aide d'approches relevant du Web sémantique, d'outils de visualisation, de gestion de contenus, comme Dupral, et d'interrogation, comme SPARQL. La communauté *data.gov Semantic Web*, en conjonction avec le W3C, recommande des standards pour les données institutionnelles et leurs métadonnées, et sollicite les développeurs à créer une nouvelle génération des mashups de données liées.

Le site data.gov.uk publie environ 230 applications et incite fortement les développeurs à en soumettre des nouvelles pour les partager. Le

datastore du portail londonien réunit environ 75 applications et incite la créativité des potentiels contributeurs avec des *inspirational uses*, en mettant en vitrine quelques applications (recensement, élections, location de vélos,...).

Le site data.gouv.fr

Pour stimuler la réutilisation des DP, la mission Etalab, responsable du site data.gouv.fr, lance régulièrement des concours *dataconnections*, en répartissant les applications en 3 catégories : Projets Grand Public, Projets d'Utilité Publique et Projets Professionnels. Le dernier concours a introduit la thématique principale "Mobilité et territoires", qui comprend le transport, le tourisme, la vie ou l'information locale, notamment géographique.

De plus, Etalab a lancé récemment une phase de concertation avec les parties prenantes pertinentes au mouvement open data : administrations, réutilisateurs, citoyens. L'objectif de cette démarche participative de co-conception est de préparer une nouvelle version de la plateforme data.gouv.fr et « *recueillir toutes les suggestions des parties prenantes pertinentes, repérer un maximum de compétences de notre écosystème et produire un effort de prototypage rapide en public.* ». Le processus de co-design en cours vise à améliorer la collecte des données et leur pertinence, faciliter la réutilisation et l'exploitation des données ainsi que l'innovation à partir de la plateforme, mieux insérer data.gouv.fr dans le réseau des ressources open data et construire un retour vers les administrations qui partagent leurs données. Plusieurs fournisseurs de solutions technologiques, opérant aussi bien dans la diffusion des données ouvertes que dans leur réutilisation, ont apporté leurs contributions constructives à ce processus. Leurs réponses détaillées sont publiées sur le site Etalab

Conclusions et perspectives

La dynamique générée par la mise à disposition de données publiques est un phénomène très récent, complexe, international et en rapide évolution. Ce papier l'analyse à partir des plateformes institutionnelles de quatre pays : États Unis, Royaume Uni, France et Italie. En utilisant une démarche généralisable à d'autres domaines, il met en évidence les différents niveaux de maturité des portails, en termes de réutilisation au travers des applications. Il identifie aussi des freins stratégiques et organisationnels à une plus forte exploitation des DP et les principaux leviers .

Nos perspectives de recherche concernent l'analyse des dispositifs de visualisation implémentés par des sites de mise à disposition de

DP, qui, si pertinents, facilitent l'exploration et l'analyse des données. Les questions visées sont du type : quelle(s) stratégie(s) de visualisation adopter face à la masse croissante de données publiées et à leurs différentes typologies ? quelles recommandations (technologiques, d'organisation...) peut-on formuler pour que la diffusion de ces données au grand public soit la plus large possible ? Cette analyse focalisera sur le domaine de la santé en liaison avec l'environnement, où les données sont largement géolocalisées. Le panel de plateformes comprend des sites transnationaux, nationaux et de ministères en charge de la santé et de l'environnement.

Bibliographie complète à la demande _____

BOUSTANY, J., SALZANO, G. (2011), *La réutilisation des données publiques : quels dispositifs ?*, 8^e Colloque international ISKO-France, Lille 27-28 juin 2011

COMYN-WATTIAU, I., AKOKA, J., BERTI-EQUILLE, L. (2010), *La qualité des systèmes d'information*. RSTI-ISI, Vol. 15/6, p. 9-32.

SALZANO, G. (2009), *Vers un observatoire de recherche sur les données publiques en santé*, Colloque de l'Association Information et Management (AIM), Vers un Management Éthique et Responsable ? La Contribution des Systèmes d'Information, 21 au 23 mai 2012, Bordeaux.

SALZANO, G. (2013), *Réutilisation de données publiques : Une étude comparative entre quatre pays*, Infosid 2013, 31^e édition à Paris, 29-31 juin 2013

YIN R. K. (2009) *Case Study Research. Design and Methods*, Fourth Edition, 240 pages, SAGE Publications, Inc.

APPROCHES CROISÉES DE LA CONFIANCE ET DE LA COLLABORATION

CLAIRE SCOPSI^{*}, MARIE-ANNE CHABIN^{},
HAUD GUEGUEN^{***} & CLAUDIE MEYER^{****}**

Nous proposons de rendre compte d'une réflexion en cours sur le thème de la confiance menée au sein de DICEN. Ce concept s'est imposé pour sa résonance avec la question de la collaboration et de la participation numériques alors même qu'il est assez peu questionné en sciences de l'information et de la communication. Nous en appelons ici à quatre disciplines (sciences de gestion, philosophie, diplomatique ou science de la véracité des écrits, anthropologie) afin d'esquisser une première analyse transversale de la confiance.

Toujours à la recherche de la confiance dans les organisations

Le monde des organisations, de plus en plus immatériel et complexe, étudie de près le concept de confiance depuis les années 90 (Mothe, 2006 ; Simon, 2007). La confiance y apparaît comme une composante nécessaire, soit parce qu'elle assure contre un risque, une vulnérabilité (opportunisme, défaut à la règle ou de contrat, manque de compétence...), soit parce qu'elle laisse espérer une valeur supplémentaire, laquelle n'est pas forcément réductible à une valeur de type matériel (bien-être au travail, identité et reconnaissance de ses compétences, etc.). L'approche assurantielle reste majoritaire, notamment dans les relations d'affaires, mais l'on trouve aussi des approches faisant appel à un modèle moins utilitariste favorisé en particulier par les nouveaux usages découlant du web2.0 ou encore par l'influence de certains courants de la psychologie du travail (Dejours, Genet, 2012) et les travaux récents sur l'innovation (Alter, 2002).

Que ce soit en marketing, dans le rapport qu'une entreprise entretient avec ses consommateurs, ou dans une relation client-fournisseur ou encore dans des échanges entre prestataire MOE et client MOA d'un projet, les relations d'affaires, interpersonnelles ou inter organisationnelles, sont analysées pour comprendre comment la relation de confiance se construit. Dans une perspective principalement

* (DICEN CNAM),
Courriel : claire.scopsi@
cnam.fr

** (DICEN CNAM),
Courriel : marie-anne.
chabin@cnam.fr

*** DICEN CNAM),
Courriel : haud.
gueguen@cnam.fr

****(DICEN CNAM),
Courriel : Claudie.
Meyer@univ-paris-est.fr

utilitariste, la question est ici de savoir quels sont les leviers de la confiance qui permettraient de s'assurer du bon déroulement de la relation (Donada, Nogachewsky, 2007). La confiance est-elle une alternative au contrôle (Fenneteau, Naro, Guibert, Dupuy 1997) au contrat (Brousseau, 2000)? Le contrat et la règle sont-ils nécessaires pour que la confiance s'établisse? Plus récemment, le marketing digital et la communication web2.0 renouvellent le questionnement sur le rôle de la confiance en ouvrant sur la participation des « usagers des réseaux sociaux » à l'évaluation des produits, à l'identité/image des organisations, mais aussi à la sécurité, dans une logique de « contre-pouvoir ».

D'un point de vue également stratégique, mais au niveau cette fois de l'ensemble d'une organisation, la performance des entreprises apparaît comme le fruit de l'innovation et non comme la seule expression de la productivité. La créativité devient dès lors l'affaire de tous et l'innovation, traditionnellement confinée dans les services de R&D, s'ouvre au quotidien de tous (Alter). Les salariés, les clients, les fournisseurs peuvent potentiellement participer à l'émergence de nouvelles idées et à leurs applications sous réserve qu'ils acceptent de prendre le risque de partager et de se faire par conséquent confiance (Simon 2006). Cette vision de la participation de tous à la fois à la survie et au développement des entreprises se retrouve dans toute organisation (administrations, associations, collectivités territoriales...) qui doit répondre à la complexité et l'incertitude croissante de nos sociétés (Le Cardinal, 2006). Ainsi la confiance entre les acteurs d'un territoire apparaît comme un solide facteur de résilience.

Dans une perspective moins utilitariste ou, au moins, non strictement utilitariste, la confiance est aussi au cœur des préoccupations de ceux qui s'interrogent sur le travailler ensemble, sur un management des hommes et des équipes qui prenne en compte la dimension collective et subjective sans la réduire à une perspective productiviste. Le regard se porte davantage ici sur les échanges et l'intersubjectivité au travail, la question étant alors de savoir comment les personnes sont conduites à mobiliser la confiance pour se coordonner, coopérer, collaborer, avec, à la clé, des questions irréductibles à celles de la seule performance individuelle ou de groupe, et qui concernent la santé mentale, la souffrance et le plaisir au travail (Dejours, Gernet, 2012; Campoy, Neveu, 2007) mais également des questions portant sur les usages des outils technologiques collaboratifs, des CSCW³ aux outils du web2.0 (Kaplan, Francou, 2012). Dans une perspective similaire, ce sont plus récemment les espaces physiques qui sont interrogés également au travers notamment des dispositifs de coworking ou de fablab en tant qu'ils reposent sur l'idée de mise en relation, de

partage, et d'échanges libres donnant l'opportunité d'observer de nouveaux modes de travail « en confiance ».

Si l'importance et l'omniprésence des mécanismes de confiance dans l'ensemble des strates des organisations (individuelle, groupe, entreprise, territoire) ne fait aucun doute aujourd'hui, peu de dispositifs, méthodes, standards, labels ou autres outils de gestion directement liés à la confiance émergent malgré les études. Rien d'évident ne ressort sur la façon d'opérer pour développer la confiance. La confiance reste un concept en débat dans les organisations.

Par ailleurs, on voit que si les sciences de gestion abordent majoritairement la question de la confiance à partir d'un modèle utilitariste, elles peuvent aussi recourir à des modèles non-utilitaristes qui pointent le problème que soulève l'instrumentalisation de la confiance, mettant ainsi au jour une tension entre les deux approches – tension dont on peut trouver un écho au niveau philosophique.

L'apport de la théorie de la reconnaissance à la question de la confiance

Si la confiance n'est devenue une notion classique de la philosophie morale et politique (Descartes, Hume, Hobbes, Spinoza, etc.) qu'à l'avènement de la modernité, c'est que sa problématisation se révèle solidaire de son étiolement dans un monde marqué par un processus d'individualisation et un affaiblissement des repères et des liens traditionnels. Le questionnement philosophique sur la confiance apparaît d'emblée comme un questionnement sur les conditions de possibilité de la confiance. Il s'agit d'identifier les ressorts et les facteurs (affectifs, cognitifs, politiques, etc.) permettant de répondre à la défiance entre les individus. Quoique d'une façon sensiblement différente, puisqu'il s'agit cette fois d'une approche sociologique, le réinvestissement de la notion de confiance opéré au XX^e et XXI^e siècles par des auteurs comme Niklas Luhman, Ulrich Beck ou Anthony Giddens continue de faire fond sur un même schéma : la confiance, abordée comme mécanisme de réduction d'une complexité croissante (Luhman), est moins appréhendée comme une donnée naturelle que comme ce qu'il s'agit de construire de façon à faire face à une réalité définie comme exposée à l'incertitude et au risque (Beck).

C'est cette perspective qui paraît commander à la problématique de la « confiance numérique » élaborée dans les deux dernières décennies. La confiance y est en effet essentiellement interrogée comme le maillon central de la coordination et de la régulation des transactions économiques en contexte de risque et d'ignorance. D'où résulte que

le problème de la confiance numérique, au moins sous sa formulation prédominante, repose sur l'hypothèse d'une rationalité instrumentale qui est celle de l'homo economicus (Quéré, 2001). Indispensable en environnement numérique, la confiance l'est en ce sens pour assurer aux individus la possibilité de mener à bien leurs différentes transactions (en particulier commerciales, mais pas seulement), et si l'on s'interroge à son sujet, c'est parce qu'il s'avère qu'une telle possibilité n'est rien moins qu'évidente du fait d'une traçabilité généralisée, des fraudes, des problèmes liés à la confidentialité et à la *privacy*, etc.

Bien que cette problématique de la confiance numérique représente un enjeu important, il convient de souligner que cette question de la « confiance au sein des communications médiatisées » (Chalet, 2007) peut cependant être appréhendée à partir d'un modèle alternatif à ce modèle utilitariste. L'une des limites de ce modèle réside dans son incapacité à rendre compte de la charge morale (et non strictement utilitariste) des usages des NTIC et, plus encore, des interactions qui s'y jouent. Un tel modèle alternatif nous semble en particulier pouvoir être dégagé des travaux récents d'un certain nombre de chercheurs qui ont entrepris de faire de la théorie de la reconnaissance du philosophe allemand Axel Honneth une grille de lecture pour l'analyse des pratiques sociales de l'Internet (en particulier Fabien Granjon, 2012 et Olivier Voirol, 2010, 2013). Dans une telle perspective, le problème de la confiance n'est plus de savoir comment assurer les conditions de possibilité d'une confiance qui autorise des échanges ou des transactions permettant aux individus d'optimiser leurs intérêts propres ou communs. Il est bien plutôt de savoir ce qui, pour les individus, se joue dans les usages des TIC, dès lors que l'on considère que la confiance reçue de l'autre représente une modalité de la reconnaissance et que, à ce titre, elle conditionne la possibilité pour l'individu de développer un rapport positif à lui-même. Honneth distingue en effet trois sphères de la reconnaissance : la sphère de l'amour (relations primaires) où la reconnaissance, qui porte sur l'individu comme être d'affects et de besoins, prend la forme de la *confiance* et conditionne la possibilité pour l'individu de développer une *confiance en soi* ; la sphère de la solidarité sociale (travail, culture) où la reconnaissance, qui porte sur les capacités et contributions de l'individu, prend la forme de *l'estime sociale* et conditionne la possibilité de développer une *estime de soi* ; enfin, la sphère du droit où la reconnaissance, qui porte sur l'individu comme personne humaine, prend la forme inconditionnée du *respect* qui seul autorise le développement d'un *respect de soi*. La confiance, si on l'appréhende ainsi comme une forme de la reconnaissance, ne se réduit donc pas à ce qui permet à l'individu de développer ses projets ou de participer à des échanges, comme si l'individu était lui-même entièrement constitué et autonome indépendamment de ses

relations aux autres. La confiance correspond plus radicalement à ce sans quoi l'individu ne peut développer un rapport positif de confiance à lui-même. Deux plans peuvent ici être distingués même s'ils sont souvent inséparables dans la réalité des pratiques.

Le premier plan où l'on peut analyser la reconnaissance a trait à la relation que l'individu entretient aux interfaces digitales et aux objets techniques eux-mêmes (leur « programme d'action », les opportunités mais aussi les contraintes qu'elles présentent, etc.). De ce point de vue, qui est donc celui des usages, la possibilité de développer un rapport positif à soi suppose que l'objet technique soit davantage habilitant que contraignant, en d'autres termes qu'il ouvre à des possibilités d'action qui ne soient pas trop contraintes. Mais elle dépend plus encore de la capacité - hautement différenciée socialement - de l'individu à s'approprier des objets techniques et à pouvoir en tirer les bénéfices escomptés ; capacité qui dépasse ou précède donc celui de l'accès aux NTIC et met donc en jeu le problème des inégalités numériques (Granjon, 2012).

Le second plan est ensuite celui des interactions médiatisées par une technologie numérique (en particulier les réseaux), où la confiance peut être analysée à partir des façons dont les interfaces permettent ou non de développer un rapport positif à soi. Ce qui est ici en jeu, ce n'est pas tant la médiation technique en tant que telle que les modèles sociaux normatifs dont sont nécessairement porteuses les interfaces digitales. La possibilité de développer un rapport de confiance et/ou d'estime de soi dépend alors autant de la possibilité pour l'individu d'être reconnu comme partenaire d'une relation ou membre d'un collectif à qui l'on confère une valeur du fait de ses contributions et de sa qualité intrinsèque (Voirol, 2010). Mais elle dépend aussi de la capacité de l'individu à maîtriser les formes d'éditorialisation de soi et à négocier les cadres de l'exposition de soi et de la participation – capacité elle aussi inégalement distribuée selon les positions sociales (Granjon, 2012).

Dans cette optique morale et intersubjective, le problème de la confiance ne se pose donc pas en termes de sécurisation. Il met en jeu la capacité des interfaces à permettre des relations en lesquelles l'individu peut parvenir à des formes d'expression ou de mise en visibilité qui ne soient pas réifiées (ce qui par exemple n'est pas si évident dès lors que le modèle normatif d'un réseau invite l'utilisateur à entrer dans une logique d'accumulation et de *self-branding*). Et il met aussi en jeu les capacités, inégalement partagées, à s'approprier ces techniques et à maîtriser les règles du jeu de la participation.

L'analyse philosophique de la confiance comme celle des sciences de gestion permet de mettre au jour une tension cardinale entre deux modèles. D'un côté, un premier modèle que l'on peut qualifier d'« utilitariste » au sens où il repose sur l'idée que l'action (individuelle ou collective) serait commandée par la recherche d'une maximisation des intérêts. Et de l'autre, un modèle que l'on peut qualifier de « moral » ou de « symbolique », lequel repose sur le présupposé d'une action entièrement régie par des motifs qui sont irréductibles à leur signification strictement utilitaire : la reconnaissance, l'échange ou le don – motifs qui, à chaque fois, font signe vers l'idée d'un primat de la relation sur le sujet.

Mais à cette première tension s'ajoute une seconde qui tient à la question de savoir dans quelle mesure la confiance, en contexte numérique, dépend d'un processus de formalisation : la confiance, pour se développer, peut-elle s'en tenir à un plan informel ou doit-elle, à l'inverse, être formalisée ? Nous proposons d'examiner cette seconde tension à partir de deux problématiques : l'importance de la preuve écrite telle qu'elle est mise en évidence par la diplomatie, et le recours à la réputation dans les communautés en ligne dans une approche davantage anthropologique.

La preuve écrite comme fondation de la confiance

L'écrit et sa forme interviennent pour manifester à tous la relation établie entre deux individus ou groupes. Or l'efficacité de ce procédé de formalisation dépend de la confiance que suscite le medium : quelle capacité lui prête-t-on de conserver intacte, fiable et durable la trace de la relation initiale ? C'est cette question de confiance imbriquée (confiance dans le document qui fonde la confiance dans le partenaire) que pose le passage à la preuve numérique.

L'écrit a plusieurs fonctions : celle de porter et de transmettre les idées et la connaissance, celle d'aide-mémoire dans la gestion, et celle de tracer les actions entre les personnes qui produisent des droits et des obligations. « Or, pour être efficace, pour être autre chose qu'un morceau de littérature, que l'équivalent d'une inscription, qu'un aide-mémoire, qu'une note personnelle, pour valoir devant l'autorité judiciaire ou administrative, l'écrit doit être revêtu d'une certaine forme. » (Tessier, 1961)

Quand ils sont appelés à jouer ce rôle de preuve, les documents officiels ou contractuels (la base des documents d'archives) se réfèrent à des codes ou des règles préétablies, notamment des signes de validation, dont le but est d'inspirer confiance, d'emporter la conviction de celui qui douterait de la réalité de ce droit ou de cette obligation.

C'est l'objet de la diplomatique que d'étudier les éléments qui permettent d'évaluer l'authenticité des documents, sur la base de leur forme et de leur signe de validation. Cette discipline a été élaborée au XVIII^e siècle en vue d'apporter une méthodologie à la critique des faux, en complément de l'approche herméneutique de Lorenzo Valla deux siècles plus tôt. Mais un document est rarement autoportant ; ses éléments de forme doivent être rapprochés de documents ou d'informations extérieures pour porter la confiance. On peut distinguer plusieurs cas de figure.

Un des moyens les plus anciens de produire la confiance de l'autre est le chirographe ou charte-partie : un document est rédigé en double exemplaire sur un même support qui est ensuite déchiré en deux ; le rapprochement des deux parties, même des années plus tard, suffit à prouver qu'il s'agit bien des deux parties du même document d'origine. On retrouve la même idée dans les conventions de preuve : les parties s'entendent sur la forme des documents et les moyens de preuve ; en cas de contestation, on se réfère à ce tiers-document. Avec le procédé de signature numérique cryptographique où la clé publique du signataire peut seule permettre de vérifier la signature effectuée avec sa clé privée ; on est donc dans ce même mode de rapprochement de deux entités pour produire la confiance.

Dans le cas de certaines décisions importantes, la confiance est portée par le processus de publicité légale ou administrative et donc par l'autorité qui cautionne la véracité des faits : l'information est publiée dans des lieux prédéfinis là-encore et si personne ne conteste ladite information pendant une certaine période, elle est réputée fiable.

Enfin dans les relations entre les institutions et les administrés, il existe traditionnellement des conventions de forme et de validation des informations qui sont, outre la signature : le tampon, le cachet, la qualité du papier, le filigrane, les formules, et bien sûr toute combinaison vraisemblable de ces différents éléments. Il existe de nombreux exemples, dans littérature et dans les témoignages d'administrés, sur la culture du tampon.

Les technologies numériques, comme on l'a vu, ont transposé certains mécanismes de preuve comme le rapprochement de deux objets produits initialement ensemble (la signature numérique) mais elles déstabilisent aussi le dispositif séculaire de preuve analogique en supprimant le rôle de la forme visuelle du document, de son apparence physique pour ne garder que des éléments virtuels de confiance. La trace numérique, embarquant l'authentification de l'auteur, l'horodatage, voire la géolocalisation, est plus fiable que la forme papier, mais

elle écarte la relation homme-document au profit d'un traitement par les outils. On ne fait plus confiance au document mais à l'outil qui analyse le document.

Un des freins à l'épanouissement de la preuve numérique est d'ordre culturel et tient à l'attachement des administrations comme des administrés à la preuve visuelle, au point d'oublier ce que ces éléments visuels sont sensés valider... Le tampon rassure, même s'il n'a aucun lien avec le document tamponné; la signature électronique scannée rassure, même si elle n'est qu'une image manipulée à l'insu de celui qui a produit l'élément papier initial, etc.

La loi pour la confiance dans l'économie numérique (2004) s'appuyant sur la législation de reconnaissance de l'écrit sous forme électronique au même titre que l'écrit sur support papier (2000) a contribué à la mise en place de règles pour développer l'usage du numérique dans les transactions mais il reste encore à construire et surtout de faire comprendre à tous les utilisateurs un système global de référence des éléments de preuve et de confiance adaptés à l'écrit numérique.

Est-ce à dire que la formalisation par l'écrit traditionnel ou numérique est indispensable à la construction de la confiance? Dans les groupes informels, communautés culturelles ou collectifs « libres », le formalisme prend des voies détournées où la réputation, la bonne apparence agissent comme des facteurs d'activation et d'entretien de la confiance entre partenaires. C'est la proclamation répétée de la bonne foi et du respect des valeurs communes, même exprimée oralement ou consignée sur des documents peu formels, qui joue alors le rôle de preuve.

L'importance de la réputation dans les groupes informels : peut-on « faire communauté » sans confiance ?

L'étude des diasporas de marchands en Europe du XV^e au XVIII^e siècles (Fontaine, 1999), des communautés de migrants illégaux congolais (Bazenguissa-Ganga, 2009) et de leurs flux d'argent, des réseaux d'entrepreneurs tunisiens au France (Boubakri, 1999) et plus généralement les entrepreneurs du commerce ethnique (Ma Mung, 1996) montre que la confiance est un élément central de la réussite économique et de l'organisation sociale. Cependant il ne suffit pas de partager une même appartenance ethnique: la confiance résulte d'une construction progressive, à laquelle participent la réputation, l'apparence, soigneusement élaborée pour démontrer la solvabilité, les stratégies matrimoniales, les relations amicales. Il ne s'agit pas d'une stratégie rationnelle permettant de choisir des partenaires

économiques fiables, mais plutôt d'une croyance confuse dans la loyauté du partenaire. L'appartenance à un même groupe partageant les mêmes valeurs culturelles ou religieuses, réduirait, dans une relation de partenariat informelle, le risque de tromperie ou de parjure. Pourtant, il ne s'agit pas d'une confiance aveugle et un dispositif de contrôle social est mis en place. Des tiers issus de la communauté assurent une surveillance, et, en cas de manquement au contrat moral, la sanction réside dans la perte de la réputation qui interdit toute nouvelle transaction (Ma Mung, 1996).

La notion de confiance, telle qu'elle apparaît dans les communautés ethniques, peut éclairer les fonctionnements d'autres groupes informels constitués et entretenus sur les réseaux, comme les collectifs de logiciels libres (Loilier et Tellier, 2004). Sans établir d'analogie exagérée entre ces types de groupes, profondément différents, on peut cependant les rapprocher par plusieurs aspects : le caractère informel, non contractuel de leur association, leur capacité à produire de la valeur sur un marché économique, la collaboration transnationale fondée (en partie tout au moins) sur des valeurs partagées : valeurs culturelles d'un côté, idéologie et croyance dans un mode d'organisation alternatif d'autre part. Enfin, les modes d'interaction des collectifs libres reposent sur la foi en ses membres : « *La fiabilité de la contribution ne s'épuise toutefois pas dans sa valeur technique, elle renvoie également à la régularité de l'engagement qui la soutient et, par conséquent, à la fiabilité du contributeur lui-même.* » (Demazière, Horn, Zune, 2009, p. 231). La notoriété, forme de réputation portée par les tiers, entretient la motivation du contributeur.

Cependant une spécificité apparaît : le rôle des documents publiés sur les sites web, plateformes de chat, forums, blogs des participants. Si les règles de ces groupes de développeurs et d'usagers ne sont pas formalisées, d'autres formalisations apparaissent sous forme de traces ou de déclaration visibles de tous. Le volume et la nature des contributions, les discours certifiant la volonté d'appartenir au groupe et d'en respecter les règles de non appropriation et de versement tiennent lieu de preuve d'investissement. Cela conduit à s'interroger sur la relation entre preuve et confiance : ces notions sont-elles antinomiques, le besoin de preuve témoignant d'un manque de confiance, ou bien la preuve intervient-elle comme élément de construction de la confiance ?

Conclusion

Dans ces approches croisées autour de la confiance, c'est bien le même concept qui se dégage sous plusieurs formes à plusieurs étapes du processus de la collaboration numérique : dans la relation

de l'utilisateur avec le document, dans sa relation avec le dispositif numérique, dans sa relation avec les autres participants et enfin dans sa propre construction sur le réseau. La confiance est en ce sens une composante fondamentale des dispositifs collaboratifs. Nourrie des valeurs partagées, des documents formels et des discours produits, de l'intérêt que le groupe porte à l'individu mais aussi du contrôle qu'il exerce sur lui, la confiance ne peut cependant être produite en les mobilisant à dessein. Si une instrumentalisation de la confiance dans l'objectif d'optimiser la collaboration médiée par le numérique n'est pas souhaitable, une étude des ressorts de la confiance dans le champ des SIC présente en revanche des enjeux de taille : mieux comprendre les mécanismes en jeu dans les processus créatifs collectifs, les partenariats et les interactions sur les réseaux et, dans une logique managériale, identifier les conditions permettant de maintenir un environnement favorable à ces relations, tout en ne perdant pas de vue la différence entre une instrumentalisation de la confiance et une confiance qui ne vise rien d'autre que le maintien de la relation elle-même.

Bibliographie complète à la demande _____

ALTER, N. (dir.) (2002), *Les logiques de l'innovation*, Paris, La Découverte, 2002, 274 p.

BAZENGUISSA-GANGA, R. (2009). La dette imaginaire et la confiance dans le milieu des migrants clandestins d'origine congolaise à Paris.

BOUBAKRI, H. (1999). Les entrepreneurs migrants d'Europe : dispositifs communautaires et économie ethnique. Le cas des entrepreneurs tunisiens en France. *Cultures & Conflits*, 33-34.

BROUSSEAU, E. (2001). Confiance ou contrat, confiance et contrat, in F. Aubert et J.-P. Sylvestre (eds), *Confiance et Rationalité*, Ed. INRA, les colloques N° 97, Paris, 65-80

CAMPOY, E., NEVEU, V. (2007) « Confiance et performance au travail : l'influence de la confiance organisationnelle sur l'implication et la citoyenneté du salarié », *Revue Française de Gestion*, 33, 175, 139-154.

CHABIN, M.A., « Peut-on parler de diplomatie numérique ? », dans *Vers un nouvel archiviste numérique*, Valentine Frey et Matteo Treleani (dir.), Paris, L'Harmattan, 2013

CHAULET, J., *La confiance médiatisée. La confiance et sa gestion au sein des communications médiatisées*, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de A. Sauvageot, Université Toulouse le Mirail, 2007.

Notes _____

1. Computer-Supported Cooperative Work

L'ACTION COLLECTIVE SELON LA SÉMIOTIQUE DES TRANSACTIONS COOPÉRATIVES (STC)

MANUEL ZACKLAD*

Positionnement de la STC

Comme nous l'évoquions en introduction de ce dossier, l'analyse des modalités de participation et de coopération médiatisée par les TIC butte sur le déficit de théories rendant compte de l'activité collective à un niveau d'analyse intermédiaire permettant de saisir simultanément les pratiques dans leur concrétude matérielle et les enjeux de l'action dans ses dimensions à la fois cognitive, sociale, et économique. Les théories existantes restent encore trop souvent prisonnières de paradigmes étanches qui obèrent la compréhension scientifique des processus en jeu comme la mise en œuvre de démarches répondant à des objectifs pratiques. Nous présenterons ici certaines propositions de la Sémiotique des Transactions Coopératives qui permettent de dépasser ce cloisonnement (Zacklad 2013). La STC est un cadre d'analyse de l'activité et de l'action qui se situe sur le même plan que les principales théories et modèles actuellement en présence, cognition distribuée, cognition située, ethnométhodologie ou théorie de l'acteur réseau (Zacklad 2003, Licoppe 2008). Les caractéristiques principales de la STC sont les suivantes :

1) Une vision de l'action et de l'activité qui considère celle-ci comme dépendant de procédés d'interprétation dont la narrativité est une structure majeure ce qui est une des justifications de la référence à la sémiotique. Selon cette approche, les notions de valeur, de performance, de compétence, d'instrument, n'ont rien d'intrinsèque aux artefacts et aux acteurs mais dépendent des schémas narratifs conventionnels qui permettent d'interpréter les actions dans une communauté donnée.

2) Un traitement original de la notion d'artefact médiateur qui inclut aussi bien la médiation instrumentale mise en avant dans la théorie de l'activité que la médiation opérée par les artefacts porteurs de valeur qui correspondraient à « l'objet » de l'activité dans la théorie de l'activité. Les artefacts médiateurs incluent aussi bien les artefacts à dominante tangible que les artefacts à dominante sémiotique dont la parole et la gestualité, une distinction qui est souvent

* Professeur du CNAM,
DICEN EA 4420

mal appréhendée dans la plupart des théories de l'action et de l'activité. La STC est compatible avec une vision forte de la distribution de l'action entre les acteurs et les artefacts. Certains artefacts ayant un statut d'autonomie par rapport au corps des sujets, ils sont en mesure de contribuer à « programmer » leur action et ce d'autant plus qu'ils sont eux-mêmes parfois le résultat d'une activité de programmation informatique assurant des « mouvements » automatiques simulant le geste, l'écriture, la parole. Cela n'implique pourtant pas selon nous qu'il faille leur accorder un statut symétrique à celui des acteurs vivants.

3) Sur la base de ce traitement élargi des artefacts, la STC s'appuie sur une vision transactionnelle de l'activité qui se différencie de la vision interactionniste en considérant que les transactions sont toujours l'occasion d'une double transformation, des selfs dans leur dimension individuelle et collective et des artefacts dans leur dimension tangible et sémiologique ou matérielle et immatérielle (immatériel au sens des économistes, c'est-à-dire ne pouvant pas faire l'objet d'une mesure au sens strict). Ce principe de la transformation réciproque sujet-objet s'articule avec la dualité situation-contexte, en ligne la théorie de la dualité de la structure de Giddens (1984). Si au niveau de la situation transactionnelle, la démarcation entre le self et les artefacts qui médiatisent la relation à l'environnement et aux acteurs se réajuste de manière fluide et rapide en fonction notamment des processus d'apprentissage, la prise en compte du contexte et du temps long associé à son développement invite à distinguer deux milieux, un milieu « social » et un milieu « technique ». Sur ces deux plans, les acteurs bénéficient de ressources qui alimentent les transactions et ils les transforment en retour dans le sens d'un enrichissement ou d'un appauvrissement.

4) Sur la base de ces principes, la STC identifie trois formes de régulation ou de cadrage qui définissent aussi trois perspectives sur la coopération :

a. Un cadrage temporel et motivationnel qui rythme l'action selon les étapes d'un programme narratif alternant virtualisation, compétence, performance et évaluation ;

b. Un cadrage lié aux principes de justification ou de rationalisation qui met l'accent sur la relation à l'objet de valeur (rationalité substantive), sur les manières de faire et les connaissances associées (rationalité procédurale) ou sur la manière dont la transaction reconfigure les systèmes d'acteur interne et externe (rationalité agentive) ;

c. Un cadrage lié aux modalités de contrôle de l'expérience, sur la base d'expériences singulières, de règles génériques, ou de principes universels qu'il faut actualiser (métarègles).

Chacune de ces formes de cadrage à des conséquences sur les modalités de coopération. Selon le cadrage temporel, la coopération est inscrite dans le temps et correspond à différentes étapes qui structurent les relations entre les sujets et le rôle des artefacts médiateurs tantôt virtualisants, instrumentaux, porteurs de valeur ou évaluatifs. De même, les relations entre les actants sont des relations de réalisateur-bénéficiaire, réalisateur-auxiliaire ou opposant, mandant-réalisateur, etc (Zacklad 2013). La coopération est d'abord cadrée selon ces modalités.

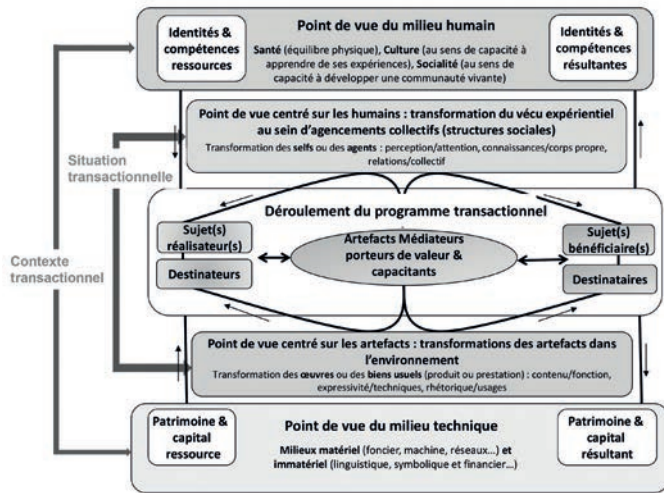


Fig. 1 Représentation de la structure des transactions coopératives (Zacklad 2013)

Selon le cadrage en rationalité, l'action est principalement polarisée par une forme de justification dominante qui peut être aussi appréhendée comme liée à la mobilisation d'un système de valeur. En rationalité substantive, l'action est polarisée par les buts à atteindre, c'est-à-dire que c'est la performance qui est le critère ultime. Dans un contexte organisationnel cette polarité pourrait correspondre à une focalisation sur les résultats financiers, la qualité des produits ou la satisfaction des clients. En rationalité procédurale elle est polarisée par les compétences ou les connaissances, les apprentissages étant le critère ultime. Dans un contexte organisationnel cela correspond à une focalisation sur le métier, les compétences ou la qualité des processus.

En rationalité agentive, l'action est polarisée sur le système de relations entre destinataire, qui initie l'action et destinataire, qui l'évalue

comme entre les relations entre ces actants, le réalisateur, qui accomplit la performance et le bénéficiaire à qui elle est destinée. Dans un contexte organisationnel cela correspond à une focalisation sur le système des acteurs internes et externes, qui au-delà de la performance elle-même, souvent focalisée sur le réalisateur et le bénéficiaire, considère la chaîne des intervenants qui participent à la conception de la performance et à son évaluation en révélant, le cas échéant, ses différentes externalités positives ou négatives. Les modalités de rationalisation qui sont la deuxième forme de régulation et de cadrage de l'action correspondent ainsi à la définition d'un ensemble de valeurs partagées qui orientent l'action, valeurs qui peuvent faire l'objet de négociations répétées entre les acteurs et sont partie prenante de la coopération.

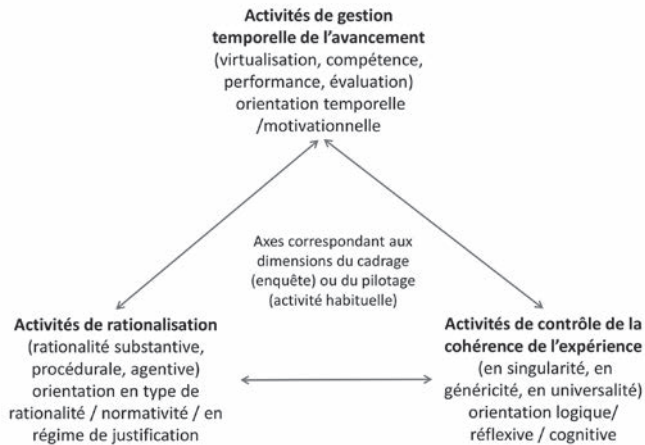


Fig. 2. Trois modalités de cadrage et de régulation de l'activité transactionnelle (Zacklad 2013)

Dans le troisième type de cadrage et de régulation, basé sur les modalités de contrôle de l'expérience, la coopération et les mécanismes de coordination associés sont examinés sur trois plans. Le premier est celui des pratiques en situation, du régime de l'habitude et de la familiarité, très dépendant de l'environnement matériel local, de la position des corps, de l'ajustement mutuel. Il correspond notamment à la problématique de la conscience mutuelle (mutual awareness) dans les recherches en CSCW. Sur la base de ces expériences, de manière réflexive, ou au contraire sur la base d'une analyse systématique de la pratique, un système de règles est souvent élaboré qui correspond à la mise en place de « mécanismes de coordination » au sens du CSCW (C.

Schmidt & Simone 1996). Enfin, le troisième niveau est celui de la définition de principes généraux, de cadres théoriques ou doctrinaires ou si l'on veut de métarègles, qui tout en s'appuyant sur des principes explicites impliquent des procédés d'interprétation potentiellement riches et controversés de la part des acteurs pour pouvoir être mis en œuvre.

Application aux interactions médiatisées par les TIC et au web 2.0

Sur la base de ce cadre d'analyse il est possible d'interroger le déploiement des applications 2.0 selon plusieurs dimensions dont nous allons donner rapidement quelques exemples selon les modalités de cadrage de la valeur, de rationalisation de l'activité et de type de contrôle. La problématique du cadrage de la valeur renvoie au statut des TIC dans le programme transactionnel. La plupart du temps les applications informatiques sont essentiellement appréhendées sous un angle instrumental étroit. Leur déploiement est associé à l'efficacité au poste de travail et à des besoins fonctionnels étroitement cadrés leur permettant de jouer un rôle de mécanisme de coordination au service de l'atteinte des buts principaux de l'activité et de la production de l'artefact porteur de valeur. Or, dans un nombre important de situations, les TIC constituent dans les activités intermédiaires, d'authentiques artefacts porteurs de valeur associés à des activités « consommatoires » pour les utilisateurs. La prise en compte dans le design de ces applications que nous avons dénommés des média de coopération pour les différencier des mécanismes de coordination purement utilitaires, du plaisir associé à leur usage et des opportunités d'apprentissage qu'ils fournissent, est une des spécificités des applications 2.0 et plus largement des applications grand public dites de « productivité personnelle ». Cela ne s'oppose pas au fait qu'ils puissent, selon la perspective d'autres transactions, jouer également un rôle d'artefact instrumental, mais cela souligne la labilité du statut de ces systèmes multifonctionnels dans les programmes transactionnels des utilisateurs.

Selon la perspective des modalités de rationalisation, les applications 2.0 se caractérisent par le fait que la justification de leur rôle vis-à-vis de la performance s'appuie le plus souvent sur un registre agentif. C'est d'abord par leur capacité à mettre en relation les personnes et à susciter l'émergence de communautés que l'on invoque le recours à ces approches. Mais dans de nombreux contextes organisationnels, cette capacité est invoquée comme se situant en marge de la performance, comme venant en quelque sorte offrir un supplément d'âme à d'autres applications seules en mesure de contribuer réellement à celle-ci. Cette vision nous semble erronée car la dimension agentive est une

des facettes à part entière de la performance qu'il n'est pas pertinent d'isoler des autres dimensions. D'ailleurs, les applications 2.0 sont aussi invoquées selon le registre de la rationalité substantive, notamment quand elles sont associées aux enjeux « d'intelligence collective ». Dans ce contexte, c'est leur capacité à « coordonner » de manière ascendante une diversité de contributions dans le cadre de processus inventifs liés aux artefacts porteurs de valeur qui est mise en avant.

Enfin, la pertinence des applications 2.0, que celle-ci soit envisagée sous un angle instrumental ou sous l'angle de leur valeur intrinsèque, relève également dans les discours d'accompagnement, des modalités de contrôle de la cohérence de l'expérience. On oppose souvent le caractère très standardisé de l'écriture dans les applications de gestion classiques aux formes d'expressions beaucoup plus ouvertes des applications 2.0 basées sur des textes libres et des contenus multimédia. Ces modalités d'expression permettent la description dans toute leur singularité des caractéristiques des situations s'inscrivant, ou non, dans des formes de cadrage plus abstraites relevant de métarègles. Mais ce caractère plus souple des modalités de contrôle de la performance est en fait contredit par les interfaces et les modèles de données associés à bon nombre d'applications de type réseau sociaux. En effet, bien souvent, la description des acteurs et des interactions s'exprime dans un cadre pauvre et standardisé (cf. par exemple, la typologie des formes de relations prédéfinies dans les applications de réseaux sociaux). On est ici face à un paradoxe. Les dimensions de l'expérience prises en charge dans les applications de réseaux sociaux sont originales en ce qu'elles relèvent de la dimension affective, mais les modalités d'expression de cette affectivité et des formes de connectivité associées sont finalement assez standardisées ce qui permet leur efficacité tout en restreignant drastiquement les possibilités originale de « faire communauté » à l'intérieur de ces espaces.

Bibliographie complète à la demande ---

GIDDENS, A. (1984), *La Constitution de la société*, (1984), trad. par AUDET M., Paris, PUF, 2004

LICOPPE, C. (2008), Dans le « carré de l'activité » : perspectives internationales sur le travail et l'activité, *Sociologie du travail*, 50 (2008) 287-302

ZACKLAD, M. (2003), *Communities of Action: a Cognitive and Social Approach to the Design of CSCW Systems*. GROUP'2003, 09-12 November 2003, Sanibel Island. ACM, 2003, 190-197 p.

Zacklad, M. (2013). Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives. *Activités*, 10(1), 192-220, <http://www.activites.org/v10n1/v10n1.pdf>

Axe 2

**Publication, communication
et accès aux savoirs**

PARTICIPER, COOPÉRER ET COLLABORER EN MILIEU SCIENTIFIQUE...

ÉVELYNE BROUDOUX*

L'évolution de l'écosystème de la communication scientifique est marquée par la vague participative du web, la croissance des données interrogeables, l'interopérabilité des références scientifiques et la modification du paysage éditorial par l'accès libre aux résultats des recherches. Ces tendances qui perdurent façonnent trois types de modification dans la communication scientifique : la première est liée à la diversification des modalités de citation – cheville ouvrière de l'évaluation, la deuxième concerne la production scientifique en tant qu'activité publique d'écriture et la troisième concerne les conditions collaboratives de la production scientifique¹.

Il nous semble indispensable de distinguer tout d'abord les trois modes de contribution dans la communication scientifique : participer, coopérer et collaborer.

Participer signifie « prendre part à... ». La participation est la condition minimale pour qu'une contribution puisse se produire. Participer consiste à prendre part à une initiative en acceptant les règles proposées et en se conformant à des attendus. Par exemple, poser un commentaire critique dans un blog c'est participer au dispositif éditorial.

La vague participative du web et ses multiples réceptacles de conversations écrites et orales, sous forme de textes, d'images et vidéos entraîne des changements sociétaux importants : le public dans son ensemble, ou plus exactement, les consommateurs de médias numériques, publient leurs productions originales, copies, plagats, émotions et réflexions dans des univers contrôlés capteurs d'attention (réseaux sociaux, plateformes vidéos, etc.). Leurs consultations y sont enregistrées et leurs profils sont générés à partir du tamisage de plus en plus fin des croyances, idéologies, opinions, goûts, etc.

Un exemple de « participation sociale » dans la communication scientifique est le retentissement enregistré sur le web de la publication publiée à ses différents états (preprint, print, postprint, billet

* CNAM, DICEN

de blog, etc.). Bookmarkées (dans des gestionnaires de référence en ligne), sauvegardées (téléchargées), discutées (sous forme de commentaires) et diffusées (blogging, microblogging, like et autres...), les publications ont donc un usage sur le web qui peut être littéralement être tracé. Cette participation enregistrée de traces de consultation et de lecture par des internautes intéresse les éditeurs scientifiques (CiteUlike est sponsorisé par Springer, Mendeley a été racheté en juin 2013 par Elsevier).

La notion d'altmetrics fondée par Priem et al. en 2012³ est basée sur ce principe qui a pour objectif d'établir une mesure de la participation est le signe d'une diversification de la notion de citation.

La coopération qui signifie « prendre part, contribuer à une œuvre commune » concerne tous les projets fédérant des équipes qui travaillent à un objectif commun, comme par exemple la rédaction d'un projet de recherche européen distribué entre plusieurs équipes (ex : domaine de l'aéronautique).

Dans une activité de coopération, les activités à réaliser sont partagées selon le but commun à atteindre. Chacun réalise une partie du travail indépendamment de la partie accomplie par les autres membres de l'équipe. Les tâches sont réalisées en parallèle et l'objet à réaliser est éclaté pendant son élaboration. Il s'agit souvent de cas de reproduction du schéma classique de division du travail : les sous-tâches indépendantes sont réparties entre les contributeurs et sont réalisées dans le même temps.

Un exemple de « coopération » est à prendre dans les plateformes créées par les acteurs institutionnels de la recherche identifiées par E.

Bester³ dans l'objectif de fédérer des recherches, de procurer les outils nécessaires à l'exploitation des données dans un cadre collaboratif :

- les infrastructures numériques pour l'e-science ou *Virtual Research Environments* (VREs)⁴ visent à interconnecter les outils, les ressources et les chercheurs. L'attention est davantage portée sur l'architecture (distribuée) et les normes (d'interopérabilité) que sur une/ des application/s spécifiques. Ils doivent permettre la connexion entre un grand nombre d'institutions, et doivent pouvoir s'adapter à toutes les disciplines⁵;

- les architectures logicielles de type *Collaborative Information Frameworks* (CFI) sont des boîtes à outils regroupant plusieurs applications (espace de stockage/travail personnel/partagé, publication, annotation, conférences en ligne, etc), des services avancés (thesaurus, textmining), s'interconnectant avec des bases de données.

Collaborer suppose une responsabilité accrue dans la gestion et l'accomplissement des tâches. Alors que la coopération est conditionnée par une hiérarchie dans les activités et la non remise en cause des objectifs communs, l'activité de collaboration suppose la possibilité de discuter des règles. Évidemment, des phases collaboratives peuvent se retrouver dans un projet coopératif et des phases coopératives peuvent se retrouver dans des phases collaboratives, comme nous l'avons vu dans l'exemple précédent. Ces deux activités ne s'excluent pas l'une l'autre. Cependant, une différence notable se tient dans la façon de réaliser des accords qui doit passer par un consensus entre les acteurs impliqués dans le cas de la collaboration alors que celui-ci n'est pas nécessaire dans le cas de la coopération⁶.

Wikipédia par exemple est l'exemple type d'un modèle de la collaboration évoluant vers la coopération. Si, à ses débuts, participer à l'encyclopédie supposait partager les responsabilités éditoriales et discuter des décisions collectives, l'évolution vers des tâches hiérarchisées et des rôles prédéfinis affectés à des procédures et chargés de faire respecter des règles a conduit à maintes situations où le rédacteur d'une entrée wikipédia voyait « sa » page détruite car ne correspondant plus aux canons éditoriaux de l'encyclopédie.

Un exemple réussi de collaboration dans la communication scientifique est la « simple » tenue d'un blog à plusieurs avec partage des responsabilités éditoriales que l'on trouve fréquemment sur la plateforme Hypothèses⁷. De nombreuses initiatives tentent aussi de faire évoluer les modalités d'évaluation classique des publications scientifiques en surmontant les résistances qui s'opposent au nivellement hiérarchique opéré par le processus collaboratif. Ainsi, l'ouverture annoncée de la plateforme en développement Hypothes.is⁸ pour l'évaluation collaborative des connaissances à travers une couche d'écriture annotative pourrait donner au peer-reviewing un nouvel élan.

Notes

1. Broudoux E., L'écosystème scientifique à l'heure de la participation sur le web. Communication acceptée à H2PTM, octobre 2013.

2. Priem J., Piwowar H., Hemminger B. Altmetrics in the Wild (2012) Using Social Media to Explore Scholarly Impact. <http://arxiv.org/abs/1203.4745>

3. Bester E. « Les réseaux numériques scientifiques : état des lieux et analyse » in Colloque Médias011, 2011. <http://www.medias011.univ-cezanne.fr/index.php?id=7218>

4. http://www.jisc.ac.uk/programme_vre.html

5. <http://www.jisc.ac.uk/whatwedo/programmes/vre1/bvreh.aspx>
6. Panitz T. A Definition of Collaborative vs Cooperative Learning, 1996. URL : <http://home.capecod.net/~tpanitz/tedsarticles/coopdefinition.htm>
7. Exemple : Les têtes chercheuses. URL : <http://teteschercheuses.hypotheses.org>
8. URL : <http://hypothes.is/>

APPROPRIATION DES MÉDIAS SOCIAUX PAR LES CHERCHEURS

EMMA BESTER*

L'expression « médias sociaux » recouvre aujourd'hui un ensemble large de sites internet, applications logicielles et fonctionnalités qui, s'appuyant sur les technologies du web 2.0 – ou ensemble de techniques innovantes qui permettent à chacun de devenir aussi bien producteur que consommateur d'information sur le web¹ -, visent à favoriser les interactions sociales et les pratiques collaboratives sur Internet. La typologie proposée par F. Cavazza en 2013² distingue les médias sociaux de publication (blogs, wikis), de partage de contenus (textuels, audio, video, etc.), de discussion (forums, sites de questions/réponses) et de réseautage (publication, partage et suivi de profils et intérêts associés). Dans le champ scientifique, les médias sociaux sont susceptibles d'impacter la dimension communicationnelle pour chaque étape du cycle de la recherche. De nombreux guides d'utilisation incitatifs sont ainsi réalisés par les organismes de soutien à la recherche, des documentalistes, et des chercheurs à l'attention de leurs pairs³. Les panoramas critiques présentent également les principaux outils, mais interrogent sur les limites de l'offre et la réalité des usages (e.g. Boudry, 2012). Les enquêtes quantitatives de dimension internationale nuancent en ce sens le degré d'appropriation des médias sociaux par les scientifiques (Rowlands et al., 2010; Procter et al., 2010; Ponte et al., 2011; JISC, 2012; Gruzd et al., 2013). Les très nombreux retours d'expérience ainsi que les études qualitatives menées sur l'utilisation d'un outil en particulier ou auprès de communautés disciplinaires (Harley, 2010) complètent ces données et permettent un premier bilan sur l'appropriation des médias sociaux par les chercheurs.

Les principales enquêtes quantitatives sus-mentionnées sont difficiles à comparer car elles répondent de méthodologies diverses ou non explicites, couvrent des aires disciplinaires et géographiques différentes et une masse critique de répondants inégale. Toutes interrogent cependant sur une liste généraliste de médias sociaux resituée dans une gamme large d'outils numériques en regard des activités de recherche. Et malgré les disparités, elles s'accordent sur les principaux

* CNAM, DICEN-Idf.
Courriel : emma.
bester@cnam.fr

résultats. Aucune incidence n'est imputée à l'âge des répondants, mais les caractéristiques disciplinaires et d'état d'avancement dans la carrière sont impactantes, et des corrélations sont faites entre usage fréquent et implication dans des projets internationaux. La majorité des répondants aux enquêtes se disent cependant des utilisateurs occasionnels des médias sociaux, voire des non utilisateurs (e.g. 39 % de non utilisateurs et 45 % d'utilisateurs occasionnels dans Procter et al., 2010). L'utilisation d'internet par les scientifiques se fait principalement selon le modèle de l'utilisation grand public avec un usage massif du moteur de recherche Google et des systèmes de mémorisation des navigateurs. Viennent ensuite les outils de travail collaboratif en ligne, principalement les outils précurseurs que sont les listes de discussion, puis les outils de co-écriture en ligne (e.g. Google Document, wikis), de téléconférence (e.g. Skype) et de calendriers partagés (e.g. Google Calendar). On remarque ici que, mis à part les moteurs de recherche scientifique (e.g. Google Scholar) et de citation (e.g. Web of Science), l'offre de services numériques spécifiquement dédiés aux activités des chercheurs est relativement peu citée (e.g. les gestionnaires de références sont utilisés par 25,8 % des répondants dans Ponte et al., 2011). Enfin, avec moins d'un tiers d'utilisateurs en moyenne dans l'ensemble des enquêtes, les médias sociaux strictement dits sont notifiés dans un troisième par les répondants, qui se disent davantage consommateurs que producteurs d'information sur ces plateformes. Les plus cités sont les services de réseautage et de blogs, *a contrario* des plateformes de social bookmarking et de microblogging cités en dernier. Cela contraste, pour le microblogging, avec les nombreux retours d'expérience sur les apports de Twitter pour la dissémination des citations et leur impact⁴, la diffusion directe lors d'événements scientifiques⁵, ou encore le reviewing post-publication - voire la *ré-évaluation* post-publication⁶. Les retours d'expérience et enquêtes qualitatives sur les usages des blogs relèvent également les apports positifs de ces outils pour la communication directe vers le grand public et les pairs, et la possibilité de créer de nouvelles connexions parmi ceux-ci⁷, mais des tensions possibles avec les contraintes institutionnelles et académiques sont par ailleurs soulignées⁸. Les pratiques des chercheurs sur réseaux socio-numériques, dont le réseautage est justement la fonction première et une composante forte dans la recherche, n'ont pas encore fait l'objet d'études qualitatives à notre connaissance, alors même que l'offre foisonne et que les projets portés par des acteurs commerciaux et/ou institutionnels se multiplient (Beste, 2012). On remarque ici que les travaux sus-cités présentent surtout les services numériques et médias sociaux grands publics mais s'arrêtent peu sur la profusion de l'offre dédiée spécifiquement aux scientifiques, et qui semble davantage tenir d'enjeux marketing que d'attentes réelles (Stewart et al.,

2013). Certaines études soulignent en ce sens que la confusion sur la nature des productions scientifiques et techniques en libre accès⁹ se trouve renforcée au regard des médias sociaux (Bester, 2014). Dans ce contexte, les professionnels de l'information sont appelés à se positionner sur des fonctions de formation, afin d'aider les chercheurs à monter en compétences pour appréhender cette pluralité de ressources et d'outils (Procter et al., 2010; Gruzd et al., 2013; Ponte et al., 2011).

Dans l'ensemble, les études concluent qu'il n'y a pas de bouleversement dans la perception de la chaîne de valeur de la communication scientifique. Les freins techniques et culturels à l'utilisation des médias sociaux sont encore nombreux : crainte du partage i.e. du plagiat, manque de confiance dans la qualité de l'information disséminée, lenteur du réseau dans certains cas, manque de temps et de bénéfice direct pour la carrière, coût d'adoption en regard de la diffusion, de l'instabilité et du manque d'interopérabilité des services, et manque de transparence sur leur gouvernance et leur modèle économique. Les canaux traditionnels d'évaluation et de diffusion des sciences, et d'identification de partenaires de recherche, ne sont pas remis en question (revues, monographies, conférences). Les médias sociaux ne sont pas envisagés par les chercheurs en remplacement de leurs propres outils mais en complément, notamment en regard des modalités de peer reviewing et des indicateurs d'usage des références (i.e. statistiques de consultation, de téléchargement sur les médias sociaux), perçus comme des services intéressants à terme mais non encore suffisamment fiables (Broudoux et al., 2009; Procter et al., 2010; Ponte et al., 2011).

Bibliographie complète à la demande

BOUDRY, C. « Biologie/médecine 2.0 » : État Des Lieux. médecine/sciences, 2012, vol. 28, n° 6/7, p. 653-658.

BROUDOUX E., CHARTRON G. La communication scientifique face au Web2.0 : premiers constats et analyse. In « 20 ans d'H2PTM (Hypertexte et hypermédia – Produits, Outils et Méthodes): Rétrospective et Perspective ». H2PTM'09. Hermès/Lavoisier, Paris, 2009, p. 323-336.

GRUZD A., GOERTZEN M. Wired Academia: Why Social Science Scholars Are Using Social Media. In 46th Hawaii International Conference on System Sciences (HICSS), 2013, p. 3332-3341.

HARLEY D., ACORD S. K., EARL-NOVELL S., LAWRENCE S., KING C. J. Assessing the future landscape of scholarly communication: An

exploration of faculty values and needs in seven disciplines. Center for Studies in Higher Education, UC Berkeley, 2010.

JISC. Researchers of Tomorrow. The Research Behaviour of Generation Y Doctoral Students. JISC, British Library, 2012. 88 p.

PONTE D., SIMON J. Scholarly Communication 2.0: Exploring Researchers' Opinions on Web 2.0 for Scientific Knowledge Creation, Evaluation and Dissemination. *Serials Review*, 2011, vol. 37, n° 3, pp. 149–156.

Notes

1. O'Reilly, T. What is Web 2.0? Design patterns and business models for the next generation of software. 30 septembre 2005. <http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html>

2. Cavazza F. « Panorama des médias sociaux 2013 ». *Blog media-sociaux.fr*, 16 avril 2013, en ligne : <http://www.mediassociaux.fr/2013/04/16/panorama-des-medias-sociaux-2013> (consulté le 30 août 2013)

3. e.g. Bik H. M., Goldstein M., C. An Introduction to Social Media for Scientists. *PLoS Biol*, 2013, vol. 11, no. 4, P. e1001535.

4. e.g. Terras, M. "The Impact of Social Media on the Dissemination of Research: Results of an Experiment." *Journal of Digital Humanities*, 2012, vol. 1, n° 3.

5. e.g. Ross C., Terras M., Warwick C., Welsh A. Enabled backchannel: conference Twitter use by digital humanists. *Journal of Documentation*, 2011, vol. 67, n° 2, pp.214 – 237.

6. e.g. Gallezot G. Tweets & Science. In Pelissier N., Gallezot G. (dir.) *Twitter un monde en tout petit*. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 233-240.

7. e.g. Kjellberg S. I am a blogging researcher: Motivations for blogging in a scholarly context. *First Monday*, 2010, vol. 15, n° 8.

8. e.g. Veletsianos, George, and Royce Kimmons. "Scholars and Faculty Members' Lived Experiences in Online Social Networks." *The Internet and Higher Education* 16 (January 2013): 43–50. doi:10.1016/j.iheduc.2012.01.004.

9. Dillaerts H. *Libre accès à la communication scientifique et contexte français: prospective, développement et enjeux pour la créativité et l'interdisciplinarité?* Paris, 2012. Thèse, Sciences de l'information et de la communication, CNAM, 434 p.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, OPEN ACCESS ET COOPÉRATION ?

GHISLAINE CHARTRON*

Le réseau, projet fondateur de la documentation

Comme nous le rappelions récemment dans un dossier spécial de la revue *Documentaliste, sciences de l'information*¹, le réseau est à la genèse du projet fondateur de la documentation. Dans un contexte d'inflation documentaire grandissante au début du XX^e siècle, le projet de l'accès au plus grand nombre de l'ensemble des connaissances produites ne pouvait s'envisager sans l'hypothèse d'un travail coopératif national et international tant le projet semblait démesuré. Le réseau est par essence l'organisation structurelle adaptée transcendant le périmètre des institutions, des frontières pour se déployer dans l'horizontalité de l'accès aux savoirs. L'œuvre accomplie par Paul Otlet et Henri La Fontaine (Prix Nobel de la paix, 1913) est emblématique de ce lien originel entre la documentation et le réseau.

La dimension numérique et des technologies sans cesse renouvelées du web reconfigurent les modalités de ce travail coopératif, la nature des productions communes ainsi que la valeur ajoutée de chaque acteur. Plusieurs types d'économie s'entrelacent désormais et accompagnent les transformations : l'économie du libre accès (gratuit), l'économie des services et de l'accès, l'économie sociale de la contribution. Ce n'est pas sans tensions et sans renégociations des cadres, de la chaîne de valeurs. L'enjeu majeur est très certainement de tendre vers des équilibres (certains diront des écosystèmes) qui soient durables et qui ne sacrifient pas la qualité, la pluralité des services disponibles.

L'économie de la connaissance

La nouvelle phase de l'histoire économique dans laquelle nous sommes entrés, depuis la fin des années 90, place au centre du développement économique (croissance, innovation) la création de connaissances dans les organisations. Cette évolution est conjoncturelle à la fois de la globalisation de l'économie, d'une concurrence

* CNAM, DICEN-Idf.
Courriel : ghislaine.chartron@cnam.fr

accrue au niveau international et du développement d'internet et de ses technologies d'information et de communication. Le capital est devenu aussi immatériel, humain... Il s'agit de faire émerger les talents, les idées, les agir-ensemble dans un contexte qui évolue de plus en plus vite.

Le mouvement de *l'open access* est directement en prise avec cette vision de la croissance par les acteurs politiques: le libre accès aux connaissances est ainsi considéré comme un facteur majeur d'innovation, en appui aux futures recherches, et en appui au transfert sciences-société pour les entreprises et l'ensemble de la société. La vision humaniste du partage du savoir des documentalistes comme Paul Otlet se déplace donc aujourd'hui vers d'autres enjeux, les types d'informations concernées se sont aussi diversifiés.

La prescription politique de l'open access

Nos travaux interrogent plus particulièrement l'information scientifique pour laquelle la prescription de l'open access est soutenue². Elle est notamment au cœur de la politique et de la vision européenne de l'open access. Le dernier communiqué de la Commission européenne durant l'été 2013, suite à une étude menée sur la progression de l'open access en Europe est éclairant³: « En rendant les résultats de la recherche plus accessibles, le libre accès peut contribuer à améliorer la science, à la rendre plus performante et à favoriser l'innovation dans les secteurs public et privé. M^{me} Geoghegan-Quinn, membre de la Commission européenne responsable de la recherche, de l'innovation et de la science, a déclaré: « *Ces résultats nous indiquent que le libre accès est promis à un bel avenir. Le partage des résultats de la recherche dans la sphère publique est bénéfique pour la science et renforce notre économie fondée sur la connaissance.* » ... Une communication récente de la Commission européenne (IP/12/790⁴) a défini le libre accès comme un élément essentiel à l'amélioration de la circulation des connaissances et par conséquent de l'innovation en Europe... »

Il revient très certainement aux chercheurs en sciences de l'information et de la communication de veiller à maintenir une vision plus critique de l'open access et de la figure de la participation générale dans le processus de la communication scientifique.

L'open access scientifique peut difficilement se décréter politiquement sans adhésion des chercheurs. Le libre accès s'est déjà imposé dans bien des cas de l'intérieur des communautés de recherche si le gain qualitatif pour le travail scientifique était majeur. Pour les SIC par

exemple, nous avons dès 2002 mesurer l'enjeu du croisement interdisciplinaire dans notre champs, motivation profonde de la fondation de l'archive ouverte @rchiveSic⁵. Par ailleurs, il n'est pas étonnant que l'open access prenne tout son sens depuis de nombreuses années pour les communautés où la méthodologie empirique domine, où le partage des données est la seule voie possible pour comprendre des phénomènes naturels : l'astrophysique, la génomique, les recherches sur le climat (IPCC⁶). L'extension sans discernement à une vision politique et souvent techno-centrée doit être questionnée au risque de déstabiliser des modes de communication appréciées et bâties sur des équilibres hérités et variés, notamment en SHS⁷.

La communication scientifique, un bien commun ?

Assimiler la communication scientifique à un espace de « biens communs » ferait l'hypothèse d'une communauté universelle de recherche totalement unie et dépourvue d'enjeux de concurrence, d'enjeux économiques, de confrontation à des modes de financement... Comment concilier cette vision avec celle du chercheur-entrepreneur de la sociologie des sciences⁸, des régimes d'innovation contemporains modélisés par exemple par la triple Hélice (université-entreprise-gouvernement) de Leyderstorff⁹ ou du « mode 2 » de production des connaissances de Gibbons¹⁰ orientée vers une logique de recherche finalisée, de résolution de problèmes avec le monde socio-économique ?

Certaines études empiriques de chercheurs DICEN montrent une motivation mitigée des chercheurs à déposer leurs articles dans des archives ouvertes (cf. contribution d'Annaïg Mahé et Camille Claverie), de faibles adhésions aux réseaux sociaux académiques proposés (cf. contribution d'Emma Bester). Les freins sont donc à interroger¹¹ et à analyser plus finement face à des prises de position souvent techno-centrées. La coopération scientifique est balisée majoritairement dans l'engagement de projets communs pour lesquels un financement a été obtenu ou qui s'inscrit dans une convention formelle entre institutions qui s'unissent pour mener certaines tâches. *L'enclosure* du partage n'est pas universelle, elle est associée au périmètre de l'engagement commun.

Les chercheurs de certaines disciplines telles que les sciences de l'ingénieur et la biologie sont aussi confrontés à des injonctions politiques contradictoires : protéger leurs découvertes en déposant des brevets et ouvrir largement leur recherche en déposant leurs articles dans les archives ouvertes. De façon un peu comparable, le CNRS intègre deux directions parallèles, la DIRE (Direction de l'innovation et des relations

avec les entreprises) qui incite le chercheur à protéger la propriété intellectuelle de ses résultats par le dépôt de brevet avant toute communication publique et la DIST (Direction de l'Information scientifique et technique) qui promeut l'open access le plus rapide possible pour tous les champs scientifiques, il serait intéressant d'étudier la compatibilité des recommandations politiques. La représentation d'une recherche dénuée de toute emprise économique a-t-elle encore du sens lorsque l'on sait que la part du financement privé pour la recherche et le développement est plus importante que le financement public en France (respectivement 59 % contre 41 % en 2012 en France)²² ?

Veiller aux effets collatéraux, rechercher les équilibres

La prudence s'impose donc dans des visions devenues trop souvent idéologiques concernant la problématique de l'open access. Les bonnes questions qui s'imposent sont certainement la qualité de la recherche, la reconnaissance symbolique des chercheurs, les financements nécessaires pour continuer le travail et les meilleurs transferts à la société qui n'exclue pas des partenariats public-privé. Certains de nos travaux sont ainsi orientés dans la recherche des équilibres, par exemple concernant la fonction éditoriale en SHS²³ pour laquelle soumettre des injonctions de mise en libre accès dans des délais très courts peut être contre-productif dans ce domaine et fragiliser un tissu éditorial hybride entre des acteurs de statuts mixtes : académique, professionnel et associatif.

Notes

1. « Réseaux documentaires : continuités ou changements ? *Documentaliste-Sciences de l'Information* 2013/2 (Vol. 50). 78 pages. Dossier coordonné par G. Chartron. <http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2013-2.htm>

2. Chartron G., Scénarios prospectifs pour l'édition scientifique, Hermès, vol.57, 2010, CNRS Eds ,p. 123-129

3. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-786_fr.htm

4. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-790_fr.htm

5. Gabriel GALLEZOT, C. Rossi, G. Chartron, J.-M. Noyer, « Conception d'une archive ouverte en SIC : le sens de la technique », *Hypertexte-hypermédias (H2PTM'03)*, Paris : Hermès, 2003, p. 349-362 http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000943

6. Intergouvernemental Panel on Climate Change, <http://www.ipcc.ch>

7. *Open Access* : le travail scientifique en sciences humaines et sociales et le débat public fragilisés par les mesures préconisées par la Commission européenne, <http://www.openaccess-shs.info/motion>

8. Latour B., Woolgar S., *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques* trad. fr. 1988, rééd. La Découverte, coll. "« Poche », 1996.

9. Leydesdorff, L. et H. Etkowitz (1998), « The Triple Helix as a model for innovation studies »,

Science and Public Policy, vol. 25, no 3, p. 195-203.

10. Gibbons, Michael; Camille Limoges, Helga Nowotny, Simon Schwartzman, Peter Scott, & Martin Trow (1994). *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*. London: Sage. ISBN 0-8039-7794-8.

11. Broudoux E., Chartron G., « La communication scientifique face au Web2.0 : premiers constats et analyse », *H2PTM'09, Hermès Science - Lavoisier*, 2009. p. 323-336

12. Note d'information MESR-DGSEIP-DGRI-SIES, 2012,

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid73239/depenses-de-recherche-et-developpement-en-france-en-2011-premieres-estimations-pour-2012.html>

13. Dillaerts H., Chartron G., 'Héloïse': towards a co-ordinated ecosystem approach for the archiving of scientific publications?, *Learned Publishing*, Vol. 26 n° 3 juillet 2013

Et contribution en cours au numéro de la *Revue européenne des sciences sociales*, L'Open Access en SHS: comment y parvenir et à quelle fin?, à paraître 2014.

PARTICIPATION, CONTRIBUTION DE L'AUTEUR DANS LES ARCHIVES OUVERTES : D'UNE POSITION MILITANTE À LA PRESCRIPTION INSTITUTIONNELLE

ANNAÏG MAHÉ* & CAMILLE PRIME-CLAVERIE**

La participation des auteurs est au cœur des problématiques du libre accès à l'information scientifique, et plus précisément de celles concernant les archives ouvertes. Le dépôt par l'auteur d'une version de l'article scientifique sur un serveur en libre accès est le principe même de l'« auto-archivage », plus connu sous les termes de « voie verte » (Green road) ou d'archives ouvertes, permettant une communication scientifique directe (CSD) sur le modèle d'ArXiv, serveur de preprints et d'articles scientifiques en physique depuis déjà deux décennies. C'est généralement ce mode de participation qui est promu et souhaité, mais, pour différentes raisons cependant, cette participation est restée encore trop limitée pour permettre à ce mode de diffusion de la littérature scientifique d'atteindre rapidement une masse critique. De fait, ce sont souvent d'autres personnes que l'auteur qui contribuent à l'alimentation des archives ouvertes, et les développements autour de ces dernières sont plutôt le résultat de cette contribution médiée et/ou prescriptive des institutions de recherche, en lien avec les acteurs de l'édition, plutôt que de la participation militante des chercheurs eux-mêmes.

En effet, parallèlement aux initiatives pionnières de chercheurs, souvent focalisées autour d'archives thématiques ou disciplinaires, la contribution des professionnels de l'information dans les institutions universitaires et de recherche ou au sein des consortiums professionnels au développement des archives ouvertes a toujours été significative, que ce soit via la mise en place de structures d'appui comme SPARC¹ ou EIFL², le soutien de prises de position politique telle que celle de la Budapest Open Access Initiative, ou au quotidien dans la promotion du libre accès auprès des chercheurs et l'implémentation d'archives ouvertes. Outre l'accès et la diffusion, c'est aussi la visibilité de la production scientifique des institutions de recherche qui est en jeu ici : c'est pourquoi la grande majorité des serveurs de dépôt sont

* Urfist de Paris/École nationale des chartes, DICEN. Courriel : annaig.mahe@enc.sorbonne.fr

** Université Paris Ouest Nanterre La Défense, DICEN. Courriel : camille.claverie@u-paris10.fr

des serveurs institutionnels (plus des $\frac{3}{4}$), et la multiplication des incitations et obligations de dépôt des articles cherche à pallier l'absence de motivation des chercheurs à alimenter ces serveurs : « 100 % des publications dans les Archives Ouvertes », tel était le leitmotiv des 5^e journées Open Access organisées par Couperin.

Ces efforts concertés finissent par porter leurs fruits : le niveau de connaissance des archives ouvertes par les chercheurs est en constante augmentation, tout comme le nombre de ceux qui y déposent des articles. Cependant, il existe là aussi de très fortes disparités disciplinaires qu'il est intéressant de pouvoir étudier de près : si l'auto-archivage va de soi dans certains domaines ou pour certains chercheurs, c'est loin d'être toujours le cas. Ainsi, ArXiv, généralement présentée comme l'archive ouverte « idéale » pour les physiciens, n'est un outil d'accès libre à la littérature scientifique que pour certains domaines de la physique, d'autres n'ayant jamais privilégié ce support particulier.

En sciences de l'information, une étude menée en 2011 fait apparaître des pratiques de dépôts très limitées, en particulier pour les documents publiés dans des revues scientifiques : seuls 1,8 % des documents référencés dans la banque de données bibliographiques *Francis* (banque spécialisée en SHS) sont auto-archivés dans @rchiveSIC. Ces résultats sont nettement inférieurs aux pratiques d'auto-archivage observées en sciences dures ou encore dans certains domaines des sciences humaines et sociales (Baruch 2007).

Une récente recherche sur les modalités de dépôt sur Hal dans le domaine des sciences de la vie a ainsi fait apparaître un engagement mitigé des chercheurs : si on y retrouve bien une volonté de communication scientifique directe, c'est-à-dire la volonté pour un chercheur de rendre directement accessible sa production scientifique à tous par le dépôt de son texte intégral, celle-ci ne représente à peine plus de 10 % des dépôts observés sur la période 2002-2012 ; les chercheurs déposant davantage de notices seules (15 % des dépôts). Cette étude met également en exergue, pour les sciences de la vie du moins, le rôle croissant de la médiation dans le processus de dépôt puisque près des $\frac{3}{4}$ de ceux-ci sont effectués par des intermédiaires, généralement issus de l'institution des auteurs, déposant très majoritairement des notices sans texte intégral, et contribuant ainsi à éloigner l'archive ouverte Hal de son objectif initial, celui de la communication scientifique directe. Récemment enfin, une nouvelle forme de médiation semble se développer : des éditeurs viennent alimenter directement Hal par le dépôt d'articles scientifiques complets dans le cadre d'accords entre les institutions et les éditeurs. L'archive ouverte retrouve

alors son but original (donner un accès ouvert et direct à la littérature scientifique) mais uniquement via ce biais de collaboration médiée entre institutions et éditeurs tandis que la participation de l'auteur à l'intégration des données et des documents devient inexistante et que sa présence ne se résume plus qu'à une métadonnée parmi d'autres.

Bibliographie complète à la demande _____

MAHÉ, Annaïg, « Bibliothèques et archives ouvertes », *BBF*, 2011, n° 1, p. 14-18, <http://bbf.enssib.fr>

BARUCH, Pierre. « Open Access Developments in France : The HAL Open Archive System ». *Learned publishing*, 2007, vol. 20, n° 4, p. 267-282, http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00176428_v1

POUCHOT Stéphanie; PRIME-CLAVERIE Camille. (2011). Quelles images bibliométriques de la recherche française en SIC? *Documentaliste* (Paris) 2011, Vol. 48, Issue 2 p. 64-73, 78-80 [13 p.]

PRIME-CLAVERIE Camille, MAHÉ Annaïg (2013). Sites de dépôt en libre accès et formes de médiations : quelles évolutions? *4e conférence « Document numérique et Société »* - Zagreb (Croatie)

Notes _____

1. <http://sparc.arl.org>
2. <http://www.eifl.net/openaccess>

Axe 3

**TIC et innovations de service ,
intelligence économique et territoriale**

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE COMME CATALYSEUR DE NOUVELLES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

CHRISTIAN BOURRET* & AMOS DAVID**

L'Intelligence Économique, champ à part entière des SIC, est reconnue pour ses dimensions stratégiques d'aide à la décision. Dans ce texte, nous insisterons plus particulièrement sur ses aspects moins connus, mais qui conditionnent largement le succès de sa mise en œuvre pour les entreprises, mais aussi pour les territoires, l'i. e. étant un catalyseur de dynamiques de coopérations à la fois à l'externe (maîtrise de l'environnement concurrentiel) et à l'interne (cohésion de l'entreprise).

Les enjeux d'information et de communication de l'Intelligence Économique

L'intelligence économique (i. e.) est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Elle s'est progressivement affirmée en France dans le sillage du rapport Martre (1994). Son importance a été rappelée par le rapport Carayon (2003). Ses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délai et de coût [MAR 94]. Elle correspond au processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique [REV 98].

Les concepts que l'on retrouve dans toutes les définitions de l'i. e. sont : le décideur, le problème décisionnel, l'information et la protection du patrimoine matériel et immatériel.

L'i. e. peut être considérée comme un processus, composé des phases suivantes :

- a. Identification d'un problème décisionnel
- b. Traduction du problème décisionnel en problème de recherche d'informations

* Université de Paris
Est-Marne-la-Vallée

** Université de Lorraine

- c. Identification des sources pertinentes d'information
- d. Collecte des informations pertinentes
- e. Analyse des informations collectées pour extraire des indicateurs pour la décision
- f. Interprétation des indicateurs
- g. Prise de décision

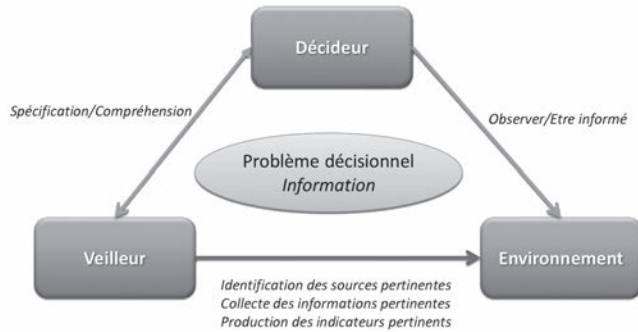


Fig. 1 – Les trois composantes d'un projet d'intelligence économique

L'i. e. repose sur la maîtrise de l'information pour prendre la bonne décision et anticiper sur les menaces de la concurrence (veille), en s'appuyant sur des outils, et donc avec une dimension technologique (*data mining* et traitement des données). L'i. e. comporte aussi une forte dimension communication : influence, lobbying, accentuée par utilisation du numérique (e-réputation). La dimension coopération y relève souvent d'un fonctionnement des entreprises concernées en réseaux, notamment dans les clusters et les pôles de compétitivité.

Très tôt l'i. e. s'est ouverte à d'autres dimensions que les aspects économiques. Le titre du rapport Carayon (2003) faisant référence à la compétitivité et à la cohésion sociale est significatif de ces enjeux : la compétitivité de l'économie doit permettre de contribuer à la cohésion sociale et à la solidarité nationale [CAR 03]. L'i. e. participe ainsi à tout le défi actuel de la protection sociale : repenser l'État providence (en crise) pour redonner sens à la solidarité dans une perspective de proximité sur les territoires. L'i. e. a donc des dimensions sociétale et territoriale. Ces approches correspondent à de « nouveaux territoires de l'intelligence économique » (Duval, 2008). Pour l'i. e., le terme *territoire* peut ainsi représenter aussi bien l'organisation (par exemple des structures administratives) que l'environnement de l'organisation (par exemple, sa dimension géographique).

La dimension sociétale et territoriale de l'i. e.

La dimension sociétale de l'i. e., désormais valorisée par l'approche française de l'i. e. correspond en partie à celle de l'école suédoise (S. Dedijer), les approches anglo-saxonnes (*business intelligence*, *competitive intelligence*) étant surtout circonscrites aux aspects économiques.

P. Clerc a insisté sur l'importance de la dimension sociale ou mieux sociétale de l'i. e. [CLER 08], relayé par H. Azoulay pour une analyse des enjeux de développement des banlieues défavorisées. Ces approches rejoignent celles de l'intelligence territoriale et notamment du réseau ENTI¹ avec en particulier la notion de résilience des territoires en difficulté.

L'articulation entre i. e. et IT peut alors correspondre à l'utilisation par un territoire (une collectivité ou un groupe de collectivités) des techniques utilisées par l'intelligence économique comme pourrait le faire une entreprise (stratégie, veille, influence...) qui se traduit par une veille exogène et endogène, des opérations de marketing territorial, de développement durable des territoires (ces deux premières formes de l'IT pouvant être qualifiées d'intelligence économique territoriale : IET). L'IET peut aussi correspondre à l'application conjuguée au niveau d'un territoire d'actions d'intelligence économique (veille, protection informationnelle, influence, lobbying, fonctionnement en réseau...)².

L'exemple du secteur de la santé

L'articulation étroite des dimensions économiques (décision, évaluation), de compétitivité pour la cohésion sociale dans une perspective de solidarité sur un territoire est particulièrement forte dans le secteur de la santé [BOU 10]. En France, la territorialisation de la gestion de la santé a franchi une nouvelle étape avec la loi *Hôpital, Patients, Santé, Territoires* et la création des ARS (Agences Régionales de Santé) en 2010.

La santé constitue un champ de convergence des enjeux d'intelligence et d'intelligence territoriale avec de fortes dimensions informationnelles et communicationnelles : données pour l'aide à la décision et l'évaluation, traçabilité du parcours de soins des patients, co-production de services avec le patient et sa famille, développement de la démocratie... Les TIC jouent un rôle majeur dans ces évolutions : dossiers informatisés partagés, systèmes d'information, plateformes de services, centres d'appels... et la notion de territoires de

soins numériques. Là encore l'i. e. est bien au cœur de nouvelles dynamiques de coopération, en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux.

Dimensions internes à l'entreprise de l'i. e.

Dans une entreprise ou toute autre organisation, l'intelligence économique doit être l'affaire de tous. Dans cette perspective, toujours dans une approche insistant sur le rôle de l'i. e. pour favoriser les interactions entre tous les acteurs et le développement des coopérations, l'i. e. a vocation à devenir un facteur majeur de cohésion interne et de création de sens partagé pour l'entreprise.

En articulation avec les démarches qualité auxquelles elle doit être étroitement associée (qualité de l'information), l'i. e. favorise alors à un état d'esprit d'innovation, d'amélioration continue, relevant d'une forme d'intelligence organisationnelle, avec toute la dimension de la confiance, en particulier numérique.

Conclusion

L'i. e., champ à part entière des SIC, est avant tout connue pour ses dimensions stratégiques d'aide à la décision. Nous avons mis en relief des aspects moins connus, l'i. e. étant aussi un catalyseur de dynamiques de coopérations, à la fois à l'externe dans une perspective de cohésion sociale et d'intelligence territoriale et à l'interne pour donner du sens aux activités de l'entreprise. L'i. e. est donc pleinement partie intégrante des nouvelles approches du management, et en particulier d'une approche globale de la complexité (Morin, Le Moigne) avec toute la dimension numérique de ces nouvelles approches.

Bibliographie

[BOU 10] BOURRET Christian, « La rencontre de l'e-Santé avec l'Intelligence Sociétale et Territoriale en France. Enjeux de production collective de connaissances autour de nouvelles organisations d'interface », Chapitre 11, dans *Intelligence Économique et problèmes décisionnels*, sous la direction de DAVID Amos, op. cit., p. 279 - 301.

[CAR 03] CARAYON Bernard, Rapport de la commission présidée par, *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, Paris, La Documentation française, 2003, 176 pages. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000484/index.shtml>

[CLER 08] CLERC Philippe, « L'intelligence sociale nouveau territoire de l'intelligence économique ? », in DUVAL Marc-Antoine dir., *Les nouveaux territoires de l'Intelligence Économique*, Préface de JUILLET (Alain), Paris, ACFI – IFIE Editions, pp 101 - 118.

[DAV 08] DAVID Amos, L'information pertinente en intelligence économique, Chapitre 8, Dans *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Dirigé par Fabrice Papy, Eds. Hermès-Lavoisier, ISBN 978-2-7462-2110-9, 2008

[DAV 10] DAVID Amos, *Intelligence Économique et Problèmes décisionnels*, Hermès – Lavoisier, 370 pages, ISBN 978-2-7462-2503-9, 2010

[MAR 94] MARTRE Henri and al, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, Editions La documentation française, 1994.

Notes

1. <http://www.territorial-intelligence.eu/>
2. <http://tinyurl.com/podcyu3>

LA COLLABORATION AU SEIN DES *THINK TANKS* ET LEUR PARTICIPATION AUX DÉBATS ET PROCESSUS DÉCISIONNELS POLITIQUES À L'ÈRE DU 2.0.

LUCILE DESMOULINS*

À travers les concepts de participation et de collaboration, nous proposons une relecture de la figure des think tanks en tant que des lieux où s'effectuent ou bien sont financés des travaux visant à formuler des analyses solides sur des problématiques ayant un lien avec la chose publique, mais aussi des propositions innovantes immédiatement applicables. La définition ici privilégiée est suffisamment souple pour accueillir certains laboratoires de recherche du CNRS ou associés aux Universités, aux Institut d'Études politiques ou à la Fondation nationale des sciences politiques. L'énumération de leurs productions concrètes amène à considérer les think tanks sous le prisme de la problématique de la coproduction de savoirs. Les think tanks produisent en effet des discours revendiquant une épistémologie et des méthodes scientifiques qui s'expriment dans des ouvrages, des articles, des notes, lors de réunions, de conférences et de débats, mais aussi lors d'échanges privés.

Les fonctions théoriques des think tanks sont d'une part la participation aux débats dans l'espace public, et d'autre part aux processus de décision, ce qui implique d'être entendu au sein des ministères et du Parlement, mais aussi au sein des administrations, des partis politiques, des lobbies. Ces organismes à but non lucratif et bénéficiant d'une autonomie substantielle vis-à-vis de leurs financeurs (entreprises, fondations, État par le biais de contrats d'expertise et de subventions) ont en effet l'influence pour vocation officielle. Ils remplissent cela dit des fonctions latentes importantes de diplomatie parallèle, de financement de travaux de recherche sur des thématiques jugées insuffisamment investies par les chercheurs académiques, de lieu de « parachutage » pour des politiques en retrait des affaires suite à une alternance politique défavorable, pour des militaires de deuxième section ou des jeunes chercheurs précaires en attente d'une titularisation.

* DICEN, axe 3,
Université Paris-Est
Marne-la-Vallée, DICEN
idt. Courriel : lucile.
desmoulin@univ-mlv.fr

Quand ils essaient de proposer une définition pour le concept de think tanks, les chercheurs anglais, américains et français achoppent sur les spécificités nationales en matière de tradition philanthropique ou « expertale », d'organisation de l'enseignement supérieur ou de système politique. Ils conviennent qu'il est davantage éclairant d'expliquer en quoi les think tanks se différencient des clubs politiques, des laboratoires de recherche, des entreprises de conseil ou des lobbies, de tenter d'ouvrir la boîte noire de la décision pour décrire des exemples précis dans lesquels la paternité de politiques publiques ou de référentiels peut être attribuée à l'action singulière d'un think tank – cas de figure excessivement rare – ou à l'action conjointe de plusieurs d'entre eux. Qu'il s'agisse de produire ou coproduire des savoirs ou de les diffuser pour peser sur les mentalités, les agendas politiques ou le processus de formulation concrète d'un projet de loi, les discours produits au sein des think tanks ou diffusés en leur nom s'inscrivent sur une grande variété de supports : discussion en présentiel, support ou numérique. Les règles du jeu de l'influence supposent un effort soutenu et régulier d'investissement de formes renouvelées d'organisation du travail, d'être au monde et de prise de parole. Le plan de cet article réactive la séparation artificielle entre la communication interne au sein des think tanks et celle des think tanks pour questionner la nature collaborative du travail de recherche au sein des think tanks et leur participation effective aux débats et processus décisionnels.

Auctorialité et collaboration au sein des think tanks

Une vision idéalisée des think tank est prégnante selon laquelle des think tanks indépendants permettent à des travaux de recherche scientifique d'être menés à bien dans de bonnes conditions, puis d'être publiés de manière à maximiser leur diffusion. Les think tanks produisent effectivement nombre d'écrits. Les dépliants et les rapports d'activité figurent l'existence institutionnelle du think tank, sa pérennité. Les dépliants d'invitation à des conférences témoignent de son dynamisme en tant que lieu d'accueil de discussions. Les livres attestent d'une activité d'écriture et de publication. Les notes de synthèse prouvent une activité de lobbying, les revues de presse témoignent d'une activité de vulgarisation et d'alimentation des journalistes en analyses, etc.

Les publications des think tanks font apparaître une politique auctoriale à géométrie variable. Les couvertures des diverses publications très présentes sous la forme de vignettes sur les pages d'accueil des sites Internet des think tanks montrent une tension entre les dimensions collective et individuelle. L'IFRI par exemple s'identifie aux

figures de son directeur et d'une poignée de chercheurs multi-positionnés (professeurs, directeurs de programmes de recherche, éditorialistes, leaders d'opinion, consultants, intellectuels engagés). Sur la couverture de la collection intitulée « Les Notes », leurs noms sont bien mis en évidence par les choix typographiques et graphiques, tandis que le nom de l'Institut apparaît discrètement en bas de page comme s'il s'agissait d'une maison d'édition classique. Il en est de même pour la collection des « Études » de l'Institut Montaigne, le préambule met d'ailleurs en garde le lecteur : « L'Institut Montaigne s'assure de la validité scientifique et de la qualité éditoriale des travaux qu'il publie mais les opinions et jugements qui y sont formulés sont exclusivement ceux de leurs auteurs ». Ce modèle où la figure personnelle de l'auteur prime cohabite avec des modèles éditoriaux plus institutionnels ou collectifs. Les couvertures des recueils de la collection « Notes » de l'Institut Montaigne n'arborent que la mention du « mot-image » qui est le logo de l'Institut, le ou les auteurs se fondent dans le collectif du think tank jusqu'à devenir invisibles. En ce qui concerne la collection des « Rapports », le modèle éditorial n'est pas uniformisé. Parfois le nom du seul président du groupe de travail apparaît sur les couvertures, mais ce n'est pas une norme.

La tendance s'est confirmée à la publication d'ouvrages collectifs cosignés par plusieurs auteurs rattachés à un think tank selon des modalités variées. Si la reconnaissance et l'estime dont jouissent certains think tanks français restent étroitement liées à des figures tutélaires de chercheurs multi positionnées, la co-signature est désormais la norme et la dimension collaborative du travail valorisée. On peut ainsi lire en préambule des recueils publiés dans la collection « Rapports » de l'Institut Montaigne : « grâce à ses experts associés (chercheurs, praticiens) et à ses groupes de travail, l'Institut Montaigne élabore des propositions concrètes de long terme sur les grands enjeux [...] ». La collaboration est variée dans ses modalités : séminaire intensif sur plusieurs jours, groupe de travail se réunissant mensuellement, travail uniquement à distance par échanges de textes, co-écriture sur un espace numérique de travail collaboratif. Elle associe des personnes ayant accepté des modalités très variées de rattachement à un think tank : chercheur statutaire, chercheur académique vacataire régulier ou ponctuel réalisant une mission d'expertise, chercheur académique ayant fait le choix de publier dans l'une des collections d'un think tank, chercheur invité dans le cadre d'une conférence, chercheur acceptant de participer à un groupe de travail *ad hoc* sans formalisation contractuelle, chercheur pigiste... Elle ne se limite pas aux pairs, se joue des statuts et encourage l'interdisciplinarité. Cette dernière est pensée comme l'une des conditions de l'opérationnalité des propositions formulées. La capacité de produire des discours audibles et réalistes

serait ainsi liée à l'accueil par les think tanks de praticiens selon la terminologie de l'Institut Montaigne, soit de décideurs économiques et politiques (*revolving doors*) et de membres de la haute administration.

L'Institut Montaigne valorise dans sa communication le fait que les notes et rapports soient l'aboutissement non pas d'efforts individuels, mais d'un processus ponctué par des réunions et des auditions réalisés par les membres de groupes de travail mixte. Chaque groupe de travail est présidé par une « personnalité extérieure » et animé par un personnel statutaire de l'Institut soucieux d'en panacher la composition pour enrichir les débats autant que pour assurer aux travaux une meilleure publicité. Le travail au sein des think tanks intègre des personnes venues d'horizons variés qui deviennent autant de porte-parole du groupe à l'extérieur. Cette capacité d'inclusion de discours polyphoniques (leaders politiques, membres de la haute administration, dirigeants d'entreprise ou managers exerçant des fonctions stratégiques, leaders syndicaux) est au cœur des processus de légitimation de la parole des think tanks dans les médias.

Les think tanks sont en concurrence objective les uns avec les autres, pour l'obtention de contrats et de subventions dans un contexte de restriction budgétaire, pour l'accès à l'oreille des décideurs et aux tribunes médiatiques qui peuvent servir de chambres d'écho à leurs idées. Pour autant, ils ne sont pas des entreprises comme les autres qui évolueraient sur un marché des idées selon la formule attribuée à John Stuart Mill. De manière paradoxale, la dimension collaborative du travail des think tanks procède de ce que leurs membres au sens large collaborent implicitement avec une communauté très vaste de recherche qui intègre les chercheurs rattachés aux think tanks concurrents et à l'ensemble des laboratoires de recherche académiques nationaux ou étrangers. L'observation des think tanks en tant qu'organismes soucieux de diffusion et d'influence incite à penser les dimensions concurrentielles et collaboratives de la recherche comme coextensives. L'émulation concurrentielle entre les think tanks et les auteurs utilisant les think tanks comme « titre à parler » est réelle, et parfois féroce, mais la collaboration en reste la toile de fond. Les nombreux usages des citations en sont le témoignage. Bien que les travaux des think tanks prétendent se démarquer des afféteries du style de la recherche universitaire, ils se citent abondamment et mutuellement - à de très rares exceptions près. Ces citations apportent une polyphonie, elles attestent la connaissance de l'état de l'art et donc l'originalité du travail. Selon une logique qu'Albert Jacquard n'aurait pas reniée, chacun trouve dans la fréquentation des travaux de ses concurrents matière à progresser.

Une collaboration véritable suppose un même sens donné à l'action. Qu'en est-il au sein des think tanks ? Ce sens commun ne relève pas forcément d'une épistémologie commune, ou de la volonté altruiste, voire éthérée, de contribuer à l'enrichissement des savoirs scientifiques (quoique ces motivations puissent exister). Les personnes rattachées à un think tank, celles qui revendiquent ce « titre à parler » partagent le projet de produire des analyses et des propositions de politiques publiques applicables, de contribuer au gouvernement de la cité, à la rationalisation des décisions politiques via leur ouverture à des sources extra administratives non partisans, d'être influentes, de peser sur les décisions... Elles partagent encore un même engagement dans un effort d'opérationnalisation de leurs idées pour les transformer en propositions immédiatement applicables et de vulgarisation quand elles s'expriment à destination du public au sens plus large.

L'extension du domaine de la participation aux débats et aux processus décisionnels grâce au numérique

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont renouvelé les pratiques informationnelles et communicationnelles des organisations, et *a fortiori* celles de think tanks qui se veulent pionniers. En France, des think tanks ont été créés sur le modèle idéalisé des think tanks anglo-saxons et financés par des procédures d'expertise. Ils ont investi toute la gamme des supports de communication institutionnelle, et parfaitement réussi à manifester sémiotiquement leur existence institutionnelle. La dénomination think tank est devenue un label matérialisé un acronyme, un logo, parfois même une *baseline* ou une devise, une charte graphique. Reste qu'Internet a permis à un nombre infiniment plus important d'acteurs de prendre la parole et de venir concurrencer l'autorité informationnelle des institutions (Broudoux, 2007), dont celle des think tanks.

Dans la plupart des pays, une poignée de think tanks est devenue ce que James McGann appelle ironiquement des « go-to », c'est-à-dire des organisations vers lesquelles les journalistes se tournent quand ils ont besoin d'informations et d'analyses. Ils sont aussi devenus des labels et des « titres à parler » (Boltanski, 1973). Quand un chercheur est interviewé dans une émission de radio ou sur un plateau de télévision, ce peut être *intuitu personae* ou parce qu'il est rattaché à un think tank. Les modalités expressives des personnes parlant au nom d'un think tank comprennent des interviews longues retranscrites par des journalistes, mais aussi de plus en plus de verbatims courts extraits d'entretiens souvent téléphoniques et insérés dans le corps d'un article ou d'une chronique. Le fait de parler au nom d'un think

tank devient le principal critère de légitimation d'un discours, devant le statut, le grade ou le métier au sens de rattachement à une discipline universitaire (sociologue, politologue, etc.). Le « titre à parler » est ce autour de quoi s'établit un consensus quant aux critères qui permettent à des individus de participer à des procédures d'expertise et de prendre la parole dans les médias. C'est le titre au nom duquel « le discours [...] réalise le point de passage entre l'agir social, renvoyant à l'ordre global d'acquisition de la légitimité et le discours social, renvoyant aux procédures stratégiques de légitimation dans l'espace médiatique » (Tavernier, 2004). Les think tanks réalisent avec soin et publicisent leur revue de presse, chaque article cité venant à la fois attester et renforcer leur autorité. Cette pratique illustre une prise de conscience par les think tanks de l'enjeu du maintien de leur autorité informationnelle dans une société où les sources d'information sont pléthoriques et où un nombre croissant d'acteurs peut prendre la parole sans passer par le tamis d'un processus éditorial sélectif.

Le répertoire de la participation des think tanks aux processus décisionnels administratifs et politiques s'est infiniment enrichi dès lors qu'ils ont intégré des pratiques inspirées de la théorie du *two-step-flow of communications*. Ils ont misé sur des stratégies d'influence par le truchement d'intermédiaires : des leaders d'opinion médiatisés qui leur servent de porte-parole, des journalistes qui citent leurs travaux et dont les articles sont réputés à forte audience, mais aussi l'opinion publique. L'exemple de l'appropriation de la plateforme twitter par les think tanks est éloquent. Les think tanks y sont à la fois médiateurs informationnels et acteurs d'une logique de désintermédiation. Quand un think tank comme l'Institut de l'entreprise crée un hashtag pour « live-twitter » une conférence qu'il organise et qu'il publie à partir de son compte twitter des extraits des différentes interventions lors de cette conférence, il se positionne en porte-parole. Dans une logique asymétrique et altruiste, il permet à tout et un chacun de lire des bribes de conférence. La création d'un hashtag via lequel n'importe quel twittos peut prendre la parole échappe à la pédagogie top-down. L'ère du 2.0. en tant qu'environnement ouvert évolutif, constamment réapproprié, pris en charge par le plus grand nombre est un tournant difficile pour les think tanks à la fois soucieux de polyphonie, mais inquiet de la dilution de leur autorité.

Conclusion

Aux antipodes d'une vision élitiste des think tanks en tant que viviers d'experts travaillant de manière isolée, les think tanks sont désormais plébiscités en tant que lieux d'échanges et de coproduction de discours polyphoniques émis par des personnalités d'horizons variés. La

dimension collaborative du travail au sein des think tanks fait désormais partie des conditions de la légitimité de leur participation aux processus décisionnels. Les modalités originales du saisissement par l'Institut Montaigne de la problématique du système de santé sont un bon exemple de cette évolution. Cet Institut a mené une expérimentation sous la forme de l'organisation d'une « conférence de Citoyens », d'octobre à décembre 2012 qui a rassemblé 25 personnes sélectionnées par une entreprise de sondages selon des principes d'échantillonnage statistique. Ces dernières ont « écouté des experts, réfléchi et débattu sur l'avenir de notre système de santé et sur son financement. Au terme du processus, ils ont intégralement rédigé un avis citoyen proposant des pistes de réformes pour y répondre ». Les citoyens ne sont plus des individus à former et informer dans une logique asymétrique, mais des acteurs qu'il convient d'inciter à s'exprimer. Deux objectifs conjoints doivent être distingués pour cette forme de collaboration entre des experts et des profanes. Il s'est agi de tenter de produire une réflexion novatrice sur une question complexe considérée souvent comme insoluble de la crise du système de santé et de son financement, mais aussi de renforcer une légitimité institutionnelle en tant que chambre d'écho pour des discours non seulement polyphoniques, mais aussi profanes. Viviers d'expertise, les think tanks doivent désormais aussi se positionner en instances collaboratives et médiatrices, ancrées dans la société civile dans toute sa diversité.

Bibliographie complète à la demande ---

BROUDOUX, E. (2007), « Construction de l'autorité informationnelle sur le web ? », in *A Document (Re)Turn : Contributions from a Research Field in Transition*, <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/12/07/10/PDF/AutorInfo.pdf>

DESMOULINS, L. (2011), « Les think tanks dans l'activité politique française », *Les cahiers français, La pensée politique, quels renouvellements ?*, La documentation française, n° 364, septembre-octobre 2011, pp. 43-48.

FOUCAULT, M., (1969), « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». In BRUNN, A., *L'Auteur*, GF-Corpus, 2001, texte VI, p. 76-82.

PELLISSIER, N., GALLETZOT, G. (2013), *Twitter. Un monde en tout petit ?*, Harmattan.

TAVERNIER, A., (2004), « "Mais d'où ils parlent ?" L'enjeu du titre à parler dans la presse comme lien entre le social et le discursif », *Études de communication*, n° 27, 2004, p. 159-176.

WEAVER, K. et McGann J. (ed.), (2000), *Think tanks & Civil Societies. Catalysts for Ideas and Action*, Sommerset, Transaction Press.

LE TRAVAIL COLLABORATIF EN QUESTION : L'EXEMPLE DES ESPACES DE COWORKING

CLAUDIE MEYER* & INGRID FASSAUHER**

Participation, contribution, collaboration, des mots clés qui se retrouvent aujourd'hui dans de nombreuses initiatives et amènent à repenser les modes de travail. Parmi ces initiatives, les espaces de coworking tiennent une place particulière. Ils connaissent un essor considérable (+80 % de lieux en Europe et au niveau mondial entre 2011 et 2012¹). Ils visent à promouvoir de nouveaux modes de travail qui seraient plus adaptés à la jeune génération, à l'usage intensif des technologies et plus propices à l'innovation. Ces espaces qui appartiennent à la grande famille des tiers-lieu tel que définis par Oldenburg, sont dédiés au travail collaboratif. Ils offrent dans un lieu convivial et chaleureux, des zones collectives et individuelles, intégrant les outils du web 2.0 et plus largement les technologies de l'information et de la communication. Dès leur conception l'attention est portée sur l'aménagement conjoint d'un espace physique et d'un espace virtuel, rappelant ainsi l'espace hybride dont parle Milad Doueïhi dans sa proposition d'humanisme numérique. Un bon exemple où peut se produire le « passage continu entre le réel et le virtuel », « un espace marqué par des usages et habité par des pratiques « réelles ou virtuelles. L'espace virtuel permet de s'affranchir des contraintes de l'espace-temps et libère ainsi l'individu de l'obligation de présence programmée tandis que l'espace réel répond à un besoin de socialisation et d'interactions physiques.

Pour étudier ces espaces, nous disposons d'un corpus omniprésent sur internet, celui des professionnels, plus particulièrement celui des promoteurs des espaces de coworking. Le discours est très positif et le coworking y est présenté comme une révolution dans le monde du management. Le corpus scientifique commence juste à se constituer et entre les deux, la réalité est encore mal connue.

* UPMLV, DICEN

** UPMLV, DICEN.
Courriel : Ingrid.fasshauer@gmail.com

On ne sait que peu de choses sur ce qui se passe dans ces espaces notamment en ce qui concerne l'identité de ceux qui y travaillent, les raisons pour lesquelles ils y viennent, ce qui y est produit et la manière dont ils collaborent.

Nous confrontons le discours professionnel aux paradigmes productif, altruiste et interactionniste (Zacklad, 2013), utiles pour analyser le travail collaboratif en univers numérique. La perspective productive l'analyse comme un ensemble d'activités coordonnées permettant la création d'objets. La perspective altruiste repose sur des « participations volontaires et gratuites ». Le perspective interactionniste fait référence aux relations conviviales naissant entre les acteurs.

Cette confrontation nous sert à dessiner les contours d'un programme de recherche sur les espaces de coworking.

Qui sont les coworkers ?

En France, les utilisateurs de ces tiers lieux sont à 62 % des indépendants. Les 38 % de salariés représentent en premier lieu les PME (52 %) puis les associations (20 %). Les grandes entreprises et les administrations de représentent respectivement que 15 % et 12 % des salariés présents dans les tiers lieux (Livre Blanc du Télétravail 2012).

La plupart œuvre dans le secteur des technologies. Il s'agit d'une population spécifique, même si aujourd'hui le coworking tend à s'étendre à de nouvelles populations. En décembre 2012, l'Arseg, association des directeurs de services généraux/environnement de travail y consacre un dossier spécial de son magazine. Même à l'université, des initiatives d'espaces de coworking étudiants voient le jour comme sur le campus du Val d'Europe de l'université Paris-Est Marne la Vallée.

Le coworking s'affiche porteur de valeurs telles que la durabilité, la communauté, la coopération, l'ouverture et l'accessibilité (blog de La Mutinerie), proche du paradigme altruiste. Cette perspective montre pourtant des limites, notamment celles de la confrontation à une relation par essence inégalitaire comme celle qui lie salarié et employeur, va à l'encontre des valeurs affichées par le coworking. La montée de l'intérêt des entreprises pour le coworking introduit le paradigme productiviste dans la réflexion. Or la confrontation de ces deux cadres ne va pas de soi.

Si l'identité actuelle des coworkers est connue, l'extension du coworking à une population plus large est liée aux deux questions suivantes :

1. Le travail collaboratif est-il ouvert à tous les salariés et à tous les types d'organisation ?
2. Y a-t-il des valeurs propres aux personnes travaillant dans les espaces de coworking qui viendraient en contradiction avec les valeurs d'entreprises plus traditionnelles ?

Que font-ils dans les espaces de travail collaboratif ?

En ce qui concerne le travail qui est fait dans les espaces de coworking, rien n'est établi. Tous les cas de figures sont possibles et peuvent varier dans le temps : travail individuel, travail collectif et entre-deux des moments de convivialité. Les coworkers travaillent à leurs propres projets mais partagent aussi leurs réseaux, et peuvent intervenir sur les projets des autres coworkers.

On ne définit pas un espace de coworking par ce qui s'y fait, pourtant, dans une perspective productive, on en attend un résultat ou du moins une création de valeur. Pourtant les contributions collaboratives liées aux nouvelles technologies ne débouchent pas systématiquement sur l'émergence d'une nouvelle intelligence collective (Zacklad). Le caractère collectif du travail conduit en outre à s'interroger sur la répartition de cette valeur. Dans une perspective altruiste, le modèle offert par le coworking n'est pas sans rappeler les modèles alternatifs imaginés dans le domaine du logiciel open source. Il est cependant encore trop tôt pour étudier si cette philosophie conduit à une création de valeur spécifique et différente des modèles traditionnels.

Questions :

3. Quelles différences peut-on observer entre le travail réalisé dans ces espaces et le travail classique (non identifié au départ comme collaboratif) tant sur les caractéristiques de l'output que sur sa valorisation et sa répartition ?

4. Dans quelles conditions le travail collaboratif permet-il l'émergence d'une intelligence collective ?

Pourquoi se retrouvent-ils dans les espaces de coworking ?

Si ce qui est fait n'est pas ce qui déclenche l'adhésion à un espace de coworking, rompre l'isolement, parfois mal vécu par les travailleurs indépendants ou à domicile, est mis en avant comme une des motivations principales. Ils ressentent alors un besoin de socialisation en complément de l'usage intensif des technologies de la communication. Ce mode de travail permet en outre de rétablir une frontière entre vie privée et vie professionnelle tout en gardant l'effet favorable d'un lieu proche du domicile.

Les motivations sont parfois plus complexes. L'exemple à l'université met en évidence que des étudiants d'un master sur les technologies, hyperconnectés et disposant de lieux de partage comme les lieux de classe ou la bibliothèque, la machine à café trouvent une réelle valeur ajoutée à disposer d'un lieu neutre qui allie connexion virtuelle à la présence physique.

Les espaces de coworking répondent au besoin de rencontres et de partage entre vie privée et vie professionnelle tout en préservant une qualité de vie par la souplesse des horaires, la proximité avec le domicile (sous réserve que les centres se développent). Ils remettent la collaboration physique au cœur de leurs activités en prolongement de la connexion virtuelle. On connaît mal la cohabitation de ces deux modes de relation et pourquoi ils semblent nécessaires en un même lieu. Dans une perspective interactionniste, les technologies 2.0 sont censées favoriser les relations conviviales. Pourtant, le succès croissant des espaces de coworking montre les limites de la convivialité virtuelle déconnectée d'un espace physique.

Cela nous amène à formuler les questions suivantes :

5. En quoi la relation réelle est-elle complémentaire de la relation virtuelle ? Comment ces deux types de relations s'articulent-ils dans les espaces de coworking ?

6. Comment l'aménagement de ces espaces (physiques ou virtuels) participe-t-il à cette articulation ?

Comment travaillent – ils dans les espaces de coworking ?

Tant l'identité des coworkers que leurs motivations tendent vers la promotion d'un nouveau mode de travail. La manière de travailler est prise en compte dans la conception de l'espace. Ainsi, tout espace de coworking présente des zones différenciées, certaines permettent de s'isoler soit pour travailler, soit pour se ressourcer (espace zen dans certains lieux), d'autres sont collectives et répondent aux besoins d'échanger en fonction de la dimension du groupe, soit dans un objectif de travail, soit dans un objectif de convivialité. Les espaces de coworking cherchent à faciliter les connexions physiques. Il en est de même au niveau technologique : un des soucis premier est que le coworker s'installe avec sa propre machine et son propre environnement sans heurt (interopérabilité, open source etc.). L'accueil et l'animation des espaces se retrouvent également présents dans les espaces mais à des degrés divers. Un soin particulier est accordé à la convivialité, la flexibilité et une certaine liberté.

La cohabitation entre les coworkers est pensée dès la conception de l'espace pour limiter au maximum les barrières. Dans une perspective interactionniste, il s'agit de favoriser les relations égalitaires et conviviales. Mais enlever les obstacles ne garantit pas le partage, la collaboration et la création de valeur qui sont la marque d'un collectif de travail. D'autres éléments contribuent à caractériser un collectif de travail comme un objectif ou intérêt commun ou encore l'adhésion à des règles (formalisées ou non) partagées. Dans une perspective altruiste, plus qu'un collectif, les coworkers affirment partager des

valeurs communes se voient comme une communauté. Or, l'ouverture comporte aussi des risques et apporte une certaine vulnérabilité aux projets. Des barrières doivent alors être recrées qui, si elles ne sont pas physiques, peuvent être d'ordre organisationnel (règles de bonne conduite) ou institutionnel (confiance). Toutefois, le zonage des espaces permet également de travailler de manière traditionnelle, soit en individuel, soit en groupe. Les différents modes de travail offerts sont compatibles avec les trois paradigmes. Rien ne permet de déterminer aujourd'hui comment ces trois perspectives peuvent on non s'articuler.

7. La volonté de favoriser la communication débouche-t-elle réellement sur la constitution d'un collectif ?

8. Jusqu'où va le partage ?

9. Peut-on envisager différents types d'espaces de coworking plus ou moins spécialisés en fonction d'un mode de travail dominant ? Ou ces trois modes peuvent-ils librement s'articuler ?

Le caractère récent, voire expérimental, des espaces de coworking, en font un terrain de recherche particulièrement intéressant. Les questions soulevées dans cet article forment les prémisses d'un travail de recherche, cherchant à évaluer les caractéristiques de cette nouvelle forme de travail collaboratif, en s'attachant plus particulièrement aux pratiques de coopération prenant en compte la continuité entre espace physique et espace virtuel.

Ces espaces ne sont qu'un exemple d'un ensemble de nouvelles pratiques, des nouveaux agencements ou dispositifs qui toutes vantent les mérites du travail collaboratif en milieu numérique : fab labs, barcamp, jams, et autres initiatives émergentes.

On peut par ailleurs s'interroger sur les limites de ces initiatives, leur caractère généralisable ou au contraire leur spécificité reposant sur l'appétence des coworkers pour un mode de travail si particulier.

Bibliographie complète à la demande _____

BURRET, A. (2013). Démocratiser les tiers-lieux, *Multitudes*, Vol.1 n° 52, p. 89-97.

MEYER, C. FASSHAUER, I., BOURRET, C. (2013). « Un espace de coworking à l'université comme nouvel espace d'interactions entre acteurs? », *actes du colloque Org&co*, Nice, 3-5 oct.

MORISSET, B. (2011). Tiers lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : les espaces de coworking, *colloque Spatialités et modernité : lieux, milieux et territoires*, octobre, Pau.

OLDENBURG R. (1989). *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Co.

ZACKLAD, M. (2013). Paradigme de la coopération pour l'action collective médiatisée, *actes du colloque Org&co* Nice, 3-5 oct.

Livre Blanc du télétravail 2012, Tour de France du Télétravail http://tourdefranceduteletravail.fr/wp-content/uploads/2013/03/LivreBlanc_TourTT2012.pdf

Notes

1. Les études annuelles de deskmag (<http://www.deskmag.com/fr>)

LE PARADOXE ACTUEL DES TECHNOLOGIES OU LA TRAGÉDIE DES MANAGERS

FRANÇOIS SILVA*

Les technologies constituent un paradoxe. En effet, elles ont la fonction de faire communiquer les gens entre eux. Mais si tout le monde se parle et échange de plus en plus, en fait, on s'écoute de moins en moins car on a de moins en moins le temps pour se comprendre et pour partager. Les technologies ne doivent pas masquer les dimensions relationnelles « traditionnelles » (A. Caillé et al, 2011)¹ nécessaires à la qualité du vivre ensemble de la société postmoderne. Le grand danger des organisations est de se laisser envahir par l'infobésité en mettant tous les salariés, dont les managers en premier, sous la pression de l'information. La technologie du numérique est source de dangers potentiels, car nous ne maîtrisons pas les technologies. Les exemples d'échec et de problèmes majeurs sont légions de Tchernobyl à Fukushima. Dans tous les cas, la numérisation pose des questions symbolisées par le syndrome Big Brother et le meilleur des mondes (E. Morozov, 2011)².

Nous sommes envahis par les outils et au-delà par l'information qu'ils génèrent. Le véritable défi à relever pour les entreprises est de réussir à passer de l'usage d'outils à la façon dont ces outils peuvent participer à l'émergence de nouvelles pratiques sociales générant de meilleures interactions entre les personnes. Les outils peuvent souvent y aider, mais ils peuvent aussi en constituer des obstacles.

Les entreprises doivent répondre à ces problèmes en mettant en place des démarches pour maîtriser leurs dimensions informationnelles et communicationnelles. L'objectif ultime est de créer les conditions culturelles, managériales et organisationnelles pour développer et améliorer les dimensions relationnelles entre les salariés. Il faut permettre que le travail devienne beaucoup plus collaboratif et virtuel. Aujourd'hui, « *Toute organisation, qu'elle soit publique ou privée, familiale ou multinationale, pourrait, voire devrait fonctionner davantage en réseau pour rester compétitive dans son environnement* »³. Ce travail collaboratif permet la virtualité, abolie les distances⁴ et surtout crée les conditions pour optimiser les nouveaux modes de travail basés

* Kedge Business School, DICEN CNAM, responsable de l'Observatoire de la FMRH (Fédération Méditerranéenne des Ressources Humaines).

sur des logiques de projets⁵. Mais au-delà du « *travailler ensemble* » il faut que les organisations permettent à leurs salariés de savoir mieux « *vivre ensemble* ». La fonction RH doit maintenant s'emparer de ces questions et jouer le rôle d'architecte des relations dans l'entreprise.

Nous voulons faire comprendre la façon dont la fonction RH doit être au cœur des démarches pour faire entrer une entreprise dans une culture collaborative et virtuelle: bilan, définition et mise en place d'une architecture et d'un urbanisme informationnels et communicationnels, outils de suivi, accompagnements, ateliers d'échanges de pratiques... Au cœur de ces questionnements: la capacité des managers de proximité de devenir des accompagnateurs, des facilitateurs et des régulateurs. Ils ne doivent plus se limiter à être des gestionnaires de reporting. En effet, ce sont eux qui peuvent et doivent impulser les nouvelles pratiques de travail générant du collaboratif, du virtuel et... de la convivialité.

Une transformation dans l'organisation du travail

L'organisation du travail est de plus en plus structurée par des technologies gérant de l'information et de la communication à travers des représentations virtuelles. Les ERP⁶ ont générés de très importants gains de productivité en automatisant les tâches et en générant des logiques de flux et de processus. C'est ainsi qu'elles ont contribué à la dématérialisation du travail et des documents, en s'appuyant sur les flux d'information internes et externes à l'entreprise. Cela a entraîné l'émergence de nouveaux usages. Une nouvelle organisation du travail a ainsi émergé. Mais nous sommes en train de dépasser ces questions de dématérialisation de l'information pour évoluer vers une nouvelle étape: la virtualisation des relations interpersonnelles permettant un travail ubiqué⁷ et collaboratif. Trois concepts caractérisent

la nouvelle forme d'organisation du travail (NFOT)⁸ émergente: l'ubiquité, le collaboratif et la virtualité. C'est tout l'enjeu aujourd'hui pour les organisations de **savoir** et **pouvoir** mettre en place une organisation sur ces principes en s'appuyant sur ces nouvelles technologies. Leur mise en place devrait générer comme pour la dématérialisation de l'information des gains de productivité considérables, en optimisant tous les déplacements qui n'apportent pas de valeur ajoutée et sont générateurs de stress et de fatigue et de consommation fossile pour la plupart. L'utilisation de l'image (et non plus seulement de la voix) dans la relation interpersonnelle va accroître la facilité communicationnelle car, comme le dit le proverbe, « une image vaut mille mots ».

Depuis les années 80, d'une part, le traitement automatique des informations et, d'autre part, leur mise en réseau ont transformé l'organisation du travail des entreprises. Ainsi l'informatique en réseau a développé la dématérialisation de l'information ce qui a généré des gains de productivité considérables.

La numérisation des entreprises correspondent à des transformations majeures de leurs prestations. La plupart de leurs *business models* est en train de se transformer. Cela nécessite que les entreprises soient aussi en profonde mutation interne afin d'être en situation de pouvoir proposer ces nouvelles prestations. C'est ainsi que les entreprises doivent faire émerger de nouvelles pratiques s'appuyant sur un certain nombre d'outils : Web.2.0, outils sociaux, outils collaboratifs... Ces outils s'intègrent eux-mêmes à d'autres déjà existants, de l'ordinateur de base avec son offre Microsoft Office à l'accès à Internet permettant en premier lieu d'échanger des mails. L'entreprise numérisée qui se met en place fonctionne comme un mille feuilles avec des couches technologiques que l'on rajoute les unes sur les autres.

La révolution de l'information et de la communication dans les organisations

Le temps passé par les salariés travaillant avec les outils NTIC est de plus en plus important. Ces outils permettent de mettre à disposition une masse d'information de plus en plus importante. L'objectif est de permettre aux personnes de mieux échanger l'information afin de mieux communiquer, c'est-à-dire mieux partager car ces NFOT ont l'information et la communication au centre de leur fonctionnement. Or, les informations produites, créées, diffusées et classées que génèrent ces nouveaux outils n'ont du sens que si elles constituent une valeur ajoutée pour leurs utilisateurs et in fine pour l'organisation. Mais ces outils posent de nouvelles questions aux organisations. Il va être donc nécessaire que chaque entreprise apporte ses réponses spécifiques afin que ses salariés puissent optimiser la gestion de leur information.

Toute l'histoire de l'entreprise depuis la première révolution industrielle a été la recherche de gains de productivité important.

Depuis une trentaine d'années, les entreprises ont développé des outils leur permettant d'entrer dans une numérisation de leur organisation tout comme de leurs prestations. Mais comme un mille-feuilles, ces outils se sont progressivement entassés les uns sur les autres. Ils constituent un terreau qui manque de cohérence et de plan d'ensemble pas tellement au niveau technique mais au niveau

de l'efficacité humaine et relationnelle qu'ils génèrent. Il est temps aujourd'hui que les entreprises réfléchissent à la cohérence de ces différents outils, de leur efficacité et des conditions de développement par rapport aux objectifs qu'elles se donnent : être une organisation où les relations professionnelles sont de qualité et donc respectueuses de la personne. C'est pourquoi il ne faut plus centrer les efforts seulement vers une recherche d'une meilleure rationalisation de l'organisation du travail à travers le développement des TIC mais surtout chercher à mieux « relationnaliser » cette organisation. Une question centrale pour les dix prochaines années va donc être de donner aux salariés d'une entreprise les moyens d'en optimiser leur usage dans ce sens. C'est pourquoi il est nécessaire au préalable d'avoir une démarche d'audit concernant la gestion de l'information et de la communication de ses salariés afin de comprendre ce qui existe en cherchant ce qui pose problème.

Notes

1. Caillé A. et al, *De la convivialité, La Découverte, 2011.*
2. Morozov E, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom, Hardcover, 2011.*
3. Vaast E., (2008), *Travail en réseau et réalités hiérarchiques, Informations sociales, vol.3, n° 147, pp. 48-57.*
4. Keith Harrison-Broninski, *Human interactions, Meghan-Kiffer Press, 2005.*
5. Yochai Benkler, *La richesse des réseaux, Presses Universitaires de Lyon, 2006*
6. Les ERP constituant un terme générique pour exprimer la structuration des flux d'information en work flow avec les restructurations organisationnelles.
7. Adjectif construit à partir de la racine latine « ubiquie », partout, qui a donné le concept d'ubiquité et qui traduit aussi ici la notion de réparti et du diffus, presque dématérialisé.
8. Charpentier P., 2007, *Management et gestion des organisations, Paris, Armand Colin.*

Axe 4

**Traçabilité, identités
et mémoires numériques**

LES TRACES NUMÉRIQUES, ENTRE CONTRIBUTION EFFRÉNÉE ET MANQUE DE COOPÉRATION

MARIE-ANNE CHABIN*

Les technologies et plus spécifiquement les réseaux numériques ont fait entrer le mot « traces » dans le vocabulaire des professionnels de l'information et de l'archivage, mais contribuent surtout à forger un concept. Le développement rapide des traces numériques se caractérise par ce paradoxe : la contribution collective sans précédent à la production des traces numériques aboutit à un défaut de coopération dans la maîtrise de ces mêmes traces.

La production des traces numériques

Le constat de l'abondance et de l'inflation constante des traces numériques n'est pas nouveau et continue de susciter de nombreuses interrogations : utilisation commerciale, protection des données personnelles, canalisation de la production des traces, stratégie de non-production de traces, difficultés de conservation des traces numériques sur le long terme, destruction et oubli.

Pour mieux comprendre la trace numérique, je me pose la question de ce qui existait avant, la question de la relation entre la trace numérique et la trace écrite qui l'a précédée dans une certaine mesure. Car si l'on définit la trace comme une donnée ou un groupe de données (signes, objets, personnes, discours, etc.) horodaté et/ou géolocalisé, la preuve matérielle d'une dépense ne date pas d'hier, non plus que la date du passage d'un individu dans un lieu. Dès lors, les traces numériques sont-elles des données d'une nature nouvelle ou sont-elles les héritières ou l'avatar d'informations de la période analogique ?

Prenons un exemple : il y a un siècle, l'achat d'une montre de luxe était tracé, sous la forme de quelques données (date, nom du magasin, modèle de la montre, nom du client, prix) dans le registre du magasin, archivé (au sens classique du *records management* et non au sens récent de l'archive patrimoniale) par l'entreprise qui parfois

* CNAM, Laboratoire Dicen-IDF, Courriel : marie-anne.chabin@cnam.fr

le détient encore (j'en ai vu de très beaux). Aujourd'hui, les traces du même geste d'achat d'une montre sont de plus en plus numériques et se démultiplient presque à l'infini : le nombre des produits a augmenté, le nombre des acheteurs a augmenté, les gens achètent plus souvent ; ces données commerciales et comptables sont reproduites X fois dans des applications toujours plus nombreuses ; s'y ajoutent de multiples données périphériques autour de la relation client (date d'anniversaire du client voire de son conjoint, carte de fidélité, etc.) ; j'ai ainsi évalué dans un grand groupe la multiplication par 300 des données de la relation client en un siècle... Parallèlement, les clients vont visiter plusieurs sites avant et après l'achat ; ils consultent ou participent aux blogs et forums de consommateurs ou de discussion ; sur un autre plan, ils partagent la joie de l'achat sur les réseaux sociaux, ce qui produit facilement plus de données qu'une ligne au dos d'une carte postale...

Il m'apparaît que les traces numériques sont bien les héritières des traces écrites d'antan dans leur statut d'enregistrement (daté, localisé) d'un acte. Ce qui est nouveau, outre la contribution de tous, l'inflation et la facilité de circulation via les réseaux, c'est l'atomisation et la vacuité. D'un côté, l'acte tracé n'est plus visible ; la notion de document disparaît au profit d'innombrables composantes d'un document virtuel (information sur l'auteur, le destinataire, la date de temps et la date de lieu, les contenus, les données d'utilisation et de gestion), lesquelles composantes se prêtent aisément à toutes formes de recombinaison de 0 et de 1. De l'autre, on produit de plus en plus de trace, non parce qu'il y a un intérêt à tracer (posture traditionnelle) mais uniquement parce que l'outil le permet, par exemple les réseaux sociaux ; c'est la trace pour la trace, sans que les données possèdent un quelconque argument au statut de trace validée. La trace gratuite, avec les enjeux de gestion afférents. Louise Merzeau remarquait récemment que « convaincue que le numérique permet de tout emmagasiner, [la société de l'information] croit pouvoir se dispenser de choisir entre effacer et conserver, comme si le stockage machinique des traces suffisait à constituer une mémoire ». J'irai plus loin : le phénomène conduit à étudier l'alternative, pour les traces non pertinentes, de leur destruction *a posteriori* ou de l'évitement de leur production.

La maîtrise des traces

Par ailleurs, la donnée déborde du système émetteur et du système récepteur : elle s'étale, se reproduit, s'éparpille dans une multitude de systèmes et d'outils, ce qu'on appelle le Big data. Le système n'a plus la main sur la donnée et l'homme n'a la main que sur une partie du système. Le Big data existe quand les données sont si atomisées, si nombreuses, si dispersées dans des foultitudes d'outils qu'il devient

nécessaire d'organiser un dispositif supérieur à ces outils pour pratiquer des traitements qui ont du sens.

On constate ici, à côté des questions techniques d'interopérabilité des systèmes informatique, un défaut de collaboration des acteurs concernés (politiques, entreprises du numérique, chercheurs) un manque de coopération dans la définition des règles de traitement des données (agrégation, restitution, destruction...) pour enrayer et maîtriser les nouveaux risques véhiculés par les traces numériques :

- divulgation: le risque de divulgation d'informations confidentielles qui a toujours existé mais que les technologies numériques démultiplient de manière vertigineuse ;

- saturation: l'empilage, le « cloudage » de toutes les traces numériques ne risque-t-il pas de se transformer en sables mouvants numériques dans lequel les imprudents seront bientôt engloutis ?

- atomisation et son corollaire, à savoir la confusion entre la trace et le morceau de trace ; on ne voit que le détail, on oublie l'objet géré, on ne sait plus ce que l'on gère ;

- la déformation de la trace, risque finalement le plus important sur le plan éthique et qui est une conséquence de l'atomisation combinée avec l'inconscience ou la mauvaise intention : on construit de fausses traces avec de vrais morceaux de trace.

On parlait il y a vingt ans des autoroutes de l'information. Le code de la route est toujours balbutiant.

Bibliographie complète à la demande _____

CHABIN Marie-Anne, « Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? » *Revue I3*. 4(1) :141-158.

MERZEAU Louise (2013). « L'Intelligence des traces », *Intellectica*, n° 59, p. 115-135.

LA RÉVOLUTION ANNONCÉE DU JOURNALISME PARTICIPATIF ET CITOYEN N'A PAS EU LIEU

LIONEL BARBE*

Depuis l'avènement des médias dits 2.0 au milieu des années 2000, la question de la pérennisation d'un nouveau paradigme journalistique participatif demeure. Si la révolution du journalisme citoyen a été de nombreuses fois annoncée, la mise à disposition d'outils techniques permettant une gestion réticulaire des fonctions éditoriales (Barbe, 2006) ne résout pas celles de la cohérence et de la déontologie nécessaires à l'émergence identitaire d'un nouveau média sur le long terme.

« Tous journalistes ! »¹ : c'est par cette formule, en 2004, que Bertrand Legendre, rédacteur en chef au journal *Le Monde*, illustre la révolution en cours dans le domaine de l'information d'actualité, notamment grâce à l'apparition des sites de journalisme dit « citoyen ». Les médias alternatifs et militants existaient depuis les débuts d'internet mais concernaient un public limité (Cardon et Granjon, 2003). Il semblait à l'époque que nous étions face au développement d'un nouveau genre de média capable à terme de rivaliser avec les médias traditionnels en invoquant la masse du public, que certains n'hésitaient pas à qualifier de 5^e pouvoir², comme source d'information.

Mais après avoir connu un développement rapide à partir de 2005, année du lancement d'*Agoravox*, les médias participatifs semblent désormais marquer le pas sur le Web. Parallèlement, la quasi-totalité des médias traditionnels ont intégré des fonctions participatives dans les versions en ligne. Les sites issus de journalistes professionnels, comme *Médiapart*, *Rue 89* ou *Atlantico* ont connu un fort développement, mais au prix d'un contrôle plus strict et d'une professionnalisation de leur ligne éditoriale. Ces sites se présentent comme des médias alternatifs, plus libres que les grands médias considérés comme muselés. Néanmoins, ils demeurent sous la coupe de journalistes classiques recherchant une réactivité plus forte à l'information basée sur le principe du scoop. Des « pure players », seul *Agoravox* conserve une audience significative, autour de 600 000 visiteurs uniques, ses rares concurrents ayant fermé leurs portes comme *Le Post* en janvier 2012 ou *OWNI* en décembre 2012. Le site fondé par

* Université Paris Ouest
Nanterre La Défense,
Laboratoire Dicen-IDF.
Courriel : lionelbarbe@
yahoo.fr

Carlo Revelli et Joël de Rosnay, transformé en fondation en 2008, peut-il s'imposer comme un média à part entière ?

Plusieurs études ont constaté l'infiltration des sites participatifs par des professionnels de la communication agissant sous le masque d'experts. En septembre 2013, le Journal du net a mené une enquête en deux volets démontrant que des agences de communication ont envahi les espaces participatifs du Web³. Dans son enquête, le JDN décrypte les cinq techniques les plus employées pour publier des informations manipulatoires sous de faux profils. Il s'agit d'abord d'inventer un faux nom. En second lieu, dans le cadre de faux experts, un cv « bidon » pompeux est ajouté, comme l'appartenance à une entreprise ou une institution reconnue compétente dans un domaine particulier. Il s'agirait ensuite de « créer un univers numérique pour donner du crédit à la fausse identité »⁴. On retrouvera donc un compte Facebook et un compte Twitter, par exemple. Il ne reste ensuite plus qu'à trouver une photo lambda sur le Web et à occuper le terrain médiatique pour acquérir de l'influence sur un sujet donné tel l'informatique, la recherche pharmaceutique, etc. *Le Journal du Net* en donne de nombreux exemples. Dans un essai de typologie des acteurs des médias participatifs communiqué en 2009 à l'ISKO (Barbe, 2009), j'ai entrepris d'identifier les grandes catégories d'intervenants et leurs intérêts. J'ai démontré que des divergences à de multiples niveaux entravent la possibilité d'émergence d'une ligne éditoriale cohérente au sein des sites participatifs, et en particulier des « pure players » comme *Agoravox*. La conséquence la plus marquante de cet effet « fourre-tout » est l'impossibilité de qualifier la nature de l'information publiée. Sur *Agoravox*, de l'info-commerciale souvent cachée mais dans certains cas totalement assumée côtoient de la pure communication politique et des opinions d'idéologues convaincus à la qualité informationnelle fortement discutable. L'essentiel de l'information à vocation journalistique est produite par des journalistes et des communicants professionnels en mal d'espace d'expression plus libre que dans les grands médias. Cette étude démontre que, parmi les gros contributeurs d'*Agoravox*, une proportion importante était issue du monde de la communication au sens large. On est loin du mythe du média citoyen constituant une tribune aux « sans voix », tel que souhaité par les fondateurs d'*Agoravox*.

Par ailleurs, l'absence de ligne éditoriale crée de plus en plus un sentiment de malaise parmi les utilisateurs vis-à-vis d'un site devenu le champ de bataille des extrémistes de tous bords. Ainsi, en mai 2011, le site « voie militante », accuse ouvertement, dans un article intitulé « *AgoraVox* : un joujou Internet aux mains de l'extrême-droite et des identitaires ? », le site *Agoravox* d'être passé sous la coupe de la

mouvance d'extrême droite⁵. Un autre article publié par Robin d'Angelo du site Streetpress.fr intitulé « *Agoravox*: vie et mort d'un site de journalisme citoyen à la française » et relayé par Rue 89 ira dans le même sens. D'Angelo conclut que le manque de moyens et l'absence d'encadrement ont ruiné l'initiative citoyenne pour laisser la main libre aux extrémistes, qualifiés par le blogueur Tristan Mendès-France de « rouges-bruns »⁶. On est loin du cinquième pouvoir citoyen que Joël de Rosnay théorisait en 2005 par le terme « pronetariat » dans *La révolte du pronetariat*.

Parallèlement, sans doute pour éviter ce type de dérive, on observe un phénomène de « resserrement éditorial » sur les sites participatifs pilotés par des journalistes professionnels comme *Rue 89*, *Médiapart*, et dans une moindre mesure *Atlantico*. Ces sites ne peuvent plus aujourd'hui être qualifiés de médias citoyens car leur ouverture à des auteurs qui ne sont ni des experts, ni des journalistes professionnels est extrêmement réduite. Sur *Rue 89* et *Médiapart*, l'essentiel du contenu est produit en interne par des journalistes. L'innovation éditoriale est donc limitée et l'apport consiste davantage à coordonner l'intervention d'experts sous la coupe de journalistes professionnels que d'ouvrir la publication à un « peuple » invisible. Ainsi le journalisme citoyen ne serait selon certains chercheurs qu'un « technopopulisme » devant être perçu comme « un moyen de relégitimisation d'une profession en crise » (Pélissier et Chaudy, 2009).

Il conviendrait donc d'observer un double mouvement au sein du journalisme participatif. D'un côté, l'échec d'une forme de « journalisme citoyen » probablement instrumentalisé dès le début pour soutenir les aventures en ligne de professionnels de l'information et de la communication en mal d'un second souffle. D'un autre côté, l'infiltration progressive et généralisée de fonctions participatives dans tous les médias, traditionnels ou non, présents sur le Web. Insuffisantes pour générer de nouvelles identités médiatiques à part entière, les fonctionnalités participatives ont permis aux grands médias de trouver un prolongement à leurs modèles éditoriaux perçus comme trop élitistes et détachés de la masse des individus. Il s'agit d'un jeu de dupes, puisqu'après une période de relative ouverture, on retrouve désormais la patte des professionnels dans l'ensemble de la sphère médiatique du Web.

Mais si la révolution des médias participatifs n'a pas eu lieu, celle des Blogs, qui rappelons-le, sont des médias individuels ouverts ou non aux commentaires, semble en marche. La capacité des Blogs à générer une ligne éditoriale définie et donc une identité est d'autant plus forte qu'ils émanent la plupart du temps d'un individu concrétisant

un projet éditorial préalablement conceptualisé. Nous assistons à un retournement de tendance par rapport aux années 2000 : ce ne sont plus les Blogs qui s'appuient sur les médias mais bien les médias qui recherchent la participation des éditeurs de Blogs de plus en plus réticents à s'y associer, surtout lorsqu'il s'agit de « pure players » comme *Agoravox*. Olivier Ertzscheid s'en explique dans un article publié sur son blog *Affordance.info* : « Il m'arrive parfois (très rarement) de déposer certains de mes billets sur d'autres plateformes (*Agoravox* principalement). Cela me permet de me confronter à un autre type de lectorat que les habitués d'*Affordance*. Mes rares expériences en ce domaine m'ont plutôt dissuadé de continuer l'expérience (vu la teneur polémique et souvent assez peu constructive des commentaires...) » (Ertzscheid, 2008).

En s'appuyant sur les réseaux sociaux, et en particulier Twitter, les blogueurs indépendants arrivent très bien à développer leur fréquentation et peuvent s'appuyer sur un lectorat parfois occasionnel mais fidèle, dont une partie s'empressera ensuite de les promouvoir auprès de leurs propres réseaux, créant un cercle vertueux. Et ce sont les médias, toujours à la recherche de contenu à moindre coût, qui viendront leur proposer un apport en visibilité quantitatif ou simplement qualitatif, n'ayant pas toujours un lectorat beaucoup plus large que celui des blogs à forte réputation. Les blogueurs hébergés par *Le Monde* ou *Libération* vont jouer le même rôle, mais avec la contrainte supplémentaire de rester cohérents avec la ligne éditoriale du média auquel ils sont associés. En échange, l'adoubement médiatique installe d'emblée leur image d'expert de référence d'un domaine particulier.

La question de l'identité, issue en partie de celle de la ligne éditoriale, s'impose donc comme la problématique centrale de l'émergence d'une nouvelle entité médiatique sur le Web. La mise à disposition d'outils techniques puissants permettant la publication simultanée d'informations par un grand nombre d'individus est une condition insuffisante à l'émergence sur le long terme d'un journalisme citoyen participatif. En matière de média, collectif ne rime pas avec collaboratif et l'amoncellement d'intérêts individuels ne peut donner naissance à un nouveau média à part entière. L'individu média impose donc progressivement sa masse face à l'effet dilutif de l'improvisation collective.

Bibliographie complète à la demande

BARBE Lionel (2006). « Wikipédia et Agoravox: des nouveaux modèles éditoriaux? » In Actes de la Conférence internationale *Document numérique et société*, 2006.

BARBE Lionel (2009), « Experts, professionnels et profanes: Jeux d'acteurs dans la co-construction des informations et savoirs sur le Web participatif et collaboratif », *Conférence internationale de l'ISKO*, 2009.

CARDON Dominique et GRANJON Fabien (2003). « Peut-on se libérer des formats médiatiques? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet », *Mouvements*, 1/2003 (n° 25), p. 67-73.

ERTZSCHEID Olivier (2008). « Vendredi ou l'entorse créative », *Affordance.info*, 21 octobre 2008 [en ligne] http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/10/lentorse-creati.html

PÉLISSIER Nicolas et CHAUDY Serge (2009). « Le journalisme participatif et citoyen sur internet: un populisme de l'air du temps? », *Quaderni*, n° 70, automne 2009, p. 89-102.

Notes

1. « Tous journaliste ! », Bertrand Le Gendre, *Le Monde*, le 29 mai 2004.

2. Joël de Rosnay, *La Révolte du pronétariat*, des mass média aux médias de masses. Fayard, 2006.

3. <http://www.journaldunet.com/ebusiness/crm-marketing/les-pros-de-la-e-reputation-infiltrent-les-medias-web.shtml>

4. *Ibid.*

5. <http://www.voie-militante.com/politique/medias/agoravox-un-joujou-internet-aux-mains-de-l-extreme-droite-et-des-identitaires>

6. L'expression « rouges-bruns » désigne les mouvances extrémistes qui mêlent des caractéristiques de l'extrême gauche et de l'extrême droite sans que leur positionnement ne soit clairement identifiable ni d'un côté ni de l'autre.

LES MODALITÉS DE L'INTERDISCIPLINARITÉ : CONVENTIONS TERMINOLOGIQUES

JACQUES PERRIAULT*

Les incertitudes de vocabulaire sont nombreuses dans la liste des termes qui va de inter- à transdisciplinarité. Une approche grossissante aiderait peut-être à préciser la nature du travail que font ensemble sur un objet ou sur une thématique des chercheurs relevant de disciplines différentes, même si la composante numérique (ou digitale ?) leur est commune. Parler de cela en général serait une gageure. Je me bornerai donc à des cas que j'ai observés dans les années soixante-dix à la section d'automatique documentaire du CNRS, dirigée par Jean Claude Gardin, où je me trouvais. Je ferai appel pour cela à des notions relevant du domaine sociocognitif qui explorent les modes d'interaction entre deux ou plusieurs personnes. Nous nous situons là au niveau le plus proche du fait observé. J'aborderai sur exemples dans les modes de relations interdisciplinaires les types de relations suivantes : la coopération, la collaboration, la coconstruction et l'intersubjectivité.

– la coopération. C'est souvent une relation générale, institutionnelle, souvent pro forma, par laquelle des entités diverses s'engagent sur des projets communs. La section du CNRS sus nommée avait ainsi entamé une coopération avec le Musée de l'Homme, sans que de véritables programmes de travail en aient résulté, sinon des créations d'entités, tel le Centre d'Analyse Documentaire pour l'Archéologie.

– La collaboration. Là, l'interaction se fait plus précise. C'est le cas de Jean Claude Gardin, archéologue, épistémologue et de Jean Louis Laurière, spécialiste en intelligence artificielle. Gardin veut soumettre ses raisonnements interprétatifs en archéologie à la rigueur insensible d'un système expert¹. Lequel montra des failles dans la logique de Gardin. Le résultat de la recherche, de grande portée épistémologique, un peu oubliée, est véritablement interdisciplinaire.

– La coconstruction. Dans ce cas, on bâtit ensemble un objet ; en venant de disciplines différentes. Le cas de la construction d'un lexique pour la documentation automatique est un bon exemple de coconstruction interdisciplinaire. Quand l'équipe de Gardin travaille sur le langage documentaire SYNTOL, elle construit un lexique expérimental en neurosciences. En présence : un archéologue devenu spécialiste du traitement de l'information et Radmila Zygoris,

* Paris Ouest Nanterre la
Défense, ISCC. Courriel :
jacques.perrault@
gmail.com

biologiste². Une expérience analogue a eu lieu entre le Centre de Calcul de la MSH et une équipe de leucémologues, animée par Jean Paul Lévy, de l'Hôpital Cochin. Les deux équipes bâtirent ensemble un lexique pour la formation sur ordinateur au diagnostic de la leucémie. Les échanges eurent lieu dans les deux sens et peu à peu un sens commun se construisit. C'est là qu'intervient le quatrième facteur, l'intersubjectivité.

– L'intersubjectivité. Travaillée depuis Kant, mis à jour dans le domaine sociocognitif, notamment par Lev Vigotsky, cette notion désigne le rapprochement des points de vue des protagonistes au cours d'une action commune³. C'est là un thème de recherche passionnant et difficile : chacun se met un peu à penser à la manière de l'autre. Dans le cas de l'hématologie cité plus haut, les biologistes avaient bien précisé qu'ils ne voulaient traiter que de concepts ou d'entités observables ou mesurables sur des bases matérielles bien définies. Un jour ils proposent d'intégrer dans le graphe des notions, celle de « mort de la cellule ». Ce furent les collègues de l'autre discipline, non biologistes, qui firent remarquer que, dans la logique adoptée, la cellule morte se définit non par un terme mais par les produits résultant de sa décomposition⁴.

Notes

1. J.-C. GARDIN, O. GUILLAUME, P.O. HERMAN, A. HESNARD, M.S. LAGRANGE, M. RENAUD, E. ZODORO-Rio, *Systèmes experts et sciences humaines*, Paris, Eyrolles, 1987

2. R.C. CROS, J.-C. GARDIN, J.-P. LÉVY, *L'automatisation des recherches documentaires, un modèle général, le SYNTOL*, Paris, Gauthier-Villars, 1964

3. VYGOTSKY, L., *Mind in society: the development of higher psychological processes*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 1978

4. Consulter à ce sujet : *Enseignement programmé, tendances actuelles*. Actes du colloque OTAN, Nice mai. 1968, Paris, Dunod, collection « Sciences du comportement », n° 8, 360 p.

ENTRE ÉVÉNEMENT ET DOCUMENT : VERS L'ENVIRONNEMENT-SUPPORT

LOUISE MERZEAU*

Cette contribution interroge certains aspects du régime participatif à travers un modèle de manifestation mêlant des dimensions événementielle et documentaire, dans le temps court et le temps long. Pour la plupart, les réflexions qui suivent sont issues d'une étude menée au début de l'année 2013 autour de la dernière édition des *Entretiens du nouveau monde industriel*. Organisé par l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI), le pôle de compétitivité Cap digital et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), ce colloque a donné lieu à un travail d'éditorialisation collective particulièrement intéressant, dont nous pensons qu'il permet d'élaborer un certain nombre d'hypothèses sur l'évolution des pratiques participatives ¹.

Notre propos n'est donc pas de questionner ici l'idéologie de la participation ou ses enjeux sociologiques, mais plutôt la manière dont certains dispositifs éclairent d'un jour nouveau l'environnement numérique lui-même, en particulier dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le Web social. Menée dans l'esprit des recherches sur l'*oraganologie* des connaissances (Stiegler, Puig), cette enquête relève des travaux menés dans l'axe « Traçabilité, mémoires et identités numériques » du laboratoire Dicen-IDF, où nous interrogeons les interférences entre les logiques de stock et de flux à partir des concepts de trace et de médiation identitaire.

La première caractéristique du dispositif examiné consiste dans l'utilisation non d'un outil créé *ex nihilo* pour l'événement, mais dans l'articulation d'une multitude de plateformes issues du Web social (Pearltrees, Freemind, Twitter, Unishared, Storify, Sharypic...). Déjà connus d'un grand nombre d'internautes, ces outils composent une architecture applicative peu contraignante, que chaque contributeur peut aisément assimiler en réglant son degré de participation sur sa familiarité avec les interfaces. Dans le monde de l'entreprise (espaces de travail collaboratif) ou des institutions culturelles (bibliothèques ou musées), on constate que de nombreux projets peinent à susciter les taux de participation escomptés parce qu'on demande

* Université Paris Ouest
Nanterre La Défense,
Laboratoire Dicen-
IDF. Courriel : louise@
merzeau.net

aux utilisateurs d'adopter un outil inédit, dans lequel ils ne peuvent réinvestir leur mémoire d'usage. Dans le cas que nous étudions, la participation repose au contraire sur une « bienveillance dispositive » (Belin), dont le principe garantit une commensurabilité des compétences mobilisables et l'arrangement d'un milieu transitionnel propice à l'engagement. Avant une *intention participative* – souvent elle-même rapportée à un désir d'expressivité –, le projet exploite ici *une expérience et un savoir*, que l'usager valorise en les reversant dans un « pot commun ».

Outre qu'il réintroduit du temps sédimenté dans le geste collaboratif, cet « étoilement applicatif » met en évidence la structure transmédiatique du milieu dans lequel les formes de la participation sont désormais appelées à s'exercer. D'une logique d'inscription sur des supports dédiés, on est passé à une logique de services où l'usage ne s'éprouve plus comme immersion dans un système d'information clos, mais comme mobilité entre terminaux, plateformes et réseaux.

En ce sens, avant de désigner une modalité particulière d'investissement de l'utilisateur, le participatif pourrait signaler une évolution de *l'environnement* vers une forme de pervasivité informationnelle. Plus qu'un assemblage de contenus, celui-ci consiste en un continuum expérientiel, fait de mémoires, de connaissances, de bricolages et d'*habitus*. Entre média et boîte à outils, cet « environnement-support » (Zacklad, 2013) marque l'avènement de pratiques d'écriture-lecture spécifiquement numériques, où nous voyons la marque d'une culture digitale en train de se constituer. Conjuguant des choix matériels, logiciels, ergonomiques et relationnels, ces pratiques peuvent être assimilées à une compétence numérique (Doueïhi, 2008) ou une *translittératie* : même conditionnées par une offre industrielle, elles ne s'épuisent pas dans la consommation d'un produit. Dans ces habiletés transmédiatiques, tout se joue en effet aux intersections et dans la mise en œuvre de processus de butinage, de déplacement et de compilation. Le sondage que nous avons effectué auprès des contributeurs directs de ce dispositif a confirmé cette hypothèse, en montrant notamment l'importance des va-et-vient entre outils différents, et la plus-value informationnelle apportée par cette complémentarité dispositive.

Découlant directement de ces observations sur la dimension environnementale de la participation, nous voudrions dans un deuxième temps mettre l'accent sur l'hybridation entre événement et document, dont l'exemple des ENMI nous semble également symptomatique. Comme dans tout projet participatif, le succès du dispositif repose sur la mise en place d'une « machine attentionnelle », capable

de capter, d'entretenir et de concentrer le désir d'agir des contributeurs. Sur le modèle des barcamps ou des ateliers de *co-working* comme Museomix, les participants sont d'abord réunis par l'intensité que produit l'événementialisation de l'opération. Facteur de convergence et d'énergie, la traduction événementielle de la participation se distingue cependant du régime mass-médiatique de l'audience, en autorisant chacun à se focaliser sur une tâche ou une région particulière du dispositif. L'attention – nouveau bien rival de l'économie numérique – est ainsi tout à la fois canalisée et compartimentée.

Dans une telle distribution de l'attention, les effets de dispersion sont contrebalancés par une réflexivité en temps réel, où les participants s'éprouvent comme membres d'un projet commun. La mise en visibilité du processus même de participation (graphe du réseau des participants, historique des traces d'échanges, retours vidéo, etc.) constitue ici un élément déterminant pour que chacun règle sa contribution sur celle des autres.

Ainsi dédoublé, le régime attentionnel fait de chaque interface du dispositif à la fois un agrégateur de contenus et un outil de visualisation d'une activité en train de se faire. Dans un tel environnement, les éléments élaborés (récits, cartes, reportages photo, bibliographies, glossaire, etc.) jouent un double rôle de document et de documentation. À l'instar des applications qui documentent nos positions, nos consommations ou nos conversations dans le Web social, l'armature dispositifiv des ENMI documente la perception, la compréhension et l'appropriation de chaque contributeur à partir des traces qu'il dépose dans le dispositif.

Le dispositif des ENMI nous intéresse alors en tant qu'il permet d'articuler des temporalités souvent jugées inconciliables dans les nouveaux régimes de communication numérique. Autour du temps réel de la manifestation, dont on a vu qu'il garantissait l'intensité d'un *engagement*, la structure réticulaire produit une glose critique et documentaire destinée quant à elle à perdurer. Loin de s'épuiser dans la fugacité du mode conversationnel propre aux réseaux sociaux, la participation se nourrit ici de l'énergie événementielle tout en intégrant la dimension d'une sédimentation de connaissances. Superposant le *live* et la trace, l'architecture applicative produit un écosystème fonctionnant sur plusieurs vitesses, autorisant des usages et des navigations alternant des temps d'interaction, de mise à distance et de réflexivité.

Nous pensons avec (Aigrain, 2007) qu'il y a dans cette recomposition des temps un enjeu épistémologique et politique majeur.

L'écrasement des distances – relationnelles aussi bien qu'informationnelles – sur des proximités toujours plus étroites menace en effet les ressorts de la démocratie comme de la pensée. Des proximités affinitaires (graphe social) aux proximités algorithmiques (commenturabilité des données), l'espacement nécessaire aux débats et aux déconstructions tend dangereusement à se réduire dans un environnement désormais indexé sur les singularités (Merzeau, 2009). La mise en place d'architectures sociotechniques alliant participation et désynchronisation nous semble donc importante, non seulement comme innovation dispositive, mais plus fondamentalement comme une perspective possible pour une refondation du collectif à l'ère des réseaux.

Au même titre que les projets de redocumentarisation permettant de reverser dans une mémoire collective ou patrimoniale des traces numériques individuelles, l'éditorialisation collaborative des ENMI suggère que le transmédia documentaire constitue l'une des alternatives les plus stimulantes aux modes d'agrégation du collectif fondés sur les seuls principe de l'audience, de la vitesse ou de l'affinité (Cardon, 2011).

Bibliographie complète à la demande _____

AIGRAIN Philippe (2005). « Alternance et articulation », Texte d'une intervention à *Ars Industrialis*, le 5 novembre 2005, dans la réunion consacrée aux technologies cognitives <http://www.arsindustrialis.org/node/1944>

BELIN Emmanuel (1999). « De la bienveillance dispositive », in Geneviève JACQUINOT-DELAUNAY et Laurence MONNOYER (dir.), *Le Dispositif. Usage et concept*, *Hermès* n° 25, p. 245-259.

CARDON Dominique (2011). « L'ordre du Web », *Médium*, n° 29, 4^e trimestre 2011, p. 191-202.

DOUEIHI Milad (2008), *La Grande conversion numérique*, Paris : Seuil.

ZACKLAD Manuel (2012). « Organisation et architecture des connaissances dans un contexte de transmédia documentaire : les enjeux de la pervasivité », *Études de Communication*, N° 39, p. 41

Notes _____

1. L'ensemble du dispositif est accessible sur <http://enmi12.org/>.

DU PINCEAU DE LA CONTRIBUTION À L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

OLIVIER ERTZSCHEID*

La sémantique des usages

Participer, collaborer, contribuer, coopérer, consulter. Autant d'instanciations sémantiques des modalités actuelles servant à qualifier et à décrire les usages massifiés du web.

D'après le Trésor de la langue française¹, la « contribution » peut être définie comme la « *part apportée à une œuvre commune* ». En l'occurrence, cette œuvre commune sera constituée par le web ; la « collaboration » est « *la participation à l'élaboration d'une œuvre commune* ». La proximité sémantique des deux termes est évidente, même si dans le contexte du web 2.0 il est possible d'envisager des formes de collaboration non-nécessairement contributives. La collaboration relèverait alors davantage de *l'engagement*, et la contribution, de *l'action*. La « consultation » est « *l'action de consulter quelque chose, de l'examiner pour y chercher un renseignement, une information, une indication* ». Toute dimension d'altruisme ou de construction d'un but ou d'une œuvre commune est ici évacuée. Enfin la « participation » est « *l'action de participer à quelque chose* » en - deuxième sens - « *manifestant une adhésion, une complicité, une conscience d'ordre intellectuel* ».

Échelles collaboratives

Les études et les échelles « social technographics » du cabinet Forrester² sont des outils qui permettent de mieux qualifier les différents modes d'interaction en ligne et d'observer leur évolution au fil du temps. Cette échelle propose une typologie autour de 7 types d'interactions en ligne, des moins aux plus impliquantes :

- les inactifs (aucune interaction)
- les « spectators » (qui se contentent de lire d'écouter et de visionner des contenus en ligne).
- les « joiners » (qui maintiennent un profil sur des réseaux sociaux et en consultent d'autres)

* IUT La Roche s/Yon,
Laboratoire Dicen-IDF
(axe 4. Courriel : olivier.ertzscheid@gmail.com)

- les « collectors » (qui ajoutent des « tags », utilisent des fils RSS et utilisent les systèmes de « votes » ou étoiles)
- les « critics » (qui postent des avis, des commentaires, sur les blogs, dans les forums, qui rédigent des revues - reviews - de livres ou de produits culturels).
- les « conversationalists » (qui utilisent principalement leurs « status » en termes de publication, d'avis ou de commentaire)
- les « creators » (qui ont une activité de rédaction et de publication ou de chargement - « upload » de contenus)

Cet article met en perspective diachronique quatre de ces études : 4e trimestre 2006³, 4e trimestre 2009⁴, 2nd trimestre 2010⁵ et, pour la plus récente, 3e trimestre 2011⁶.

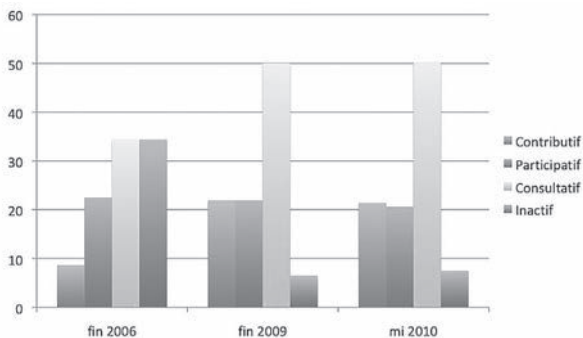
La première correspond au moment où le « volet social » du web a réellement commencé à s'installer dans les usages, comme le rappelle Wikipédia dans sa page consacrée au « web 2.0 »⁷ : « Cette expression utilisée par Dale Dougherty en 2003, diffusée par Tim O'Reilly en 2004 et consolidée en 2005 avec le position paper « What Is Web 2.0 » s'est imposée à partir de 2007. » La dernière s'inscrit dans un web qui fait la part belle aux applications et à la multiplication des terminaux mobiles, mais également à la structuration d'une offre métier autour des problématiques communautaires dans le marketing (community manager), ainsi qu'à une prégnance essentielle de la collecte et du traitement de larges corpus de données (Big Data, Data Analyst, Dataviz).

Web consultatif, participatif et contributif

Nous définirons comme « contributifs » les comportements en ligne les plus qualifiés (en terme de compétence ou de niveau d'interaction) et s'inscrivant dans une logique de production de contenus originaux (« creators » et « conversationnalists »). Nous définirons comme « participatifs » les comportements en ligne se résumant à des opérations documentaires apparentées à l'indexation, au commentaire ou à l'amélioration (wiki par exemples) de ressources existantes (« collectors » et « critics ») avec valeur de post-production. Nous définirons comme simplement « consultatifs » les comportements en ligne à seule visée exploratoire, c'est à dire apparentés à l'acte de lecture (« spectators » et « joiners »).

Observations générales

Pour une meilleure lisibilité, les pourcentages « relatifs » des études Forrester ont été ramenés en pourcentage « absolus », de manière à ce que la somme des différents segments soit égale à 100 %.



Qualification des différents types d'interaction en ligne depuis l'avènement du web 2.0 (à partir des données de l'études Social Technographics du cabinet Forrester). Ertzcheld Olivier, [http.affordance.info](http://affordance.info), 6 octobre 2010.

Les données de l'étude fin 2011 de Forrester⁸ donnent les chiffres suivants :

- Inactifs : 14 % ; Spectators : 73 % ; Joiners : 68 % ; collectors : 23 % ; Critics : 36 % ; Conversationnalists : 36 % ; Creators : 24 %
- Soit en pourcentages absolus :
 - **Inactifs** : 5 % ; **Web consultatif** : 51,5 % (Spectators : 26,5 % ; Joiners : 25 %) ; **Web participatif** : 21,5 % (collectors : 8,5 % ; Critics : 13 %) ; **Web contributif** : 21 % (Conversationnalists : 13 % ; Creators : 9 %)

4 enseignements

De plus en plus d'internautes sont « impliqués », même si cette implication est, pour moitié, à seule visée consultative (activité de lecture).

Premier enseignement, la part des inactifs, dominante aux commencements du web 2.0 (plus de 30 % en 2006), s'est drastiquement réduite pour se stabiliser et ne plus concerner qu'environ 5 % des internautes fin 2011.

Second enseignement, le web « participatif », qui rassemble les activités documentaires (ou méta-documentaires) d'indexation (collaborative ou non - folksonomies), de commentaire, de vote qualitatif, ou d'écriture collaborative sur des contenus produits par d'autres, même s'il est régulièrement en très légère baisse conserve une part relativement constante, à hauteur d'un peu plus de 20 % des usages (21,5 % fin 2011)

Troisième enseignement, le web « consultatif » explose en passant de 34 à plus de 50 % des usages et semble stabilisé à cette hauteur (51,5 % fin 2011)

Enfin, les usages réellement « contributifs » de publication, de mise en ligne de contenus et d'activité « profilaire » ou visant à initier des conversations sur différents types de réseaux sociaux, s'ils peuvent apparaître assez faibles, sont proportionnellement ceux qui augmentent le plus en étant presque multipliés par 3, passant de 8 % en 2006 à plus de 21 % en 2011. La prégnance des écosystèmes (Twitter et Facebook notamment) dans lesquels profils et statuts sont au centre de l'ensemble des interactions suffit à expliquer cette croissance.

Un cycle documentaire réparti

Le web compte donc autant de gens qui produisent de contenus que de personnes exerçant sur lesdits contenus une activité de nature documentaire. Un monde à l'équilibre entre ceux qui exercent une autorité (au sens de « d'auteur ») et ceux qui « balisent », qui « labelisent », ceux qui *autorisent* nos parcours, qui supportent nos navigations. Pas encore une « intelligence collective » (au sens de Pierre Lévy), mais un cycle documentaire semblant à l'équilibre, un monde dans lequel, comme le dit Bernard Stiegler⁹ (presque) tout le monde « *produit des méta-langages* », mais sans le savoir, à la manière d'un monsieur Jourdain de la documentation. Et un formidable « terrain » scientifique pour les sciences de l'information. Barthes écrivait déjà (Critique et vérité, Paris, Seuil, 1966, p. 76) : « *Le Moyen-Age, lui, avait établi autour du livre quatre fonctions distinctes : le scriptor (qui recopie sans rien ajouter), le compiler (qui n'ajoutait jamais du sien), le commentator (qui n'intervenait de lui-même dans le texte recopié que pour le rendre intelligible), et enfin l'auctor (qui donnait ses propres idées en s'appuyant toujours sur d'autres autorités).* » Le web rétablit l'essentiel de ces fonctions, à une échelle inédite qui nécessite d'étudier, de mesurer et de qualifier le réagencement de ces énonciations documentaires et documentées.

Dans l'ombre des silos

Pas question pour autant de sombrer dans l'irénisme. Ni de faire l'impasse sur le développement d'un web d'écosystèmes propriétaires reposant essentiellement sur des internalités (web des silos). Chaque écosystème a intérêt à maintenir cet équilibre entre une moitié de « spectateurs passifs » et une autre de participants plus ou moins engagés, comme il a intérêt à favoriser et à augmenter la part des niveaux participatifs, et particulièrement celle des « critics », ces

derniers étant en effet au centre du modèle de plus en plus prégnant de la publicité contextuelle¹⁰.

Le risque est que cet ensemble de modalités, reposant par nature sur la possibilité de recours permanent à des externalités documentaires stables, ne soit à terme condamné par un modèle dans lequel la publicité semble être le dernier vecteur de porosité entre des écosystèmes de plus en plus fermés. Sans ces externalités documentaires instituées, sans la possibilité de naviguer en dehors de parcours publicitaires préétablis¹¹, c'est l'ensemble même des processus contributifs et collaboratifs qui pourrait être à terme entièrement redéfini, cédant la place à une majorité d'interactions de très bas niveau et de très mauvaise qualité (*kakonomie*¹²) sans garantie de bénéfice pour les acteurs aujourd'hui dépositaires d'une large majorité de ces interactions.

Notes

1. <http://atilf.atilf.fr>
2. http://blogs.forrester.com/category/social_technographics
3. <http://www.tccta.org/links/Committees/pub-archive/Social-Technographics.pdf>
4. <http://forrester.typepad.com/groundswell/2010/01/conversationists-get-onto-the-ladder.html>
5. <http://allisterfrost.com/2010/09/29>
6. http://blogs.forrester.com/gina_sverdlov/12-01-04-global_social_technographics_update_2011_us_and_eu_mature_emerging_markets_show_lots_of_activity
7. http://fr.wikipedia.org/wiki/Web_2.0
8. http://blogs.forrester.com/gina_sverdlov/12-01-04-global_social_technographics_update_2011_us_and_eu_mature_emerging_markets_show_lots_of_activity
9. http://www.dailymotion.com/video/xfl1ij9_7-en-guise-de-conclusion-l-avenir-d-tech
10. affordance.typepad.com//mon_weblog/2013/10/lhomme-est-une-pub-comme-les-autres-.html
11. http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/30/choisir-le-web-que-nous-voulons-l-exploration-ou-la-prison_1446539_3232.html
12. http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2011/01/kakonomie-culturomie-et-folksonomie.html

NOUVELLES SOURCES NUMÉRIQUES ET LOGIQUES D'OPEN CORPUS : L'INTÉRÊT D'ARCHIVER ET PARTAGER DES COURRIERS ÉLECTRONIQUES

CAMILLE PALOQUE-BERGES* & GÉRALD KEMBELLEC**

L'inflation documentaire créée par les environnements numériques oblige les SHS à s'interroger sur les nouvelles sources à disposition pour la recherche d'information et l'analyse. Dans le cadre d'un post-doctorat à la croisée des sciences de l'information et de l'histoire des sciences et des techniques¹, nous nous sommes penchés sur un de ces objets documentaires : les communications médiées par les réseaux Internet et plus précisément les courriers électroniques pour l'échange collectif (listes et groupes de discussion). Nous arguons que ces communications, sauvegardées sous la forme de documents texte pour les communautés et les institutions, sont des sources légitimes pour les études en Sciences, Techniques et Société (STS), en ce qu'elles permettent l'accès à des échanges entre acteurs (dans une logique de micro-histoire) mais aussi à un ensemble de données documentaires et infra-structurelles (métadonnées de logiciels, de protocoles et de format) cruciales pour analyser la co-évolution des pratiques et des formes de la communication numérique. En ceci, elles participent d'une « *extension du terrain de l'enquête [grâce à] d'autres sources que l'imprimé : les manuscrits, les correspondances, les documents administratifs, la littérature grise et les carnets de laboratoires, les machines et les instruments* » (Brian, 2001). Le travail de définition et d'analyse du corpus s'intéresse ainsi à des aspects documentaires jusque-là laissés à l'archiviste, en particulier s'il souhaite participer à la mise en forme des corpus pour leur partage avec le reste de la communauté

* DICEN, HT2S, CNAM.
Courriel : camille.paloque_berges@cnam.fr

** GERIICO, Université
Lille 3. Courriel : gerald.kembellec@univ-lille3.fr

Nous présentons une justification structurelle de l'intérêt de se pencher sur ce type de documents numériques natifs, puis nous proposons un exemple de structuration documentaire favorisant l'interopérabilité dans une logique d'open corpus. Enfin, nous discutons des limites épistémologiques de l'archivage des communications électroniques.

Mise en archives et interopérabilité pour la communauté SHS

Objets d'une grande richesse documentaire aussi bien pour leur forme que leur contenu, les courriers électroniques issus d'échanges collectifs rassemblés et formalisés en corpus nous semblent être de bons candidats pour le partage en ligne des données de la recherche. Nous avons ainsi porté notre attention sur des projets en cours de grande ampleur relatifs au partage des données de la recherche scientifique en France et en particulier la très grande infrastructure de recherche (TGI) HumaNum.

Isidore

La plateforme Isidore², sous l'égide de la Huma-Num, assure ainsi l'accès aux données et aux services des SHS en permettant de faire des requêtes dans des bases de données extérieures qui ont été standardisées pour accepter ces requêtes. Ce travail est donc essentiellement collaboratif : alors que l'équipe Isidore s'occupe de créer un moteur de recherche et une interface Web pour la communauté des SHS, la communauté, elle doit mettre à disposition ses documents en intégrant des métadonnées standardisées qui rendent possibles à ces documents d'être trouvés par le moteur d'Isidore. Ce travail se situe dans une optique d'*Open Data*, c'est-à-dire du partage des données numériques, ici à visée de recherche scientifique³

Parmi les documents à requêter, l'on trouve des bases de données classiques correspondant aux publications et à des « données événementielles » de la recherche académique (appels à communication/projet/publication, annonces d'événements scientifiques, données bibliographiques...), mais aussi l'accès à des sources de la recherche mises en corpus, qui sont plus rares d'accès sur le Web. Ce dernier type d'accès est celui que nous souhaitons intégrer à notre projet.

CoMeRe et OLAC

Nous nous sommes rapprochés d'un groupe de travail sur le partage des corpus en SHS au sein de HumaNum (anciennement CORPUS IR). Parmi les consortiums disciplinaires⁴ qui le composent, CORPUS ECRITS, d'orientation linguistique, inclut un groupe dédié aux « Corpus d'écrits modernes et prise en compte de nouveaux modes de communication » (Groupe 7⁵). Les « données ouvertes » de ces corpus peuvent être utilisées pour potentiellement n'importe quel type d'usage. Leurs critères fondamentaux de définition sont :

- la disponibilité et l'accès,
- la réutilisation et la redistribution,

– la participation dite « universelle » sans restriction ni discrimination d’usage, l’utilisateur pouvant réarranger le corpus et recombinaison les corpus.

Le travail de formalisation des documents pour l’open data doit ainsi faire attention à fournir des descriptions normalisées, pour permettre l’interopérabilité, mais doit aussi prévoir la protection de données potentiellement sensibles comme les noms et les coordonnées des personnes à l’origine des contenus des documents.

Parmi les propositions du groupe, le recours au standard de métadonnées *Open Language Archive Community* (OLAC⁶) nous semble pertinent pour notre type de corpus. Il permet de décrire par un jeu de données les auteurs du corpus et différentes informations contextuelles (sources originales, date de création, types de communication, formats, informations juridiques, anonymisation...) et de rendre ces informations disponibles à des serveurs de moissonnage OAI-PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*), eux-mêmes requêtés par des structures comme Isidore. Associé à d’autres standards XML permettant de structurer les données pour accompagner l’analyse des contenus linguistiques, il n’est pas suffisant pour formaliser à tous les niveaux les différentes couches de données des courriels décrites plus haut ; mais son approche contextuelle permet cependant de spécifier certains de leurs aspects documentaires.

Documentarisation d’archives courriel : un patrimoine délicat

Les traces et sources des documents issus des échanges de courriels constituent une mémoire technique des individus et collectifs, au plan du discours comme des usages, qu’il faut manipuler avec attention. Replacée dans une problématique impliquant des questions mémorielles et historiques, cette « parole » organisée dans une communication en réseau est une inscription d’une part (les traces de la communication en réseau révélée dans l’analyse des couches infrastructurelles et formelles des techniques de transmission), et un document d’autre part, si les communications électroniques ont fait l’objet d’archives (même non formalisées). L’effet d’informalité de la parole en réseau est à la base d’un paradoxe qui structure les réseaux électroniques (le Web en particulier) : « *le développement des échanges spontanés (la conversation) et leur fixation sur un support public pérenne et documenté. Autrement dit, [Internet] transforme automatiquement ce qui relevait de l’intime et de l’éphémère en document ou proto-document.* » (Salaün, in Pédauque, 2006 : 17-23). Devant cette généralisation de ce qui a été appelé la « documentarisation » (Pédauque, 2006), quels

écueils sont soulevés par le recueil documentaire de cette mémoire technique proliférante et informelle ?

L'analyse des courriels nous semble justifiée dans plusieurs dimensions méthodologiques : l'analyse de discours des communications numériques, la micro-histoire et les interactions acteurs-réseaux. Mais il faut prendre garde aux effets d'oralité générés par les dispositions de communication en ligne, qui miment le temps réel (Labbe et Marcoccia, 2005). Si elles participent à faire d'Internet un média de conversation (Cardon, 2010), elles n'en relèvent pas moins d'une économie de l'écriture reposant sur des structures organisationnelles et logicielles aux niveaux infra et supra. En ceci, il semble nécessaire les voir comme des textes dont la matérialité crée des effets de sens en termes d'infrastructures d'inscription, d'enregistrement et d'écriture numérique.

Ces effets de sens doivent être gardés à l'esprit dans le travail de lecture, de définition des corpus et, ultimement, de mise en archives pour la communauté SHS. En effet, la documentarisation de ces traces et sources, mise à disposition à nouveau aux yeux du public (même restreint, dans le cas des publics académiques) crée des réinterprétations mémorielles la croisée de la mémoire individuelle (retrouver ses contributions dans une masse d'interactions) et collective (reconstruire les référents communs d'un groupe en interaction) et des dispositifs de re-médiation des contenus des contenus en ligne. L'archive pose le risque de la décontextualisation des paroles et de leur réinterprétation par de nouveaux dispositifs de traitement et d'affichage de l'information (Paloque-Berges, 2013). Que devient la personne numérique quand elle est réduite à des jeux de données ? La tendance à favoriser des approches de big data, auxquels les corpus sur lesquels nous travaillons peuvent fournir un terrain, doit être équilibrée avec une attention qualitative aux dispositifs de médiation spatiale (situations et contextes logiciels) et temporelle (évolution des dispositifs et altération des contenus au fut et à mesure de leur documentarisation).

Plus concrètement encore, l'analyse de ces dispositifs au préalable de la mise en archives est cruciale pour soulever les enjeux socio-culturels, économiques et même politiques que pose le recueil de la mémoire des contenus numériques. Cette vision du contexte et des évolutions au sens large doit par ailleurs s'accompagner d'un regard réflexif sûr de celui qui s'intéresse à ces archives : que ce soit du point de vue de l'ingénierie de la recherche, de l'analyse ou de l'utilisation des résultats, l'étude et le partage des archives dans une logique de corpus ouvert réclame plus que jamais une attention accrue aux

positionnements éthiques de la science face à ses données (Latzko-Toth et Proulx, in Barats, 2013 : 32-52). En ceci, le rôle des chercheurs est de participer à éclaircir les conditions les plus à même d'éviter les écueils posés par l'infobésité, l'obsolescence et les enjeux relatifs à la mnésie des informations personnelles du numérique, afin d'éviter de tomber dans le piège d'un « *patrimoine superflu* » (Ertzscheid, in Barats, 2013 : 69-72').

Si notre approche des archives est avant tout méthodologique et pratique, elle n'est cependant pas destinée à nourrir un fantasme d'un tout archivage dans la ligne droite de l'utopie d'Internet comme archive universelle, et reste consciente de l'illusion d'archive que représente les réseaux numériques.

Bibliographie complète à la demande

AKRICH M., CALLON M. et LATOUR B. (éd.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales », 2006.

BARATS C., *Manuel d'analyse du Web*, Armand Colin, 2013.

BRIAN É., « Archives et mémoire des sciences : enjeux historiographiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2001/5 n°48-4bis, p. 44-48, 2001.

CARDON D., « Confiner le clair-obscur. Réflexions sur la protection de la vie personnelle sur le Web 2.0 », in F. MILLERAND, S. PROULX, & J. RUEFF (éd.), *Web Social : Mutation de la Communication*, PUQ, pp. 315-328, 2010.

CHABIN M-A., « Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? », in *Information-Interaction-Intelligence*, Volume 4, n° 1, pp. 141-157, 2004

Herrenschmidt C., *Les trois écritures : Langue, nombre, code*, Paris : Gallimard/Bibliothèque des Sciences humaines, 2007

LABBE H. et MARCOCCIA M. « Communication numérique et continuité des genres : l'exemple du courrier électronique », in *Revue Texto*, 2005, [En ligne], URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=512>, accédé le 15 octobre 2013.

PALOQUE-BERGES C., « Un patrimoine composite : le public Internet face à l'archivage de sa matière culturelle », in I. DRAGAN, P. STEFANESCU, N. PELISSIER, J-F. TÉTU et L. IDJEROUI-RAVEZ (éd.), *Traces, mémoire et communication*, Presses de l'Université de Bucarest, 2013

PÉDAUQUE, Roger T. (éd.), *Le document à la lumière du numérique*, C&F Édition, 2006.

Notes

1. Contrat post-doctoral de Camille Paloque-Berges pour l'année 2012-2013 financé par le LabEx HASTEC (Pres Hesam), en partenariat avec le laboratoire DICEN (CNAM). Gérald Kembellec, lors de son aterat à l'INTD (Cnam) a pris part au projet sur les aspects documentaires liés à la formalisation et à l'interopérabilité des corpus.

2. Isidore a été initié dans le cadre du projet de Très Grand Équipement (TGE) Adonis. <http://rechercheisidore.fr>

3. L'autre volet de l'open data concerne les gouvernements mettant à disposition du public certaines données. Cf. le Vademecum *Open du Data* 17 septembre 2013 : <http://www.modernisation.gouv.fr/lactionpublique-se-transforme/en-ouvrant-les-donnees-publiques/lopen-data-son-vade-mecum>

4. <http://www.huma-num.fr/service/consortium>

5. <http://corpusecrits.corpus-ir.fr/travaux-2>

6. OLAC utilise un format XML pour l'échange de métadonnées de ressources linguistiques dans le cadre de l'*Open Archives Initiative*. <http://language-archives.org/OLAC/1.1>

7. cf. aussi la contribution, dans le même ouvrage, de Ertzcheid, Gallezot et Simonnot, « A la recherche de la « mémoire » du Web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne », pp. 53-68.

L'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ : UNE VOIE DE PROFESSIONNALISATION EN SIC ?

PATRICE DE LA BROISE*

L'Université constitue d'abord un espace de *socialisation*. De sorte que l'expérience individuelle et collective des étudiants n'est réductible ni à l'acquisition de savoirs, ni au développement d'aptitudes professionnelles. Or la professionnalisation tend à « transformer les cadres de l'expérience » universitaire en systématisant les incursions ponctuelles ou prolongées des étudiants dans la sphère professionnelle. Il en va des stages conventionnés comme d'autres formes contractualisées de professionnalisation par alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation). Faut-il généraliser cette mise au travail, parfois très précoce, hors les murs de l'université ? Constitue-t-elle un prolongement ou une alternative à l'acquisition de savoirs académiques ? N'est-il pas réducteur de conditionner la professionnalisation à ces formes externalisées, alors même que leur encadrement pédagogique fait souvent défaut et que les détournements en emplois « déguisés », précaires et bon marché, obligent à légiférer ?

Les formations par voie d'apprentissage sont encore assez rares dans les cursus universitaires en Sciences Humaines et Sociales, y compris en Sciences de l'Information et de la Communication¹. Pourtant, l'alternance — au sens générique du terme — a toujours été très présente en SIC. Elle prit d'abord la forme de stages conventionnés de fin d'années. Puis les emplois du temps ont été aménagés à la faveur d'une alternance plus manifeste, sous forme de stages hebdomadaires ou de contrats de professionnalisation.

Retour sur une expérience locale²

À Lille, en septembre 2011, un groupe dédié à ces contrats de professionnalisation en Master 2 avait été créé en Communication interne et externe au rythme de deux semaines en entreprise (ou association) et une semaine en formation présentielle. Ce rythme apparaissait pertinent pour l'accomplissement des missions confiées aux étudiants, dans le respect conjoint des temporalités de la pédagogie et du travail en organisation. Cette expérimentation réussie a donc

* Université de Lille³, GERIICO.

permis à l'équipe pédagogique de vérifier la faisabilité de l'apprentissage dans une formation universitaire. C'est pourquoi le parcours de Master Communication Interne et Externe par voie d'apprentissage est venu confirmer une politique de l'alternance en permettant aux étudiants d'accéder ainsi à une plus grande diversité d'organisations d'accueil, notamment dans les fonctions publiques. L'enjeu de ce dispositif est d'abord, et surtout, de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle contractualisée. Des arguments développés dans le dossier d'habilitation de cette formation, nous retenons :

- la qualité d'un dispositif de formation qui, depuis plus de vingt ans, a construit sa notoriété et son image sur une pédagogie professionnalisante à l'université ;
- une demande sociale exprimée par les étudiants, les milieux économiques et les professionnels de la communication ;
- une expérience de l'alternance déjà éprouvée sous la forme d'un accueil régulier d'étudiants en formation continue, de stages hebdomadaires, de contrats de professionnalisation, d'un groupe dédié à l'alternance (sous contrats de professionnalisation) depuis 2011 ;
- un partenariat confirmé avec les milieux professionnels et les associations représentatives des métiers visés par la formation ;
- l'alliance, indispensable dans une formation universitaire professionnalisante, de la recherche et de l'enseignement ;
- les valeurs d'un service public à l'écoute des étudiants, de leur construction intellectuelle et professionnelle jusque et y compris dans l'accompagnement de leur insertion ;
- l'équilibre pédagogique d'une équipe enseignante constituée d'universitaires et de praticiens de la communication.

Une pédagogie active

La pédagogie par projet est au cœur du dispositif de formation et l'initiative de l'étudiant y est encouragée sous la forme d'ateliers, projets tutorés et études de cas. Ces mises en situation lui permettent d'éprouver ses connaissances et de mettre son expérience d'apprenti en perspective avec d'autres objets et cadres d'exercice professionnel. Elles sont aussi propices à la réflexion et à la réflexivité de l'apprenti sur certaines de ses missions, sachant qu'il peut les mettre à profit pour différents travaux individuels ou collectifs. L'évaluation des missions professionnelles accomplies constitue un moment de synthèse indispensable, au-delà des évaluations programmées pour chaque module pédagogique. La conception d'un rapport et une soutenance permettent ainsi d'explicitier une expérience professionnelle non réductible à l'accomplissement de tâches opérationnelles.

Le travail en ateliers est, sur l'ensemble du cursus, une caractéristique forte de la formation dispensée. Il vise à mettre les étudiants en situation et à les confronter aux questionnements et difficultés qu'ils rencontreront dans les situations de leur vie professionnelle ultérieure. Sous la forme régulière de projets tutorés, généralement appuyés sur des commandes du monde professionnel, les étudiants sont amenés à expérimenter leurs connaissances sur le terrain des usages et des pratiques. Ils participent aussi à la visibilité extérieure de formations particulièrement bien insérées et reconnues au niveau local et régional. La réalisation de projets collectifs à visée professionnelle a également pour objectif de favoriser le travail collaboratif et de sensibiliser au futur travail d'équipe au sein du monde professionnel. La volonté transversale de mise en situation se prolonge par un certain nombre d'études de cas organisées à partir de terrains effectifs, reposant sur une commande émanant d'un professionnel et concernant une situation-problème authentique.

Suivi et accompagnement

Un parcours de formation par apprentissage doit s'appuyer sur l'accompagnement et le suivi individualisés ainsi que sur le transfert de compétences professionnelles. Le maître d'apprentissage et le tuteur enseignant jouent à cet égard un rôle essentiel.

Le tuteur pédagogique assure le suivi de l'apprenti. Pour ce faire, il lui appartient :

- de s'informer régulièrement du bon déroulement de la formation ;
- d'apporter de l'aide à l'apprenti lorsqu'il rencontre des difficultés (quelles qu'elles soient (techniques, relationnelles ou comportementales) ;
- de s'assurer que la formation sur le terrain remplit bien les objectifs du Master Métiers de la Communication
- d'évaluer à l'issue de chaque période avec le maître d'apprentissage les compétences acquises par l'apprenti.

Le maître d'apprentissage est un responsable, une personne ressource et l'interlocuteur de l'apprenti. C'est lui qui :

- initie l'apprenti aux différentes tâches opérationnelles,
- lui donne peu à peu de l'autonomie,
- définit, en suscitant l'adhésion de l'apprenti, l'objet d'une mission centrale,
- en permet la réalisation par ses conseils techniques et l'apport de son expérience.

De sorte que l'accompagnement est l'élément prépondérant d'une formation par voie d'apprentissage. Outre les visites programmées

sur les lieux d'apprentissage à raison de trois ou quatre fois par an, des réunions en présence des maîtres d'apprentissage et tuteurs pédagogiques sont organisées afin de mettre en perspective les expériences.

L'impérieuse nécessité d'un ancrage disciplinaire et d'un adossement à la recherche

Rien n'est plus utile que l'initiation à la recherche dans une formation universitaire professionnalisée. C'est sur cette conviction que repose un projet pédagogique où les chercheurs entrent en dialogue avec les praticiens de la communication et des organisations partenaires de la formation. Les séminaires sont programmés au rythme d'un toutes les trois semaines, ce rythme permettant de maintenir un contact en recherche régulier avec les étudiants. De ce point de vue, le « retour » aux enseignements est systématiquement associé à un état d'avancement du travail de recherche (question de départ, observation d'une situation, collecte de documents, réalisation d'entretiens, notes de lecture, etc.). Il a été proposé, pour les apprentis, la création d'un séminaire dans lequel les principaux champs et objets de recherche de la communication des organisations et institutions sont explorés. Chaque participant au séminaire a donc la possibilité d'interroger les enjeux, les stratégies, les situations et/ou les formes de communications organisationnelles rapportées à son domaine d'apprentissage. Les étudiants inscrits dans ce séminaire y éprouvent :

- leur capacité à construire un objet de recherche et à se situer dans un cadre scientifique de référence ;
- leur discernement et leur rigueur méthodologiques ;
- leurs qualités d'analyse, d'élucidation et de divulgation.

Le séminaire consistant à initier les apprentis à une praxéologie inspirée par la recherche en SIC, le choix et la construction de l'objet de recherche peuvent donc être motivés par le cadre d'exercice, l'activité, les dispositifs et processus de communication observables en situation d'apprentissage. Dans cette mesure, la problématisation d'une question de communication peut être envisagée dans la perspective d'une recherche-action.

Réflexivité et partage d'expérience

Considérant le statut et la double posture de l'étudiant sous contrat de travail, il importe que le cahier des charges pédagogique intègre la dimension expérientielle de l'apprentissage dans le cadre des enseignements en présentiel. C'est pourquoi un accompagnement collectif des apprentis est inclus dans la maquette de formation et prend la forme d'ateliers « d'analyse d'activité et de retour d'expérience ». Ce

dispositif est avant tout un lieu de confrontation et de partage des représentations des étudiants quant au métier de communicant, aux exigences organisationnelles, aux postures de professionnel, les modalités pédagogiques favorisant le travail réflexif et collaboratif sont déployées sous la forme d'un journal de terrain et l'analyse d'activités et de situations professionnelles.

Pour une éthique de la professionnalisation en Sciences de l'Information et de la Communication

La critique de la professionnalisation n'est pas tendre avec des formations universitaires professionnalisées. Et certains analystes de dénoncer, un peu vite, un « abâtardissement de l'institution, un renoncement au savoir et à la recherche au profit d'une poursuite de l'utilité immédiate » (Vatin, 2009). L'apprentissage, s'il constitue une opportunité, doit être envisagé dans l'intérêt de l'étudiant et non comme l'instrument d'une compétition entre des formations universitaires, elles-mêmes très fortement concurrencées par des officines privées.

L'alternance, et particulièrement l'apprentissage, requiert une gestion administrative et un encadrement pédagogique rigoureux auxquelles toutes les formations ne sont pas prêtes. Mais dans un contexte de réforme de l'apprentissage dont il est dit que les effectifs pourraient, dans l'enseignement supérieur, être multipliés par six en 2020 (Fioraso, 2012), il importe que les SIC participent au débat.

Notes

1. Sauf erreur ou omission, nous avons identifié 12 parcours de masters (M1 et/ou M2) en sciences de l'Information et de la Communication accessibles par voie d'apprentissage dans les universités françaises :

Master 1 Politiques de communication – Université de Versailles St. Quentin-en-Yvelines

Master 1 Information et communication par apprentissage - Université Nice Sophia-Antipolis

Master 2 Communications, Cultures Organisationnelles, Stratégies d'Images et Internet - Université Nice Sophia-Antipolis

Master (M1 & M2) Communication Interne et Externe) Université Lille 3

Master (M1 & M2) Commercialisation du livre - Université Paris 13 Nord

Master 2 Risques et Stratégies de Communication – Celsa Université Paris 4

Master 2 Management de la Communication – Celsa Université Paris 4

Master 2 Stratégie de Marque et Branding – Celsa Université Paris 4
Master 2 Métiers du Conseil – Celsa Université Paris 4
Master 2 Ressources Humaines et Communication – Celsa Université Paris 4
Master 2 Communication et multimédia – Université Panthéon-Assas Paris 2
Master (M1 & M2) « Communication et ressources humaines » Université Paris 13 Nord
2. Master Communication Interne et Externe (CIE) par voie d'apprentissage. <http://www.univ-lille3.fr/ufr-deccid/infocom>

LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ : ENJEUX ET TENDANCES

FRÉDÉRIC SAUVAGE*

Depuis 30 ans, avec constance, les pouvoirs publics ont intensifié leurs efforts pour développer la formation en alternance sous contrat de travail. Cet effort concerne l'ensemble des niveaux de formation, y compris ceux de l'enseignement supérieur. À mesure que le chômage des jeunes et son traitement sont apparus socialement comme de plus en plus problématiques, une sorte de consensus s'est tissé en France et plus largement en Europe pour favoriser les formations en alternance.

Ce mouvement s'est traduit dans notre pays par une augmentation significative du nombre d'apprentis, de 230 000 en 1995 à près de 440 000 aujourd'hui. Si l'on agrège aux effectifs d'apprentis les jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation, ce sont même près de 600 000 jeunes qui poursuivent leurs études en alternance.

Dans l'enseignement supérieur, le développement de l'alternance s'est particulièrement accéléré ces dernières années. Universités et écoles tendent à la promouvoir pour préparer un nombre croissant de diplômés, le plus souvent en complémentarité avec la voie de formation initiale classique, parfois même comme unique voie de formation pour certains diplômés. Embryonnaire il y a vingt ans dans les études supérieures, l'apprentissage concerne ainsi aujourd'hui plus de 130 000 jeunes, dont 70 000 dans les seuls établissements de l'enseignement supérieur (hors BTS). S'ajoutent à ces 130 000 étudiants en formation initiale sous contrat d'apprentissage, quelques 50 000 jeunes en contrat de professionnalisation. Au total, ce sont plus de 7 % des étudiants inscrits dans les filières d'enseignement supérieur qui poursuivent leurs études en alternance.

Cette tendance est appelée à s'accroître. L'alternance semble en effet avoir vocation à occuper une place grandissante au sein de l'enseignement supérieur, tant les gouvernements successifs, les partenaires sociaux, les régions, et les dirigeants du supérieur la situent, certes avec des nuances, au cœur des défis et des enjeux pour l'avenir.

* MCF IAE de Lille,
Directeur de Formasup
Nord Pas de Calais.
Courriel : fredericsau-
vage@univ-lille1.fr

Le ministère de l'Enseignement supérieur entend en particulier développer davantage les filières en alternance à l'université, en la généralisant à tous les types de formation, notamment en Licence et en Master. L'ambition est de doubler le nombre d'alternants à l'horizon 2020 dans les universités en visant le seuil des 10 % d'étudiants en alternance contre moins de 5 % actuellement (cible de 17 % pour l'ensemble des jeunes en études supérieures).

À la veille d'un projet de loi portant réforme de la formation professionnelle, avec un important volet relatif à l'apprentissage et à son financement, l'objectif de cette communication est de situer les enjeux d'une diffusion élargie de l'apprentissage au sein des universités. Forme la plus ancienne, la mieux structurée et la plus dynamique d'alternance, l'apprentissage arrive aujourd'hui à maturité. Nous allons mettre en débat si la poursuite de son développement dans l'enseignement supérieur témoigne d'un renouvellement et d'un enrichissement des enjeux dont il est porteur.

L'apprentissage au sein des universités : quelle réalité ?

Associer apprentissage et enseignement supérieur avait quelque chose, a priori, de contre-nature lorsque les premières expériences furent mises en œuvre au début des années quatre-vingt-dix à la suite des lois Séguin de 1987 qui ouvraient l'apprentissage aux études supérieures.

L'apprentissage faisait en effet toujours surgir l'image de l'homme de métier qui développe son expertise à mesure qu'il affine sa pratique. Il évoquait surtout une voie de remédiation destinée à des élèves en échec scolaire. À l'opposé, les formations universitaires auxquels certains (rares) le prédestinaient alors renvoyaient davantage à la figure du cadre, du « col blanc » qui dans les esprits conçoit, pense, construit et organise l'action plus qu'il ne l'exécute. Elles évoquaient par ailleurs des jeunes « à potentiel » ayant réussi à franchir avec réussite les différentes étapes de leurs parcours scolaires.

Même si des références de l'internat de médecine surgissaient et étaient propres à familiariser l'idée de l'apprentissage à l'Université, l'OCDE se demandait encore en 1994 (*Les formations en alternance, quel avenir?*, Paris, Rapport OCDE) si l'élargissement de l'apprentissage à l'enseignement supérieur était compatible avec la volonté de former une main-d'œuvre performante pour l'avenir. L'Allemagne, pourtant reconnue pour son modèle dual, ne s'était elle-même pas aventurée à former ses élites universitaires par l'apprentissage. Elle ne l'a fait que bien plus tard avec la création des universités coopératives dans une logique d'externalité de l'apprentissage à l'appareil

de formation supérieur existant, là où le modèle français, après avoir tâtonné entre construction d'un appareil à côté des formations existantes et élargissement des voies de préparation à un même diplôme, n'ait privilégié le fait que les formations en apprentissage ne soient fondues dans l'appareil existant (un même diplôme pouvant être préparé en formation classique ou par alternance).

Aussi, l'essor de l'apprentissage s'est-il opéré de manière modérée à l'Université, souvent dans l'indifférence du corps enseignants. Le changement a largement été initié à la marge, conduit par quelques groupes d'universitaires pionniers, parfois en situation de pouvoir qui, non sans mal, ont su faire prévaloir leurs idées et les mettre en œuvre malgré la lourdeur des institutions locales et la pesanteur de l'administration centrale.

Ce sont surtout les cycles courts professionnalisant en IUT et les écoles d'ingénieur universitaires qui furent les pionniers en la matière, très vite suivis par les IUP, les DESS et les Magistères, l'apprentissage ingénieurs connaissant le décollage le plus soutenu. L'émergence de l'apprentissage dans la formation des ingénieurs a pu représenter un véritable « choc culturel » dans un pays où le statut cadre fait l'objet d'une forte charge sociale. On sait en effet que les ingénieurs forment le noyau dur historique et symbolique de la catégorie cadre, laquelle bénéficie d'un statut privilégié attesté par toutes les comparaisons internationales.

L'élargissement aux IUP et DESS, puis aux licences pro et Masters Pro dans le cadre de la mise en place du schéma LMD, a marqué un pas supplémentaire. Il a posé les bases d'un développement accéléré : ce sont en effet les responsables et équipes pédagogiques qui se sont emparés de l'apprentissage au cœur même des universités en ouvrant leurs spécialités à l'apprentissage ou en créant des spécialités directement par apprentissage, en lien avec leurs partenaires économiques.

Alors que l'on dénombrait moins de 3 000 apprentis en Maîtrise et DESS en 2003, ils sont aujourd'hui plus de 16 000 à préparer un Master. Le rythme de progression est très soutenu depuis 2007. De même, le nombre d'apprentis en Licence a triplé depuis 2005 pour se porter à près de 15 000.

Des enjeux renouvelés

Le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur cristallise plusieurs séries d'enjeux qui s'entremêlent et s'actualisent à mesure que l'apprentissage intensifie sa diffusion.

	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013 dp
BTS/BTSA	12 539	27 800	35 345	48 093	49 965	55 136	61 946
DUT	2 067	4 285	4 717	5 390	5 548	5 731	14 101
Autres niveau III	667	3 468	4 171	6 049	6 561	6 326	
Total niveau III	15 273	35 553	44 233	59 532	62 074	67 193	76 047,0
Licence	56	692	5 392	10 663	11 943	13 515	14 731,0
Maîtrise	577	1 837	1 489	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	6 724	7 246	8 247	8 679
Total niveau II	2 829	9 448	15 063	17 387	19 189	21 762	23 410,0
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	11 489	12 706	14 083	15 348
DESS	193	1 162	411	-	-	-	-
Master	-	-	2 999	8 083	9 522	11 194	16 352
Autres niveau I	21	379	778	6 584	7 914	8 654	5 339
Total niveau I	1 948	6 185	11 341	26 156	30 142	33 931	37 219
Ensemble	20 050	51 186	70 637	103 075	111 405	122 886	136 676

Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur
(France Métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011)

Source : MEN-MESR DEPP/Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA), 2013.
Données provisoires 2012-13, enquête rapide au 31 décembre

Une première série d'enjeux tient dans les modalités pédagogiques à promouvoir au regard de la spécificité des publics alternants.

Car si le système d'enseignement supérieur a appris à accueillir des publics de formation continue, en révélant l'expérience professionnelle de ceux-ci pour la transformer en savoir transposable à de nouvelles situations professionnelles, la situation est plus délicate à l'égard d'un public d'étudiant apprenti. L'alternance confronte en effet l'étudiant à un rapport plus complexe au savoir, en faisant jouer la boucle piagétienne de l'apprentissage dans les deux sens (« réussir-comprendre »). L'expérience vécue par les apprentis, constitutive de leur formation, présente par ailleurs un caractère autonome des jeux de transposition d'un modèle théorique. Il y a toujours plus dans l'action et l'expérience que l'application de modèles théoriques, que ce que l'on peut en dire spontanément, ou que ce qu'en disent les modèles et théories professées. L'expérience doit être mobilisée, revisitée, réinterrogée, réfléchie pour viser sa transformation en apprentissage.

Il s'agit d'opérer un changement de perspective par renoncement aux attitudes essentiellement déductives plutôt prégnantes dans les pratiques de l'enseignement supérieur. De même s'agit-il aussi pour les enseignants-chercheurs de « transversaliser » leurs savoirs et de privilégier l'interdisciplinarité pour ne plus se vivre uniquement comme un expert de sa discipline, et aider les apprentis à comprendre et résoudre les problématiques complexes dans lesquelles ils sont plongés.

Ce mouvement n'est pas sans conséquence sur la place, les missions, la constitution et les compétences des équipes pédagogiques. Les professionnalités enseignantes sont aujourd'hui en tension dans

les établissements où l'apprentissage se développe. C'est l'essence même de la pédagogie de l'alternance que de faire varier les modes pédagogiques, dans le cadre de face-à-face pédagogiques, d'analyses de pratiques et d'accompagnement tutoral individualisé. Les enseignants sont appelés à se positionner davantage dans le pilotage de systèmes de formation ouverts, dans des logiques d'accompagnement individualisé et d'animation pédagogique plus que d'enseignement strict, ainsi que dans le développement de partenariats avec les partenaires économiques. C'est autant de missions chronophages peu valorisées dans la progression de carrière.

Un deuxième enjeu, concomitant du premier, tient dans les possibilités, à travers l'apprentissage, de faciliter l'accès et la réussite aux études supérieures. L'apprentissage permet de former autrement, pour répondre à la diversification des publics étudiants et à la nécessité d'élever le niveau de qualification de la population en suivant les directives de la stratégie de Lisbonne. Tous les jeunes n'apprennent pas de la même manière. Ils présentent des profils diversifiés, tant dans leurs styles cognitifs que dans leurs motivations, leurs ressources (soutien familial aux études, moyens financiers, réseau professionnel...), et leur projet professionnel. A l'heure où les actifs sont appelés à se former tout au long de la vie mais que peu d'entre eux y parviennent, l'apprentissage place d'emblée les jeunes dans une situation continuum entre la formation initiale et l'ensemble des situations professionnelles où s'acquièrent des compétences ; il leur donne ainsi un avantage crucial sur les générations d'actifs de demain.

En cela, l'apprentissage porte un enjeu de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Il permet à des jeunes souvent issus de milieux modestes de s'élever dans la hiérarchie des diplômes, en conciliant au mieux poursuite d'études, rémunérations et transitions douces vers le marché du travail. Il permet de développer un habitus et un réseau professionnels significatifs, en lien avec son projet professionnel, et de bénéficier d'un excellent tremplin pour un emploi durable dans l'entreprise. Il convient également, par sa pédagogie particulière, à des jeunes peu adaptés à un enseignement purement théorique et conceptuel et contribue par là même à l'objectif de réussite étudiante pour tous affirmé par le ministère de l'enseignement supérieur.

La pratique a souligné que l'apprentissage constitue un levier de réussite particulièrement efficace :

- il constitue une voie de formation porteuse de réussite étudiante : 90 % des apprentis qui suivent leurs études supérieures par la voie de l'apprentissage obtiennent leur diplôme ;

– il constitue une voie privilégiée d’insertion professionnelle : 80 % des apprentis obtiennent un emploi dans les 3 mois qui suivent leur fin d’études et à diplôme égal, les anciens apprentis bénéficient de conditions plus avantageuses en termes d’emploi durable et de salaire (données CEREQ);

Aussi s’agit-il d’accroître les moyens d’information des candidats et de leurs familles sur des possibilités de formation par la voie de l’alternance et renforcer la promotion de l’apprentissage. Si des progrès ont été accomplis, force est de constater la persistante d’une forte méconnaissance de l’apprentissage dans le supérieur par les jeunes et leurs familles. Celle-ci conduit à restreindre le champ des parcours de formation identifiés et à le réserver dans certaines filières aux familles les mieux informées.

Un troisième enjeu tient dans l’aménagement et la construction d’une offre de formation attractive pour les universités. Les enjeux sont ici d’ordre stratégique. Il s’agit de rendre plus attractive l’offre de formation en proposant des cursus davantage articulés à une logique d’emploi, gage d’une insertion professionnelle réussie, alors que les nouveaux bacheliers durcissent leur choix d’entrée en formation dans un environnement démographique, socioéconomique et concurrentiel renouvelé. Certaines composantes des universités, voire des universités entières, en ont fait un facteur de différenciation (cf. à ce propos le classement Etudiant.fr sur les universités les plus dynamiques en la matière). La référence persistance au modèle allemand dans les années 2000 n’a fait qu’accentuer la visibilité des formations organisées selon un principe d’alternance.

Il faut constater à ce propos que la demande de formation initiale supérieure, tout en restant centrée sur la recherche du diplôme, s’oriente davantage vers des logiques de parcours chargés en contenus expérientiels, comportementaux et culturels, ce qui amène à rompre avec des principes d’unités de temps, de lieux et d’action qui prévalaient en matière de formation (isolement par rapport au lieu de travail, séquence ne traitant que d’un sujet...) pour privilégier l’alternance et l’internationalisation des études. À ce sujet, la mobilité internationale constitue un défi à relever pour garantir des parcours attractifs pour les apprentis, tant la composante interculturelle et maîtrise linguistique peuvent s’avérer déterminante dans le choix d’une formation.

Par extension, l’enjeu du développement de l’apprentissage est aussi celui du développement d’une offre de formation plus adaptée et réactive aux besoins de l’environnement économique. Il s’agit de proposer une offre de formation dont les finalités, les logiques de

construction et surtout les modalités pédagogiques procèdent d'un rapprochement entre sphère académique et sphère économique. C'est l'idée d'un dialogue, d'une coopération, signes de modernité, de pragmatisme et d'efficacité à l'heure où les compétences nécessaires sur le marché du travail exigent des montages hybrides, composites pour les construire. La diffusion de l'apprentissage s'est traduite par un renforcement du dialogue entre monde académique et monde économique, et la montée de logique de co-pilotage de formation.

De ce point de vue, la pratique a montré que l'apprentissage a permis d'établir des modes de coopération plus constants et relativement équilibrés entre les universités et les entreprises, en dépit des craintes initiales considérant que les établissements de formation puissent être inféodés aux prescriptions des entreprises pour lesquelles elles ne seraient que des sous-traitants. Il en découle davantage de pragmatisme, et de réactivité dans l'ajustement de l'offre de formation des universités et de ses composantes.

Localement, universités et entreprises, avec l'appui de CFA comme acteur interface, ont initié et développé sur leurs territoires des liens plus étroits : mise en place d'espaces de régulation (visites en entreprise des tuteurs académiques, réunions maître d'apprentissage/responsables pédagogiques...); participation des responsables d'entreprises à la mise en place et à l'organisation de la formation; professionnalisation des relations avec les entreprises dans les établissements de formation avec la mise en place de service alternance.

Institutionnellement, les acteurs que sont l'État, les Régions et les branches, ont développé des espaces de décision et de consultation (CPRDFP, COM) davantage orientés par et pour l'emploi, structurant une politique de formation prenant mieux en compte la réalité des besoins en compétences.

L'enjeu est donc **aussi institutionnel pour les universités**. Il renvoie à la fois à la nature et à la fonction d'un établissement de formation et à ses liens à l'environnement. Le développement de l'apprentissage s'inscrit dans un mouvement de professionnalisation des universités en Europe et plus singulièrement en France où le législateur a consacré récemment, en 2007, l'insertion professionnelle comme une mission à part entière des universités. La diffusion de l'apprentissage peut à cet égard être considérée comme le point le plus avancé du processus de professionnalisation à l'œuvre dans l'enseignement supérieur.

Un dernier enjeu, non des moindres, est **financier**. Développer des formations par apprentissage est devenu aujourd'hui un enjeu de poids

pour les universités dans un contexte où la réglementation a développé leur autonomie. S'affirme la nécessité pour elles d'aller capter de nouveaux financements pour leur fonctionnement. La collecte de la taxe d'apprentissage (quota et hors quota) principalement, mais aussi les fonds en alternance, les apports des collectivités publiques utilisatrices ainsi que les subventions émanant des conseils régionaux constituent des recettes budgétaires précieuses. L'organisation et la structuration de l'apprentissage s'inscrit dans une prérogative régionale, avec des politiques variables de soutien au développement de l'apprentissage dans le supérieur de la part des conseils régionaux. Alors que le nombre d'apprentis progressent, créant une tension sur les financements, certains conseils régionaux tendent à plafonner ce soutien, considérant que les enveloppes financières doivent être centrées en priorité sur les niveaux de formation infra bac.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur contribue finalement à donner à l'apprentissage dans son ensemble une assise plus complète, plus favorable et mieux diffusée dans l'opinion. La réforme en cours doit créer les conditions d'une poursuite de son développement. Elle est aujourd'hui très attendue par les acteurs de l'apprentissage.

LES FORMATIONS EN ALTERNANCE : EN RÉFLEXION ET EN PRATIQUES DANS LE CHAMP DES SCIENCES DE L'INFORMATION-COMMUNICATION

VALÉRIE LÉPINE*

Cette contribution rend compte des débats et réflexions partagés au cours d'une demi-journée d'échanges, organisée le 21 mars 2013 à Paris par la commission formation de la SFSIC, sur les formations en alternance en SIC. Deux représentants de CFA (M. Albinet et Mme Pécome), venus du centre de formation d'apprentis de Bagnolet ainsi qu'un peu plus d'une vingtaine de responsables de formation de tous niveaux (DUT, LP, L3, Master 1 & 2) ont échangé leurs expériences, leurs interrogations et dressé des perspectives de développement de programmes de formation en et par l'alternance.

Les réflexions formulées dans cette journée sont partiellement reprises et synthétisées ici sous la plume de l'animatrice de cette journée mais elles sont, avant tout, le fruit des débats suscités par la participation des « porteurs d'expérience » qui sont intervenus (J.-J. Boutaud, I. Cousserand-Blin, D. Douyère, S. Parrini-Alemanno, M. Pelissier, A. Staii, MM. Venturini – pour ne citer que ceux-là) pour présenter les dispositifs pédagogiques et administratifs des formations dont ils ont la responsabilité.

En préalable, il n'est pas inintéressant de resituer ces préoccupations dans les activités de la commission formation de la SFSIC. Il y a dix ans précisément, la société française des sciences de l'information et de la communication publiait dans sa *Lettre inforcom* N° 62 de février 2003 un ensemble de réflexions dressant l'état des lieux des formations professionnalisantes en SIC. Ce numéro faisait suite à une journée d'étude sur les liens entre formation et professionnalisation, organisée le 14 juin 2002 par la commission formation, alors animée par Michel Durampart.

* UPMF, GRESEC.
Courriel : valerie.
lepine@iut2.upmf-gre-
noble.fr

Le contexte du début des années 2000 est celui de la mise en œuvre du nouveau système européen du LMD (Licence-Master-Doctorat);

il est aussi celui de la création des licences professionnelles et du renforcement des préoccupations autour de la professionnalisation des études universitaires. Se posaient alors des questions vives sur le devenir des niveaux intermédiaires (le DEUG, la maîtrise) mais aussi sur les évolutions des DUT, des IUP et des DESS. Dans le champ des SIC, la professionnalisation – en tout cas comme résultant de la réponse aux besoins des milieux professionnels – est, comme nous l'ont rappelé Jean Meyrat et Bernard Miège (Boure (éd.), 2002 : 45-70) à l'origine même de la discipline dès les années 60-70, notamment lors de la création des Diplômes Universitaires Technologiques en « Carrières de l'information ».

Dans ce numéro de *La lettre d'inforcom*, Sylvie Bourdin rendait compte des enjeux d'articulation entre enseignements dits théoriques et expériences en entreprise notamment dans les formations professionnalisantes des IUP et DESS où les stages et périodes d'apprentissage en organisations sont des dispositifs centraux. Il est intéressant de noter que les débats évoquaient en premier lieu l'idée d'un « choc des cultures » universitaire et professionnelle, et un « syndrome de concrétude » témoignant de la difficulté à faire percevoir aux étudiants la nécessité d'une démarche critique et réflexive de théorisation des pratiques professionnelles réalisées dans le cadre de leur immersion dans l'organisme professionnel. Mais c'était pour rejeter dans un second temps cette opposition et souligner la fréquence des interactions et des coopérations entre entreprises souvent terrains de recherche et laboratoires, entre professionnels contribuant aux formations académiques et universitaires très impliqués dans les démarches de référentiel métiers ou des projets pédagogiques (suivi de stage, projet tuteuré, étude de cas) impliquant une forte intégration des dimensions pratiques et réflexives. La place des formations en SIC réellement dispensées en alternance, très minoritaires à cette période n'apparaît qu'en filigrane dans l'ensemble des débats d'alors. En 2010, selon les statistiques du MESR, le domaine de spécialité information-communication accueille un total de 15 234 apprentis (dont 5 426 dans les BTS – IUT ; 2 570 au niveau 2 - Licence et 3 505 au niveau 1 – Master). Cet effectif représente 3,6 % des apprentis tous domaines confondus.

Au cours des années 2000-2010 la préoccupation politique de la professionnalisation des formations s'est fortement accentuée; elle s'inscrit dans une trajectoire engagée depuis trois décennies. L'apprentissage entouré de connotations négatives (« petits métiers manuels », niveau faiblement qualifié) dans les années 60-80 a connu une première revalorisation sous l'impulsion de la loi « Seguin » de 1987 qui consacre l'apprentissage comme une véritable filière de

formation professionnelle initiale y compris aux niveaux d'enseignement supérieur. Puis une nouvelle relance est impulsée par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social. Cette dernière vise notamment à la simplification des dispositifs d'accès à la formation des jeunes peu qualifiés et des chômeurs : les anciens contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation sont remplacés par un contrat unique dit de professionnalisation. La régionalisation des centres d'apprentissage et les aides fiscales aux employeurs, successivement renforcées, vont aussi dans le sens d'une implication plus forte des différents acteurs de la formation professionnelle.

En 2009, un dossier de l'INSEEE (« L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles », Dominique Abriac, Roland Rathelot, Ruby Sanchez – *Formations et emploi*, juin 2009) indique que le passage par une période d'apprentissage au cours de la formation est un facteur positivement corrélé avec l'accès à l'emploi et avec le niveau de salaire à l'embauche. Repris par le Président de la République lui-même, cet argument va être alimenté par différents rapports de mission : Rapport de la mission de J.F.Pillard « Promotion de l'accès des publics éloignés de l'emploi au contrat de professionnalisation » (mai 2009) ; rapport Laurent Hénart, ancien secrétaire d'état à l'insertion professionnelle, « Développer les formations en alternance dans le secteur public » (octobre 2009). La nouvelle majorité élue en 2012 reprend à son compte le projet de développement des voies de formation en alternance. La Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, affiche la volonté de former un étudiant sur six en alternance à l'horizon 2020.

L'alternance apparaît dès lors comme une réponse à la plus forte vulnérabilité des jeunes à la crise économique, singulièrement en France où le chômage structurel des jeunes est déjà historiquement très important, malgré la hausse continue des qualifications et du nombre de diplômés du supérieur. Ces tendances sont confortées par une étude de l'APEC³ sur « l'alternance dans l'enseignement supérieur » (septembre 2011).

C'est dans ce contexte d'accélération récente d'une tendance amorcée depuis les années 80 que se situe donc cette initiative de la SFSIC pour mettre à la disposition de la communauté des responsables de formation de la discipline des éléments d'expérience et de réflexion quant aux différentes initiatives engagées dans la formation en alternance. Les collègues intéressés par des aspects très concrets (modalités administratives des différents types de contrats et agencements pédagogiques des maquettes, organisation du pas d'alternance,

aspects financiers, etc.) trouveront sur le site internet de la SFSIC des éléments pratiques apportés par les responsables de formation ainsi qu'une liste de personnes-ressources qui ont accepté de partager leur expertise pour le montage – qui reste assez lourd et complexe – de programmes de formation en alternance.

Dans cette synthèse, nous faisons le choix de rendre compte de quelques-uns des débats qui peuvent alimenter la réflexion de celles et ceux qui envisagent se lancer dans cette voie.

Il convient de préciser que cette voie de l'alternance peut être organisée selon deux types de contrats distincts :

- Le contrat d'apprentissage : il est géré par les CFA (centres de formations d'apprentis), ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale pour 1 à 3 ans, avec une rémunération des apprentis variable selon l'âge et en général équivalente à un peu plus de la moitié du SMIC ; il est validé par l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou un titre d'ingénieur. Les employeurs du secteur privé comme les organismes publics ou les collectivités territoriales peuvent y souscrire.

- Le contrat de professionnalisation : il est ouvert aux jeunes de moins de 26 ans mais aussi aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, pour une durée de formation de 6 à 12 mois, avec une rémunération plus élevée (autour de 80 % du SMIC). La formation qualifiante ou bien diplômante est rattachée à un organisme collecteur (OPCA) et peut être exercée directement par un organisme de formation universitaire. Ce type de contrat exclut les employeurs du secteur public.

Nous ne disposons pas de chiffres précis quant à la répartition de ces deux formes de contrat d'alternance dans les spécialités information-communication. Mais la plus grande difficulté à monter une convention d'apprentissage validée par le Conseil Régional et la plus grande rigidité de fonctionnement et de gestion de ce dispositif semblent inciter les collègues à privilégier les contrats de professionnalisation, plus faciles et rapides à mettre en œuvre que les contrats d'apprentissage.

Pour autant, quelle que soit la modalité adoptée, les responsables de formation en alternance insistent unanimement sur l'engagement, l'implication et le temps nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositifs. Cette charge pédagogique et administrative très lourde, parfois assimilée à « une astreinte permanente », connaît des soutiens et des valorisations très variables selon les universités mais toujours très en deçà du temps réel consacré. Par ailleurs elle est, comme d'autres

activités indépendantes de la recherche, encore très peu prise en compte dans la progression de carrières des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation, ancrée dans une culture souvent ancienne de certaines formations développées en lien avec les acteurs socioéconomiques locaux ou en réponse à des demandes de compétences spécialisées (et tout particulièrement celles liées aux évolutions rapides des TIC), a quelquefois trouvé un prolongement « naturel » dans l'alternance, dans la mesure où les démarches par projets, études de cas ou longues périodes de stage avaient déjà permis de nouer des interactions fortes avec les entreprises. Toutefois, l'engagement des composantes ou des départements dans l'alternance apparaît quelquefois guidé par la recherche de ressources financières destinées à assurer une partie du fonctionnement des formations sur fonds propres : les taux horaires pris en compte par les organismes financeurs sont supérieurs aux coûts réels des heures de formation et permettent donc de dégager des marges bénéficiaires... au point qu'une partie des formations initiales, déficitaires sur la base des dotations publiques, se trouvent aujourd'hui en partie financée par l'alternance.

Cette intrication des enjeux pédagogiques et financiers mériterait sans doute d'être questionnée finement. N'y a-t-il pas, en effet, des risques liés à l'obligation de recruter chaque année un nombre précis d'apprentis dont les effectifs sont fixés avec le CFA de tutelle ; ou bien des seuils d'effectifs en deçà desquels la formation n'est plus suffisamment financée ? Le niveau et les critères d'exigences pour la sélection des candidats peuvent être en partie affectés par des considérations financières. Indépendamment de cet aspect problématique peu abordé frontalement, se pose la question des effets pédagogiques induits par l'alternance sans qu'ils ne soient réellement débattus dans les UFR au moment des choix ou des bilans.

Certains responsables de formation mettent en avant la différenciation entre publics d'étudiants postulant pour l'alternance et candidats à la formation en cycle initial : *« le profil social des alternants est souvent plus modeste que celui des étudiants en formation initiale et le capital scolaire et/ou culturel n'est pas le même »*. Les représentants des CFA disent sans détours que l'alternance constitue depuis longtemps une voie de *« rattrapage »* pour des jeunes qui ont été mis en difficulté dans le système scolaire puis universitaire traditionnel. Même s'il semble que la motivation pour l'alternance est désormais partagée par bon nombre d'étudiants non plus seulement pour échapper aux formations académiques, mais pour des raisons positives liées aux bénéfices attendus de l'immersion en milieu professionnel, il convient de prendre en compte la spécificité d'une partie de ces publics.

Par ailleurs, dans cette alternance entre période de pratique professionnelle en entreprise et période d'acquisition de connaissances universitaires, c'est tout le rapport entre « travail » et « savoir » qui est recomposé. Un enseignant-chercheur constate que les apprentis ou alternants ne se vivent plus comme des étudiants mais comme des apprenants : « *ils priorisent l'entreprise sur l'université et cela peut conduire à un certain mépris des aspects théoriques* ». Cette posture peut être renforcée par la difficulté des étudiants à prendre du recul sur des pratiques et des normes professionnelles à l'égard desquelles les maîtres d'apprentissage en entreprise adhèrent eux-mêmes sans accepter de distanciation critique. Particulièrement aiguë dans l'accompagnement en vue de la rédaction du mémoire de fin d'année, l'enjeu de la réflexivité critique et de la prise de recul traverse l'ensemble des séquences pédagogiques.

Le débat d'opposition des cultures d'entreprise versus culture académique qui apparaissait déjà dans les débats autour des formations professionnalisantes il y a dix ans reste donc en partie irrésolu. Cependant, des pistes de travail ont été explorées par un certain nombre de collègues qui ont une expérience déjà bien ancrée de l'alternance. Une des propositions avancées est celle d'un travail de « *théorisation du renforcement postural des étudiants* ». En effet, on peut contester la pertinence d'une distinction radicale entre entreprise et université (qui sont finalement deux organisations dans lesquelles des jeux d'acteurs, des formes de pouvoir, des procédures, des normes, des routines, des systèmes symboliques, etc. sont observables). Pour autant, on ne peut pas nier la réalité de différences fortes entre ces deux mondes. Et les étudiants peuvent être amenés à dépasser l'opposition entre savoirs pratiques de l'entreprise vs savoirs théoriques de l'université au profit de distinctions d'une autre nature : « *par exemple on peut travailler sur le lieu université comme lieu de liberté et de créativité par opposition aux contraintes fortes de production dans l'entreprise* ». D'une autre manière, ce renforcement postural différencié peut être mobilisé pour redéployer dans les travaux universitaires des acquis de l'expérience développée en entreprise et inversement. Ces mouvements de va-et-vient constitue une opportunité de réfléchir sur les compétences comparables ou complémentaires qui résultent précisément de l'alternance dans les deux systèmes.

La prise de recul peut aussi être organisée à travers l'activité de confrontation des publics différents et des travaux réalisés par les alternants et par les étudiants en formation initiale classique. Un collègue rend compte du bénéfice des « *bilans d'expérience et concertations alternants/FI, systématiquement organisés à l'issue des périodes passées en entreprise pour les uns et sur des projets de réalisation pour*

les autres ». Lorsque la mixité des publics existe au sein d'une même formation, l'enjeu est de prendre en compte la réalité de statuts différents pour trouver un discours commun : les alternants sont des salariés et intègrent en partie les normes de leur organisation d'accueil ; les autres sont des étudiants et par leur parcours en formation initiale sont aussi « *porteurs d'une culture du diplôme, de la filière* ».

Il n'y a évidemment pas de recette unique et les équilibres trouvés l'ont été par essais et adaptations successives. L'accompagnement des responsables de formation en alternance, par leur université, dans cette ingénierie pédagogique complexe semble quasi inexistant, sauf pour les aspects de gestion comptable. Les situations présentées par les participants sont très variables selon les spécialités préparées et selon les niveaux de diplômes. Ainsi, il est assez difficile de dégager une tendance sur le pas d'alternance optimum. Toutes les formules d'alternance existent : une semaine en entreprise/une semaine à l'université ; 15 jours/15 jours ; 3 semaines/6 semaines ou encore 3 jours/2 jours au sein de la même semaine. Lorsque le recrutement des étudiants est plutôt local et les employeurs situés dans le bassin régional, l'alternance dans une même semaine est possible ; tandis que pour les masters dont le recrutement est national, seule une alternance sur de longues durées est envisageable.

Marie-Michèle Venturini, qui a activement contribué l'organisation de cette journée, a identifié près d'une cinquantaine de formations ouvertes à l'alternance dans les UFR et départements relevant des SIC. Ce premier travail de recension des expériences, réalisé par la commission formation de la SFSIC, mérite d'être affiné et complété par une caractérisation plus complète des dispositifs d'alternance et des modalités pratiques mises en œuvre grâce à la contribution de tous.

Notes

1. <http://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Enquetes-Apec/Enquetes-2012/L-alternance-dans-l-enseignement-superieur-synthese/L-alternance-une-demarche-volontariste>, consulté le 11 novembre 2013

LA CRÉATION DU MASTER MÉDIATION CULTURELLE, PATRIMOINE ET NUMÉRIQUE : LA PLURIDISCIPLINARITÉ À L'ŒUVRE

BERNADETTE DUFRENE*

Historique du projet

En 2008, la présidence de l'Université Paris Ouest Nanterre a confié à une commission le soin de mener une réflexion sur une offre de formation transversale dans le domaine du patrimoine et de la médiation culturelle. L'analyse de l'emploi a fait apparaître deux types de débouchés possibles pour les étudiants :

- d'une part, les emplois statutaires accessibles par concours dans la filière culturelle de la fonction publique territoriale ;
- d'autre part, les emplois contractuels correspondant à des fonctions de médiation au sens large : non seulement la médiation stricto sensu (souvent assurée par des stagiaires précaires et mal rémunérés) mais aussi la documentation, la communication et la valorisation, requérant la maîtrise des outils numériques et une culture informationnelle développée, au sein des institutions culturelles en tous genres (établissements publics, associations, agences de services spécialisées dans les politiques culturelles ou la muséographie, etc.).

C'est pour répondre à ces besoins et donner aux étudiants une formation polyvalente que deux diplômes d'université (DU) ont été conçus puis ouverts à la rentrée 2009 au sein de l'UFR « Sciences sociales et administratives » (SSA) de l'université Paris Ouest :

- le DU « Préparation aux métiers territoriaux de la médiation culturelle et du patrimoine », orienté vers la préparation aux concours de la fonction publique territoriale dans le domaine culturel ;
- le DU « Médiation culturelle, patrimoine et services numériques », visant une insertion professionnelle directe par la voie contractuelle.

Le second diplôme a rapidement évolué vers des parcours de master mutualisés Paris Ouest – Paris 8.

* Université Paris 8,
Hypermédia. Courriel :
bernadette.dufrene@orange.fr

Cette mutualisation a été discutée en 2009 dans un groupe de réflexion commun aux deux universités (comprenant J.-L. Boissier, B. Dufrene, K. Zreik), puis présentée aux départements concernés, aux UFR et aux conseils des deux universités. Elle présente au moins trois avantages : complémentarité des compétences ; diversification des ressources pour les étudiants ; rationalisation des coûts de formation. Elle a été mise en œuvre à la rentrée 2010, à travers deux parcours de M2 « recherche » :

- Le parcours « patrimoine, muséologie et numérique » du master « Histoire de l'art et Archéologie » à Paris Ouest ;
- Le parcours « Théories et usages des patrimoines numériques » du master « NET » à Paris 8.

Au moment de l'ouverture des formations, le projet était présenté ainsi :

« Alors que le développement du numérique induit de nouveaux modes d'accès à la culture et de nouvelles pratiques professionnelles, les institutions patrimoniales (musées, bibliothèques, archives, sites patrimoniaux) et les agences de services qui se sont développées dans le domaine de la culture et du patrimoine ont besoin de médiateurs culturels disposant d'une double compétence : des savoirs fondamentaux en sciences humaines et sociales (histoire des arts, médiation culturelle et muséologie, droit, sociologie, gestion) et une solide formation théorique et appliquée aux technologies de la documentation, de l'archivage, de l'infographie. Le parcours propose aux étudiants d'acquérir pour ce secteur d'activité les repères leur permettant de maîtriser un environnement numérique ; de mettre en œuvre de nouvelles formes d'analyse et d'expression, au carrefour de nombreuses technologies (informatique, vidéo numérique, infographie, cybertextualité, génération automatique, édition multimédia, etc.) mais aussi d'explorer les nouvelles médiations qui se mettent en place dans la production de savoirs ou le domaine des loisirs. D'un point de vue épistémologique, il cherche à mettre en perspective aussi bien la conception et la mise en œuvre de nouveaux produits et services que les méthodes et outils permettant de les concrétiser.

« Le but de ce parcours du master cohabilité au niveau M2 Paris Ouest- Paris 8 est donc de répondre aux besoins de ce domaine d'activité appelé à se développer : la numérisation du patrimoine qui a commencé depuis une quinzaine d'années connaît actuellement une accélération ; elle ne se limite pas à la reproduction mais elle pose de nouveaux défis aux institutions patrimoniales, notamment en ce qui concerne la conception de contenus culturels, leur valorisation,

les contraintes de diffusion et les modes d'organisation des connaissances et d'indexation ainsi que la création de services innovants.

« Trop souvent réduit à l'exposition virtuelle, le musée virtuel est désormais une organisation complexe qui articule à partir d'un lieu patrimonial différents services (documentation, archives, service éducatif, relations publiques via les réseaux sociaux...). Par ailleurs les modes de présentation des œuvres ou des biens culturels sont d'ores et déjà repensés à partir des possibilités ouvertes par l'outil informatique. La réalité augmentée est au cœur des investigations auxquelles se livrent maintenant les professionnels du patrimoine. »

En l'espace de trois ans, cette analyse a été confortée par le développement des médiations numériques que ce soit en ligne, in situ ou via des applications mobiles.

La transformation des parcours en spécialités de master « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » a été acquise en 2011 à Paris Ouest et en 2012 à Paris 8. Les coresponsables en sont Bernadette Dufrene pour Paris 8 et Rémi Labrusse pour Paris Ouest

Conception scientifique et pédagogique

Depuis le lancement du cursus, le premier objectif a été de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans le champ des métiers du patrimoine et de la médiation et donc de répondre aux nouveaux enjeux techniques et professionnels. À cette fin, l'idée fondamentale a été de concevoir un programme assurant une formation polyvalente. Les médiateurs/trices culturel(le)s doivent en effet disposer à l'issue de leurs études d'une double compétence :

- des savoirs fondamentaux en sciences humaines et sociales ;
- une formation théorique et appliquée aux technologies numériques de la documentation, de l'archivage, de l'infographie et à tous les types d'écritures numériques.

Les étudiant(e)s suivent donc des enseignements approfondis en sciences humaines (histoire de l'art et archéologie, muséologie, médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, langues) et dans le domaine du numérique (traitement de l'information et des images, conception de sites, produits hypermédiatiques, écritures numériques). Ainsi ils doivent être en mesure non seulement d'assumer les nouvelles tâches induites par le développement du numérique dans ces domaines, mais, au-delà, d'inventer et de proposer des pratiques professionnelles innovantes. Ils sont ainsi

appelés à s'affirmer comme les acteurs/trices d'une vision du patrimoine culturel tournée vers les publics et prospective.

Le deuxième défi est de concevoir la pédagogie la plus adaptée. Faut-il privilégier la formation technique aux dispositifs numériques comme le font plusieurs masters professionnalisants ?

Tant en stage qu'en séminaire et en atelier, les étudiant(e)s sont appelé(e)s à œuvrer à la croisée du patrimoine et du numérique, en se familiarisant avec la diversité des méthodes, des pratiques et des objets d'études qui ne cessent de surgir et de se reconfigurer dans ce paysage en constante évolution technique, stratégique et conceptuelle. Les étudiant(e)s sont systématiquement encouragé(e)s à imaginer et à développer de nouvelles approches professionnelles dans ces domaines. Ils/elles sont invité(e)s à approfondir les questions liées à la recherche, la collecte, l'analyse, la gestion et la diffusion d'informations à partir de sources multimédia et de documents. Il se familiarisent aussi avec l'analyse et la mise en situation sociale des images et des structures visuelles de tous ordres, dans tous les domaines du patrimoine et dans le domaine de la création artistique : processus de production artistique ; œuvres envisagées dans leur matérialité (utilisant les technologies, du e) ; théories de l'art et phénomènes de représentation (en intégrant, pour ces derniers, les apports de l'histoire des mentalités). La diversité des usages du numérique pour la médiation culturelle, de la documentation du patrimoine aux différents modes de valorisation est également traitée.

L'épreuve principale consiste dans la rédaction d'un mémoire en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise au cours de stages de première et de deuxième année, sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant titulaire.

La formation est assurée par des enseignants titulaires des deux universités partenaires (Paris 8 et Paris Ouest), ainsi que par des professionnels des secteurs concernés (spécialistes du patrimoine culturel et spécialistes des technologies de l'information et de la communication).

Elle se fait en lien avec de grandes institutions culturelles et des agences de service et d'ingénierie culturelle, prêtes à accueillir les étudiant(e)s en formation et/ou en stage. Y figurent notamment le musée du Quai Branly, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, ainsi que les Archives nationales, partenaire principal, avec Paris 8 et Paris Ouest, du nouveau programme d'excellence IDEFI à Saint-Denis.

Le dispositif pédagogique donne aussi une bonne place à l'apprentissage de la conduite de projets collectifs et à la prise en compte de l'environnement. C'est ce que la fiche de formation met en évidence sur les sites des universités « En termes de savoir-faire et de compétences professionnelles, les étudiant(e)s sont encouragé(e)s à :

- développer de nouvelles approches organisationnelles et stratégiques dans un cadre professionnel d'équipe: concevoir et gérer des projets, dans des contextes complexes, rapidement évolutifs et imprévisibles, qui nécessitent des approches conceptuelles nouvelles; développer une intelligence des situations et prendre des initiatives pertinentes dans des situations inédites; prendre des responsabilités pour recruter, animer et orienter des équipes professionnelles, et réviser leurs performances stratégiques; coopérer de façon efficace et faire appel, si nécessaire, à des ressources extérieures; tirer les leçons d'une expérience pour les transposer à d'autres contextes;

- collecter, utiliser et produire de manière active l'information: en ayant un recours intelligent, responsable et innovant aux technologies de l'information et de la communication; en intégrant en particulier les réseaux de communication dans leurs différentes strates et fonctionnalités; en faisant porter l'accent sur les nouvelles technologies éducatives;

- travailler dans un contexte international: en apprenant à manier intelligemment les comparaisons internationales; en établissant des contacts transfrontaliers par l'outil informatique; en maîtrisant les langues modernes les plus en usage, à commencer par l'anglais, étant donné le caractère très international de la progression de la recherche dans les domaines concernés ».

Pour finir nous soulignerons que le but de cette formation est à la fois l'adaptation dans une perspective dynamique aux besoins du marché de l'emploi et l'acquisition d'une solide culture contemporaine qui donne à chaque étudiant une vision synthétique du domaine.

MÉLI-MÉLO ÉDITIONS UNE MAISON D'ÉDITION-ÉCOLE

FLORENCE RIO*

C'est au département Information et Communication de l'IUT de Tourcoing de l'Université Lille 3 et son option métiers du livre et du patrimoine qu'est née la maison d'édition-école associative Méli-Mélo

Retour sur une expérience éducative riche d'enseignements, de réalisations concrètes et de mises en situation professionnelle qui a remporté en 2011 le prix de l'innovation pédagogique de l'Université Lille 3.

Les prémices de ce projet de maison d'édition-école se trouvent dans la création d'une association loi 1901 en 2007. Resté à un stade virtuel depuis le dépôt officiel des statuts en préfecture, *Méli-Mélo éditions* trouve un nouvel élan en 2009, date à partir de laquelle la structure a été envisagée comme un outil pédagogique permettant de dynamiser la formation et en particulier l'option « métiers du livre et du patrimoine ». Projet original et novateur, *Méli-Mélo* est une maison d'édition « école » publiant et diffusant chaque année ses propres ouvrages.

Penser la transversalité des enseignements et le fonctionnement d'un cycle pédagogique

Les objectifs pédagogiques de ce projet sont nombreux et ne cessent d'évoluer depuis sa création. L'intention première était bien sûr de mettre les étudiants inscrits en formation initiale dans l'option « Métiers du livre et du patrimoine » du DUT Information et Communication dans une situation professionnalisante concrète en leur donnant la possibilité de gérer de façon autonome la création, le financement, la diffusion, la distribution et la commercialisation d'un livre papier.

En marge de cet objectif premier, ce projet s'est également révélé être un excellent outil pour développer la transversalité des apprentissages en permettant de faire converger plusieurs enseignements tels que les cours de projets éditoriaux, de PAO, de production

* Université Lille 3, Geriico. Directrice de l'option « Métiers du livre et du patrimoine » du DUT Information et communication de l'IUT de Tourcoing/Université Lille 3. Présidente de l'Association *Méli-Mélo éditions*.

éditoriale, de techniques d'expression, de comptabilité, de reliure, d'audiovisuel, etc.

Les éditions *Méli-Mélo* sont ainsi devenues un lien fort dans la formation et ont permis de créer une cohésion et un sentiment d'unité en rassemblant les étudiants de Première et Deuxième année (*option métiers du livre*), mais aussi en créant des passerelles entre les deux options proposés dans le département: « Métiers du livre » et « Communication des organisations ».

Pour les étudiants de l'option « Métiers du livre », les éditions *Méli-Mélo* constituent un projet en continu qui fonctionne comme un cycle. En effet, les étudiants de 2^e année travaillent à un projet de livre dans le cadre d'un cours (projet éditorial) au semestre 3. Puis ils en proposent une maquette aboutie de type BAT grâce aux cours de PAO (semestre 4) pour enfin présenter ce projet final en fin de la seconde année à un jury composé de tous les étudiants de l'option, des enseignants concernés et de professionnels partenaires réunis en comité de lecture. Soumis à l'appréciation et au vote de ce jury ainsi constitué, le projet retenu devient le livre qui est édité l'année suivante par les « nouveaux » étudiants de deuxième année qui, dans le cadre d'un projet tuteuré, s'occupent de l'édition, en même temps qu'ils travaillent à leur tour sur un projet de livre soumis au vote du comité de lecture en fin de cycle, et ainsi de suite.

En ce qui concerne la cohésion inter-options, le projet tuteuré *Méli-Mélo* réunit des étudiants des deux options du département. Cette implication d'étudiants aux profils différenciés permet d'en spécialiser certains (les étudiants inscrits en « Communication des organisations ») dans la communication et l'évènementiel autour de la sortie et la promotion de l'ouvrage, tandis que d'autres (les étudiants inscrits en « Métiers du livre et du patrimoine ») travaillent à la conception graphique de l'ouvrage, à son habillage éditorial et aux éventuelles corrections à apporter. D'autres étudiants issus des deux options travaillent enfin, dans le cadre d'un autre module, à la réalisation d'un trailer permettant la promotion de l'ouvrage³.

L'évaluation des étudiants intervient à plusieurs niveaux dans chacune des matières concernées par le projet: PAO, Projet éditorial – création et Projet éditorial- Informatique selon les critères propres à chaque enseignement. Le groupe d'étudiants investi dans le projet tuteuré est quant à lui évalué selon différents critères: l'organisation, la créativité et les acquis techniques et théoriques, et la capacité à intégrer le monde professionnel et à tenir compte de contraintes réelles (financement, budget, délais...).

Une structure associative pour exister

Ce projet de maison d'édition a vu le jour, comme nous l'avons mentionné plus haut, grâce à la création d'une structure associative qui a permis de lui conférer une existence officielle. Une même structure aurait pu être pensée comme un outil interne au département Information et Communication sans existence légale et extérieure mais les enjeux auraient été tout autres. En effet, l'existence associative facilite le développement de liens professionnels et financiers.

Ainsi les éditions *Méli-Mélo* ont adhéré en 2013 à l'association des éditeurs du Nord Pas de Calais ce qui leur permet d'être reconnues en tant qu'actrices du monde de l'édition dans la région et, entre autre, de présenter leurs ouvrages sur le stand des éditeurs du Nord au salon du livre de Paris. De même, *Méli-Mélo* est également reconnu par l'AFNIL (Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre) et dispose ainsi de plusieurs numéros ISBN (International Standard Book Number) permettant le référencement et la commercialisation de ses productions.

Ce même statut associatif permet également de prétendre à une gestion financière autonome avec un compte bancaire dédié permettant de percevoir des subventions à titre propre. L'association est de même dotée d'un numéro de SIRET ce qui facilite le soutien financier apporté par les collectivités territoriales. Association à but non lucratif, la maison d'édition-école retire ses financements essentiellement de la vente de ses ouvrages (de façon à entrer dans une gestion autosuffisante) mais aussi des adhésions annuelles et des subventions apportées par les différentes structures que sont l'IUT, l'Université et les collectivités partenaires.

Enfin, le statut associatif a également permis à *Méli-Mélo* de prétendre à une filiation universitaire forte en devenant association agréée de l'Université Lille 3. Cela lui permet de bénéficier des aides mises à disposition des étudiants par la structure universitaire : aide au montage de projet, financement, tarifs préférentiels, partenariats internes, visibilité, etc.

Mais le statut associatif pose également certaines contraintes de fonctionnement qu'il faut savoir gérer dans le cadre d'une formation courte dans laquelle les étudiants s'investissent sur une période d'environ une année. Aussi, bien que l'association soit entièrement gérée par les étudiants, il a été décidé que le bureau est constitué d'un président désigné au sein de l'équipe enseignante pour assurer une continuité, nécessaire au bon fonctionnement de la maison d'édition.

Trésorier et secrétaire sont eux élus chaque année lors de l'assemblée générale parmi les étudiants volontaires membres du projet tuteuré.

Des partenariats indispensables et un positionnement régional

Sans des partenaires à tous les niveaux de la chaîne du livre, ce projet aurait été difficile à concrétiser. Si certains partenaires telles que les collectivités territoriales ou l'Université assurent un soutien financier ou logistique comme nous l'avons évoqué précédemment, les partenariats mis en place depuis les quatre années d'existence de cette maison d'édition-école ont permis de confirmer l'intérêt que les professionnels de la chaîne du livre peuvent porter à ce genre d'initiative. L'association des éditeurs du Nord et le CRL (Centre régional des Lettres et du livre) Nord-Pas de Calais, partenaires actifs de la formation ont ainsi accueilli et soutenu ce projet avec beaucoup d'intérêt.

De même, des auteurs reconnus tels Sylvie Aït-Ali, bloggeuse culinaire, photographe et auteur de plusieurs ouvrages de cuisine chez ESI ou encore Jean-Denis Clabaut, auteur régional reconnu et président de l'association des éditeurs du Nord, ont accepté de répondre aux demandes des étudiants et se sont prêté au jeu de l'écriture et de la promotion de leurs ouvrages.

Les médiathèques de la région sont également un soutien important puisque les éditions *Méli-Mélo* publient depuis deux ans des ouvrages tirés d'un travail éditorial réalisé à partir de leurs fonds patrimoniaux. Les médiathèques de Lille et de Roubaix ont ainsi accepté d'ouvrir leurs fonds et de consacrer du temps à ce travail universitaire. Elles ont également soutenu ce projet en mettant par exemple à disposition des étudiants une salle de réception pour la sortie officielle des livres à laquelle la presse régionale et les télévisions locales étaient conviées.

Les évènements régionaux comme les salons du livre (Bondues ou Marly par exemple) offrent de même un stand aux étudiants et leur permettent ainsi de faire la promotion de leur maison d'édition.

Enfin, les librairies de la métropole lilloise (Le Bateau Livre (Lille), Tirloy (Lille), Les lisières (Roubaix) ou encore Le Furet du Nord et Majuscule accueillent chaque année le ou les livres des éditions *Méli Mélo*. Un partenariat avec les bibliothèques régionales via l'association L & A est en cours.

Des résultats et des perspectives

Aujourd'hui les éditions *Méli-Mélo* proposent un catalogue de quatre titres : une anthologie culinaire, *Tagliatelle d'Auteurs* publié en 2011, un livre de cuisine *Le temps d'une douceur*, 2012, une nouvelle policière de Jean-Denis Clabaut, *Il était un Crime...*, 2013 et enfin un recueil de nouvelles inédites de Maxence Van der Meersch, *Nouvelles de Jeunesse*, 2013.

Les projets 2014 sont la coédition avec un éditeur régional d'un ouvrage créé par les étudiants proposant un témoignage inédit sur la prise de Lille pendant la première Guerre Mondiale, ainsi qu'un ouvrage pour la jeunesse revisitant un conte des Flandres illustré par une jeune illustratrice de la région.

Parmi les nouveaux défis que se lance la maison d'édition-école se trouve le numérique. Les étudiants travaillent en effet à la création de contenus numériques d'une part pour valoriser les fonds patrimoniaux (exploités dans ce cas par les établissements concernés) et d'autre part pour proposer une offre éditoriale téléchargeable au format e-pub. Mais cette seconde activité implique de repenser le mode de distribution et de réfléchir à une plateforme de vente en ligne ou un site marchand qui viendrait remplacer le blog et compléter la page Facebook des éditions *Méli-Mélo*.

En conclusion, l'aventure Méli-Mélo est une expérience riche. Pensée comme un outil à visée pédagogique, la maison d'édition-école associative a su, en quelques années, trouver sa place tant dans la formation Information et Communication qu'au sein de l'environnement socio-culturel et professionnel de la région Nord.

Pour en savoir plus sur les éditions Méli-Mélo :
www.melimelo-editions.fr

Notes

1. Le trailer de la nouvelle policière de Jean Denis Clabaut, *Il était un crime...* a remporté le Prix du Jury des *10es Rencontres Vidéo des IUT* au Havre en 2013.

LES BLOGS DU VIN

CONTEXTUALISATION D'UNE RECHERCHE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

MARIE-ISABELLE BARDON*

Qu'est-ce qu'un blog sur le vin ?

« Je suis celui qu'on aime et qu'on ne connaît pas. » Alfred de Vigny

La numérisation des mots et des choses du vin

Vin de garage, vin de mouchoir, vin de plaisir, vin de soif (Coutier ; 2012), vin de qualité, vin de messe, vin de terroir, vin du Nouveau Monde, vin de spéculation, petit vin, bon vin, le vin est un fait social. Il est le fruit de l'élaboration des Hommes, un phénomène diachronique et synchronique majeur.

Fait notable parmi d'autres, en 2012, les éditions du CNRS ont publié le « Dictionnaire de la langue du vin ». Rien à voir avec un « simple » dictionnaire sur le vin dont la majeure partie du vocabulaire recensé, expose, en règle générale, les particularités historiques, juridiques, biologiques, commerciales et parfois sociales relatives aux phases de la vigne et du vin. Cette publication « est un ouvrage linguistique, il n'est pas une encyclopédie œnologique¹ ». Il accrédite un fait, l'existence d'une lexicographie, d'une nomenclature langagière représentative de l'usage contemporain des termes viniques employés dans la deuxième partie du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. On ne parle pas du vin, on parle le vin... ou non. Et si un tel document en atteste alors ce mouvement linguistique est valable.

Sur Internet, on trouve un foisonnement d'espaces informationnels sur le vin. Cette pluralité, outre la perspective des possibles retombeées économiques qu'elle semble offrir, fait que le registre éditorial numérique sur le vin est très large (Gardère ; Gramaccia ; 2012). Deux revues nous paraissent emblématiques de ce mouvement émergent. Sous la forme de fiches techniques, la revue *Matévi* expose une unité encyclopédique ayant trait aux activités vitivinicoles. Moins spécialisée, la revue *Vitisphère* renseigne par des articles de fond sur les

* Université de Bordeaux
III – MICA – axe COS.
Courriel : marie.isabelle.
bardon@wanadoo.fr.

événements de la sphère du vin. Mais ces programmes éditoriaux participent-ils d'un impératif stratégique à communiquer sur la multiplicité des enjeux professionnels vitivinicoles? Ou bien collaborent-ils à ce grand engouement numérique consistant à « être présent sur le Net »?

À n'en pas douter, les blogs du vin s'inscrivent dans une perspective éditoriale. Semblables aux blogs ordinaires, ils se regardent et se définissent comme « un type de site Internet interactif » (Baruch; 2006). Ils sont constitués de billets ante chronologiques publiés au gré d'un auteur pour lequel tout visiteur numérique peut donner son commentaire. En cela, le blog favorise une certaine interactivité communicationnelle. Au-delà de cette inférence technique, originellement, le blog est conçu comme un carnet intime, un espace privé devenu par le mode même d'accès et de publication un espace public. Depuis l'ouverture de la blogosphère par la mise en œuvre du Web 2.0, l'attention des chercheurs s'est mobilisée pour montrer en quoi cet espace virtuel génère des logiques sociales de communication (Klein; 2007). Logiques sociales individuelles, logiques sociales professionnelles, les regards portés sur les différentes utilisations du blog mettent le curseur sur l'axe du degré des interactions entre blogueurs au fil des billets émis en corrélation avec l'examen du contenu des billets. Qu'en est-il pour les blogs du vin? Les pratiques de blogging sur le vin passées au prisme de l'examen scientifique permettent-elles de mettre en évidence une sociabilité virtuelle recelant les règles distinctives d'appartenance à un groupe de référence? Nous ne le pensons pas. L'étude des blogs des producteurs de vin aquitains ne nous a pas montré une surface d'interactions digne d'intérêt. Il n'y a pas ou très peu de billets retour à ceux initialement émis.

S'agit-il d'un phénomène endémique aux producteurs de vin blogueurs aquitains ou au contraire constante avérée pour l'ensemble des blogueurs du vin? Pour pertinente que soit l'étude d'une sociabilité virtuelle dans la sphère du vin, notre intérêt se porte du côté des discours numériques, ce qui et comment se dit le vin.

Des discours numériques : des étampes, une eurythmie

Le vin, objet sociétal transverse est médiatisé grâce aux usages d'une technologie numérique de portée multicommunautaire, le Web 2.0.

L'année 2005 marque les débuts d'une expansion culturelle digitale (Hacking; 2002/Bouquillion; 2010), la mise à disposition « gratuite » de dispositifs numériques dédiés à la création et à l'invention individuelle de contenus. Le blog devient l'emblème du Web 2.0. Il

permet une expression émancipée voire décomplexée de sa propre expérience du monde. L'ampleur du phénomène peut s'apparenter à un fait total (Mauss). Il touche toutes les sphères sociales, tous les mondes sociaux (Bourdieu).

Le monde du vin ne fait pas exception. Blog de journaliste spécialisé, blog d'œnologue, blog de vigneron, blog de dégustant, blog de viticulteur, blog de critique, blog d'amateur éclairé, une forme d'essai-image numérique est à l'œuvre (Moutier-Boutang, 2011). Chacun à sa façon, sur fond d'expériences vitivinicoles, utilise un espace numérique singulier mais standardisé pour publier des billets selon des fréquences et des formats (texte, photo, vidéo, audio) différents. Le blog du vin peut être regardé comme un système énonciatif (Foucault; 1969) au sein duquel émergent des énoncés. Dans cette perspective, il existe bel et bien une propagation numérique des discours sur le vin (Gardère; Gramaccia; 2012).

Chaque billet est comparable à une *étampe* numérique en référence à l'étampe simple comme la composition graphique des étiquettes apposée sur chaque bouteille de vin et/ou sur les caisses de bois contenant les bouteilles de vin. C'est le sens symbolique de la gravure qui est accordé à ces messages numériques en ce qu'ils concourent à la construction d'un capital de réputation (Gramaccia; 2012).

Les blogueurs du vin essaient des discours numériques sur la vigne et le vin et participent ainsi à l'édification d'un flux réputationnel (Chauvin; 2010/Karpik; 2007). Par exemple, l'examen d'une catégorie de blogueurs, les producteurs de vin en Aquitaine met en évidence deux styles de blogs (Bardon; 2011). Pour l'un, c'est l'explicitation du travail vitivinicole qui est développée. Ce qui est montré, c'est ce qui se passe et comment cela se passe au sein même de la propriété. Point de secrets de fabrication seulement une exposition originale des aléas, des réussites comme des contraintes quotidiennes d'une vie professionnelle d'exception. On est là du côté du registre de l'artisanat. Ces blogueurs revendiquent le titre de vigneron.

Pour l'autre, l'exception professionnelle se situe à l'extérieur de la quotidienneté des tâches à mener. La preuve de l'exception viticole est administrée par une abondance informationnelle des différentes formes de reconnaissance. Une médaille, un article, une récompense quelconque est aussitôt conçue comme un événement remarquable de la sophistication du travail réalisé en amont sur les terres et dans les chais. On est là dans le registre du glamour par la multiplicité des attraits effectivement suscitée par le vin. Ces blogueurs s'imposent comme des viticulteurs.

Regardés dans leur ensemble, les blogs des producteurs de vin renseignent sur deux tendances organisationnelles et communicationnelles. Nous appelons *eurythmie* numérique cette orientation en référence à la cohérence des édifices thématiques et à l'équilibre des styles de publication (Bardon; 2011).

Démarche épistémologique et premières hypothèses

Comme le blog des producteurs de vin aquitains, le blog du vin est un espace numérique d'auto publication comparable à un théâtre où se donnent à voir des mises en scène de textes, de photos, de vidéos autour du vin. Toutefois, il y a loin à admettre *in extenso* que chaque blog du vin est incontestablement une création et une invention individuelle de contenus sans autre forme d'intervention que celle de l'auteur. La récente émergence d'un nouveau métier, celui de webmaster ou bien l'explosion de sites de mesure de l'e-réputation nous incline à penser que l'usage des blogs à des fins professionnelles permet une forme de rayonnement publicitaire supplémentaire à l'existant. À n'en pas douter les blogs du vin concèdent une action de communication sur un public virtuel à des fins commerciales. Pour preuve, une récente étude (Garcia-Fakih; 2013) sur les blogs du vin met clairement en évidence une perspective prescriptive. Les blogueurs du vin sont nouvellement identifiés comme des prescripteurs. Leurs billets ont une influence sur la diffusion et le choix d'un vin, d'une cuvée, d'un millésime, d'un château, d'un lieu d'achat.

Attirer l'attention sur le vin, vanter les mérites d'un univers symbolique, louer les agréments gustatifs d'un vin, célébrer les moments du vin dans son unicité, sa typicité *via* l'utilisation d'un blog n'est pas pour autant le gage d'une visibilité marketing accrue. Même hébergé par un moteur de recherche, le blog du vin émerge au milieu d'une nébuleuse, surtout lorsque les émetteurs proposent des réalités viniques aussi diverses que variées. De plus, d'un blog à l'autre, notre regard est loin d'être saisi par la diversité des configurations numériques. Les pages des blogs du vin ont des formats analogues sauf quelques rares exceptions.

De notre point de vue, le blog est un outil de différenciation. Depuis peu, on constate que la navigation vers les blogs du vin est orientée

vers des plateformes éditoriales spécialisées². Il s'opère une forme de référencement à la fois thématique, le vin, et positionnel, le type d'émetteur. Dans le même temps, la pratique professionnelle du blogging permet une grande flexibilité d'utilisation par le choix : choix de la communauté visée, choix des thèmes et des sujets abordés, choix

des moments de diffusion, choix des informations publiées. La tenue d'un blog, la multiplicité des choix communicationnels et informationnels indiquent le dessein de se distinguer, l'élan manifeste d'une recomposition de cette différenciation.

Tout le monde du vin n'est pas sur le Web 2.0, tout le monde du vin ne tient pas un blog sur le vin. D'autre part, depuis notre étude sur les producteurs de vin blogueurs aquitains, leur nombre a sensiblement diminué. Dans le même temps, celui des dégustateurs, œnologues, producteurs de vin d'autres régions et journalistes spécialisés s'est accru. Pour facile que soit l'utilisation d'un logiciel expert et gratuit tel que le blog, cette activité est socialement discriminée en ce qu'elle nécessite l'exercice d'une compétence sociale d'intelligibilité d'un milieu, d'un contexte, d'un vécu (Rebillard ; 2007). Et même si les interventions numériques créées ou substituées s'inscrivent dans un schéma promotionnel, ces formes de contributions actives présentent les contours d'un entre soi social.

Des enjeux sociaux, économiques et politiques des cycles de la vigne et du vin aux dynamiques du jeu communicationnel, nous prenons les blogs du vin pour ce qu'ils sont, des systèmes discursifs organisés selon un dispositif d'énonciation numérique singulier. Les billets publiés sont comparables à des apparitions d'énoncés en différents points du temps et de l'espace numérique. Tout se passe comme si la manière dont les choses sont posées conférerait aux contenus un statut. Lorsqu'un blogueur du vin, un dégustateur³ par exemple, publie des billets sur son blog, c'est l'effet de vraisemblance qui domine. Mais ils ne sont ni plus ni moins que des actions de communication supplémentaires autour d'une légitimation normée de discours incorporés et attendus.

Malgré des configurations éditoriales standardisées et au-delà de la place et de la position des auteurs, des émetteurs, les blogueurs du vin donnent à voir un processus de construction discursive à la fois historique et sociale. Si les blogueurs producteurs de vin aquitains façonnent des édifices éditoriaux selon des registres de discours différents alors les blogueurs du vin ne font pas exception à la règle. Et tout l'enjeu de notre recherche repose sur une mise en évidence d'attributs semblables et dissemblables, caractéristiques d'une disposition organisationnelle et communicationnelle numérique étonnante. En cela, notre investigation repose bien sur la composition d'une typologie des blogs du vin.

Éclairer le phénomène des blogs du vin est une entreprise⁴; une observation régulière et appuyée des baies numériques (les billets),

de longues vendanges, des tris multiples et soignés parfois laborieux avec en point de mire l'idée de la réalisation d'une belle ouvrage, une fabrication exaltante...

Notes _____

1. Martine Coutier; *Dictionnaire de la langue du vin*; CNRS Editions; 2012; p. 23
2. <http://www.chateauloisel.com/annuaire-vin/blog-vigneron.htm>
3. <http://busurleweb.com>
4. Le projet d'organiser les conditions et la production d'un travail de recherche.

POUR UNE ÉPISTEMOLOGIE DE L'ENTRETIEN FILMÉ EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

YANNICK LEBTAHI* & TIPHAINE ZETLAOUI**

Notre contribution est le fruit d'une longue réflexion nourrie par nos expériences et nos champs d'investigation tant dans le domaine scientifique que dans celui du professionnel. Notre formation au cinéma documentaire, notre pratique de l'audiovisuel, nos recherches sur l'intermédialité et nos rapports à la sociologie et à l'ethno-méthodologie nous conduisent à formuler les contours d'une épistémologie de l'entretien filmé en Sciences de l'Information et de la Communication. Notre objectif ici consiste à construire les prémices d'un cadre méthodologique à disposition des chercheurs et plus largement de s'interroger sur leurs logiques d'appropriation des outils numériques. Nous constatons qu'il existe de nombreuses façons d'appréhender des terrains de recherche et un large panel de méthodes d'observation. Selon les parcours et les intérêts, les chercheurs explorent et privilégient certaines orientations, certaines catégorisations plutôt que d'autres dans la mise en œuvre de leur recherche. Or, force est de reconnaître que le champ de la recherche qualitative audiovisuelle est peu traité dans les productions scientifiques actuelles. Nous prenons le parti de livrer au lecteur notre expérience et ainsi de contribuer modestement au vaste chantier que recouvre l'apport de l'audiovisuel dans la recherche qualitative en Sciences de l'Information et de la Communication.

Dynamiques de recherches pour l'entretien filmé

En Sciences Sociales, les nombreux travaux sur la méthode de l'entretien font état d'une diversité de conceptions, de méthodes et d'outils alors que le champ méthodologique concernant l'entretien filmé reste encore à défricher et à investir du point de vue de la recherche.

Les avancées de l'école de Chicago (l'observation participante) ont permis de structurer les dynamiques de recherches en émergence à la fois dans le domaine des études qualitative et quantitative depuis

* Université de Lille3,
GERIICO. Courriel :
yannickelebtahi@
orange.fr

** Université de Lille3,
CEISME. Courriel : tiphai-
nezetlaoui@gmail.com

les années 1940. La recherche qualitative, fondée sur l'entretien, offre la possibilité de prendre en compte les expériences et la parole du protagoniste. Elle procure l'opportunité d'être au plus près des logiques d'acteurs et de leurs pratiques. Au-delà des différents courants qui s'intéressent à l'acteur et à son expérience comme l'interactionnisme symbolique, l'ethno-méthodologie ou la phénoménologie, la définition du cadre méthodologique et le choix des outils reposent en grande partie sur la ligne de conduite que le chercheur a définie en amont pour chaque contexte qui se présente à lui. Son talent, son implication éthique et sa rigueur méthodologique tout au long du processus de recherche, garantissent la qualité des données, leur interprétation et la restitution des résultats.

Le choix d'une méthodologie qualitative implique une confrontation à l'exercice de l'entretien enregistré ou non ou bien encore même filmé.

Quelle que soit la technique retenue par le chercheur, il est impératif de maîtriser les conditions de l'interaction entre l'interviewer et l'interviewé, de définir les dispositifs de recueils de la parole et d'organiser celle-ci de manière distanciée et « objectivée ».

Filmer ou se filmer : Proposition d'une typologie des intentionnalités

Dans le domaine du numérique et de la miniaturisation des équipements, filmer ou se filmer est une question préoccupante car cette activité s'impose tous azimuts au citoyen dans la diversité de ses pratiques quotidiennes. Or, l'appropriation de la parole filmée « qui semble couler de source » n'est pas neutre ni même acquise en l'occurrence pour le chercheur. C'est pourquoi, la définition d'un champ des intentions et la formulation de règles opérationnelles doivent prévaloir à la conception de toute recherche fondée sur l'entretien filmé.

L'image peut-être alors envisagée comme :

- un premier matériau d'expertise à disposition du chercheur pour concevoir sa méthodologie de recherche,
- un complément ou un adjuvant à l'entretien audio,
- un matériau d'étude pour les disciplines centrées sur des préoccupations relevant du non verbal, du spatial voire de l'esthétique,
- une donnée qualitative pour valider une donnée quantitative,
- un support d'illustration et d'animation au service de la communauté scientifique,
- un document d'archive à disposition des publics scientifiques et institutionnels,

– un document audiovisuel participant au processus du stockage mémoriel des disciplines scientifiques.

Nature des enjeux et parti pris méthodologique

Le recours à l'entretien filmé nécessite un long travail de préparation. En effet, le chercheur ne peut faire l'impasse sur un certain nombre de considérations d'ordre matériel, technique et filmique. Dans l'organisation de ses dispositifs de collecte, d'enregistrement des informations, il doit se prononcer par exemple sur le choix des équipements et des formats de tournage, sur la constitution de l'équipe et sur l'organisation de la post-production - du montage à l'archivage. Le chercheur doit être en capacité de maîtriser l'ensemble des paramètres qu'impose l'entretien filmé.

Ouvert et sensible à l'image, le chercheur s'engage non seulement à bien mener sa recherche mais aussi à réaliser un projet audiovisuel en mesurant dès le début avantages et contraintes, enjeux et inconvénients.

L'ensemble de ces paramètres est central pour garantir l'accès *au cœur de la donnée*.

Ceux-ci répondent à des enjeux de différentes natures que nous avons identifiés sans prétendre à l'exhaustivité et que nous nommons ici, POETEISS :

- Pouvoir (formation-statut-délégation-compétence)
- Organisationnel (structure-modèle-culture-acteur)
- Ethique (déontologique-droit à l'image-droit d'auteur-détour de l'image)
- Technique (norme-format-support-mode de diffusion)
- Economique (statut de la production-négociation-coûts-post-production)
- Interculturelle (code-adaptation-écoute-empathie)
- Scientifique (intention-méthodologie-degré d'objectivité-réseau de confiance)
- Symbolique (valeur-représentation-imaginaire-mémoire)

Comme l'organisation de tout projet audiovisuel est une affaire d'équipe, aussi restreinte soit-elle, le chercheur doit clarifier sa position par rapport à ses partis pris méthodologiques, filmiques et esthétiques, définir le statut des images à la manière des ethnologues ou des anthropologues ou bien s'inscrire dans le sillage des documentaristes qui ont marqué l'histoire du cinéma du réel. Toute absence de rigueur compromet les objectifs du projet, ce qui n'exclut pas par

ailleurs de laisser place à l'imprévu. Ensuite, la phase du montage des images et des sons qui est aussi importante que le filmage, repose elle aussi sur différentes logiques info-communicationnelles. La combinatoire du montage s'envisage alors en prenant en considération la destination des images, leur contexte de diffusion et de réception et leur mode de circulation.

En fin de compte, il est essentiel de pouvoir jauger la valeur ajoutée des images, d'être conscients que la recherche qualitative audiovisuelle est en constante évolution, et qu'elle s'appréhende dans un jeu dynamique de complémentarité et de convergence des pratiques et des supports.

Rappelons que le statut des images change en fonction des supports et des contextes de réception. Leur circulation favorise les échanges et les liens entre les différents groupes d'acteurs. Toutefois, ce n'est pas sans ambages. En effet, si nous accompagnons maladroitement les images dans un cadre éthique pré-défini, nous risquons à notre insu de trahir leur sens originel. De plus, il peut survenir des conflits ou des distorsions non prévues liées à l'activité de projection et d'identification dans laquelle chaque récepteur est placé face aux images qu'il reçoit et qu'il partage. En définitive, l'entretien filmé constitue en lui-même une sorte de banque de données exportables et diffusables au sein de la communauté scientifique. C'est aussi une interface féconde entre la communauté scientifique et les partenaires institutionnels pour examiner ensemble les évolutions sociétales à venir. Aujourd'hui, nous assistons à une reconfiguration des modes d'organisation de la recherche³ dans une perspective d'e-recherche, un nouveau défi pour le XXI^e siècle - partage, organisation, mutualisation, circulation des données numériques et mise en réseau des matériaux qui construisent la Connaissance.

Bibliographie complète à la demande

- COLLEYNE J-P. *Éléments d'anthropologie sociale et culturelle*. Bruxelles : Université de Bruxelles, 1988.
- KOHN R.C. NEGRE P. *Les voies de l'observation : repère pour les pratiques de recherche en sciences humaines*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- LALLIER C. *Pour une anthropologie filmée des interactions sociales*. Paris : Archives contemporaines, 2009.
- MILES M. HUBERMAN M. *Analyse des données qualitatives*. 2^e éd. Bruxelles : De Boeck, 2003.
- PAILLE P. MUCCHIELLI A. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 2^e éd. Paris : Armand Colin, 2008. (Collection U)

- PIAULT M-H. *Anthropologie et cinéma*. Paris : Nathan, 2000.
- POUPAR J. LALONDE M. JACCOUD M. *De l'école de Chicago au post-modernisme : trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative*. Québec : Les Presses Inter Universitaire, Casablanca : Les Éditions 2 Continents, 1997.
- STRAUSS A. *Qualitative analysis for social scientist*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.

Notes

1. *Par exemple, le dépôt et le partage des documents sur des serveurs accessibles à distance aux chercheurs d'ici et d'ailleurs.*

LA POSITION DU DOCTORANT EN QUESTION

LAURENT DI FILIPPO*

La question de la réflexivité et de la place du chercheur n'est pas neuve. Plusieurs travaux devenus aujourd'hui classiques posent la question de l'engagement, de la position et du rôle du chercheur. On la retrouve par exemple en sociologie (Bourdieu, 2001; Elias, 1993; Weber, 1959), en anthropologie (Ghasarian, 2004), en histoire (Delacroix et al., 2007) ou dans des ouvrages plus généraux de méthodes de sciences sociales (Davies, 1998). La réflexivité peut se définir par « un retour sur soi, un processus d'auto-référence. Dans le contexte des sciences sociales, la réflexivité à son niveau le plus évident et immédiat renvoie à la façon dont le produit de la recherche est affecté par l'expérience personnelle et le processus de recherche »¹ (ibid. : 4). Il faut prendre en compte que « non seulement l'histoire personnelle [...], mais aussi les circonstances disciplinaires et plus largement socioculturelles dans lesquelles [les chercheurs] travaillent, ont un effet sur les thèmes de recherche et les personnes sélectionnées pour une étude »² (ibid. : 5). Comme on peut le constater, elle interroge directement la construction identitaire du chercheur. Le doctorat constitue à ce titre une étape de transition entre le statut d'étudiant et celui où les compétences du jeune chercheur sont reconnues par l'attribution du titre de docteur, et peut-être plus tard d'un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur. C'est durant cette période que le doctorant posera un certain nombre de jalons pour sa carrière, mais c'est surtout durant celle-ci qu'il fera ses premières armes dans le monde de la recherche. Cela donne lieu à la publication de manuels pratiques sur la manière de bien envisager son parcours de thèse (Laville et al., 2008).

S'interroger sur ce que constitue une telle démarche semblait indispensable, tant les questionnements sont nombreux et se traduisent concrètement par un ensemble de doutes qui peuvent assaillir le doctorant tout au long de sa thèse. Cependant, force est de constater que peu de chercheurs, jeunes comme confirmés, l'envisagent réellement dans toutes ses dimensions. Certaines approches et certaines disciplines vont jusqu'à éluder totalement ce problème qui ne se limite d'ailleurs pas à la question de l'engagement ou de la participation. C'est pourquoi les coordinateurs du projet « La position du

* Université de Lorraine,
Centre de recherche sur
les médiations (CREM).
Université de Bâle,
Nordistik. Courriel :
laurent@di-filippo.fr

doctorant » ont souhaité travailler sur ces questions qui touchent l'ensemble des jeunes chercheurs, mais qui peuvent également intéresser les étudiants de master qui envisagent de faire une thèse, ainsi que les professeurs dans leur tâche de direction. En proposant un ouvrage sur ce thème, nous souhaitons diffuser de manière large des outils de réflexion pour l'ensemble de la communauté doctorante, car les séminaires et les doctorales où ce type de questions peuvent être abordées ont une portée localisée à l'échelle d'un pôle ou d'un laboratoire. Le but de cet ouvrage est donc d'aider les jeunes chercheurs à entreprendre eux-mêmes une démarche réflexive afin de questionner à leur tour la situation dans laquelle ils se trouvent et la manière dont ils s'y définissent. Les contributeurs de ce projet ont voulu montrer que, loin d'être innocent, tout choix de travail de recherche et les orientations qui lui sont données découlent d'un ensemble de facteurs qu'il est possible d'examiner afin de lever le voile sur ses enjeux et ses implications. Il s'agit donc de penser le processus de recherche comme faisant partie d'un ensemble plus global qui tient compte à la fois du parcours du chercheur, de ses objectifs et des stratégies mises en places pour les atteindre, mais aussi du contexte général dans lequel il prend place qui a sa propre histoire, ou plutôt ses propres histoires, et qui sert de cadre aux actions entreprises par le doctorant.

Bénéfices et difficultés du travail collaboratif

Le livre issu du projet est le résultat d'une collaboration d'une dizaine de doctorants, dont certains sont devenus docteurs aujourd'hui. Elle s'est déroulée sur plusieurs mois, grâce notamment à une plate-forme en ligne, un forum mis en place pour l'occasion, puis a donné lieu à deux journées d'étude, les 19 et 20 mai 2011 à Metz, avant la finalisation des travaux. Il s'agissait pour les coordinateurs de proposer un travail qui dépasse la simple publication d'actes de colloque. En effet, nous étions convaincus qu'un travail coopératif sur le long terme serait plus enrichissant et que les résultats n'en seraient que meilleurs. La réflexion ainsi menée a bénéficié des nombreux échanges entre les participants, qui ont, à plusieurs reprises, souligné que ce type de projet permettait également de sortir les doctorants de l'isolement relatif ressenti face à leur travail de thèse. Il est alors également important de noter la volonté des coordinateurs d'encourager les travaux se déroulant sur une durée longue et en étroite collaboration, au-delà des formats classiques et bien connus que sont les séminaires, les journées d'étude, les colloques. Cela permet à de vraies équipes de se mettre en place pour une meilleure circulation et des échanges fructueux, producteurs de savoirs. Au-delà du projet lui-même, ce format a permis de favoriser les collaborations entre les membres de l'équipe

et a donné lieu par la suite à d'autres travaux communs entre certains membres du groupe.

Proposer une démarche qui sort des sentiers battus n'a pas été de tout repos, il fut parfois nécessaire de défendre des idées vues comme trop originales, mais surtout, l'animation d'un tel groupe devait être continue de manière à ce que l'engagement des participants ne faiblisse pas. Les résultats se sont vite fait sentir à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le travail en groupe permettait une synergie importante aussi bien dans le recueil que dans la critique de références bibliographiques sur les thèmes de l'engagement et de la réflexivité. Ceci a abouti à une liste de références commentées présente en fin d'ouvrage. De plus, les contributions de chacun étaient relues, discutées, commentées par plusieurs membres du groupe. Ce qui permit d'avoir des points de vue variés sur chaque contribution et, par la même occasion, cela offrit l'occasion à chaque membre participant d'aiguiser son esprit critique, qualité nécessaire en tant que chercheur lorsque l'on fait partie d'un comité scientifique ou d'un comité de lecture par exemple. Grâce aux outils de communication, la distance n'a pas été un frein au travail en commun. En effet, les échanges de mails ainsi que le forum du projet permettaient à la fois de favoriser les échanges et d'en garder des traces ordonnées. Un comité de professeurs au fait de ces questions fut constitué pour les besoins du projet et ces derniers apportèrent un soutien important au groupe. Enfin, les coordinateurs ont cherché au maximum à partager les informations concernant la gestion du projet, afin de permettre à tous les membres d'apprendre les étapes de l'édition de ce type de livre.

En revanche, il faut avouer qu'une telle entreprise demande un énorme investissement en termes de temps de travail et d'énergie, notamment pour le suivi et l'animation du groupe. L'expérience est certes très enrichissante mais il semble difficile de l'entreprendre plus d'une fois sous cette forme au cours d'un doctorat. Elle s'avère cependant une formule féconde aussi bien sur le plan scientifique que le sur plan humain.

Aspect pluridisciplinaire de la thématique

Les participants au projet « la position du doctorant » et contributeurs de l'ouvrage sont originaires de divers domaines disciplinaires des sciences humaines et sociales (SHS). Sciences de l'information et de la communication (SIC), études néo-helléniques, études japonaises, sociologie, arts plastiques, sciences du langage se rencontrent pour montrer que la question de la réflexivité ne se limite pas à un domaine de recherche particulier mais peut éclairer des impensés et ouvrir des

perspectives de réflexion pour tout chercheur qui prend la peine de s'interroger sur ces questions. Il est finalement ressorti de ce travail qu'un ensemble de problèmes liés au positionnement et à la réflexivité se posent de manière similaire à tout jeune chercheur, voir à tout chercheur. Cela se retrouve particulièrement dans l'introduction de l'ouvrage et permet de montrer que les frontières disciplinaires ne doivent surtout pas être considérées comme des barrières infranchissables, mais au contraire, elles doivent servir à nourrir des réflexions communes par la richesse des points de vue particuliers qu'elles proposent sur les phénomènes humains étudiés.

En proposant ce travail, les coordinateurs ont voulu souligner l'aspect parfois problématique que pose la question de la construction identitaire du doctorant en tant que chercheur et ainsi mettre le doigt sur une question souvent trop vite éludée et qui pourtant oriente en grande partie les travaux de recherche : « Être chercheur, qu'est-ce que cela veut dire ? ».

Bibliographie complète à la demande _____

- BOURDIEU P., 2001, *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France (2000-2001)*, Paris, Raison d'agir.
- DAVIES C. A., 1998, *Reflexive ethnography. A guide to researching selves and the others*, Londres, Routledge, 2008.
- DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P., 2007, *Les courants historiques en France, XIX^e et XX^e siècle*, Paris, Gallimard.
- DI FILIPPO L., FRANÇOIS H., MICHEL A., 2013, *La position du doctorant. Trajectoires, engagements, réflexivité*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- ELIAS N., 1993, *Engagement et distanciation: contributions à la sociologie de la connaissance*, trad. de l'allemand par M. Hulin, Paris, Fayard.
- GHASARIAN Ch., dir., 2004, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, A. Colin.
- LAVILLE C. et al., 2008, *Construire son parcours de thèse: manuel réflexif et pratique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- REDON M., 2008, « Parcours de doctorants, parcours de combattants ? », *EchoGéo*, 6. Accès : <http://echogeo.revues.org/7523>.
- WEBER M., 1959, *Le savant et le politique*, trad. de l'allemand par J. Freund, Paris, Plon, 1963.

Notes

1. « Reflexivity broadly defined, means a turning back on oneself, a process of self-reference. In the context of social research, reflexivity at its most immediately obvious level refers to the ways in which the product of research are affected by the personnel and process of doing research », ma traduction.

2. « Not only the personal history of ethnographers but also the disciplinary and broader sociocultural circumstances under which they work have a profound effect on which topics and people are selected for study », ma traduction.

LES LABORATOIRES DE RECHERCHE : LIEUX D'ACCUEIL, DE FORMATION ET DE SOCIALISATION POUR LES DOCTORANTS

MARION DALIBERT*

Lorsque l'on s'inscrit en première année de doctorat, on ne se rend pas vraiment compte qu'on fait partie, à présent, d'un laboratoire de recherche regroupant une équipe travaillant sur des thématiques fédératrices et spécifiques à une discipline, et au sein duquel des événements valorisant la production scientifique contemporaine, ainsi que le dialogue entre chercheurs, sont organisés. Démarrer une thèse en sciences de l'information et de la communication (SIC) est généralement le résultat d'une envie personnelle d'approfondir un certain sujet, envie qui sera le moteur d'un travail passionnant, bien que long, fastidieux et souvent solitaire. L'intégration à un laboratoire de recherche est déterminante pour le parcours scientifique et professionnel d'un doctorant, et pourtant on parle peu de cet aspect de la vie d'un jeune chercheur.

Le nom du laboratoire inscrit sur le badge porté lors des colloques ne suffit pas à faire naître un sentiment d'appartenance à cette unité scientifique, celui-ci prend forme en assistant aux séminaires ou autres journées d'étude qui y sont organisés, et il se développe par la participation à la mise en place d'événements scientifiques, ainsi que par les discussions et les liens qui se créent avec les autres membres. Or, différentes contraintes, dont la principale est reliée au financement de la thèse, peuvent empêcher la présence régulière des doctorants au laboratoire (celui-ci n'est peut-être pas doté de bureaux destinés à ces étudiants, qui eux-mêmes peuvent habiter à des centaines de kilomètres de leur université).

La majorité des doctorants en sciences humaines et sociales ne bénéficie pas d'une allocation de recherche, d'un contrat doctoral ou d'une bourse Cifre, et est dans l'obligation de subvenir elle-même à ses besoins. Ces jeunes chercheurs étant salariés à temps plein ou à temps partiel, leur présence à l'université est souvent corrélée à une négociation avec l'employeur et à la pose de journées de congés ou

* Laboratoire GERiiCO,
Université Lille 3

de réduction du temps de travail. À titre personnel, n'ayant pas eu de bourse pendant mon doctorat, je n'ai pu assister à aucun séminaire lors de mes deux premières années de thèse — ni vraiment travailler ma thèse d'ailleurs — en raison d'un travail salarié prenant. Mes seuls liens et contacts avec mon unité de recherche se sont limités à mes rendez-vous avec mon directeur de thèse. Ce n'est qu'à partir de la troisième année, lorsque j'ai pu profiter d'un allègement et d'une certaine souplesse dans mes horaires de travail (reliés à une baisse significative de salaire), que j'ai pu assister, pour la première fois, aux actions scientifiques organisées par mon laboratoire. Ma participation s'est accrue en quatrième année, et s'est poursuivie en cinquième année, en collaborant à la mise en place d'une « Journée jeunes chercheurs », journée annuelle dont l'objectif est de valoriser les recherches effectuées par les doctorants en sciences de l'information et de la communication. Prendre part à cette organisation m'a permis d'apprécier plus précisément les activités, les objectifs et le fonctionnement d'une unité de recherche, mais aussi de nouer des liens avec ceux qui la font exister, à savoir, les enseignants-chercheurs, les responsables administratifs et les autres doctorants.

S'investir dans un laboratoire réclame du temps. Cela peut parfois représenter une contrainte, surtout quand on a, parallèlement à la thèse, un travail salarié et/ou une charge d'enseignement. Mais ces efforts pour être actif et présent sont, au final, récompensés. Tout d'abord parce que les séminaires, colloques et journées d'étude nourrissent nos réflexions, tant par le contenu des interventions que par les discussions menées avec les chercheurs que l'on y rencontre. Ensuite parce que ces « rendez-vous » permettent aux doctorants d'échanger autour de leurs travaux, de décider de mettre en place une journée d'étude sur un sujet spécifique, de poser les jalons d'une future recherche collective et, surtout, ils donnent lieu à la naissance de liens amicaux qui participent pleinement à l'achèvement et à la réussite du doctorat : profiter du soutien de personnes connaissant les mêmes conditions de travail, sacrifices financiers et/ou temporels, moments de découragement, de doute, mais aussi de joie, et pouvoir en discuter avec elles, permet de pallier aux sentiments de solitude, de lassitude, voire de démotivation, que l'on peut ressentir parfois.

Dans la vie d'un jeune chercheur il y a un avant et un après la soutenance de thèse qui se matérialise, aussi, dans les rapports entretenus avec le laboratoire de recherche. Le doctorant devenu docteur n'a généralement plus, dès le lendemain de l'épreuve finale, d'appartenance institutionnelle. Celui-ci n'est plus membre de son unité de recherche. Il peut y être associé, à condition d'en avoir fait la demande, tout comme il pourra effectuer cette démarche auprès d'un

autre laboratoire, s'il est attaché temporaire d'enseignement et de recherche ou, plus tard, post-doctorant dans une autre université. Le docteur fraîchement diplômé fait alors toujours partie d'une communauté de chercheurs, mais son statut a changé. L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, à l'occasion du bilan quadriennal des unités de recherche, ne demande pas à connaître la production scientifique des membres associés, uniquement celle des enseignants-chercheurs et des doctorants par exemple.

Cette phase qui s'échelonne de la soutenance de thèse à l'obtention d'un poste de maître de conférences peut être un peu « flottante » : les liens avec le laboratoire ont tendance à se distendre, en partie parce que la formation doctorale étant terminée, assister aux séminaires, communiquer à des colloques et co-organiser des événements au sein du laboratoire ne sont plus des activités requises. Pourtant, si l'objectif professionnel du docteur est de s'inscrire dans une carrière universitaire, cette période intermédiaire est capitale attendu que, pour obtenir la qualification aux fonctions de maître de conférences, il va devoir prouver ses facultés à être un futur enseignant-chercheur et utiliser cette période pour développer et valoriser ses aptitudes pédagogiques (en prenant en charge, s'il en a la possibilité, des cours à l'université), en mettant en avant ses capacités scientifiques (par la publication d'articles dans des revues qualifiantes), mais aussi organisationnelles (en mettant en place des événements scientifiques). Cette phase intermédiaire peut être plus ou moins longue, la qualification ne s'obtenant pas systématiquement la première année (en 2012, 56.12 % des docteurs en SIC qui ont déposé un dossier à la 71^e section du Conseil national des universités ont été qualifiés), tout comme le jeune chercheur peut être amené à participer à plusieurs campagnes de recrutement avant d'obtenir un poste de maître de conférences.

Continuer à assister aux séminaires, participer à des projets de recherche menés par des collègues et/ou à la mise en place d'un colloque international permet d'étoffer le dossier scientifique du docteur sans poste et aussi — voire surtout — de créer et de consolider des relations avec une équipe de chercheurs. Même si la participation à la vie d'un laboratoire est nettement plus compliquée pour un salarié à temps plein que pour un post-doctorant qui travaille en lien avec une unité scientifique, ces activités, parfois jugées « annexes », contribuent pleinement à l'épanouissement du docteur tant du point de vue de ses préoccupations de recherche que d'un point de vue relationnel. Ces liens, en plus d'alimenter les réflexions scientifiques et pédagogiques, sont autant de soutiens et de conseils en vue, par exemple, de la préparation du dossier de qualification ou des auditions pour les

postes de maître de conférences. Ainsi, pour affronter cette période souvent difficile, le jeune docteur gagne à continuer, dans la mesure du possible, à être présent et à participer aux actions de l'unité scientifique à laquelle il est associé.

“

[...] Les femmes ne peuvent-elles défendre que leur propre intérêt, ne lutter que contre les inégalités dont elles sont les victimes ? Il est possible d'aller au-delà et d'avancer l'idée que, parce qu'elles ont été soumises au pouvoir masculin, les femmes sont nécessairement les agents principaux du changement global de société qui est en train de bouleverser le modèle occidental de modernisation, si élitiste et si masculin. Ce changement ne conduit pas à la domination des femmes sur les hommes, mais au dépassement de l'opposition hommes/femmes à travers ce qu'on peut appeler une féminisation de la société.

Alain TOURAINE

Extrait de *La fin des sociétés*
Paris, Seuil, 2013, p. 292.

”

SFSiC

Société Française des Sciences
de l'Information et de la Communication

<http://www.sfsic.org>

77, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine